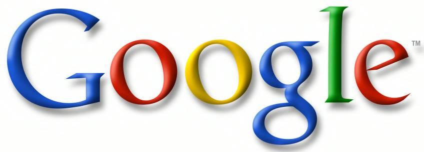
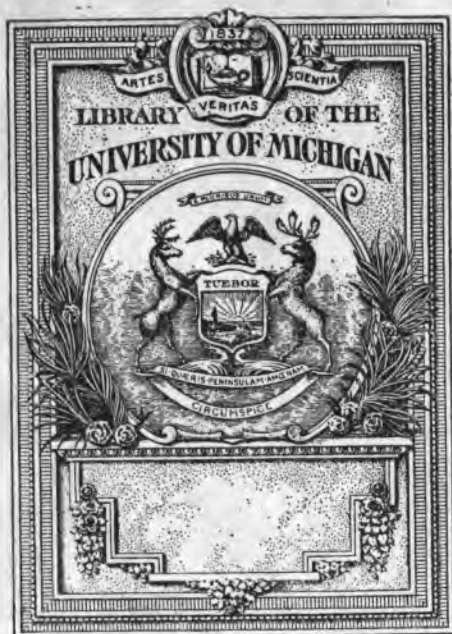
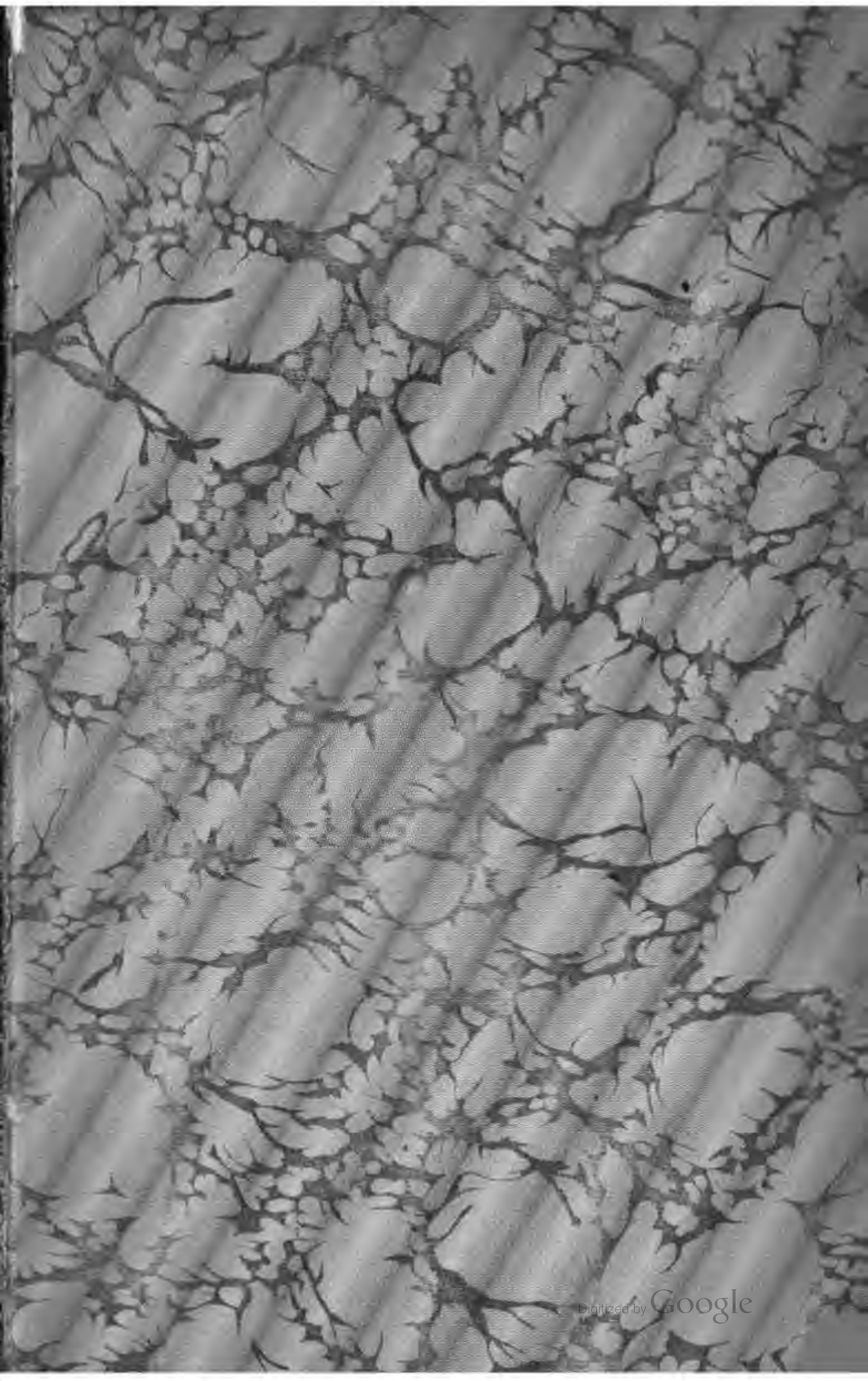



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



LE RÊVE

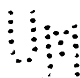
A LA MÊME LIBRAIRIE

DU MÊME AUTEUR

La Psychophysique, un volume in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* . . . . 7 fr. 50

LE RÊVE

ÉTUDES ET OBSERVATIONS



PAR

MARCEL FOUCAULT

DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE PHILOSOPHIE AU LYCÉE DE NEVERS

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER-BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1906

PRÉFACE

Il a été écrit sur le rêve une multitude de travaux, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Ces travaux n'ont pas été stériles, et bien des vues ingénieuses ou profondes ont été exposées. Cependant les résultats ne sont pas proportionnés aux efforts, car il n'est guère d'hypothèse en face de laquelle ne se dresse quelque hypothèse entièrement opposée. Et d'autre part il n'est pas facile de rassembler toutes ces hypothèses et de les confronter dans une exposition systématique, pour les soumettre ensuite à l'examen et pour dégager les hypothèses les plus solides.

La raison de cette confusion générale me paraît être que l'on a coutume d'aborder l'étude du rêve par tous les côtés à la fois : on veut tout expliquer, et l'on ne remarque pas l'extrême complexité du problème ; on ne songe pas que la vie de l'esprit pendant le sommeil, ou même seulement au début ou à la fin du sommeil,

constitue un monde aussi vaste, présente des faits aussi variés, que la vie de l'esprit pendant la veille. C'est pourquoi les travaux les plus fructueux sont ceux dont les auteurs, au risque de n'obtenir qu'une vue étroite du sujet, ont cherché dans les faits la vérification d'une idée, sinon unique, au moins prédominante; ce sont encore ceux qui sont consacrés à une question très étroite et nettement délimitée.

Il faut donc se résoudre à laisser beaucoup de faits inexpliqués pour en comprendre quelques-uns, pour déterminer quelques relations régulières dans la masse confuse des faits. C'est pourquoi ce livre n'est pas une étude d'ensemble sur le rêve : je n'ai pas voulu ajouter une théorie nouvelle aux nombreuses théories du rêve qui existent déjà. Je me suis appliqué avant tout à poser les problèmes d'une façon précise, et j'ai borné avec intention la recherche à un petit nombre de questions. Sans doute on risque, en procédant de la sorte, de trouver, pour les lois que l'on dégage, des formules incomplètement exactes. L'essentiel est qu'elles soient partiellement exactes; on fera plus tard les rectifications nécessaires.

Dans l'impossibilité d'exposer systématiquement toutes les théories qui ont été proposées, j'ai signalé en passant les opinions déjà émises sur les questions que j'ai traitées, soit pour les accepter et les confirmer, soit pour les contester : mais la littérature du rêve est tellement vaste que j'ai dû faire des omissions.

Le présent travail n'est pas tout à fait inédit. De mes observations déjà anciennes sur les rêves, j'ai tiré d'abord une thèse latine[1], présentée à la Sorbonne en 1901. Elle est refondue dans ce livre, mais suivant un plan différent. Certaines parties ont reçu des développements nouveaux et des prolongements, peut-être déjà des rectifications. J'en ai laissé d'autres de côté, parce que j'ai senti de plus en plus la nécessité de concentrer la recherche sur des questions nettement délimitées. Une partie du chapitre II a paru dans la *Revue philosophique*[2], en novembre 1904.

1. *De somniis observationes et cogitationes*, Lugduni, Storck.
2. Sous ce titre : *L'évolution du rêve pendant le réveil.*

LE RÊVE

CHAPITRE PREMIER

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

§ 1. — Les problèmes.

L'observation du rêve est une observation de mémoire, c'est-à-dire que, quand on note un rêve, il s'est écoulé un certain temps depuis le moment où le rêve a occupé l'esprit. Or, si l'observation de mémoire provoque déjà de légitimes défiances quand on l'applique aux phénomènes clairement conscients de la veille, à plus forte raison doit-on s'en défier quand il s'agit des phénomènes obscurs du sommeil. Il existe, en effet, une raison particulière de se défier de la mémoire du rêve : non seulement un intervalle de temps sépare le moment où le rêve existe en tant que rêve et celui où l'on note ce que la mémoire en a conservé, mais l'état général de l'esprit n'est pas le même à ces deux moments; le rêve en tant que rêve est caractérisé par des illusions et des hallucinations; l'esprit qui rêve croit à la réalité d'événements qui

n'existent pas; bref, il ne possède pas ses facultés critiques de l'état de veille. Au contraire, lorsque l'observateur note son rêve, il est délivré de cette croyance erronée, il a retrouvé ses facultés critiques et ses moyens ordinaires de distinguer une image d'une perception. Dans ces conditions, il serait très imprudent de regarder le souvenir du rêve comme reproduisant fidèlement l'état mental du sommeil.

D'abord, en effet, dans l'acte par lequel nous saisissons les représentations du sommeil, nous ne pouvons certainement pas remonter bien loin en arrière. Je crois que l'on peut regarder comme établie l'opinion exprimée à ce sujet par M. Goblot : « Le rêve dont on se souvient est la pensée du réveil[1]. » — Toutefois, je pense que cette formule doit être légèrement modifiée. Nous nous souvenons des représentations qui ont occupé l'esprit dans les derniers instants du sommeil, et le souvenir peut remonter en arrière sur un certain espace de temps qui, d'ailleurs, n'est jamais considérable[2]. Par suite, la plus grande partie des représentations du sommeil, la plus grande partie des rêves, tombe dans un oubli définitif.

1. Goblot. *Sur le souvenir des rêves*, Revue philosophique, 1896, II, p. 288.

2. Une observation d'Hervey-Saint-Denys fournit sur ce point une indication plus précise : « Réveillé après plus d'un quart d'heure de sommeil, je n'ai jamais pu remonter sûrement le cours de mes visions jusqu'à cette période hypnagogique qui avait dû servir de point de départ. J'ajouterai qu'ayant eu l'occasion de réveiller souvent une personne qui rêvait tout haut, de telle sorte qu'elle-même me fournissait ainsi tout en dormant un point de repère dans ses rêves, j'ai constamment observé, en l'interrogeant aussitôt sur ce qu'elle venait de rêver, que ses souvenirs ne remontaient jamais au delà d'un laps de cinq à six minutes. » (*Les rêves et les moyens de les diriger*, p. 266).

De plus, les représentations qui occupent l'esprit au moment même où finit le sommeil sont bien souvent oubliées. C'est là un fait connu de quiconque a essayé de noter ses rêves : nous nous réveillons avec la certitude d'avoir rêvé, mais, pour des causes diverses, nous sommes incapables de retrouver notre rêve, ou bien nous n'en retrouvons que quelque fragment insignifiant, un membre de phrase, par exemple, ou même un seul mot. Cela n'a rien de surprenant, car la rêverie de la veille présente le même fait : « A quoi pensez-vous? » dit-on à une personne plongée dans une rêverie; et il arrive souvent que la personne interpellée est incapable de répondre : la question a suffi pour chasser les images fugitives de la rêverie.

Ainsi, la mémoire du rêve est très infidèle en ce sens qu'elle laisse échapper la majeure partie des événements. Elle l'est aussi en ce qu'elle déforme ceux qu'elle conserve. Comme le disait Marillier, dans un passage souvent cité, « Il est rare que nous puissions « raconter au réveil notre rêve tel que nous l'avons « rêvé..., même le récit d'un rêve écrit au réveil ne « mérite qu'une confiance limitée, j'entends pour les « détails[1]. »

Plusieurs psychologues ont exprimé la même opinion, en insistant davantage sur les déformations que la mémoire fait subir au rêve.

Selon Spitta, lorsque nous voulons raconter ou écrire notre rêve, nous sommes forcés d'y ajouter la liaison logique qui y faisait défaut, la coordination dans le temps et dans l'espace qui n'existait pas[2]. Delbœuf, à

1. Marillier. *Revue Philosophique*, 1887, I, p. 415.
2. Wir müssen..... aus dem *neben einander* ein *hinter einander*,

l'occasion des métamorphoses d'objets imaginaires que l'on a souvent constatées dans le rêve, nie que ces métamorphoses soient réelles et exprime l'opinion que c'est l'esprit qui, « soit pendant le sommeil, soit le « plus souvent au réveil, pour s'expliquer à lui-même « la continuité de certaines autres parties du rêve, « suppose une transformation » que l'on n'a pas expressément constatée. — M. V. Egger dit, de son côté, pour montrer combien l'oubli partiel est perfide, que, « si l'on se met ensuite à raconter ce que l'on n'a pas « oublié, on est exposé à compléter par imagination « les fragments incohérents et disjoints fournis par la « mémoire;..... on devient souvent artiste à son insu »[1]. Plus récemment enfin, M. P. Tannery s'exprime ainsi : « En réalité, nous ne nous souvenons pas de nos rêves, « mais de la reconstruction que nous en faisons au « moment de notre réveil, reconstruction qui a pour « base les images fugitives encore présentes à la mé- « moire, et aussi le travail logique, inconsciemment « commencé pendant le rêve, pour relier entre eux les « tableaux successifs, travail qui en prolonge la durée « apparente et en altère déjà les dessins[2]. »

aus einander machen, also den Prozess der logischen Verbindung, die im Traum fehlt, hinzufügen. (Spitta, *Die Schlaf- und Traumzustände*, 2e éd., p. 338, 1892.)

1. V. Egger. *Le sommeil, la certitude et la mémoire*, Critique philosophique, 1888, I, p. 344.

2. *Revue Philosophique*, 1898, I, p. 639. M. P. Tannery, répondant à une enquête sur les rêves des mathématiciens, dont les résultats viennent d'être publiés, affirme de nouveau que le rêve est reconstruit par l'intelligence éveillée et conclut qu'il est impossible de séparer les éléments intellectuels ainsi introduits dans le souvenir du rêve. « J'ai, dit-il, beaucoup étudié la question du rêve, et si, finalement, je l'ai abandonnée, c'est que j'ai reconnu que la reconstruction du rêve (qui fait qu'on s'en

Ainsi, l'observation du rêve a inspiré à plusieurs psychologues cette opinion que le rêve, dans l'intervalle de temps qui sépare le moment où il a existé en tant que rêve et celui où il est fixé par écrit, non seulement risque de perdre par l'oubli une partie de ses éléments, mais subit aussi un travail de transformation ou de construction.

Ce fait crée pour l'étude du rêve une difficulté considérable : nous ne connaissons le rêve que par le souvenir que nous en avons, et ce souvenir est infidèle, le tableau des événements auxquels nous avons cru assister est défiguré par une illusion rétrospective. Marillier semble avoir regardé la difficulté comme insoluble : « Nous n'avons, au reste, dit-il dans le passage cité plus haut, aucun moyen de nous assurer « de l'exactitude de nos souvenirs. » Pourtant c'est, comme disait M. Egger, « une question préjudicielle » de savoir comment nous nous souvenons de nos rêves[1].

Même la solution de cette question ne doit pas seulement servir d'introduction à la psychologie du rêve. S'il est vrai que le rêve subit un travail de construction avant d'être fixé par écrit, l'analyse de ce travail est importante pour l'analyse du rêve en général. Car le

souvient et qu'on le rapporte de telle ou telle façon) ne se fait point sans une intervention active de l'intelligence éveillée, laquelle y introduit inconsciemment des éléments étrangers, et se trompe souvent elle-même, sans qu'il soit possible de la contrôler. » (E. Maillet. *Les rêves et l'inspiration mathématiques*, extrait du Bulletin de la Société Philomathique, 1905, p. 7.) Le regretté philosophe et mathématicien a donc signalé la difficulté préalable que doit lever d'abord la psychologie du rêve, et il a posé la question d'une façon très nette.

1. V. Egger. *Le sommeil, la certitude et la mémoire*, Critique philosophique, 1888, I, p. 344.

mot rêve, dans le langage ordinaire, et même dans le langage psychologique, est ambigu : il désigne tantôt l'état mental du sommeil, tantôt le souvenir de cet état; et le plus souvent, on l'emploie avec l'intention de désigner l'état qui appartient au sommeil et on l'applique en réalité au souvenir déformé que l'on garde de cet état : c'est dans ce sens que l'on parle de l'incohérence du rêve. En tout cas, le fait concret que la psychologie du rêve doit expliquer, le fait qui lui fournit les éléments empiriques d'information, c'est, non pas le rêve lui-même, mais le souvenir du rêve. C'est donc le souvenir du rêve qu'il faut envisager, décrire, analyser, expliquer, pour arriver à expliquer le rêve lui-même.

De là résulte qu'il faut distinguer dans l'étude du rêve deux problèmes principaux : 1° Comment le rêve devient-il le souvenir du rêve, et quelles transformations subit-il dans cette opération? 2° Comment se forme le rêve proprement dit, c'est-à-dire l'état mental qui occupe l'esprit à la fin du sommeil? Autrement dit, le rêve saisi par l'observation, le souvenir du rêve, est formé par un double travail : un travail qui s'effectue après la fin du sommeil, c'est-à-dire principalement pendant la période du réveil, mais aussi quelquefois après que le réveil est complet; un travail antérieur, qui se fait pendant le sommeil même. De là les deux problèmes.

Le premier problème est relativement simple; il l'est du moins si on le compare au second. Il s'agit, en effet, pour résoudre le premier problème, de trouver les lois suivant lesquelles le rêve se déforme pour devenir un souvenir de rêve, les lois suivant lesquelles l'état mental du sommeil évolue à partir du moment

où il entre dans la conscience jusqu'au moment où nous lui donnons une forme fixe en le notant par écrit. Ce n'est qu'après avoir résolu ce premier problème que l'on pourra aborder le second : il s'agira alors de soumettre le souvenir du rêve à une analyse régressive pour retrouver le rêve véritable, le terme premier de l'évolution accomplie pendant le réveil, la forme sous laquelle existaient, avant que la mémoire leur eût donné une forme nouvelle, les sensations et les images que nous trouvons dans le souvenir du rêve, dans le rêve d'observation. Mais, décrire l'état mental de la fin du sommeil, ce n'est qu'une partie de ce second problème : si nous supposons cette description faite pour les traits essentiels, alors se poseront des questions nouvelles relativement à l'origine des représentations et à la façon dont elles se comportent dans l'esprit endormi. A proprement parler, c'est là le problème essentiel du rêve; et il est très étendu et très difficile, car la vie de l'esprit pendant le sommeil, quoique peut-être plus simple que pendant la veille, est encore extrêmement complexe, et d'ailleurs on ne peut la soumettre à l'investigation que par l'analyse régressive des souvenirs de rêves, c'est-à-dire par une méthode indirecte. Aussi, je n'en aborderai que quelques points, ceux qui me paraissent naturellement les plus faciles à étudier.

Dans les chapitres qui vont suivre, je ne me propose pas de traiter les deux problèmes en les séparant toujours rigoureusement : bien des questions de détail se présenteront qui se rattachent à la fois par quelque côté aux deux problèmes. Cependant le premier problème sera traité principalement dans les chapitres II et IV; je m'appliquerai à faire dans le chapitre III la

description générale de l'état de la conscience pendant le sommeil, et je chercherai dans les chapitres V, VI, VII et VIII à élucider quelques-unes des questions relatives à la vie mentale pendant le sommeil.

§ 2. — MÉTHODE D'OBSERVATION ET D'ANALYSE.

S'il est vrai qu'il existe une évolution au cours de laquelle le rêve, saisi par la conscience et conservé dans la mémoire, subit des transformations, la méthode qu'il convient de suivre pour étudier cette évolution se trouve par là déterminée : il faut arriver à saisir le rêve à des moments successifs de son évolution. Par exemple, après avoir noté un rêve au moment du réveil, on le noterait une seconde fois au bout de quelques jours, puis une troisième fois plus tard, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on eût atteint une forme absolument fixe et invariable. On peut appeler ce procédé, le procédé de la *notation répétée*.

Dans la pratique, il est bien difficile d'en faire usage. En effet, si je veux employer ce procédé sur moi-même, je sais, après avoir écrit un rêve une première fois, que je devrai l'écrire de nouveau quelque temps après. J'y pense malgré moi, je le repasse dans ma mémoire comme un écolier repasse sa leçon mentalement en allant en classe, et par là j'entrave le travail spontané de l'évolution, ou bien, ce qui serait plus fâcheux encore, je risque de favoriser ce travail dans un sens conforme à mes hypothèses. Pour cette raison, je n'ai pas employé ce procédé personnellement, je n'ai fait que quelques tentatives infructueuses, d'autant plus infructueuses que, après avoir écrit un rêve, j'ai cou-

tume de l'oublier très vite, et ordinairement pour toujours. — En revanche, je l'ai employé avec d'autres personnes. Après avoir reçu communication d'un rêve, soit oralement, soit par écrit, j'ai pu quelquefois obtenir un deuxième récit que je notais immédiatement. Mais bien souvent, pour des causes diverses, j'ai échoué : si l'on demande trop tôt le deuxième récit, on obtient une reproduction exacte du premier; si on le demande trop tard, tout est oublié. Il faut rencontrer le moment favorable, et cela par des tâtonnements qui expliquent la fréquence des échecs. Toutefois, si l'on se tient avec une patience suffisante à l'affût des bonnes occasions, on réussit à recueillir par ce moyen des faits intéressants.

Mais cette méthode directe d'investigation peut être remplacée par une méthode indirecte, qui consiste à employer concurremment la *notation immédiate* et la *notation différée*.

Le procédé de la notation immédiate est, à peu près, celui de Maury, et il est devenu classique. « Je m'ob-
« serve, disait Maury, tantôt dans mon lit, tantôt dans
« mon fauteuil, au moment où le sommeil me gagne;
« je note exactement dans quelles dispositions je me
« trouvais avant de m'endormir, et je prie la personne
« qui est près de moi de m'éveiller, à des instants
« plus ou moins éloignés du moment où je me suis
« assoupi. Réveillé en sursaut, la mémoire du rêve
« auquel on m'a soudainement arraché est encore
« présente à mon esprit, dans la fraîcheur même de
« l'impression. Il m'est alors facile de rapprocher
« les détails de ce rêve des circonstances où je m'é-
« tais placé pour m'endormir. Je consigne sur un
« cahier ces observations, comme le fait un méde-

« cin dans son journal pour les cas qu'il observe [1]. »

Je ne retiens pour le moment de cette méthode de Maury que le passage où il dit que, réveillé en sursaut, la mémoire de son rêve est encore présente à son esprit. C'est là, en effet, un fait capital pour la théorie de l'observation du rêve. Ce fait a d'ailleurs été remarqué par la plupart des psychologues qui se sont occupés du rêve. Donc, au moment d'un réveil brusque, et pourvu qu'il n'existe pas de circonstances perturbatrices, nous avons en général des images de rêves qui gardent, comme dit Maury, la fraîcheur même de l'impression. C'est le meilleur moment pour noter un rêve complexe, pour recueillir un riche ensemble de représentations. Mais il faut pour cela noter le rêve immédiatement. Il est probable que c'est ce qu'a fait Maury pour la plupart de ses rêves : c'était là, en effet, le moyen le plus commode pour lui de les analyser en les rapprochant des circonstances du sommeil et des événements antérieurs. Pourtant il ne s'est pas toujours soumis à cette règle, témoin son fameux rêve de la guillotine, rapporté de mémoire après beaucoup d'années. M. Egger [2] a bien montré que le récit de ce rêve contient certainement des inexactitudes, et Maury reconnaît lui-même [3] que son rêve comprenait « bien « des événements qu'il ne se rappelle qu'imparfaite- « ment ».

D'ailleurs Maury était doué d'une mémoire exceptionnelle relativement aux rêves. « Fort rarement, « dit-il, le souvenir de ce que j'ai rêvé m'échappe, et

1. Maury. *Le sommeil et les rêves*, 4e éd., p. 2.
2. V. Egger. *La durée apparente des rêves*, Rev. phil., 1895, II, p. 41.
3. *Le sommeil et les rêves*, 4e éd., p. 161.

« la mémoire de mes rêves subsiste pendant plusieurs « mois aussi fraîche, je dirai volontiers aussi saisis« sante, qu'au moment de mon réveil[1]. » Il y a certainement là de l'exagération. En tout cas, le souvenir du rêve, chez la plupart des hommes, est loin d'être aussi vif et aussi persistant que chez Maury. « Au « moment de tout réveil, dit M. Egger[2], réveil provi« soire ou définitif, nous nous souvenons toujours de « quelque rêve; mais ce souvenir est extraordinaire« ment fugitif, et, si nous ne le fixons pas immédiate« ment, il s'évanouit. » Delbœuf[3] dit de même : « On « vient de faire un songe qu'on juge remarquable ; on « se réveille, on le repasse dans sa mémoire, en se « promettant bien de le retenir. On se rendort, et le « lendemain, la plupart du temps, on en a oublié tous « les détails; on se rappelle seulement qu'on en a fait « un et qu'on l'avait repassé pour le retrouver à son « réveil. » — Pour moi, je conserve actuellement le souvenir de quelques cauchemars anciens, particulièrement effrayants, et encore la vivacité des images s'est singulièrement atténuée, et de même le caractère émotionnel a disparu; ce ne sont guère que des souvenirs verbaux, et je les aurais sans doute oubliés, si je ne les avais racontés ou revécus en imagination à plusieurs reprises. J'ai coutume de conserver pendant quelques jours le souvenir des cauchemars qui ne sont pas trop effrayants, mais il n'en reste bientôt plus qu'un détail, une image saillante qui reparaît à des intervalles de plus en plus éloignés et finit par s'effacer comme le reste. Quant aux rêves ordinaires, et j'en-

1. *Le sommeil et les rêves,* p. 3.
2. *Le sommeil, la certitude et la mémoire,* p. 27.
3. *Le sommeil et les rêves,* p. 244.

tends par là ceux qui ne sont accompagnés que d'émotions faibles, j'ai coutume de les oublier tout de suite : il m'est arrivé souvent d'être réveillé pendant la nuit, ou de me réveiller spontanément le matin l'esprit plein d'images de rêves très nettes : au bout de peu de temps, souvent même après quelques minutes, il ne restait rien de tout cela dans la mémoire, le rêve était perdu pour toujours. Quelquefois cependant, mais rarement, j'ai réussi à retrouver au matin des rêves que j'avais fixés avec soin pendant la nuit par le moyen de l'attention.

Ainsi le rêve qui n'a été fixé d'aucune façon, même s'il a été nettement conscient pendant un moment, s'oublie très facilement. Le rêve qui a été fixé, soit d'une façon spontanée en raison de son caractère émotionnel, soit d'une façon artificielle, grâce à l'attention, s'oublie moins facilement, mais a encore beaucoup de chances de disparaître, sans parler de ses chances d'être dénaturé. De là résulte que, si l'on veut saisir le rêve et le conserver dans la forme où il s'est présenté à la conscience au début du réveil, il est indispensable de le noter immédiatement par écrit. Il est même nécessaire de prendre des précautions pour éviter toute cause de distraction, par exemple de préparer avant de dormir du papier et un crayon ou une plume à portée de la main, de prendre avant de s'endormir la résolution ferme de faire son observation subjective aussitôt que l'on sera réveillé, d'exécuter courageusement cette résolution malgré les tentations de la paresse, et enfin de s'entraîner à ce genre d'observation en le pratiquant d'une façon suivie pendant un certain temps.

Le procédé de la notation immédiate employé sous cette forme ne nous donne, malgré tout, que des observations de mémoire. Ce que nous écrivons lorsque nous

nous hâtons de prendre la plume ou le crayon pour noter, à peine éveillés, le rêve que nous avons pu saisir, ce sont des souvenirs. Si entraîné que l'on puisse être à ce genre d'observation, si attentif que l'on soit, si énergiquement que l'on réagisse contre le sommeil pour reprendre possession de soi-même et de ses idées, il existe toujours un certain intervalle de temps entre le moment où les représentations du rêve ont commencé à occuper l'esprit et celui où on les fixe par écrit : la période du réveil ne peut pas être réduite à un seul instant, elle s'étend nécessairement sur une durée finie, d'ailleurs très variable. — Mais le procédé de la notation immédiate, si l'on prend les précautions que j'ai indiquées, permet d'abréger la durée du réveil et de saisir le rêve aussi près que possible de son état primitif. Lorsque nous nous réveillons spontanément le matin pour vaquer ensuite à nos occupations professionnelles, le réveil se fait lentement, nous restons volontiers les yeux demi-clos ou même tout à fait clos, alors que nous distinguons déjà les bruits familiers de la maison et de la rue : bref, la période intermédiaire entre le sommeil et la veille, la période de somnolence du réveil, se prolonge comme si nous cherchions à prendre dans un sommeil nouveau un supplément de repos. Ce réveil doux et lent, que nous préférons par une sorte d'instinct et que le père de Montaigne avait soin de ménager à son fils, est peut-être excellent au point de vue de l'hygiène : mais, au point de vue de l'observation des rêves, il a pour résultat de laisser des faits de conscience appartenant à l'état de veille reparaître graduellement et chasser, chez beaucoup d'hommes, les représentations du rêve. Si par hasard ces représentations se maintiennent d'elles-mêmes dans

la mémoire, la déformation des souvenirs, le travail d'évolution, a le temps d'être poussé très loin. Par suite, si l'on veut tirer tout le profit possible de la notation immédiate, il faut réduire, par un effort énergique, la durée du réveil.

Ainsi la méthode d'observation de Maury peut être avantageusement corrigée sur ce point. Elle peut l'être encore en ce sens qu'elle doit être étendue à tous les moments, ou à tous les degrés du sommeil. Sans attribuer une valeur excessive aux mesures qui ont été faites de la profondeur du sommeil, on peut affirmer que le sommeil n'a pas toujours la même profondeur, et qu'il est particulièrement léger quand il vient seulement de commencer. D'ailleurs, le point sur lequel les mesures de la profondeur du sommeil concordent le mieux est celui-ci : le sommeil reste léger pendant la première heure[1]. Par conséquent, les observations faites dans les conditions où se plaçait Maury ne peuvent fournir que des rêves de sommeil léger. En fait d'ailleurs, ses théories sur le rêve sont fondées presque exclusivement sur l'observation des hallucinations hypnagogiques. Or, personne ne peut nier l'intérêt qu'il y a à observer aussi les rêves de sommeil profond.

Il est vrai que, si l'on veut observer les rêves de sommeil profond, ou, d'une façon plus générale, si l'on veut étendre l'observation du sommeil aux différentes heures de la nuit, on rencontre une difficulté pratique qui est souvent très embarrassante. Comment provo-

1. Michelson. *Untersuchungen über die Tiefe des Schlafes*, Psychologische Arbeiten, II, p. 84 (1899); publié d'abord comme dissertation à Dorpat en 1891.—Sante de Sanctis et Neyroz. *Experimental investigations concerning the depth of sleep*, Psychological Review, IX, 254 (1902).

quer le réveil? Maury avait résolu cette difficulté en se faisant réveiller et en bornant l'observation aux premiers moments du sommeil. Il n'est pas absolument impossible d'étendre l'observation à deux aux différentes heures de la nuit, mais c'est pratiquement difficile. On peut, à la rigueur, trouver quelque personne de bonne volonté qui consente à veiller pendant la plus grande partie de la nuit et qui vienne interrompre le sommeil d'une façon brusque, ou bien qui serve de sujet. C'est ainsi que Weygandt[1] se faisait réveiller par l'étudiant en médecine Willner : mais il reconnaît qu'ils ont « souvent rencontré des obstacles extérieurs « qu'il n'était pas facile d'écarter » (p. 19).

Pour moi, lorsque je commençai, en 1895, à recueillir mes rêves, j'avais coutume de dormir jusque vers sept heures du matin : les jours où je voulais faire une observation de rêve, je me faisais réveiller vers six heures, une heure avant le réveil spontané. Mais à ce moment le sommeil est généralement léger, à peu près comme dans la première heure du sommeil. — J'ai fait aussi des observations à la suite du réveil spontané. Dans ces conditions, pourvu que l'on soit suffisamment entraîné, on peut noter un rêve tous les matins. Mais ce sont encore des rêves de sommeil léger. Ils ne sont pas à dédaigner, mais il est à souhaiter que l'on puisse recueillir des rêves aux différentes heures de la nuit. J'ai employé dans ce but le réveille-matin, mais il m'est arrivé la même aventure qu'à Weygandt[2] et à M. W. Calkins[3] : le bruit était souvent trop fort, et

1. *Entstehung der Traüme,* p. 17 (1893).
2. *Ibid.*, p. 17.
3. *Statistics of Dreams,* Am. J. of Psych., V, p. 311 (1893).

l'observation devenait impossible; si je plaçais le réveille-matin à distance, ou si je le montais de façon qu'il ne sonnât que très peu de temps, je ne me réveillais que rarement.

J'ai eu bien des échecs en employant ce mode de réveil : il m' est arrivé souvent de ne saisir, pendant son carillon bruyant ou après l'avoir arrêté, que quelques images fugitives et insignifiantes, et souvent je n'ai rien saisi, si ce n'est la perception désagréable de la sonnerie. Je n'en conclus pas cependant que l'on ne peut tirer aucun parti du réveille-matin : j'ai au contraire recueilli de cette façon un bon nombre d'observations, mais il reste vrai que j'ai eu un plus grand nombre de déceptions[1].

J'ai réussi surtout à observer des rêves de sommeil profond en utilisant les réveils brusques produits par quelque événement fortuit : un coup de tonnerre, le tintement imprévu du réveille-matin que j'avais arrêté la nuit précédente, l'appel d'un enfant dans ma chambre ou dans la chambre voisine, etc.

Les expériences qui ont été faites pour mesurer la profondeur du sommeil fournissent, relativement à la manière de provoquer le réveil, des indications qu pourraient être mises à profit pour l'étude du rêve.

1. Dans son dernier travail sur le rêve (*Beiträge zur Psychologie des Traumes*, Philos. Studien, XX, p. 464, 1902), Weygandt donne une indication pratique pour éviter les causes de perturbation qui rendent si souvent l'observation impossible : il recommande de récapituler les images du rêve avant de faire aucun mouvement, et de ne le noter par écrit qu'après l'avoir en quelque sorte appris par cœur. J'ai recueilli ces temps derniers quelques rêves de cette façon, et je trouve que la méthode est bonne, pourvu que l'on se débarrasse du sommeil par un vigoureux effort d'attention.

Kohlschütter[1] employait le pendule sonore de Fechner et, placé auprès du lit du dormeur, il faisait tomber le marteau sur la plaque d'ardoise à plusieurs reprises, en commençant par un son trop faible ; les sons successifs étaient séparés par des intervalles d'une seconde. — Mönninghof et Piesbergen[2] employaient aussi les excitations sonores : ils les produisaient au moyen de billes de plomb tombant de hauteurs variables sur une plaque de fer ; ils faisaient croître la hauteur de chute, à des intervalles de demi-minute, jusqu'à ce que le réveil se produisît. — Michelson[3] s'est servi également d'excitations sonores, mais en prenant une multitude de précautions pour que ses mesures fussent exactes ; le dispositif de ses expériences lui permettait notamment de produire les sons sans entrer dans la chambre du dormeur. — Sante de Sanctis et Neyroz[4] ont employé l'esthésiomètre de Griessbach, à pressions graduées : ils l'appliquaient sur la partie gauche du front. — On pourrait utiliser ces diverses méthodes pour provoquer le réveil chez des personnes entraînées à l'observation subjective, qui noteraient leurs rêves aussitôt après le réveil.

Sante de Sanctis a fait deux reproches à la méthode de Maury, et, s'ils sont fondés, ils s'adressent au procédé de la notation immédiate tel que je viens de l'exposer. L'un est que l'on risque de provoquer chez soi

1. *Messungen der Festigkeit des Schlafes*, Z. f. rat. Medizin, 3e série, XVII. 1863 (d'après Michelson, art. cité).
2. *Messungen über die Tiefe des Schlafes*, Zeitschr. f. Biologie, XXIX (I), 1883 (d'après Michelson).
3. Article cité, p. 88.
4. *Experimental Investigations concerning the Depth of Sleep*, Psychological Review, IX, p. 254 (1902).

des troubles nerveux, comme il est arrivé à un philosophe de Genève, Le Sage, « qui tomba dans une insom- « nie invincible pour avoir voulu observer ce qui lui « arrivait dans le passage de la veille au sommeil[1] ». Il semble, en effet, que l'emploi trop prolongé de ce genre d'observation peut devenir dangereux : mais il est facile de s'arrêter quand on s'aperçoit que le sommeil commence à être sérieusement troublé. J'ai coutume de faire des observations pendant quelques semaines seulement à raison de trois ou quatre nuits par semaine, et, entre deux séries d'observations, je laisse toujours s'écouler plusieurs mois : par exemple, je fais une série d'observations au printemps, une autre pendant l'été, quelquefois une troisième en octobre. En faisant ainsi un usage modéré de l'observa-

1. Sante de Sanctis. *I Sogni*, p. 29 (1899). Je suppose qu'il y a là quelque exagération, car la mention la plus ancienne que je trouve de ce fait vient d'Hervey-Saint-Denys (*Les rêves et les moyens de les diriger*, 1867), et d'Hervey ne se montre guère affirmatif. « Un philosophe de Genève, dit-il (p. 37), Georges Le Sage, faillit, dit-on, devenir fou, en s'efforçant inutilement de surprendre dans son propre esprit la transition de la veille au sommeil, ou, pour mieux dire, au songe. » D'autre part, la *Biographie Universelle* de Michaud donne ce renseignement : « Ce travail auquel il s'était livré avec trop d'ardeur, avait dérangé sa santé et l'avait rendu sujet à des insomnies, qui durèrent toute sa vie et qui lui ôtaient souvent la faculté de suivre ses méditations habituelles. » Les travaux dont il s'agit concernaient principalement la physique et les mathématiques. Pourtant Le Sage s'est occupé du sommeil, car P. Prévost, dans un article de la Bibliothèque Universelle (*Quelques observations psychologiques sur le sommeil*, 1834, *Littérature*, t. LV, p. 245), donne un exemple de raisonnement assez suivi, tiré des papiers de Le Sage, et intitulé : « *Comparaison trouvée immédiatement avant de m'éveiller* ». Il existe encore, paraît-il, des manuscrits de Le Sage à Genéve, et, s'il a fait d'autres observations sur le sommeil, elles doivent s'y trouver.

tion des rêves, j'ai conservé l'habitude de bien dormir.

Le deuxième reproche fait par Sante de Sanctis à la méthode de Maury est que l'intention d'observer un rêve agit à la façon d'une autosuggestion et suffit à provoquer le rêve et même à en déterminer le contenu. Sante de Sanctis cite à cette occasion une dame chez qui il a produit des rêves émotionnels simplement en lui demandant si elle avait une tendance à revivre en rêve les scènes émotionnelles de son passé. Ce fait prouve que cette personne devait être très sensible à la suggestion, mais non pas que le procédé de Maury soit défectueux. Le reproche de Sante de Sanctis est déterminé par l'idée préconçue que le sommeil ne contient des rêves que par exception. Mais il en est tout autrement. La suggestion agit bien dans le cas de la notation immédiate, elle agit comme résolution d'être attentif, mais ce n'est pas là un inconvénient. C'est seulement une des circonstances du rêve dont il y a lieu de tenir compte.

En somme, il n'est jamais possible de triompher des difficultés pratiques de façon à ce que, par la notation immédiate, on arrive à saisir l'état mental tel qu'il a existé pendant le sommeil ou même à la fin du sommeil : on peut tout au plus, dans les circonstances les plus favorables, saisir le rêve à un moment très rapproché du sommeil, c'est-à-dire à un moment où l'évolution du rêve est seulement commencée. C'est pourquoi, si l'on veut connaître le sens de cette évolution, le mouvement dont elle est le produit, il faut comparer, avec les rêves de notation immédiate, des rêves recueillis de façon toute différente. Si, au lieu de concentrer l'attention en vue de saisir et de noter le rêve le plus rapidement possible, on laisse les images évoluer

naturellement, on saisit le rêve sous une forme où son évolution est plus avancée, où même elle est achevée. Par opposition avec le mode précédent de notation, on peut appeler ce procédé le procédé de la *notation différée*. En fait, c'est le procédé qui est le plus souvent employé par les psychologues qui ne sont pas soucieux d'exactitude scientifique. C'est de la même manière que sont recueillis les rêves que nous entendons raconter aux personnes qui ne visent aucun but scientifique. Si donc on se contentait d'un tel genre d'observation, on n'en pourrait tirer aucune indication pour la solution du premier problème que j'ai posé au début, c'est-à-dire pour déterminer l'évolution du rêve dans la mémoire. Mais, si l'on compare les rêves de notation immédiate avec les rêves de notation différée, ou rêves de mémoire, on peut résoudre ce problème.

D'ailleurs, employer la notation répétée ou employer comparativement la notation immédiate et la notation différée, c'est toujours au fond suivre un même procédé. La seule différence est que, dans le premier cas, on l'applique à un même rêve, que l'on considère à des moments successifs de son évolution, tandis que, dans le second cas, on l'applique à des rêves différents, dont les uns sont envisagés le plus près possible, et les autres le plus loin possible du sommeil.

Pour résoudre le second problème, c'est-à-dire pour déterminer l'origine des représentations du rêve et la manière dont elles se comportent, la façon dont le rêve a été recueilli est en principe indifférente, pourvu que l'on puisse dégager, dans le contenu du souvenir, ce qui appartient au rêve lui-même et ce qui provient du travail d'évolution. Mais il est facile de comprendre que, moins l'évolution du rêve est avancée, plus la

séparation de ces genres d'éléments peut se faire d'une façon complète et sûre. Par suite, ce sont les rêves de notation immédiate qui fourniront le plus de matériaux utiles pour cette recherche. Les rêves de notation différée pourront être utilisés aussi, mais dans la mesure seulement où l'on sera sûr que leurs éléments proviennent bien du rêve primitif. Toutes les fois qu'il y aura doute sur l'origine de certains éléments, on n'en pourra tirer aucun renseignement.

On a proposé et employé pour l'étude du rêve des procédés qui paraissent différer de ceux qui viennent d'être décrits, et notamment l'expérimentation, les enquêtes et l'observation des dormeurs. Mais il est facile de voir que les deux premiers de ces procédés, sous la forme qui leur a été donnée ou sous les formes modifiées qu'ils pourraient recevoir, se réduisent aux procédés que j'ai décrits ou en constituent des applications spéciales.

L'expérimentation a été employée récemment par Mourly-Vold[1]. Dans ses premières expériences, relatives aux rêves d'origine musculaire, il priait ses collaborateurs, par exemple, de mettre avant de s'endormir des gants, des rubans ou des ficelles autour de certains muscles, de façon à obtenir une flexion du pied ou de la main. Chacun devait, en se réveillant, remplir un questionnaire relatif à ses rêves. Le but de l'expérience était de savoir quel rôle la sensation musculaire provoquée jouait dans le rêve. Dans ses expériences sur

1. *Expériences sur les rêves*, Revue de l'Hypnotisme, janvier 1896; réimprimé en brochure, Christiania, 1896; *Einige Experimente über Gesichtsbilder im Traum*, Zeitschrift für Psychologie und Physiologie der Sinnesorgane, XIII, p. 66 (1897).

les rêves optiques, Mourly-Vold envoyait par la poste à ses collaborateurs, ou leur remettait à la main, des objets coloriés, enveloppés dans des paquets qu'ils ne devaient ouvrir qu'au moment de fermer les yeux avant de s'endormir, de façon que la perception de l'objet fût, autant que possible, la dernière avant le sommeil. Maury avait fait aussi des expériences analogues, mais en petit nombre[1]. Sante de Sanctis a employé aussi la même méthode, qu'il appelle méthode des excitations sensitives, et une méthode analogue, dans laquelle les excitations ont un caractère émotionnel, agréable ou pénible[2]. — Toutes ces expériences présentent un grand intérêt, mais elles ne constituent pas à proprement parler une méthode nouvelle pour l'observation des rêves. Elles ont pour but de faire naître des rêves dans des conditions inusitées et bien connues, et, par suite, elles sont très propres à déterminer le rôle qui appartient dans le rêve aux sensations et aux images récentes. Mais l'observation des rêves eux-mêmes ne peut toujours se faire, dans ces conditions, que par la notation immédiate ou par la notation différée.

Les enquêtes sont recommandées chaleureusement par Sante de Sanctis[3]. C'est même le principal procédé dont il s'est servi. Elles avaient été employées auparavant par Heerwagen[4], par Jastrow[5], dans ses études sur

1. *Le sommeil et les rêves*, p. 154.
2. *I Sogni*, p. 351-355.
3. *I Sogni*, p. 31.
4. *Statistische Untersuchungen über Träume und Schlaf*, Philosophische Studien, V, p. 88 (1888).
5. *The Dreams of the Blind*, extrait de The new Princeton Review (1887); reproduit dans son livre *Fact and Fable in Psychology*.

les rêves des aveugles, et par Child[1], dans une étude sur l'activité inconsciente du cerveau. Mais les personnes qui répondent aux questions ne peuvent donner que les résultats de leurs observations diffuses. En réalité, la méthode des enquêtes ne peut faire connaître que l'impression conservée par les personnes sur le souvenir de leurs rêves : c'est donc une application de la notation différée, et encore dans des conditions défectueuses. Cette méthode, comme Weygandt l'a fait remarquer avec raison, n'est applicable que si l'on peut poser aux personnes des questions très simples. C'était le cas pour l'enquête de Jastrow, qui demandait aux aveugles si leurs rêves contenaient des images visuelles. Mais Heerwagen et Sante de Sanctis ont demandé à leurs sujets s'ils rêvent souvent, si les images de leurs rêves sont vives, etc. On ne peut faire à ces questions que des réponses vagues, et plus d'un bon observateur serait même embarrassé pour y répondre. La méthode des enquêtes n'est pas stérile, mais elle est peu fructueuse.

Pourtant on ne peut pas, dans une recherche sur le rêve, faire fond uniquement sur ses propres observations. Deux raisons s'y opposent. Le psychologue qui se propose d'analyser ses rêves peut avoir une façon personnelle de rêver, et il courrait le risque de faire des généralisations prématurées s'il ne vérifiait pas ses hypothèses sur d'autres personnes. De plus, il peut subir l'influence de ses hypothèses et être conduit, le plus sincèrement du monde, à trouver en lui ce qu'il s'attend à y trouver : ce danger est peut-être encore

1. *Statistics of « Unconscious Cerebration »*, American Journal of Psychology, V, p. 249 (1892).

plus grave que le précédent, en raison du caractère fugitif et instable que le rêve présente presque toujours. On ne peut même pas éviter le danger dont il s'agit en se débarrassant de ses hypothèses, car les faits n'ont de sens que par rapport aux hypothèses qu'ils viennent confirmer ou démentir, et, si l'on pouvait rejeter toute idée préconçue, le remède serait pire que le mal. Au reste, après avoir trouvé qu'une hypothèse est confirmée par des observations personnelles, il est généralement possible de la contrôler par les observations d'autres personnes.

Il me semble que les auteurs qui écrivent des articles de revue où même des volumes entiers sur le rêve sans nous communiquer une seule observation personnelle méritent des reproches sévères. Pour moi, j'ai fait de mes observations personnelles la base principale des hypothèses que je vais exposer plus loin Je ne me suis jamais cru autorisé à affirmer quelque thèse un peu importante, si je n'en avais pas trouvé la confirmation sur moi-même. Mais j'ai toujours cherché à vérifier le résultat de mes observations par d'autres observations. Dans ce but j'ai mis à contribution les personnes de ma famille, mes amis, mes élèves, et j'ai recueilli leurs observations en grand nombre afin de contrôler les miennes. J'ai même cherché dans la littérature considérable de la question tous les rêves qui pouvaient me fournir quelques renseignements utiles. Mais je n'ai attribué à tous ces rêves qu'une importance secondaire : je les ai considérés seulement comme pouvant renforcer ou affaiblir les hypothèses fondées sur mes propres observations.

L'observation des dormeurs peut fournir quelques renseignements complémentaires. D'après leurs mou-

vements, ou d'après leurs paroles, on peut, dans certains cas favorables, deviner les pensées qui occupent leur esprit et il est possible d'en tirer des conclusions sur le rêve. Ce procédé est le seul dont on puisse se servir pour connaître les rêves des animaux, des jeunes enfants, et de certains malades. M. Vaschide l'a employé, ou fait employer, quand il faisait « surveiller « les sujets toute la nuit, ou au moins une partie de la « nuit..., recueillant avec soin les changements de « physionomie, les gestes, les mouvements, de même « que les rêves faits à haute voix [1] ». Il m'est arrivé souvent d'observer mes enfants pendant leur sommeil : je n'ai recueilli de cette façon qu'un petit nombre de faits, mais ils sont généralement significatifs. Bref, l'observation des dormeurs n'est pas à dédaigner : elle peut donner des informations qui s'ajoutent utilement aux données de l'observation directe ou subjective.

Mais il ne suffit pas de recueillir des faits : il faut en dégager la signification, et dans cette partie de la recherche aussi il est bon de procéder méthodiquement.

La méthode à suivre pour résoudre le problème de l'évolution du rêve après le sommeil est tout indiquée : elle consiste à comparer les rêves de notation immédiate avec les rêves de notation différée, et aussi les notations successives d'un même rêve, en vue de dégager la loi de l'évolution. Il n'y a point de difficulté sur ce point : il n'en est pas de même quand on se propose de comprendre l'état mental du sommeil. Le

1. Vaschide. *Recherches expérimentales sur les rêves*, Comptes rendus de l'Académie des sciences, CXXIX, p. 183 (17 juillet 1899).

seul moyen qui ait été employé jusqu'à présent avec succès est celui qu'indique Maury dans le passage cité plus haut : il faut noter tous les faits avec lesquels le rêve peut se trouver en connexion, tous ceux qui ont pu contribuer à le former ou à lui donner la physionomie sous laquelle il se présente. Parmi les faits qui peuvent nous aider à comprendre les rêves, il faut, avec Freud [1], faire une place spéciale et importante aux sentiments, car, si les sentiments ne sont pas les seules forces qui déterminent la marche de la pensée subconsciente, ils occupent du moins une très grande place parmi ces forces, et c'est le mérite de Freud de l'avoir montré.

Cette analyse explicative du rêve est presque toujours incomplète ; il est rare que l'on puisse tout comprendre dans un rêve, même lorsque les circonstances sont le plus favorables. Il faut donc se contenter d'obtenir des explications partielles. Mais, même l'analyse partielle est souvent périlleuse : on peut être facilement dupe d'une illusion quand on rapporte tel rêve ou tel élément de rêve à tel événement déterminé de l'expérience antérieure ou à tel sentiment. Il n'existe pas de critère qui permette de distinguer à coup sûr une attribution vraie d'une attribution fausse, tout est ici affaire de mesure, et plus d'un psychologue a souvent dépassé la mesure. Pourtant il est des cas dans lesquels il n'est plus pratiquement permis de douter. Cela suffit pour rendre possible l'analyse du rêve, au moins dans les cas privilégiés, et pourvu que l'on procède toujours avec la plus grande prudence.

1. Freud. *Die Traumdeutung*, 1900.

§ 3. — Classification empirique des rêves.

Si l'on envisage les rêves tels que l'observation les présente, par conséquent les souvenirs de rêves, on peut les classer empiriquement, c'est-à-dire en laissant de côté toute considération théorique, à trois points de vue : 1° au point de vue du degré de complexité ; 2° au point de vue de la nature des matériaux ; 3° au point de vue du degré d'organisation.

1. Au point de vue du degré de complexité, on peut distinguer les *rêves simples* et les *rêves complexes*.

Les rêves simples sont ceux que la conscience saisit dans un acte unique. De même que, pendant la veille, un acte unique de l'esprit nous suffit pour percevoir un bruit, une parole, une phrase, ou un objet qui se trouve dans le champ visuel, ou pour nous représenter par une image un événement passé ou futur, de même on trouve des rêves dont un seul acte de l'esprit nous permet de nous rendre compte : nous saisissons alors comme un lambeau du monde des rêves. — Cela ne veut pas dire que le rêve simple ne comprend qu'une représentation unique. Il peut au contraire être formé par un groupe de représentations que l'analyse distingue facilement les unes des autres ; mais ces représentations sont fortement liées ensemble, elles forment un tout qui se tient, un tableau bien cohérent. Par exemple, si je m'imagine en rêve que je suis dans ma classe en train de faire une leçon à mes élèves, je n'ai dans l'esprit qu'un seul tableau, et mon rêve est simple. Le rêve simple peut contenir tout ce que la conscience

éveillée pourrait embrasser en quelque sorte d'un seul coup d'œil. — Il ne résulte pas de là pourtant que le rêve simple soit véritablement instantané : il doit avoir pour le moins la durée qui est nécessaire pour que la conscience puisse saisir une image ou un groupe d'images, une perception ou un groupe de perceptions simultanées, et cette durée est ordinairement très courte. Mais il arrive fréquemment qu'un rêve simple se prolonge au delà du temps qui est nécessaire pour qu'on le saisisse, soit à la façon d'une image obsédante que l'on ne peut pas chasser, soit à la façon d'une image qui se transforme comme se transforme la perception d'un objet changeant, soit à la façon d'une situation qui se développe.

Quant aux rêves complexes, ils sont formés d'une pluralité de rêves simples, ou d'une pluralité de tableaux. Ils comprennent le plus souvent deux ou trois tableaux, quelquefois davantage. On pourrait donc distinguer des rêves doubles, triples, etc. Mais cette distinction n'aurait, à mes yeux, aucune utilité pour l'analyse. C'est une question qui sera étudiée plus loin de savoir si ces tableaux sont d'abord donnés à la conscience comme simultanés ou comme successifs, et cette question est importante. Je pense établir qu'il existe des rêves complexes dont les tableaux élémentaires sont simultanés, mais il existe aussi des rêves complexes formés de tableaux qui se succèdent les uns aux autres d'une façon rapide. C'est ce qui arrive notamment lorsque la période intermédiaire entre le sommeil et la veille se prolonge d'une façon exceptionnelle : on peut alors distinguer des liens associatifs, des transitions entre les divers tableaux dont se compose le rêve total. En tout cas, au moment où le

rêve complexe est noté par l'observateur, les tableaux dont il se compose semblent d'ordinaire présenter une suite d'événements. Quelquefois cependant l'observateur signale son incertitude relativement à l'ordre des événements; après avoir décrit un des tableaux de son rêve, il emploie alors des expressions comme celles-ci : « J'ai vu aussi telle chose, je me suis trouvé aussi « dans tel endroit, mais je ne sais si c'est avant ou « après le premier tableau. » Cette incertitude se rencontre surtout dans les rêves de notation immédiate.

2. Les matériaux des rêves sont de deux sortes : images et sensations. En réalité, les sensations ne peuvent jamais à elles seules constituer un rêve, car elles répondent à des phénomènes extérieurs ou organiques dont elles sont les représentations, elles sont vraies par définition, elles ne comprennent jamais cette erreur au moins partielle qui fait nécessairement partie du rêve : quand je me souviens en m'éveillant d'avoir eu froid aux pieds pendant le sommeil, ou d'avoir entendu la pluie battre les fenêtres, ce n'est pas là le souvenir d'un rêve si le phénomène qui en est l'objet s'est réellement produit; je n'ai eu un rêve que si la pluie, par exemple, n'est pas véritablement tombée Le rêve comprend donc nécessairement des images.

Mais il peut se faire qu'il ne comprenne que des images, ou du moins que l'analyse la plus attentive n'y puisse découvrir la moindre trace de sensation. Dans ce cas on peut donner au rêve le nom de *rêve imaginatif*.

Les rêves imaginatifs peuvent d'ailleurs, comme les images de la veille, reproduire fidèlement des événe-

ments antérieurs, ou bien reproduire de pareils événements en les modifiant d'une façon plus ou moins profonde. Dans le premier cas, les rêves imaginatifs peuvent être appelés *reproductifs*. Dans le second cas, ce sont des rêves *inventifs*.

Lorsque les rêves sont constitués par l'union d'une sensation, ou quelquefois de plusieurs sensations, avec des images, on peut les appeler *rêves perceptifs*. Alors, en effet, ils sont composés des mêmes éléments que la perception; l'analogie de ces rêves avec la perception va même beaucoup plus loin; le mode de construction de pareils rêves est le même que celui de la perception, comme je l'expliquerai plus tard.

Les rêves perceptifs peuvent se subdiviser de la même façon que les perceptions, car toute sensation peut à la rigueur former le point de départ d'un rêve perceptif aussi bien que d'une perception vraie. Mais en fait les rêves perceptifs les plus fréquents se rapportent aux sensations de l'ouïe, de la vue, du toucher, et aux sensations organiques.

Cette division des rêves en perceptifs et imaginatifs n'est pas nouvelle. Elle se ramène à la distinction classique des illusions et des hallucinations, et elle a même été appliquée aux rêves par James Sully et par d'autres[1]. Mais les dénominations que j'emploie se justifient par l'assimilation qui sera établie ultérieurement entre le travail de la veille qui donne naissance

1. James Sully. *Les illusions des sens et de l'esprit*, p. 100 (Paris, F. Alcan). Spitta fait une distinction analogue, avec cependant un sens un peu différent. (*Die Schlaf- und Traumzustände*, p. 300). Tissié distingue de même les rêves d'origine sensorielle et les rêves d'origine psychique. (*Les Rêves*, 2e éd., 1898, Paris, F. Alcan.)

aux perceptions et aux images, et le travail du sommeil et du réveil qui donne naissance à de fausses perceptions et à des représentations mensongères dont l'esprit reste dupe.

3. Enfin, au point de vue du degré d'organisation, on peut diviser les rêves en rêves *organisés* ou *cohérents* et rêves *incohérents* ou *mal cohérents*. — Les rêves simples sont parfaitement cohérents, même lorsqu'ils nous représentent des événements fort opposés à la réalité : par exemple le rêve d'un affamé qui s'imagine être assis à une table bien servie, le rêve de l'homme qui croit voler dans les airs, s'ils ne comprennent pas d'autres tableaux, sont parfaitement cohérents; si éloignés de la réalité que soient ces événements imaginaires, ils sont à la rigueur possibles; de pareils rêves ne présentent pas de contradictions internes. — Mais les rêves complexes peuvent être plus ou moins organisés, il peut se faire que les tableaux dont ils se composent jurent ensemble, il peut se faire au contraire qu'ils soient arrangés de façon à présenter une suite d'événements à peu près possibles ou tout à fait possibles. En réalité, on ne trouve presque pas de rêves tout à fait incohérents, et l'on en trouve fort peu, parmi les rêves complexes, qui soient parfaitement cohérents : il est rare qu'ils ne présentent pas quelque détail en contradiction avec les autres ou avec l'ensemble du rêve. Il s'agit donc ici de degrés d'organisation : il existe des rêves complexes qui sont plus cohérents, et d'autres qui sont moins cohérents [1].

1. La même division se trouve dans Giessler, *Aus den Tiefen des Traumlebens*, p. 13 (1890).

En réunissant ces trois divisions des rêves, on obtient le tableau suivant :

Classification empirique des rêves.

I. — Rêves simples, tous cohérents.			Perceptifs.	
II. — Rêves complexes	Incohérents.	Formés de tableaux.	Imaginatifs.	Reproductifs.
	Cohérents. .			Inventifs.

CHAPITRE II

L'ÉVOLUTION DU RÊVE APRÈS LE SOMMEIL

J'ai déjà cité l'opinion de plusieurs psychologues pour qui les représentations fournies à l'esprit par le sommeil subissent un travail d'organisation à partir du moment où le sommeil a cessé. Spitta, Delbœuf, P. Tannery considèrent ce travail comme un travail logique. Mais Delbœuf et P. Tannery admettent que la construction logique est peut-être commencée pendant le sommeil. Au contraire, Bernard Leroy et J. Tobolowska[1] soutiennent que l'interprétation logique des images hallucinatoires se fait pendant le rêve même, c'est-à-dire pendant le sommeil, au moins d'une façon prédominante. Ces deux auteurs admettent cependant que quelques représentations peuvent être ajoutées au rêve après le réveil, c'est-à-dire après l'interruption du sommeil : « Quant à l'idée que l'endroit où je me trou-« vais, dit l'un deux en rendant compte d'un rêve, était

1. J. Tobolowska. *Étude sur les illusions du temps dans les rêves de sommeil normal,* Thèse de médecine, Paris, 1900. Bernard Leroy et J. Tobolowska. *Sur le mécanisme intellectuel du rêve,* Revue philosophique, 1901, I, p. 570.

« le pont des Invalides, que ces constructions étaient « des palais de la rive gauche, je suis à peu près sûr « de ne l'avoir eue qu'après le réveil : elle aurait été « dans cette hypothèse déduite de l'ensemble du rêve » (p. 582). — D'autre part, on sait assez que les sentiments exercent une influence sur nos rêves, qu'ils déterminent des combinaisons et des modifications dans les images qui reproduisent des événements antérieurs. La construction du rêve comporte donc un travail autre que le travail logique. Il faudrait donc distinguer deux sortes d'opérations dans la formation du rêve : des opérations logiques, et des opérations que l'on peut appeler automatiques ou irréfléchies, puisqu'elles ne sont pas logiques.

Cette distinction permet de fixer l'époque à laquelle s'effectuent les deux genres d'opérations. Il est peu vraisemblable que l'esprit endormi réfléchisse, qu'il fasse attention, qu'il cherche à soumettre ses opérations aux règles de la raison : par conséquent, on peut supposer que les opérations automatiques appartiennent au sommeil. Au contraire, l'esprit qui se réveille doit rentrer en possession de ses facultés logiques. A quel moment, en effet, peut-on fixer la fin du sommeil et le début du réveil? Je n'en vois pas d'autre que le moment où l'esprit commence à douter de la réalité des événements du rêve. L'esprit endormi ne doute pas, ne peut pas douter : il est entièrement dupe de ses images. L'étonnement, il est vrai, se rencontre assez souvent dans le rêve. Mais l'étonnement n'est pas encore le doute : il est l'émotion qui prépare le doute. Or, l'étonnement peut être consécutif au réveil : on s'étonne alors d'avoir pu rêver des événements impossibles, d'avoir cru à des choses extravagantes. Il peut

arriver aussi que l'étonnement soit rétrospectif, que l'on se dise que l'on a dû être étonné, et que l'on croie l'avoir été. Mais il existe aussi dans le rêve lui-même, car il est des cas dans lesquels c'est l'étonnement qui détermine le réveil, comme peut faire une autre émotion. L'étonnement précède alors le doute et le détermine. C'est le doute qui est la première manifestation de la raison : c'est le premier effort que fait l'esprit pour savoir s'il doit accepter encore ses croyances automatiques antérieures. Par conséquent, le doute au sujet des événements du rêve marque le début du réveil et le commencement des opérations logiques. Mais il faut à l'esprit un certain temps pour retrouver toutes ses facultés logiques, pour séparer dans ses représentations celles qui sont vraies et celles qui sont fausses, et pour se rendre compte des représentations fausses auxquelles il donnait auparavant son adhésion : cet intervalle de temps, c'est la période du réveil. Le travail qui s'accomplit pendant le réveil, c'est le travail logique qui a pour but de coordonner rétrospectivement les événements imaginaires du rêve. C'est pourquoi je suppose que les opérations logiques que l'on discerne en analysant un souvenir de rêve sont consécutives au sommeil et s'effectuent, principalement, pendant le réveil.

Mais les considérations théoriques de ce genre ont peu de poids : elles ne fondent qu'une hypothèse. Il faut maintenant contrôler l'hypothèse par la comparaison des rêves de notation immédiate et des rêves de notation différée.

§ 1. — Observations personnelles.

OBSERVATION I

Voici un rêve de notation immédiate que je choisis parmi les plus anciens de mon cahier (8 mai 1895). Il est de beaucoup antérieur à l'époque où j'ai conçu l'hypothèse de l'organisation du rêve postérieurement au sommeil. L'heure du réveil (par appel) n'est pas notée, mais il m'a semblé (mes notes le disent formellement) que le sommeil était profond et que le réveil a été brusque. Je me borne à transcrire mes notes en y changeant seulement quelques expressions incorrectes.

« Plusieurs séries d'images passent dans mon esprit.

1° Voici la plus longue et la moins incohérente : J'accompagne un inspecteur primaire (M. M..., que j'ai connu les années précédentes dans une autre ville), chez un instituteur qui n'a jamais été inspecté, dirige une école importante, a des protections politiques influentes. M. M... lui fait des reproches, me déclare qu'il ne sait rien et qu'il compte uniquement sur ses appuis politiques. Je vois l'instituteur très nettement, un vieillard, ou presque, barbe blanche taillée soigneusement, petite figure étroite, etc. (Il ne ressemble à aucune personne que je connaisse.) Je dis quelques paroles insignifiantes. La conversation devient aigre entre M. M... et l'instituteur.

2° Il pleut à torrents. J'ai oublié de partir pour le lycée à l'heure convenable, je vais être en retard. (En fait, il pleut à ce moment.) Je cherche mon parapluie, il est détraqué. Puis je m'aperçois que le parapluie que je viens de prendre et qui est détraqué n'est pas le mien. Je me retrouve dans la rue, marchant en hâte vers le lycée sous une avenue d'arbres qui m'est inconnue : il fait presque nuit.

3° Je circule hâtivement au milieu d'une foule en fête, ou

bien c'est dans un marché. Des deux côtés, des boutiques en plein vent ou sous des tentes, et des baraquements. De la poussière. Du soleil. Des cafés du côté droit. Très vague ressemblance avec le quai Sud à Mâcon, les jours de marché. Un camelot m'offre des allumettes à 20 centimes la boîte, des suédoises. Je réponds que c'est trop cher, et je continue ma marche.

Ce rêve est typique comme rêve de notation immédiate survenant à la fin d'un sommeil passablement profond et brusquement interrompu. Les trois séries d'images sont aussi peu liées que possible l'une avec l'autre : tout au plus peut-on voir dans le mot « hâtivement », au début du troisième tableau, la persistance d'une impression qui appartient au deuxième tableau et qui tend à créer un commencement de liaison entre ce tableau et le troisième. Rien dans mes notes n'indique que l'ordre dans lequel les tableaux sont rapportés réponde à un ordre chronologique des événements imaginaires : plusieurs séries d'images passaient dans mon esprit, j'ai noté d'abord celle qui me semblait la plus longue, soit qu'elle m'ait frappé davantage, soit que j'aie craint de l'oublier en écrivant d'abord les autres.

OBSERVATION II

Voici maintenant un autre rêve de la même époque (7 juin 1895) dans lequel les tableaux sont un peu plus liés que dans le précédent. Réveillé à 6 heures du matin par un appel, je me suis habillé sommairement et je suis allé aussi vite que possible noter mon rêve dans une pièce voisine : il est probable que ce retard apporté à la notation a été la cause pour laquelle les tableaux se sont liés dans mon esprit, d'une façon

d'ailleurs très imparfaite. Une des séries d'images est nettement prédominante, c'est-à-dire qu'elle a frappé mon attention la première au moment où, après avoir ouvert les yeux, j'ai cherché à me rendre compte de mon rêve.

1° J'admoneste un élève, d'une façon plutôt paternelle : je ne me rappelle pas mes paroles, mais seulement mon attitude et le son de ma voix. Je suis assis à un bureau qui ressemble beaucoup à celui de ma classe de Mâcon. (J'étais alors professeur au lycée de Mâcon.) L'élève est assis à une table qui ressemble également à celles de ma classe. D'autres élèves sont là aussi, je ne les vois que d'une façon très confuse, et il en est de même des tables, à tel point que je ne saurais dire si je suis dans ma classe de Mâcon ou dans celle de Digne (où j'était professeur l'année précédente) : je crois que c'est une combinaison confuse des deux. Mais je vois très nettement l'élève auquel je parle : il occupe la deuxième place à partir du bout de la table; sa figure, son attitude, ses vêtements, sont ceux d'un de mes élèves de l'année précédente, dont j'ai oublié le nom, quoique je le revoie très bien mentalement; il était peu intelligent et peu travailleur. Il écoute mes observations, la figure un peu rouge, les yeux un peu blancs et plus saillants que de coutume, et sa physionomie a l'air de vouloir dire qu'il est désolé, mais qu'il n'a pas grande confiance dans ses succès à venir.

2° Le tableau de rêve du premier plan est comme superposé à un deuxième, qui est lui-même combiné à un troisième. La table devant laquelle sont assis les élèves du tableau précédent se confond dans mon esprit avec une plate-bande de mon jardin, dans laquelle sont plantés, à des distances de 60 à 80 centimètres, de grands lis rougeâtres encore en boutons. (En réalité, les lis ne sont pas plantés dans une plate-bande droite, mais en contre-bordure dans un massif ovale; c'est l'identification de la table droite avec la bande des lis qui fait apparaître la ligne des lis comme droite.)

3° Au pied de l'un des lis, et même un peu dans toute la bande de terre, je vois de mauvaises herbes envahissantes, notamment une renoncule sauvage, dont une large touffe s'étale auprès d'un lis, avec d'autres mauvaises herbes indistinctes.

On voit que le premier tableau et le deuxième sont liés jusqu'à un certain point, comme si l'esprit avait fait une tentative maladroite pour les unir et pour en enchaîner les événements d'une façon cohérente. Quant au troisième tableau, il est si bien lié avec le deuxième qu'il semble le continuer; pourtant il est possible qu'il en ait été distinct au commencement du réveil, car les deux tableaux proviennent de perceptions qui n'ont pas pu être simultanées : le massif où se trouvaient les lis ne contenait pas de mauvaises herbes, mais on en trouvait abondamment dans un coin éloigné du jardin, et j'en avais arraché la veille. En somme, je ne peux pas savoir si la liaison des deux derniers tableaux s'est faite dans la période du réveil ou si elle est plus ancienne. Peu importe d'ailleurs : ce qui est certain, c'est que le rêve de cette deuxième observation est composé de tableaux sensiblement mieux liés que ceux de l'observation I.

OBSERVATION III

A toutes les époques, j'ai trouvé des rêves de ce genre. En voici un (15 juin 1902) dans lequel le premier et le deuxième tableau sont entièrement séparés, il n'y a aucune continuité entre les événements, il existe seulement cette impression vague et incertaine que les événements du deuxième tableau sont antérieurs à ceux du premier. Quant au troisième tableau,

il présente quelque connexité avec le deuxième. — Le réveil a été produit à minuit 50 par le réveille-matin.

Première scène. — Un cauchemar macabre.

Deuxième scène. — A un autre moment (on dirait un peu avant, mais je ne peux pas retrouver l'enchaînement des événements, et je ne sais même s'il a existé), je suis en chemin de fer, à Paris : une ligne nouvelle du Métropolitain est ouverte, qui va de la place Clichy (ou de l'avenue de Clichy?) à la rue de Soisson (*sic*), puis à une autre rue et finalement à je ne sais plus quelle station, mais c'est une station où l'on peut changer de train pour la direction de Nantes. Autres détails confus.

Troisième scène. — Lecture de journaux, en chemin de fer.

Ces trois observations, auxquelles il est inutile que j'ajoute d'autres observations personnelles présentant les mêmes caractères, me paraissent prouver que, lorsque le sommeil est interrompu d'une façon brusque, on peut, par le procédé de la notation immédiate, saisir une pluralité de scènes de rêve qui ne sont pas liées ou sont mal liées les unes avec les autres : ce sont les matériaux que l'esprit endormi fournit à l'esprit qui se réveille et dont l'esprit qui se réveille va maintenant s'efforcer de faire un ensemble aussi cohérent que possible; ce sont les scènes discontinues dont l'esprit qui se réveille va essayer de faire un drame continu. La preuve que ce travail d'organisation s'accomplit spontanément pendant la période du réveil va être fournie maintenant par des observations dans lesquelles la notation du rêve a été différée.

OBSERVATION IV

28 *avril* 1901. — Ce matin, ayant dormi lourdement pendant la nuit, et m'étant levé avec peine, je demeure un certain temps mal réveillé. Je reste assis à demi somnolent, et, pendant ce temps, je retrouve le souvenir d'un rêve que j'ai fait hier matin. Je n'avais pas noté ce rêve parce que je n'en avais pas le temps et qu'il ne me présentait rien d'important. Je n'avais pas pris le jour précédent la résolution de noter un rêve, et le réveil avait été spontané. Mais, au moment où je venais de m'éveiller, j'avais raconté partiellement mon rêve à ma femme, et c'est probablement à cette circonstance que je dois de m'en souvenir ce matin. Je note donc ce rêve après vingt-cinq heures environ ; il présente une série d'événements qui se suivent à peu près, et pourtant il est certain qu'il provient d'une pluralité de tableaux qui ont dû être séparés au début du réveil.

J'arrive dans une gare, accompagné de ma femme. Je vais prendre le train pour Paris. Au moment de monter dans le train, je m'aperçois que j'ai oublié de prendre une somme de 140 francs dont j'aurai besoin à Paris : je n'ai sur moi que l'argent du voyage. Je suis très ennuyé. Je fais alors de rapides calculs et je dis à ma femme que, en rentrant, elle n'aura qu'à m'envoyer un mandat : je le recevrai assez tôt. La gare ne ressemble pas à celle de Mâcon (que j'habitais à cette époque), les bâtiments sont vagues, j'ai l'impression aujourd'hui que cette gare de mon rêve ressemblait plutôt à celle de Lyon-Vaise, que je connais un peu, mais mal. Le train est très long. Juste en face de la porte d'entrée, une barrière de bois plutôt qu'une véritable porte, j'aperçois un compartiment de six places, bas de pla-

fond et vide. Sur le quai se trouvent à ce moment avec nous une de mes belles-sœurs, un homme qui est un parent ou un ami, et plusieurs enfants; nous devons faire le voyage ensemble. Je leur propose d'entrer dans le compartiment en face. Nous y entrons tous. Mais, à peine installés, je m'aperçois qu'il nous arrive du fond du compartiment une odeur insupportable. J'ouvre une porte et je vois un couloir le long duquel sont établis des urinoirs. J'en conclus que nous ne pouvons faire le voyage dans ce compartiment, et nous descendons tous. Nous cherchons des places dans la partie du train qui est à gauche : les voitures sont presque pleines, et nous trouvons des places avec difficulté; nous sommes obligés de nous séparer en plusieurs groupes. Le train ne part pas encore. Je remarque que, vers la partie droite, on ajoute au train des voitures nouvelles, et je propose à mes compagnons de voyage de descendre de nouveau, pensant que nous trouverons à l'autre extrémité du train quelque compartiment vide où nous pourrons monter tous ensemble. Nous descendons, traînant les enfants avec nous. A l'extrémité du train vers laquelle nous nous dirigeons, je vois une voiture spéciale, séparée du train par un intervalle vide; cette voiture ressemble aux omnibus dans lesquels on transporte les facteurs parisiens dans les différents quartiers, mais elle porte, en grandes lettres dorées, une inscription indiquant qu'elle appartient au service des contributions directes (ou indirectes?), elle est remplie d'hommes qui portent la casquette des agents des postes chargés de lever les boîtes. Je vois à peu de distance une autre voiture semblable, non attachée à la première, ni au train, elle est même sur une voie de côté. Toutes les voitures destinées aux voyageurs sont pleines, ou à peu près. Nous nous casons de nouveau avec difficulté, et de nouveau nous sommes séparés en plusieurs groupes. Je monte le dernier dans une voiture où il ne reste qu'une place libre; cette place est très étroite, elle est surélevée, j'ai peine à m'y installer, mon pardessus me gêne pour fermer la portière, que je suis obligé de laisser ouverte, seulement poussée, et je me dis que, si je viens à m'endormir, je risque de tomber sur la voie.

Il ne m'a pas été possible, en notant ce rêve, de retrouver avec sûreté les tableaux élémentaires, mais j'ai pu m'expliquer très bien l'origine des images principales. Le voyage se rapportait à un projet de voyage prochain de Mâcon à Paris. Les enfants, et ma belle-sœur, se rapportaient à un projet récent de faire venir de Paris à Mâcon, pour y passer quelques semaines, ma belle-sœur et son enfant. Enfin, parmi les agents des postes qui occupaient l'une des voitures, s'en trouvait un que j'ai rencontré fréquemment à Mâcon, quand il allait lever les boîtes aux lettres, et que je connaissais de vue. Je suppose donc que, si j'avais noté ce rêve dans les conditions où j'ai noté ceux des trois premières observations, il aurait été composé de trois scènes discontinues, ou presque discontinues, peut-être même de quatre scènes, car il est possible que le passage relatif aux urinoirs provienne d'une scène indépendante. Ces trois ou quatre scènes se sont donc organisées dans la période de vingt-cinq heures qui a séparé la fin du sommeil et le moment de la notation, principalement, je pense, pendant la période du réveil spontané.

OBSERVATION V

14 *novembre* 1902. — Voici un rêve dans lequel les circonstances me permettent de distinguer nettement au moins deux des tableaux composants. Après un premier réveil à 5 heures, causé par l'appel d'un enfant, je me suis rendormi profondément, si bien que, appelé à 7 heures, je croyais encore qu'il était 5 heures, et je refusais de me lever. Cependant j'avais des images de rêve dans l'esprit, et même un tableau fort net (le

premier du rêve ci-après) sur lequel j'ai à ce moment fixé mon attention en me demandant s'il valait la peine d'être noté ; je me suis aussi rappelé au même moment un événement déjà ancien de ma vie d'étudiant auquel mon rêve se rapportait à coup sûr. J'ai continué à somnoler pendant quelque temps, et finalement je me suis levé un peu avant 8 heures. J'ai noté le rêve une heure et demie après.

Je me trouvais dans le vestibule de la Sorbonne, transformé en salle de conférences. Il était garni de chaises et de bancs sur lesquels un grand nombre de personnes étaient assises. Au fond se trouvait une grande table devant laquelle était le conférencier, debout, en uniforme de soldat d'infanterie. Il faisait une conférence de diction, et des jeunes gens (ses élèves?) devaient réciter ou lire quelque chose. D'abord un jeune homme, soldat aussi, je crois, fait une lecture ; je ne me souviens plus du sujet. Mais un de mes voisins, qui se trouve être un de mes collègues du lycée de Nevers, interrompt le lecteur avec vivacité, déclare qu'il lit mal, et finalement l'interpelle en lui disant : « Vas-tu te taire? Vas-tu te taire? » Le lecteur interloqué obéit, mais près de nous des messieurs et des dames d'aspect grave et respectable s'indignent contre l'interrupteur. Je me trouve, avec mon collègue, qui est assis sur un banc, dans le fond de la salle, c'est-à-dire près de la loge du concierge et en face de la porte d'entrée : je suis debout, prêt à partir. A ce moment, un autre lecteur se dispose à prendre la place du soldat : c'est un civil, un grand jeune homme à figure ronde avec un collier de courte barbe noire, vêtu d'une longue jaquette noire ouverte, qui laisse voir un large plastron de chemise. Il ne me rappelle aucune figure connue. Il sourit, comme s'il était habitué à l'attitude un peu bruyante du public. Je pars avant qu'il ait commencé de parler, car je ne suis pas venu là pour entendre une conférence de diction, je suis entré pour traverser seulement cette partie de la Sorbonne ; j'ai rendez-vous dans une autre partie de la Sorbonne avec M. Z..., aujourd'hui professeur dans une université étran-

gère. Je viens de relire sa lettre : il m'y disait qu'il se trouverait dans une des salles X, Y ou Z. Je sais à peu près où se trouvent ces salles, et je me propose de suivre d'abord un certain couloir, au bout duquel je trouverai un escalier qui me conduira certainement aux salles en question. C'est à ce point que le rêve est interrompu.

Je pense que ce rêve, au moment où je me suis réveillé, se composait de deux tableaux distincts. Le premier, celui d'une salle de conférences, reproduit un souvenir de plus de quinze ans, en le modifiant par l'adjonction d'un souvenir de la veille. Mais le souvenir dont il s'agit se rapporte à un fait qui s'est passé à Bordeaux à une conférence de diction à laquelle j'assistais avec des camarades. Quant au second tableau, il peut se résumer ainsi : je vais à un rendez-vous que m'a donné M. Z... dans une salle de la Sorbonne. Cela n'a rien d'étonnant, car M. Z... a été autrefois étudiant à la Sorbonne, et il pourrait se faire, s'il revenait en France, qu'il eût l'occasion d'aller à la Sorbonne. C'est ce deuxième tableau qui a déterminé la localisation du premier, et c'est ainsi que les deux tableaux, indépendants au début du réveil, se sont liés dans la période du réveil prolongé par la somnolence de façon à présenter un ensemble logique. La cohérence interne de ce rêve double est satisfaisante, quoiqu'il reste choquant que le vestibule de la Sorbonne soit transformé en salle de conférences : mais il ne faut pas se montrer trop exigeant pour la logique du rêve.

Il arrive souvent que la coordination est imparfaite, surtout au point de vue des convenances géographiques, et cette incohérence partielle aide à distinguer les tableaux.

OBSERVATION VI

20 *juillet* 1896. — Voici un rêve dont la notation a été différée pour cause de paresse : après avoir été appelé, je suis resté au lit un certain temps, dix minutes peut-être, sommeillant encore. C'est pendant cette période que les images se sont déroulées dans mon esprit. C'est donc un rêve dans lequel la période du réveil a été prolongée au delà des limites ordinaires. Je l'ai noté tout de suite après avoir été complètement éveillé, mais sans hâte, et mes notes portent que j'ai oublié une partie du rêve.

J'entre dans un bureau de tabac sur la place d'une petite ville du département d'Eure-et-Loir, pour acheter deux sous de tabac, et je paye avec une pièce de vingt francs. En me rendant la monnaie, la marchande, une vieille à l'air rusé et fourbe (qui ne ressemble d'ailleurs à personne que je connaisse), essaie de me passer de mauvaises pièces, puis prétend que j'ai pris pour quatre sous de tabac. Je nie; elle exige que je lui rende le paquet, puis recommence à peser pour deux sous de tabac : mais elle met dans la balance des herbes sèches, verdâtres, à grosse tige, au lieu de tabac. Je refuse de prendre ces feuilles et tiges qui ne peuvent pas être fumées, bien que la marchande prétende que je ne m'y connais pas. Enfin j'ai un paquet de tabac. La marchande prétend alors n'avoir pas de monnaie : je la paye avec une pièce de dix centimes, et lui redemande ma pièce de vingt francs. Elle me donne un de ces jetons-réclames qui portent comme inscription : Grands magasins du Louvre, et veut que je l'accepte. Après une discussion désagréable, je la menace d'aller me plaindre au commissaire de police si elle ne me rend pas la pièce de vingt francs, et je me laisse aller à la traiter de voleuse. Alors elle triomphe, prend à témoin des gens que je n'avais pas vus, et se moque de moi. Je descends la place à la recherche du commissaire. Je ne sais

plus sur quelle place je me trouve, je suis plutôt à Beauvais sur la place Jeanne-Hachette, et je demande le commissaire aux personnes que je rencontre. Tout à coup j'aperçois, sans en être surpris (j'aurais dû l'être pour plusieurs raisons, notamment parce que le lieu de la scène était maintenant à Mâcon), mon collègue X..., causant avec deux individus à mine suspecte. Je lui demande le commissaire de police. Quelqu'un, je ne sais qui, car la foule se fait sans que je m'en sois rendu compte, me répond que c'est maintenant M. Y... (professeur en retraite à Mâcon), et que j'aille chez lui, et il me donne son adresse. Une autre personne prétend que non, déclare que le commissaire demeure ailleurs, je ne sais où. Une discussion s'engage à ce sujet. Dans la foule je remarque deux grands jeunes gens en redingote noire râpée, nu-tête, aux cheveux blonds, demi-longs, rejetés en arrière en mèches irrégulières, à la barbe blonde naissante, ayant dans l'attitude et le langage quelque chose de l'air canaille d'un jeune homme que je connais (et que naturellement je ne désigne pas davantage ici). Puis du groupe sort en s'avançant vers moi un capitaine de gendarmerie, bedonnant (ressemblance physique avec un professeur que j'ai connu longtemps auparavant, et qu'il est inutile que je nomme), les mains dans les poches, le drap de ses vêtements et de son képi, au lieu d'être bleu, tirant sur le vert des forestiers. Il me serre la main cordialement, il paraît que nous nous sommes connus au bal, et je m'en souviens très bien (ces derniers détails sont tout à fait faux) ; il me donne des indications que je n'entends pas. Puis c'est mon ami R... (un ancien camarade de collège) qui se trouve dans la foule et qui vient à moi : il est là en train d'attendre l'arrivée du bateau qui ramène son frère du Congo. (Nous sommes donc sur le port de Marseille? Le lieu est très indistinct). Emile (son frère) est obligé de rentrer en France parce qu'il a souffert de la fièvre, et il va nous raconter de drôles de choses sur le chemin de fer du Congo : je comprends qu'il s'agit de scandales financiers. Ici je m'éveille complètement et me lève.

On peut distinguer dans ce rêve cinq tableaux : 1° la

scène du bureau de tabac; 2° la recherche du commissaire de police à Beauvais; 3° la foule à Mâcon avec mon collègue X...; 4° la conversation avec le capitaine de gendarmerie; 5° la conversation avec mon ami R..., en attendant le bateau. L'ensemble est d'ailleurs assez bien organisé, sauf les incohérences géographiques, et ces événements imaginaires pourraient à la rigueur être réels, avec quelques suppressions ou corrections de détail : en tout cas, ils sont enchaînés au point de vue chronologique dans un ordre que pourraient présenter des événements réels.

Si l'on compare maintenant, au point de vue de la structure logique, les trois premiers rêves que j'ai cités avec les trois derniers, je crois que l'on ne peut pas hésiter à tirer de là cette conclusion : chez moi, du moins, les rêves de notation immédiate sont formés de tableaux discontinus, ils sont très incohérents; les rêves de notation différée sont beaucoup plus cohérents et continus; par conséquent, l'ensemble des représentations que l'esprit endormi fournit à l'esprit qui s'éveille suit pendant le réveil une évolution dont le sens est très net, il va de l'incohérence à la cohérence. — D'ailleurs, l'incohérence dont il s'agit consiste principalement dans l'impossibilité que les événements se suivent dans l'ordre où le rêve les présente. Le monde du rêve, tel qu'il se montre dans les rêves de notation immédiate, n'est pas conforme au monde que nous connaissons d'après notre expérience de la veille, il est contraire aux faits les mieux établis de l'expérience. Il nous présente comme étant en succession immédiate des faits qui ne pourraient se succéder qu'à la condition d'être séparés par un long intervalle de temps. Il nous présente comme se passant dans un même lieu des

faits qui ne pourraient être réels qu'à la condition de se produire dans des villes différentes : en un mot, il méconnaît les rapports de succession, de coexistence, de situation locale, suivant lesquels se coordonnent les événements du monde réel. Le travail logique qui se fait pendant le réveil a pour but de mettre de l'ordre dans cet ensemble d'événements chaotiques, d'en faire une suite de faits aussi semblable que possible à ce que nous montre le monde réel. — Il est vrai, toutefois, que les rêves de notation immédiate ne sont généralement pas tout à fait incohérents, que l'on y trouve d'ordinaire un commencement de mise en continuité : mais on voit facilement la cause de ce fait; c'est que la période du réveil a été simplement abrégée par le procédé d'observation, elle n'a pas été supprimée, et les tableaux ont commencé à être mis en ordre. Il est vrai aussi que les rêves de notation différée que j'ai cités n'ont pas encore atteint une cohérence parfaite : mais il existe des causes qui s'opposent fréquemment à ce que les scènes du rêve soient complètement organisées. En tout cas, on peut caractériser l'évolution du rêve pendant le réveil en disant qu'elle est une évolution logique, qu'elle est dominée et dirigée par le besoin instinctif de donner à l'ensemble des images et des sensations présentes à l'esprit une physionomie raisonnable, et d'assimiler les représentations du rêve au système de représentations qui constitue notre connaissance du monde réel.

§ 2. — Observations d'autres personnes.

Cependant on pourrait croire que cette évolution logique que j'ai trouvée chez moi est due à quelque cause exceptionnelle. Je vais maintenant montrer qu'elle est loin d'être rare, que le même fait se retrouve chez d'autres personnes, et dans des conditions qui autorisent à affirmer qu'il y a là une loi générale.

Voici d'abord deux rêves de ma femme. Le premier a été noté de mémoire deux ou trois heures après le réveil spontané.

OBSERVATION VII

Je rêve que mon grand-père maternel est mort depuis plusieurs jours, et que ma grand'mère vient de mourir. Je la vois morte et je suis très attristée. Près de moi se trouve une de mes tantes. Je lui dis qu'il faudrait prévenir mes oncles. Elle s'en va et je reste seule auprès de la morte..... Je m'habille pour sortir, et vais faire une visite chez Mme X..., à Nevers. A ma grande surprise, la bonne qui m'introduit me fait entrer dans la salle à manger, où des tasses à thé sont dressées sur la table. Mme X... vient au bout de quelques secondes, et, je ne sais comment, je me trouve assise à table. Il se trouve là six ou sept personnes, mais beaucoup de places restent vides. Nous causons gaiement. Je remarque que l'on mange des tranches de bœuf bouilli, et j'ai peine à me décider à manger. Je finis cependant par manger, mais sans plaisir, et je me fais la réflexion que c'est une étrange façon d'offrir un lunch. Au moment où nous nous levons tous pour nous séparer, le souvenir que ma grand'mère vient de mourir me revient, et j'en fais part aux personnes présentes. J'ai des larmes aux yeux, et quelqu'un, je ne sais qui, me dit que c'est bien triste, mais que ma grand'mère était âgée, qu'elle avait quatre-vingt-quatre ans. Je me réveille.

La distinction des deux tableaux est d'abord très nette. Le premier tableau reproduit un souvenir ancien, inexact seulement en ce que la mort de la grand'mère de ma femme est survenue plusieurs années après celle de son grand-père. Quant au deuxième tableau, il reproduit un souvenir récent, mais avec substitution de personnes et avec l'addition bizarre des tranches de bœuf bouilli. Entre le premier et le deuxième tableau, il y a discontinuité complète, et cette discontinuité est rendue particulièrement frappante par la contradiction de la tristesse du premier tableau avec la gaieté du deuxième. Néanmoins, vers la fin du rêve, les deux tableaux sont liés; la liaison est peu satisfaisante au point de vue logique, mais les deux tableaux étaient tellement incompatibles qu'il n'était guère possible qu'ils fussent mieux liés : la liaison n'aurait pu être meilleure que si le premier tableau avait été placé après le deuxième.

OBSERVATION VIII

Voici maintenant un autre rêve de ma femme que j'ai noté dans des conditions qui en font un rêve de notation immédiate.

Une nuit, à une heure du matin, dans la chambre voisine de la nôtre, un enfant tombe de son lit sur le parquet. Le bruit me réveille brusquement, je vais en hâte ramasser l'enfant, je le recouche, il ne s'est même pas réveillé. Mais ma femme a entendu le bruit aussi, et elle me dit un instant après que, à ce moment-là même, elle rêvait que Cécile (notre fille aînée) avait la fièvre typhoïde (1er tableau). Elle rêvait en même temps (2e tableau) qu'elle était à Paris, chez Mme L..., et qu'elle parlait à sa fille Gabrielle. Gabrielle L... faisait cuire des poires et déclarait qu'une des meilleures espèces était celle des poires Henri V, et aussi celle des

poires poulette, elle en avait mangé à..... (ici le nom d'une petite ville des environs de Paris qu'il a été impossible de retrouver avec sûreté). — Après avoir noté hâtivement ce qui précède, je demande des détails sur le tableau de la fièvre typhoïde, et j'obtiens, en outre d'explications complémentaires, le récit d'un troisième tableau. « Cécile avait sa robe de tous les jours, et, debout près de son lit, disait : « Je suis mal, je vais me recoucher. » Je lui répondais : « C'est cela, recouche-toi », et je n'éprouvais aucune inquiétude. Au même moment (3e tableau), je me trouve avec quelqu'un qui avait à la main un petit livre, ou un cahier, comme les cahiers de dessin ou d'écriture de Marcel (notre petit garçon), mais moins large et moins haut : en haut, il y avait des dessins à toutes les pages, et le bas des pages était imprimé. Cette personne, une femme, je ne sais qui, dit : « Louise, qu'est-ce que c'est que ça? » Elle montrait une image représentant une petite fille qui mangeait à table un œuf à la coque; elle avait à côté une tartine de beurre. La Louise à qui ces paroles étaient adressées était Louise V... (la fille d'un de mes collègues). La personne ajoutait en montrant l'image : « De cette façon, elles apprennent bien à lire. » La dame a feuilleté le livre, j'ai vu d'autres images, une représentait des cocottes en papier sur fond grisâtre, les cocottes étant gris-clair, plus clair que le fond. En dessous des images, il y avait des lettres, des majuscules en écriture anglaise, grandes, en pointillé, comme les modèles d'écriture que les enfants doivent suivre avec la plume ou le crayon, mais les lettres avaient au moins 3 centimètres de hauteur. Je dis : « Tiens, Ane, A. » Mais c'est en voyant la cocotte que je dis : « Ane. » Je me suis souvenue que Cécile avait appris à lire de cette façon. »

Ainsi, dans ce réveil brusque, au milieu de la nuit, l'esprit contenait trois tableaux distincts. Au point de vue de l'ordre des tableaux, quand j'écrivais hâtivement pendant la nuit, c'est sous la dictée même que j'ai écrit : « En même temps » (deuxième tableau), et : « Au même moment » (troisième tableau). Mais, après

avoir écrit le tout, j'ai demandé quel était l'ordre des événements, et voici la réponse : « Je crois que Cécile ayant la fièvre typhoïde, c'est le dernier rêve, et que c'est chez Gabrielle L... que se trouvait la personne qui m'a montré le livre. » Ainsi, dans la première période du réveil, les tableaux apparaissaient comme simultanés, mais un peu plus tard la mémoire les présentait déjà comme successifs. On pourrait soutenir, il est vrai, que les expressions « en même temps, au même moment » ne sont que des façons de parler et ne désignent qu'une simultanéité approximative, mais je laisse de côté pour le moment la question de savoir si, dans de pareils rêves, les tableaux sont successifs ou simultanés. J'y reviendrai dans le chapitre suivant. Je n'ai cité ce rêve ici que pour montrer que l'esprit qui sort brusquement d'un sommeil profond contient une pluralité de tableaux séparés.

L'observation VII présente donc un rêve partiellement lié, l'observation VIII un ensemble de tableaux sans lien, à peine rangés dans un ordre chronologique. C'est la confirmation de mes observations personnelles, puisque le rêve de l'observation VII est un rêve de notation différée, tandis que celui de l'observation VIII est un rêve de notation immédiate. Au reste, voici un autre rêve de mémoire de la même personne, dans lequel les tableaux composants ont dû être relativement nombreux et se sont unis à un point tel qu'il est difficile de les dégager.

OBSERVATION IX

J'ai été réveillée, à 2 heures, puis à 5 heures, et j'ai dormi encore après ce dernier réveil. A l'un de ces réveils, j'ai rêvé que j'allais à Marseille. De la fenêtre d'une petite

pièce de notre appartement (à Nevers), je voyais Marseille, ensoleillé, avec un brouillard au-dessus des maisons. Il gelait à Marseille, et je voyais de la glace dans un baquet contenant de l'eau (dans une cour au-dessous de la fenêtre). Je vais prendre le train avec mes trois enfants, je descends la rue, qui est plus large et plus longue qu'en réalité, et tourne à droite pour aller à la gare (en réalité la gare est du côté gauche). Je m'aperçois que j'ai oublié différentes choses, notamment des vêtements d'enfant, dont j'ai besoin à cause du froid, et un parapluie. La sœur de ma bonne va chercher ces objets. Quand elle revient, je m'aperçois que j'ai oublié mon porte-monnaie. N'ayant pas d'argent, je demande à une personne (qui habite Paris) si elle peut me prêter cent francs. Elle répond qu'elle ne sait pas.

Au point de vue de l'organisation, ce rêve ressemble beaucoup à celui que j'ai rapporté plus haut (obs. VI).

A plusieurs reprises, j'ai demandé à quelques-uns de mes élèves ou de mes anciens élèves, et à quelques autres personnes de bonne volonté, de noter des rêves par le procédé de la notation immédiate, ou, à défaut, par le procédé de la notation différée, mais en indiquant chaque fois, aussi exactement que possible, les conditions dans lesquelles le réveil s'est produit et le rêve a été noté. Je n'ai pas toujours obtenu des informations parfaitement précises sur les conditions du réveil et les conditions de la notation. Toutefois, j'ai reçu un bon nombre de rêves, parmi lesquels il en est de très explicites.

OBSERVATION X

G. B..., à l'époque du rêve, élève externe de philosophie au lycée de Mâcon, au cours d'une série d'observations méthodiques faites sur ma demande, est réveillé en sursaut, vers 6 heures, par le réveille-matin.

Je résume ses notes :

1. Une scène dans le jardin : le rêveur coupe un lilas en fleurs.
2. Il s'aperçoit qu'un ruisseau s'échappe de la pompe.
3. Il poursuit un chat menaçant.
4. Il est en classe, et le professeur lui rend un devoir qu'il a trouvé mauvais. Vif mécontentement.
5. Conversation, dans un couloir du lycée, avec un camarade et des personnes connues, étrangères au lycée.
6. Conversation avec son jeune frère qui lui fait connaître le résultat d'une composition.

OBSERVATION XI

Voici une autre observation de G. B... Je résume les premières scènes et je reproduis en entier la dernière :

1. Il entend de son lit un bruit de voix : ses parents ont du monde en soirée.
2. Conversation au jardin avec une jeune fille vêtue de noir.
3. Du jardin, il assiste à une scène dramatique qui a lieu sur le toit de la maison en face.
4. Il fabrique une cage en bois et toile métallique.
5. Rêve assez incohérent. Je suis allé trouver un M. V... (que je n'ai aperçu qu'une seule fois). Je viens pour faire avec lui et ses trois fils une partie de bicyclette. Mais ses fils sont en train de jouer aux cartes, et ils ne veulent pas laisser leur jeu avant d'avoir terminé la partie. Leur père, afin qu'ils aillent plus vite, est à une petite table, de côté, où il prépare sans s'arrêter des jeux de cartes pour qu'ils puissent jouer sans discontinuer. Quand il a mis le jeu dans un ordre convenable, il va le leur porter, et ainsi de suite. Pendant qu'il est à ce travail, je remarque sur le mur de la chambre une feuille de papier couverte de ronds bleus qui semblent être des pièces de monnaie et qui a tout à fait l'aspect des tableaux monétaires affichés dans les magasins.

M. V... me dit alors : « C'est au concours d'Annecy (je crois) que l'on m'a donné ça; c'est bête, mais ça fait toujours plaisir; tandis qu'au concours de Valence, où je vais aller, on ne me donnera probablement rien. » Nous nous mettons alors à causer du concours de Valence. Il me dit que l'on y exposera des chevaux de je ne sais quelle race (poitevins ou limousins), qu'on y enverra aussi des bœufs toulousains. Dans mon rêve, je me suis alors représenté les bœufs de Toulouse, d'une couleur uniforme froment un peu brûlé, et de taille plutôt grande. Je dis alors qu'il y aura probablement aussi des bœufs d'Algérie. Il me répond que je ne suis qu'un imbécile, et que, le concours de Valence étant régional, il ne peut pas y avoir de bœufs algériens. Je me suis demandé comment alors il pouvait se faire qu'on exposât à Valence des bœufs de Toulouse. Sur le moment même, je me suis aussi représenté les bœufs d'Algérie, roux, de petite taille, avec le mufle noir et de longues cornes... Ici, mon rêve, sans se terminer brusquement, change de scène par quelques intermédiaires effacés, et je me trouve dans une soirée chez une dame amie de ma famille. On offre des rafraîchissements, et, comme je n'aime aucun des gâteaux qu'on fait passer, la maîtresse de maison me dit qu'elle va me donner des morceaux de sucre d'Algérie, que je dois aimer ça [1]. Elle m'apporte sur une assiette trois gros morceaux de sucre de la grosseur du poing, d'un blanc de stéarine, mat. J'en prends un, et je le goûte ; à l'intérieur, il est humide et mou, avec un vague goût d'eau et de menthe, ou de rhum ; je ne l'apprécie que médiocrement.

Cette longue suite de tableaux appelle plusieurs réflexions. Les notes ont été écrites aussi rapidement que possible, puis recopiées pour faire un ensemble lisible ; en tout cas, il a fallu un certain temps pour écrire les notes même hâtives : aussi, à mesure que l'on avance vers la fin, on trouve que les images tendent de plus en plus à s'organiser. La scène 5,

1. G. B... est né et a passé son enfance en Algérie.

dans laquelle G. B... voit un « rêve assez incohérent », est visiblement composée de plusieurs scènes élémentaires : la visite chez M. V..., avec le projet d'une partie de bicyclette, les jeunes gens qui jouent aux cartes et à qui le père prépare les jeux, le tableau monétaire, la conversation au sujet du concours agricole de Valence, tout cela forme une suite d'événements rangés dans un ordre chronologique et logique assez satisfaisant. Cependant, il me paraît très probable que, au moment où a commencé le réveil, ces tableaux devaient être moins liés qu'ils ne le sont dans le récit, qu'ils ont dû par suite s'organiser pendant que G. B... écrivait les premières scènes. La preuve en est que les notes explicatives indiquent, pour la plupart de ces tableaux, des sources différentes. Je reproduis littéralement la partie de ces notes qui se rapporte à la scène 5 :

« 1° Ai vu un des fils V... hier ou avant-hier ; 2° mon père doit partir dans huit jours pour le concours de Valence ; 3° je pense souvent à l'Algérie, et dernièrement nous avons parlé de la sécheresse qui règne actuellement dans la province d'Oran ; 4° j'aime beaucoup les bœufs, et il m'arrive souvent d'en caresser ; ces derniers temps surtout j'essaie d'en dessiner de tête, le plus ressemblants possible. » Je n'ai pas besoin d'ajouter que le tableau monétaire est une image banale et qu'il en est de même d'un projet de promenade à bicyclette à la date du rêve (1er mai) : la banalité de ces images explique suffisamment que G. B... ne leur ait pas attribué une origine distincte.

La même scène 5 contient une lacune vers la fin. Sans aucun doute, il y a là un tableau indépendant, mais, chose digne de remarque, au moment où l'obser-

vateur en vient à écrire ce tableau, la période du réveil s'est prolongée à un tel point qu'il ne peut plus croire à la discontinuité des événements, et il est persuadé qu'il a dû oublier les intermédiaires : « Mon rêve, dit-il, change de scène par quelques intermédiaires effacés. » Il me paraît certain que ces intermédiaires effacés n'ont pas existé, mais que, l'observateur, dominé à ce moment par le besoin logique, les suppose malgré lui. Je vois là une preuve frappante de la discontinuité primitive.

Les scènes 2, 3 et 4 sont reliées ensemble par l'identité de lieu : c'est la coordination la plus facile qui puisse se réaliser : c'est pourquoi elle établit un lien entre ces scènes, mais les événements restent discontinus : ils proviennent d'ailleurs de sources différentes. Quant à la première scène, elle est entièrement isolée du reste.

Maintenant, je vais citer un rêve de mémoire de G. B...

OBSERVATION XII

9 *décembre* 1896. — Ce rêve a été noté plusieurs mois avant la série dont font partie les deux observations précédentes, c'est-à-dire à une époque où G. B... n'avait certainement jamais essayé de pratiquer la notation immédiate. Je ne sais combien de temps s'est écoulé entre le réveil et la notation, mais l'observateur, préoccupé de la ressemblance de son rêve avec celui de Maury guillotiné, a noté des détails qui montrent que le réveil a été lent, quoique provoqué par un réveille-matin.

J'avais placé dans ma chambre un réveille-matin, et voici

le rêve que je fis. J'étais allé un peu au delà de la barrière de l'octroi, du côté de Charnay (village voisin de Mâcon), visiter une maison qui se trouvait à louer, à gauche de la route, en montant. Cette maison avait une grille en fer, qui donnait sur un jardin assez grand et fraîchement bêché, destiné à être mis entièrement en parterres de fleurs. Le long de la maison, et du côté de la rue, se trouvait un escalier de pierre. Le long de la rampe grimpait un plant de glycine, dont les feuilles étaient desséchées et jaunies. Au lieu de visiter la maison, je me fis apporter par mon frère un plan des appartements qui la composaient. Je restai à la porte, pendant un espace de temps qui me sembla environ de 15 à 20 minutes, et je m'aperçus que la poignée en cuivre de cette porte pouvait s'enlever à volonté. Je me rappelle fort bien avoir demandé à mon frère l'utilité de cette disposition, mais sa réponse fut si incohérente que je n'y pus rien comprendre. Je fis alors la même question à une autre personne qui m'accompagnait et je reçus cette réponse : « C'est sans doute pour que l'on ne soit pas obligé « d'avoir toujours une clef du portail sur soi; lorsque l'on « s'en va, on fait comme dans les magasins, on enlève la « poignée. » Je remarquai aussi que de petites plantes à fleurs blanches et très fines avaient poussé dans le creux pratiqué sur la pierre du seuil pour y faire descendre la barre d'un des battants de la porte : cela m'étonna, car il n'y avait que quelques grains de terre dans ce creux. J'entrai alors dans le jardin, et je me fis expliquer la disposition des plates-bandes. Je vis encore que, au premier étage de la maison, se trouvait une porte-fenêtre, qui, au lieu de s'ouvrir sur un balcon, s'ouvrait dans le vide et au ras du mur. Je me suis alors dit très nettement : « Quand j'habi- « terai cette maison, je ferai mettre une barre à hauteur « d'appui pour éviter les accidents. » Je sortis du jardin, et je vis sur la route plusieurs personnes, hommes et femmes, qui criaient après un de mes camarades (D...), qui, en passant avec une bicyclette, avait fait gicler sur elles des gouttes d'eau boueuse, et se moquait d'elles. Un vieillard le menaçait même avec un gros fouet de charretier. Je voulus alors rentrer à Mâcon, et je vis que la nuit était venue et que

des becs de gaz étaient déjà allumés à la barrière de l'octroi. (Ce rêve avait donc duré plusieurs heures puisqu'au début il faisait grand jour.) Pressé de rentrer, j'eus le bonheur de rencontrer une voiture de louage, avec un cheval qui m'est parfaitement connu, et un cocher que je connais également, et qui était absolument semblable à la réalité. La voiture était vide, et même elle venait, je crois, dans le but de nous chercher. Quand ceux qui m'accompagnaient furent montés, je mis le pied sur la roue gauche du devant de la voiture, pour monter sur le siège. Le cheval, impatient, fit quelques pas. Une fois en voiture, je priai le cocher de me laisser conduire : il me répondit je ne sais quelle plaisanterie en me passant les rênes. Au moment où j'arrangeais les rênes dans mes mains, tout en cherchant le fouet que je ne pouvais pas trouver, le cheval partit au grand trot, la voiture fit un bruit bizarre comme si elle eût roulé sur des pavés. Ce bruit n'était autre que la sonnerie de mon réveille-matin.

En me réveillant, j'ai eu conscience que j'avais continué à dormir un instant après le début de la sonnerie, d'un sommeil déjà plus conscient qu'auparavant. Ensuite, mon rêve m'est revenu à l'esprit, peu à peu, d'une façon d'abord confuse, non pas en ce qui est de la clarté de chacun des faits qui le composent, mais au point de vue de l'arrangement et de l'enchaînement de ces faits, et la dramatisation a dû se faire ou s'achever au moment même du retour à la conscience claire. D'autre part, le bruit de la sonnerie a été pour moi le roulement de la voiture, et la fin a été, d'une manière vague, le bruit réel du réveille-matin. Je m'en suis aperçu à ceci : c'est que, au moment où mon rêve se terminait, le cheval avait fait environ dix ou quinze pas de trot, et j'ai eu alors un sentiment confus d'ennui, à l'idée de me lever; je savais donc à ce moment que c'était bien la sonnerie du réveille-matin que j'entendais. Suivent des considérations sur la durée apparente des événements et la durée du rêve, qui ne présentent pas d'intérêt pour le moment.

Il est facile de voir que ce rêve se compose de trois

scènes : 1° on visite la maison ; 2° le camarade D... éclabousse des gens et provoque leur mécontentement ; 3° on revient à Mâcon en voiture. Les scènes sont convenablement enchaînées ; le seul défaut de cohésion consiste en ce que les deux premières scènes se passent pendant le jour, tandis qu'il fait nuit au moment de la troisième scène, et c'est justement pour expliquer comment la nuit a pu venir que l'observateur suppose que sa visite à la maison a dû se prolonger plusieurs heures.

Je vais citer maintenant un rêve de Ch. M..., un autre de mes élèves de Mâcon. C'est un rêve complexe de notation immédiate, dans lequel on peut saisir aisément le commencement de la liaison des tableaux.

OBSERVATION XIII

17 *avril* 1897. — *Premier plan*. Ma mère m'apprend que je dois aller à Dijon pour régler certaines affaires de service militaire. Je vais à la gare, une gare immense, où l'on pénètre sur la voie sans avoir besoin de prendre de billets. Il y a une foule énorme. Un train arrive pour la direction de Lyon et Marseille : il est bondé d'une façon extraordinaire ; il y a bien 30 personnes par compartiment, des têtes passent de tous les côtés, par les portières aussi bien qu'à travers le plafond des wagons. Les wagons de marchandises sont également encombrés d'une foule cosmopolite où dominent les Anglais en pantalons à carreaux. Ce train part après une longue attente, et il est accompagné d'une bruyante exclamation de satisfaction. Un second train arrive, venant de la ligne de Lyon. Je crois que c'est celui que je vais prendre : pas du tout ; il va encore à Lyon, et l'on voit sur les wagons, écrit en grandes lettres jaunes : Lyom (*sic*) Marseille. Dans le premier train, personne n'était monté ; dans celui-ci presque toute la foule prend place. Suivi de quelques jeunes gens, je me mets à traverser les

voies, sautant par-dessus les rails et les aiguilles, au risque souvent d'être écrasé. Enfin, dans un nuage de poussière, arrive le train qui se rend à Dijon.....

Deuxième plan. A Dijon probablement, je trouve deux jeunes gens, l'un de vingt-six ans, l'autre de vingt et un. Je reconnais l'un d'eux sans cependant pouvoir trouver son nom, et, pour lui montrer que je le connais, je lui cite différents événements de sa vie intime. L'autre, celui qui m'est inconnu, me dit qu'il est employé dans un hôtel et fait le service de l'omnibus. Il porte un grand pardessus café au lait avec un col de velours, et un chapeau rond. Nous causons sur une immense place sombre où l'on voit de loin en loin de rares becs de gaz.....

Troisième plan. Dans une gare on me remet deux lettres. L'une vient de la Manche : elle a une enveloppe de papier jaune avec en-tête, elle est lourde. L'autre a une forme extravagante, elle est fermée de cinq grands cachets de cire rouge portant le nom et l'adresse de celui qui m'écrit. Elle vient de Paris. Je rentre rapidement chez moi pour les lire. Je ne sais laquelle ouvrir la première, et je les ouvre toutes deux en même temps. Dans celle qui vient de Paris, je trouve deux photographies, l'une de format amateur (18 centimètres sur 16), l'autre pouvant avoir 1 cent. 1/2 sur 10 centimètres de hauteur ; elle est si petite que je la laisse tomber dans mon verre; quand je la retire, il n'y a plus que le carton. Je ne me souviens pas d'avoir lu le contenu des lettres.

L'intérêt de cette observation consiste principalement en ce que l'on y voit un commencement d'organisation : l'observateur essaie instinctivement de relier la deuxième scène à la première, et, ayant pris le train pour Dijon, s'imagine qu'il doit être arrivé à Dijon au commencement de la deuxième scène ; mais, comme sa mémoire ne lui fournit pas d'indication sur ce point, il n'est pas sûr d'être à Dijon. D'où l'opinion exprimée au début de la deuxième scène : « A Dijon probablement. »

Cette détermination de lieu a dû être ajoutée pendant le réveil. Au début de la troisième scène, on trouve une localisation semblable : c'est dans une gare que l'observateur reçoit les deux lettres : or, les notes additionnelles disent que la veille on avait montré à Ch. M... deux photographies reçues récemment de la Manche par ses parents. S'imaginant, par une substitution très fréquente dans le rêve, que c'est lui-même qui reçoit la lettre contenant les photographies, il lui faut localiser ce fait, et de manière à coordonner la troisième scène avec les précédentes. On comprend qu'il est plus facile de fixer, comme lieu de cette scène, la gare de la première scène, ou une gare, que la grande place d'une ville inconnue ou peu connue. Ainsi la première scène détermine le lieu de la deuxième et celui de la troisième d'une façon différente, mais qui peut se comprendre. Quant à la troisième scène, elle contient un peu d'incohérence, et, quoiqu'il ne soit pas rare de trouver de l'incohérence à l'intérieur d'une scène de rêve, ainsi qu'on a pu le remarquer dans des observations précédemment citées, et pour des raisons que j'expliquerai plus tard, il est bien possible qu'elle soit complexe, qu'elle comprenne plusieurs tableaux élémentaires imparfaitement fusionnés dans la période du réveil. La fusion se serait faite pendant que l'observateur notait les deux premières scènes, comme il est arrivé pour la dernière scène de l'observation XI.

OBSERVATION XIV

Voici un rêve double de mon élève F. J..., du lycée de Nevers (20 février 1904). L'observateur, interne au lycée, a été réveillé à 5 h. 30 du matin par le bruit des

pas du veilleur. Il a pris des notes au crayon immédiatement et il a rédigé son rêve quelques heures plus tard. Les deux « parties » du rêve sont séparées d'une façon aussi complète que possible.

Je parlais avec M. B... (maître interne du lycée). Il me racontait qu'il avait fait son service militaire au 82e ligne, à Phalsbourg, et il allait me décrire la ville de Phalsbourg, lorsque brusquement, je ne sais comment, je passai à un autre rêve.

La deuxième partie du rêve se passe en classe. J... est agréablement surpris d'apprendre qu'il est premier à la composition d'anglais, faite avec un nouveau professeur.

OBSERVATION XV

De J. Ch... — Notation immédiate.

Première scène. Chez un médecin, mesure du champ visuel.

Deuxième scène. « Là, une transition fort brusque.. J'étais à la chasse. Je tirais un lapin : il roule, et se met, lorsque je vais le chercher, à *broder* du bois avec ses dents. Bref, je ne puis retrouver le gibier, etc. » Le reste est sans importance pour le moment.

OBSERVATION XVI

De J. L... — L'observateur a été réveillé à 5 h. 30 par les pas du veilleur de nuit. Il a observé attentivement son rêve, et l'a écrit environ une heure après.

J'étais à Biarritz sur le bord de la mer et regardais un navire qui demandait un pilote pour entrer dans l'Adour. Un ami vint à moi et m'emmena du côté du grand casino...

Ici se trouve un moment d'interruption dans mon rêve... Je me suis retrouvé dans la salle de danse et j'ai remarqué que les danseurs étaient fort peu nombreux. La première chose que je fis, ce fut d'aller à un buffet qui se trouvait dans un coin. J'étais en train de me faire servir un verre de champagne, lorsqu'une jeune fille de Clamecy, que je n'avais pas remarquée, vint me chercher pour danser. J'acceptai, et, au moment où nous allions partir, tout le monde est sorti en nous entraînant dehors. En vain je cherchais à rester, lorsque je me suis réveillé.

Ce qui fait pour le moment l'intérêt de ces trois rêves, c'est que les observateurs ont eu conscience de la discontinuité qui existe entre la première partie, ou la première scène, et la deuxième. Dans la dernière observation, on voit un commencement de mise en continuité : L... s'est retrouvé dans la salle de danse, et il songe visiblement qu'il s'agit de la salle de danse du casino de Biarritz. Pourtant il se rend compte qu'il y a une interruption dans le rêve. La discontinuité primitive des deux tableaux ne me paraît pas douteuse : le premier tableau se rapporte à un voyage récent, le deuxième est expliqué par cette note : « Avant de m'endormir, j'ai songé à un bal où je dois aller mardi prochain, à Clamecy. » Le 13 février était le samedi précédent, et L... devait partir le soir en vacances de carnaval.

Je pourrais citer encore un bon nombre de rêves complexes dans lesquels on peut distinguer les tableaux composants et le lien d'organisation qui les rattache par endroits. Je me borne à reproduire un rêve de mémoire que je tiens d'un de mes collègues, M. C... J'ai pu noter ce rêve en interrogeant mon collègue au cours d'une conversation qui avait fini par porter sur le rêve.

OBSERVATION XVII

29 *juillet* 1902. — M. C... mène une vie extrêmemen régulière et ne rêve jamais, en temps ordinaire. Mais, s'il se produit un événement qui dérange un peu ses habitudes, il rêve dans la nuit suivante. Il y a quelques jours, dans la nuit du 26 au 27, il a fait un rêve qu'il attribue à plusieurs causes. Il a reçu le matin une photographie de deux enfants et en a éprouvé un vif plaisir. Quelques heures avant, il a assisté à l'installation du cirque Barnum; le soir, il est allé à la représentation et s'est couché une heure plus tard que de coutume. Dans ces conditions, il a eu le rêve suivant:

Il lui semble être dans un appartement situé au quatrième étage, qu'il a habité pendant plusieurs années et qu'il a quitté voilà quatorze mois. Il sort sur le palier. (L'appartement était séparé en deux par un couloir très long dans lequel circulaient d'autres personnes de la maison et où il a vu souvent des portes entr'ouvertes.) Sur le palier il voit, par une porte entr'ouverte, des ouvrières en tapisserie ou broderie mettant la dernière main à un écusson-bannière attaché à une hampe, et destiné au couronnement du roi d'Angleterre. Sur l'écusson, il y avait une figure, peut-être deux. (Le matin, M. C... avait regardé une reproduction du tableau de Mme Vigée-Lebrun qui représente l'auteur du tableau et sa fille, les deux têtes rapprochées, à peu près comme dans la photographie des deux enfants.) La figure ou les figures de l'écusson étaient très jolies, quoique d'un dessin très flou, et vues de loin. A ce moment M. C... est rentré dans son appartement, puis est ressorti, et, en repassant devant la même porte, il a vu à la place de l'écusson un dessin représentant une sorte de Christ. Les ouvrières étaient toujours autour, mais l'impression esthétique était devenue désagréable. Ensuite il descend l'escalier, accom-

pagné d'une ou deux personnes (il ne sait qui). Les marches de l'escalier ne sont pas horizontales, mais inclinées en avant. (Cette inclinaison des marches vient de ce que l'escalier s'identifie, dans la mémoire du rêveur, avec l'échelle qu'il a vu descendre chez Barnum par un bicycliste : il lui a semblé que les marches de cette échelle étaient inclinées en avant.) Arrivé au bas de l'escalier, au lieu de déboucher, comme il conviendrait, sur l'avenue Marceau, à Nevers, il se trouve sur la place Clichy, à Paris, et il part de là, toujours avec les deux personnes qui l'accompagnaient, pour se rendre à l'Exposition et regarder construire les bâtiments.

La première partie de ce rêve, y compris la descente de l'escalier, est passablement continue : il est à peu près certain, cependant, que cette suite d'événements imaginaires est composée de plusieurs tableaux primitifs, mais, comme c'est un rêve de mémoire, les tableaux se sont organisés en une série continue. En revanche, on reconnaît bien l'indépendance du dernier tableau (la descente sur la place Clichy) : cette indépendance est nettement marquée par l'incohérence que crée ce tableau.

La conclusion que j'ai tirée plus haut de mes observations personnelles est donc confirmée par ces observations nouvelles : les rêves complexes de notation immédiate, saisis au début du réveil, sont composés de tableaux discontinus ; les rêves complexes de notation différée, ou rêves de mémoire, présentent un enchaînement plus ou moins parfait, une dramatisation plus ou moins achevée des tableaux composants : donc les représentations qui se trouvent présentes à l'esprit au début du réveil s'organisent pendant le réveil de façon à former une suite continue ; le rêve, en devenant un souvenir de rêve, évolue dans le sens de la continuité logique.

§ 3. — Quelques rêves de psychologues.

Les ouvrages des psychologues qui, écrivant sur le rêve, ont cru devoir faire des observations et ont bien voulu en communiquer aux lecteurs, fournissent un certain nombre de faits dans lesquels on peut voir que des tableaux distincts se sont plus ou moins organisés.

Je trouve dans Cardan[1], qui a publié une collection de cinquante-cinq observations personnelles, un rêve composé de deux tableaux qui sont aussi nettement séparés que possible. Cardan rêve qu'il a vendu ses bagues ornées de pierreries, sauf deux, à un marchand espagnol, sur le conseil d'un bijoutier qu'il ne connaît pas. Il n'est pas payé, et il craint de ne pas l'être, car il ne connaît pas plus le marchand espagnol que le bijoutier. On lui promet de le payer au bout de deux ans, avec un intérêt élevé. Mais il n'a pas d'engagement écrit entre les mains. Il demande son nom au bijoutier, et l'obtient avec difficulté. Il lui demande son adresse à Milan et ne reçoit qu'un renseignement vague. Entre temps il s'imagine qu'il n'a pas véritablement vendu et livré ses bagues et ses pierres précieuses, car il ne se souvient pas de les avoir retirées du coffret. Finalement, le bijoutier lui dit qu'il le trouvera toujours (à Milan) dans la rue des Orfèvres : « Sur cette réponse, voyant qu'il en était ainsi, je me trouvais consolé, surtout que je pensais avoir encore les pierreries chez moi. Mais voici qu'en même temps[2]

1. Cardanus. *Somniorum Synesiorum, omnis generis insomnia explicantes, libri IV*, Basileæ, 1562, p. 277.

2. Voici le texte de ce passage : *Interim vero (nec id recordor) videbar in summa domus parte habere quosdam lectos.....*

(mes souvenirs là-dessus sont vagues) il me semblait que j'avais, à l'étage supérieur de ma maison, quelques lits, et un petit éléphant enchaîné, et un autre fauve à la belle robe tachetée, comme la panthère; mais je ne me souviens pas de ce qu'était cette bête, ni de son nom ; pourtant je me tenais sur mes gardes, et je m'en méfiais. J'apprivoisai l'éléphant avec un morceau de pain, et j'en concevais une grande joie. Ma vieille servante Hieronyma, qui habite maintenant ailleurs, leur donnait à manger à tous deux, et cela le matin. »

Cardan ajoute : « La veille nous avions parlé des pierreries, de sorte que cette partie du rêve est tout entière une remémoration. » Il interprète ensuite le reste du rêve, suivant sa méthode ordinaire, en lui attribuant un sens symbolique et prémonitoire.

Ce rêve est intéressant par la séparation absolue des deux tableaux. Cardan est visiblement embarrassé pour rattacher le deuxième tableau au premier, et il s'imagine avoir oublié quelque chose (*nec id recordor*). Il s'exprime même comme si les deux tableaux lui avaient paru se dérouler simultanément, quoiqu'à la rigueur *interim* puisse signifier aussi : « sur ces entrefaites ». En tout cas, ce rêve a bien la physionomie des rêves de notation immédiate que peut recueillir un observateur exercé.

Charma rapporte un rêve dans lequel on peut distinguer les tableaux élémentaires. D'abord il assiste, dans une église, à une procession. Puis il court à la rivière pour sauver un enfant qui y est tombé du haut d'un pont. Il y court hâtivement et arrive sur la rive droite de la Loire, à la Charité, sa ville natale. C'est maintenant la mer aux environs d'Ouistreham. Il se jette à l'eau et ramène un noyé sur la plage : mais le noyé est

maintenant le squelette à demi dépouillé d'un vieux coq. Le rêve est passablement organisé, mais les incohérences géographiques, et l'identification du noyé avec un vieux coq, montrent l'indépendance primitive des tableaux [1].

Le fameux rêve de l'*Asplenium*, de Delbœuf [2], contient aussi certainement deux tableaux. Delbœuf raconte d'abord qu'il a sauvé deux lézards du froid, et qu'il les a mis à l'entrée de leur cachette, après avoir semé à l'intérieur quelques fragments d'un *asplenium ruta muralis* qui croissait sur la muraille; il ajoute :

« Les lézards de mon rêve raffolaient de cette plante, et j'eus la satisfaction de voir mes deux jolis protégés se glisser lentement dans leur habitation. Je fus distrait de mes soins par une espièglerie de mon ami V... V... Il me lança de la fenêtre de sa chambre, qui donnait sur ma cour, un caillou qui faillit m'atteindre. Je grimpai lestement le long de la muraille jusque chez lui, l'enfermai dans une armoire, et redescendis aussi légèrement que j'étais monté. Quel ne fut pas alors mon étonnement de trouver mes deux commensaux tout ragaillardis et contemplant avec une mine de repus et des regards de béate bienveillance deux autres lézards qui se disputaient à belles dents les débris d'*asplenium* qu'ils avaient délaissés ! Jamais je n'avais connu dans ce trou d'autres lézards que ceux à qui je venais probablement de sauver la vie, etc... »

Ainsi le tableau des lézards est interrompu dans son développement par un tableau étranger qui vient s'y intercaler de façon à donner à l'ensemble du rêve une

1. Charma. Du sommeil, *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1851, p. 387.
2. *Le sommeil et les rêves*, p. 107.

continuité satisfaisante. Quoiqu'il soit toujours difficile d'analyser un rêve sur lequel on n'a pas d'autres renseignements que ceux qui sont fournis par le rêve lui-même, il me paraît très probable que le tableau de l'espièglerie de l'ami V... V... a dû être fondu dans le tableau des lézards pendant le réveil.

Voici le début d'un rêve complexe de Weygandt [1] dans lequel on distingue aisément des tableaux séparés :

« Un homme d'affaires, que j'avais connu chez mon père, a entrepris un commerce de chevaux, et en même temps installé un cirque, où l'on devait montrer au public le savoir-faire des chevaux ; la séance d'ouverture n'a sans doute pas rapporté beaucoup, mais somme toute, l'ensemble promettait de devenir une bonne spéculation. On organisa donc une promenade en ville avec chevaux et voitures, et c'est avec plaisir que je me trouvai prêt à y prendre part en qualité de cavalier. Pendant la promenade, les chevaux devaient exécuter différents tours d'adresse, se coucher à de certains moments, mettre un pied de devant dans les harnais et avancer ainsi en boitant, etc. Soudain je me trouvai dans la forêt avec une troupe de cavaliers en marche, et j'étais fort en colère contre un cavalier portant le nom qui me semblait étrange de « Kossustow » et qui marchait loin devant moi. On m'expliqua que c'était un Allemand, qu'il se donnait ainsi des airs d'étranger par affectation, que son nom était également allemand, qu'il avait l'étymologie : *Siehst du?* dans le sens de l'interrogation dubitative ; cela me calma. Me voilà maintenant en train d'attendre à un coin de rue, près de l'endroit où je demeure actuellement, à Wies-

1. Weygandt. *Entstehung der Träume*, p. 23.

baden, et je ne savais laquelle des deux rues je devais prendre. En même temps je regardais un étalage de photographies à une vitrine, etc. »

La suite du rêve contient d'autres tableaux. J'arrête ici la citation, parce qu'on voit suffisamment que ce début du rêve contient trois tableaux : la promenade du cirque, le cavalier Kossustow, l'attente au coin d'une rue. Ce dernier tableau surtout se sépare nettement du précédent : il y a peut-être un commencement de fusion entre le premier et le deuxième, fusion qui s'opère parce que le rêveur est encore à cheval dans le deuxième tableau. — L'auteur ne donne pas de renseignements sur la façon dont il a noté son rêve, mais on voit assez que le rêve a dû être noté peu après le réveil ou que tout au moins il a été fortement saisi par l'attention en vue d'une notation prochaine. C'est donc un rêve de notation immédiate ou presque immédiate[1].

En somme, ces faits fournissent une confirmation supplémentaire de l'hypothèse suivant laquelle un travail de construction logique se fait après le sommeil. En effet, si l'observation saisit, dans les conditions les plus différentes, des tableaux de rêve qui ne sont pas liés ensemble, c'est que la liaison que l'on rencontre par ailleurs dans les rêves de mémoire et qui apparaît déjà partiellement dans les rêves mal organisés est l'œuvre de l'esprit en train de se réveiller. Ces observations de Cardan, Charma, Delbœuf, Weygandt, auxquelles on pourrait en ajouter d'autres, ne suffisent pas, à elles seules, à prouver la loi de l'évolution logique, mais elles contribuent à la confirmer[2].

1. M. Weygandt a bien voulu m'apprendre que ce rêve a été écrit tout de suite après le réveil.

2. Dans un travail publié depuis qu'une partie de ce chapitre

§ 4. — Rêves de notation répétée.

Maintenant je vais montrer que ce travail d'organisation logique se prolonge, à notre insu, même après que le rêve a déjà été noté ou raconté une première fois. Je vais citer pour cela quelques rêves de notation répétée.

OBSERVATION XVIII

Première notation, 3 juin 1900. — Mme B... s'est réveillée dans la nuit ayant l'esprit occupé par un rêve très net, elle s'en souvenait encore au réveil définitif. Elle me le raconte à 2 heures de l'après-midi et je le note aussitôt. La première notation présente donc un rêve de mémoire, c'est-à-dire un rêve déjà partiellement organisé.

Je rêve que je suis dans une voiture, conduite par un cocher, sur une route; il fait clair. Tout à coup le cocher s'en va, et me laisse dans la voiture. Comme je sens mes bottines qui me blessent, je les retire. Je reste environ deux heures dans la voiture arrêtée. Impatientée, je regarde de tous côtés, et je crains de ne pas arriver à l'heure fixée, quoique je ne sache pas où je vais. Alors je descends de voiture; mes pieds sont gonflés, je ne puis remettre mes chaussures. Je retourne en arrière, nu-pieds, et je trouve le cocher attablé avec des hommes, et une femme dans

a paru dans la *Revue philosophique*, Aliotta, utilisant à un autre point de vue quelques-unes de mes observations, déclare qu'il a pu remarquer, dans ses observations notées pour la plupart peu de minutes après le réveil, le manque de continuité entre les parties. (*Il pensiero e la personalità nei sogni*, Ricerche di Psicologia, de de Sarlo, p. 216, 1905.)

l'ombre, buvant, sur une grande table (comme celles que l'on voit dans les fêtes foraines), sous un hangar. Je lui demande avec colère ce qu'il fait. Il répond avec un geste indifférent qu'il va venir. Je retourne à la voiture, et je vois le cheval, dételé, qui broûte dans un pré. Mais, avant de remonter en voiture, ayant un besoin à satisfaire, je cherche un endroit convenable. Je vois une grande pièce, en haut de plusieurs marches d'escalier, sale et sentant mauvais, au-dessus de laquelle est inscrit le mot « Bureau ». Je monte avec difficulté. Au moment où je redescends, une femme me demande ce que je fais là. (Ici se trouve une conversation entre les deux femmes que je ne reproduis pas.) La femme s'en va. Je redescends avec peine, je retourne à la voiture, et là je trouve mon mari, en gilet et casquette, comme s'il était chez lui. Je lui raconte que le cocher m'a laissée. Il me répond : « Bah ! il va bien venir. » Le reste est confus.

Deuxième notation. — Mme B... m'ayant déclaré, le 11 novembre suivant, qu'elle avait gardé le souvenir exact de ce rêve, je lui demandai de me le raconter de nouveau, et j'obtins le récit suivant :

J'étais en voiture, sur une route. Mon mari, je crois, conduisait. A un moment donné, je me suis arrêtée pour un petit besoin. Autant que je me rappelle, mon mari a dételé le cheval. Puis j'ai vu une femme en bonnet blanc. Je lui ai demandé des cabinets, et elle m'a montré une porte. La porte ouverte, j'ai trouvé plusieurs marches, en haut desquelles se trouvait un grand espace, une sorte de réservoir, plein de vidange. Au delà du réservoir, je vois une porte vitrée portant l'inscription « Bureau ». Je suis redescendue, et j'ai retrouvé en bas le cheval et la voiture qui m'attendaient : le cheval était dételé. Pas d'autre souvenir du rêve ne reste maintenant, si ce n'est que les événements se passaient de jour, par un temps clair.

Sans insister pour le moment sur les transformations qu'a subies ce rêve dans l'intervalle des deux notations,

je fais remarquer que la cohérence est visiblement plus grande dans la deuxième notation que dans la première; j'ajoute que les modifications ont pour but de rendre les événements plus conformes aux événements familiers du rêveur.

J'ai dans ma collection trois autres rêves de notation répétée qui se trouvent être des rêves simples. Par suite, ils ne montrent pas un progrès dans la cohérence, mais l'influence du besoin logique s'y manifeste encore, pour accommoder les événements à la réalité de façon à les rendre plus vraisemblables. Voici ces trois rêves fournis par Mlle B. J... :

OBSERVATION XIX

Réveillée avant le jour, je me rendors. J'ai alors un rêve impressionnant :

Le soleil luit et frappe la façade de la maison. Ouvrons vite, pour qu'il entre avec l'air pur. Cela fait, je quitte les chambres, dont les fenêtres sont largement ouvertes, pour aller rejoindre ma mère à la cuisine. Quelques minutes s'écoulent, l'air est suffisamment renouvelé, je reviens pour fermer. Mais à peine la porte est-elle entre-bâillée que ma main qui l'ouvre se raidit ainsi que tout mon être. Je reste clouée au seuil. Un homme, un vagabond, est là, près de la fenêtre, devant l'armoire qu'il tente de fracturer. Se voyant surpris, il est prêt à bondir, me regarde avec des yeux terrifiants, et moi, qui voudrais crier, je ne le puis; la gorge contractée, je n'articule aucun son. Alors je me réveille, conservant la vision très nette de l'homme à la figure hâve, au regard menaçant.

Ce rêve a été noté de mémoire le 16 janvier 1902. Il s'était produit la veille ou l'avant-veille. Le retard apporté à la notation est une raison qui pourrait suffire à expliquer la simplicité du rêve; il y en a d'ailleurs

une autre, c'est que le rêve est effrayant. Mais cela importe peu ici. Plus de deux ans après, le 2 mars 1904, Mlle B. J... voulut bien me noter le même rêve une deuxième fois, et la deuxième notation contient deux modifications. L'une est à peu près insignifiante, ou plutôt elle pourrait présenter quelque intérêt s'il avait été possible de remonter à la source : elle consiste en ce que le cambrioleur est maintenant vêtu d'une longue blouse blanche. Mais l'autre modification prouve qu'il s'est fait un progrès dans l'organisation logique du rêve. La première notation contient ce passage : « Quelques minutes s'écoulent, l'air est suffisamment renouvelé, je reviens pour fermer. » Si vague que soit cette expression : « Quelques minutes », on peut trouver qu'il y a là bien peu de temps pour aérer une chambre ; l'explication du retour à la chambre n'est pas satisfaisante. Ce passage est remplacé dans la seconde notation par le suivant : « Je suis près de ma mère depuis « un instant, lorsqu'il me semble entendre un léger « bruit dans sa chambre. Alors, une crainte s'empare « de mon esprit, crainte suggérée sans doute par un « avertissement de mon père, et je cours jusqu'au seuil, « où je reste frappée d'effroi. » Le retour à la chambre est maintenant mieux expliqué : il l'est d'autant mieux que l'appartement est au rez-de-chaussée, que les chambres à coucher ont des fenêtres sur la rue, que Mlle J... aime les aérer longuement, et que, la veille du rêve, son père a exprimé la crainte qu'un voleur n'entrât par la fenêtre dans l'appartement.

OBSERVATION XX

C'est encore un rêve de mémoire, dont la première notation est antérieure à la seconde de deux ans environ :

Je suis avec ma mère dans une gare de l'Ouest. Nous y attendons le train qui doit nous emmener ; il arrive, et nous montons dans un compartiment où il y a déjà une personne. Le train va démarrer, quand la portière s'ouvre à nouveau pour livrer passage à de modestes employés de la Compagnie qui, la journée finie, regagnent leurs foyers. L'un d'eux, un homme d'une cinquantaine d'années, prend place en face de moi. Il dépose à ses pieds un panier qui contient, du moins je le suppose, les restes de ses repas de la journée. Aussi suis-je très étonnée en le voyant retirer du panier une mandoline. S'il allait nous jouer un morceau ! Cela charmerait le voyage. Aussitôt, et comme pour répondre à ce désir (non exprimé cependant), le voyageur accorde son instrument, puis il nous fait entendre une mélodie suave, qui, tout en charmant les oreilles, va jusqu'à l'âme. Je suis ravie de cette harmonie délicieuse. Mais l'excellent mandoliniste a cessé de jouer... le charme est rompu. Je m'éveille...

Voici la seconde notation :

Je quitte Paris avec ma mère. Arrivées à la gare de Lyon, où nous allons prendre le train du Bourbonnais, nous attendons quelques minutes, puis, ayant choisi un compartiment, nous nous y installons. Bientôt deux voyageurs prennent place en face de nous. Tous deux paraissent être des employés du chemin de fer, de ceux qui, habitant la banlieue, partent le matin en emportant leur déjeuner et ne reviennent qu'après la journée finie. Ils ont, en effet, chacun un panier qui, je suppose, contient les restes de leur déjeuner. Mais le panier qui est placé en face de moi, et qui appartient à un homme d'une quarantaine d'années, ne

contient pas que cela, et je suis bien surprise quand je vois ce dernier en tirer une mandoline. Mon étonnement va grandissant quand le voyageur, ayant accordé l'instrument, joue une délicieuse mélodie. Comment peindre tout le plaisir que j'éprouve alors! Je suis charmée, ravie. Cette musique est si douce, si captivante, que je voudrais l'entendre toujours. J'admire le talent de cet homme simple à l'âme d'artiste, qui vient de me prouver que l'art et le goût du beau ne se rencontrent pas que dans les classes élevées.

La principale différence qui existe entre la première et la deuxième notation concerne le lieu où commence le rêve : dans la première notation, il s'agit d'une gare de l'Ouest; dans la seconde, les voyageuses partent de la gare de Lyon, à Paris, par la ligne du Bourbonnais. Ce n'est pas là un changement fortuit : Mlle J... et sa mère ont voyagé rarement sur le réseau de l'Ouest, tandis que, depuis bien des années, elles voyagent plusieurs fois par an sur la ligne de Paris à Nevers. Le changement qui s'est produit dans le souvenir du rêve a donc eu pour résultat de le mieux accommoder aux événements familiers. De menus détails ont disparu : on ne parle plus d'une personne déjà installée dans le compartiment, les employés n'entrent plus au moment où le train va partir. Ces détails ne contribuaient pas à l'unité de la scène, et c'est cette inutilité même qui me semble en avoir déterminé la disparition. Sur un point, la seconde notation est plus précise que la première : ce ne sont plus des employés qui entrent dans la voiture, mais deux voyageurs. La seconde notation ajoute une réflexion qui n'existait pas dans la première, mais que la scène suggère facilement, qui est la conclusion naturelle du récit. Voilà les changements qui se sont produits dans l'intervalle des deux notations : ils sont

tout à fait conformes à la loi de l'évolution du rêve que j'expose dans ce chapitre, et par suite ils la confirment. Mais, en admettant maintenant cette loi, on est conduit à remonter dans le passé au delà de la première notation, et à supposer que, au moment où le sommeil a été interrompu, le rêve était composé de deux tableaux séparés : l'un de ces tableaux devait représenter, par un souvenir exact ou imaginaire, quelque scène de voyage sur le réseau de l'Ouest ; l'autre tableau était un rêve d'audition musicale, ce qui est d'autant plus facile à admettre que Mlle J... est bonne mandoliniste.

OBSERVATION XXI

La première notation de ce rêve est postérieure d'un mois au rêve lui-même et j'ai demandé à Mlle J... de l'écrire parce qu'il contenait un fait d'hypermnésie.

Première notation. — Mon oncle et ma tante (qui habitent Dijon) viennent d'arriver à Nevers. Nous sommes dans la joie. On parle des absents, et mon oncle nous explique que son fils est allé en promenade du côté de Brétigny, à 5 kilomètres de Dijon. (Le fait d'hypermnésie consiste en ce que Mlle J... ignorait l'existence d'un Brétigny dans les environs de Dijon : après des recherches, on a fini par apprendre qu'il existe bien un Brétigny dans la Côte-d'Or, à environ 5 kilomètres de Dijon.)

La deuxième notation (postérieure de près d'un an) est semblable à la première, mais elle ajoute un détail : « le fils espère rapporter des vues de sa promenade ». Ce détail complète le récit, et il provient de ce que le promeneur dont il s'agit aime à recueillir des vues photographiques[1].

1. Flournoy, citant un souvenir de rêve, et comparant le récit

Conclusion.

L'ensemble des observations que je viens de rapporter me semble prouver :

1° Qu'il existe pour les représentations du rêve un travail de construction qui s'effectue postérieurement au sommeil ;

2° Que ce travail a pour but de faire des événements du rêve une suite de faits aussi conforme que possible aux lois de la raison et aussi semblable que possible au monde réel ;

En un mot, que les représentations fournies par l'esprit endormi à l'esprit qui s'éveille suivent, à partir du moment où commence le réveil, une évolution logique.

Si maintenant on prend comme guide cette loi d'évolution logique, on peut essayer de faire, au moins dans les cas les plus favorables, l'histoire d'un rêve, on peut remonter de la forme organisée ou partiellement organisée sous laquelle l'observation le saisit, à la forme non organisée qu'il a dû avoir au début du réveil, en retrouver les tableaux élémentaires, décrire les opérations par lesquelles ces tableaux se sont combinés, et même, reculant plus loin dans le passé, déterminer la source première de ces tableaux, les sensations d'où

écrit fait peu de temps après le rêve et le récit oral qu'il en a recueilli dix-huit ans après, remarque que le travail de déformation des souvenirs a porté, entre autres points, sur les détails internes pour « les simplifier en en diminuant l'incohérence ». Cette modification est tout à fait conforme à la loi que j'expose ici. (Note sur un songe prophétique réalisé, *Archives de psychologie*, IV, p. 64, 1904.)

ils proviennent, les transformations subies par les images de ces sensations et les forces qui ont produit et dirigé ces transformations. Bref, cette loi d'évolution logique fournit un fil conducteur pour analyser d'une façon plus complète le travail de construction consécutif au sommeil, pour déterminer la physionomie de la conscience au début du réveil et pour décrire le travail mental qui se fait pendant le sommeil.

CHAPITRE III

L'ÉTAT DE LA CONSCIENCE PENDANT LE SOMMEIL

Puisque l'évolution du rêve a pour effet d'organiser les tableaux en un drame suivi, il faut admettre que, dans une notation de rêve, tout ce qui a pour fonction de relier les tableaux a été ajouté pendant la période du réveil. Comme cette période peut bien être abrégée par le mode d'observation, mais ne peut pas être réduite à une durée nulle, il est tout naturel que l'on trouve souvent, même dans les rêves de notation immédiate, un commencement de liaison entre les parties. Mais, si l'on remonte plus loin dans le passé, si l'on se place par imagination au moment qui sépare la fin du sommeil et le début du réveil, on doit supposer qu'à ce moment les tableaux du rêve étaient entièrement séparés, que chacun de ces tableaux se développait pour son propre compte, bref, qu'il existait dans l'esprit une pluralité de séries simultanées que le réveil a interrompues et que la conscience a brusquement saisies. Ces tableaux interrompus, que la mémoire immédiate conserve d'une façon plus ou moins complète, dont elle retrouve le passé plus ou moins éloi-

gné, mais toujours relativement récent, constitueraient les matériaux que l'activité logique de l'esprit met en œuvre pendant le réveil et dont elle poursuit inconsciemment la construction aussi longtemps que la mémoire peut les retenir, même après le réveil complet, même après le récit oral ou la notation écrite.

Mais ce n'est là qu'une hypothèse établie par raisonnement sur la base de la loi d'évolution, il faut maintenant montrer qu'elle est seule d'accord avec les faits. Cette vérification aura d'ailleurs l'utilité de confirmer indirectement la loi d'évolution.

§ 1. — La théorie perceptionniste du rêve.

Il existe sur la nature et les conditions de production du rêve une théorie importante d'après laquelle le rêve est constitué pour sa partie essentielle par des illusions, et pour le reste par des images associées. Comme l'illusion se forme suivant le mécanisme général de la perception, on peut donner à cette théorie le nom de théorie *perceptionniste*. Si elle est vraie, il n'y a plus lieu de parler de séries simultanées : il n'existe dans le rêve qu'une série de représentations, dont l'ordre est déterminé par les excitations et par les lois de l'association.

Cette théorie est notamment celle de Wundt[1]; son élève Weygandt[2] a cru en trouver la vérification dans

1. *Grundzüge der physiologischen Psychologie*, III, p. 649 et suiv., 5e éd., 1903.

2. *Entstehung der Träume*, 1893; Beiträge zur Psychologie des Traumes, *Philos. Stud.*, XX, p. 456, 1902.

ses observations. Voici sous quelle forme elle se présente chez Wundt :

« La plupart des images fantastiques du rêve consistent, non pas proprement en hallucinations, mais en illusions, provenant des impressions sensorielles qui ne cessent jamais pendant le sommeil. Une position incommode du dormeur s'enchaîne à la représentation d'un travail difficile, d'une lutte corps à corps, d'une ascension dangereuse en montagne, etc. Une légère douleur intercostale est représentée comme le coup de poignard d'un ennemi ou la morsure d'un chien enragé... Des mouvements insignifiants du corps sont agrandis démesurément par la représentation fantastique. Ainsi une extension involontaire du pied devient une chute de la hauteur vertigineuse d'une tour. Le rythme des mouvements respiratoires est senti comme un mouvement de vol. En outre, un rôle essentiel appartient probablement, dans les illusions du rêve, à ces sensations subjectives de la vue et de l'ouïe que nous désignons dans l'état de veille comme le chaos lumineux du champ visuel obscur, comme le tintement ou le bourdonnement d'oreilles, etc., et parmi lesquelles il faut noter surtout les impressions subjectives de la rétine.

« A ces cas, dans lesquels des impressions sensorielles, les unes objectives, les autres subjectives, sont immédiatement élaborées en illusions, s'ajoutent ceux où l'impression éveille d'abord une obscure représentation de l'état corporel auquel elle se rapporte, et où apparaissent ensuite des images fantastiques qui se rapportent directement à cet état ou qui y sont liées par de simples associations. Ainsi Scherner a remarqué que la cause principale de ces nombreux rêves dans les-

quels l'eau joue un rôle est le besoin d'uriner chez le dormeur. Tantôt il voit devant lui une fontaine, tantôt il regarde une rivière du haut d'un pont... »

« Avec les représentations éveillées par des excitations sensorielles se mêlent aussi, de bien des façons, des images de la mémoire, dont les unes sont évoquées par assimilation immédiate et les autres par association de succession. Les événements des jours passés, notamment ceux qui ont produit une impression profonde ou qui se sont trouvés liés à une émotion, forment les éléments les plus habituels de nos rêves[1]. »

Comme on le voit d'après ces passages, Wundt regarde la sensation, objective ou subjective, comme le noyau du rêve, et il réduit le travail mental dont le rêve est le résultat, à l'assimilation qui produit l'illusion et à l'association de succession. Je ne nie pas la part de vérité contenue dans cette théorie, et je ne rejette pas l'explication, incomplète d'ailleurs, qu'elle donne du rêve perceptif. Mais le rêve est chose beaucoup plus complexe qu'on ne le croirait d'après cette théorie.

En premier lieu, il existe dans le rêve bien des tableaux que l'on ne peut pas rattacher à des sensations, même avec la plus grande complaisance d'interprétation. Ainsi, si l'on examine dans cet esprit quelques-uns des rêves que j'ai rapportés dans le chapitre précédent, l'insuffisance de la théorie de Wundt apparaît d'une manière frappante. Dans l'observation I (p. 36), le deuxième tableau est un tableau perceptif se rattachant à ce que j'ai effectivement perçu le bruit de la pluie; le troisième tableau peut à la rigueur être interprété dans le même sens, si l'on admet que la percep-

1. Wundt. Ouvrage cité, III, p. 652-655.

tion d'une place ou d'un quai, avec une foule qui circule sous le soleil et dans la poussière, traduit en une illusion les sensations subjectives de la rétine; mais le premier tableau, qui ne comprend que des souvenirs visuels et auditifs déformés auxquels s'ajoutent des images venues je ne sais d'où, ne peut pas être considéré comme un tableau perceptif. De même, dans l'observation II (p. 38), où je crois parler à mes élèves, puis examiner les plates-bandes de mon jardin, on ne peut rapporter les tableaux à quelque sensation sans un arbitraire inadmissible. On peut admettre à la rigueur que dans l'observation III (p. 40), la scène macabre (où je m'attends à recevoir un coup de couteau) exprime une sensation organique, celle d'une douleur intercostale ou une autre; mais les deux tableaux suivants, de voyage en chemin de fer et de lecture de journaux, ne peuvent pas avoir la même origine. Il est inutile que je parcoure toute la série des observations que j'ai rapportées plus haut pour montrer que les tableaux qui ont certainement leur origine dans quelque sensation externe y sont très rares, qu'il n'en est aussi qu'un petit nombre que l'on puisse rattacher sans trop d'arbitraire à des sensations organiques, et que la plupart sont purement imaginatifs.

Mais il est une autre raison de regarder comme inexacte la théorie de Wundt, et toute théorie du rêve qui fait jouer à l'association des images un rôle de quelque importance : c'est que les lois de l'association n'expliquent jamais l'apparition des images, ni pendant le sommeil, ni même pendant la veille.

En effet, les lois de ressemblance et de contiguïté, même réunies, même si l'on y joint la loi de contraste comme une loi différente et irréductible, ne suffisent

pas à nous rendre compte de l'apparition d'une image à la conscience pendant l'état de veille[1]. Un inconnu que j'aperçois dans la rue me fait penser à un ami qui lui ressemble : ma perception n'est pas la cause vraie de l'apparition de l'image à ma conscience, parce qu'elle n'en est pas la cause complète. Sans doute, s'il n'existait pas une certaine ressemblance entre la perception et l'image, l'image n'apparaîtrait sans doute pas à la suite de la perception; la ressemblance de l'image avec la perception fait donc partie de la cause qui détermine l'apparition de l'image, mais elle n'est qu'une partie de cette cause. Pourquoi la vue de l'inconnu a-t-elle donc appelé l'image de mon ami au lieu de passer inefficace dans ma conscience? C'est peut-être que j'ai vu mon ami récemment, ou que j'ai songé à lui; c'est, en tout cas, que son image existait dans mon esprit d'une façon latente, qu'elle était sur le point d'apparaître à la conscience, et qu'il suffisait qu'elle fût sollicitée par une légère attraction, par une occasion, par un prétexte. Il s'est produit une rencontre de forces convergentes : l'une constituée par la ressemblance de l'image avec la perception, l'autre par la vitalité que possédait l'image en raison d'autres circonstances.

De même, s'il s'agit d'une association de contiguïté, le lien créé entre deux images par la contiguïté passée ne suffit pas à expliquer l'apparition actuelle de l'image. Je traduis un passage d'une langue étrangère, et je rencontre un mot que je connais pour l'avoir déjà vu et traduit bien des fois, c'est-à-dire que, bien des fois déjà, la perception de ce mot a été liée dans ma con-

1. Voir sur ce point Claparède, *L'association des idées*, p. 194 et suiv. Claparède constate (p. 198) que dans ses rêves il existe beaucoup de « représentations libres ».

science à la perception du mot français correspondant : cependant cette association de contiguïté peut être inefficace aujourd'hui, il peut se faire que j'hésite, que je tâtonne inutilement, et que le mot français dont j'ai besoin ne se retrouve pas. Mais quelquefois je le devinerai sans être obligé de recourir au dictionnaire : c'est ce qui arrivera peut-être si je l'ai employé récemment pour exprimer une idée personnelle ; il pourra se faire aussi qu'il soit indiqué par le contexte, c'est-à-dire appelé par la suite des idées comme formant un complément nécessaire de l'expression. Dans un cas comme dans l'autre, il apparaîtra à ma conscience en vertu d'une force étrangère au lien de contiguïté, et cette force pourra être la tendance propre qu'il a à reparaître, c'est-à-dire sa vitalité propre.

D'une façon générale, le lien de ressemblance, le lien de contiguïté, et aussi le lien de contraste, constituent des forces grâce auxquelles certaines images tendent à apparaître à la conscience : mais ces tendances peuvent être contrariées par d'autres tendances analogues, et ordinairement elles ne se réalisent que si elles sont renforcées par d'autres tendances. L'apparition d'une image à la conscience est une résultante de forces diverses, et les associations ne sont qu'une partie de ces forces. D'ailleurs les associations elles-mêmes sont contraires les unes aux autres, car toute perception ou image actuelle est liée par association à une multitude d'images, c'est-à-dire qu'elle tend à évoquer une multitude d'images différentes, et pourtant une seule de ces images sera évoquée. A partir d'un état de conscience actuel, bien des voies sont ouvertes à la pensée, et il n'en est qu'une qui sera suivie.

Cette indétermination de l'association se trouve aussi

dans l'illusion. L'illusion, comme je l'ai expliqué ailleurs [1], est une perception incorrecte, et elle se constitue par le même mécanisme que la perception correcte. La perception correcte est une assimilation vraie, l'illusion est une assimilation fausse. Or, l'évocation de l'image semblable qui, unie à la sensation, constitue le noyau de la perception, ne peut se faire correctement que d'une manière, mais elle peut se faire incorrectement de bien des manières différentes. L'indétermination, ou plutôt la détermination incomplète, est la même pour la direction de l'illusion que pour la direction de l'évocation associative.

Si les lois de l'association de succession sont insuffisantes pour expliquer l'apparition des images pendant la veille, comment ne le seraient-elles pas aussi dans le rêve? De même, si la puissance assimilatrice des sensations ne suffit pas à expliquer les illusions de la veille, comment pourrait-elle expliquer complètement le rêve perceptif ou l'illusion du rêve?

Au reste Wundt, en signalant le rôle important que jouent dans le rêve les images des événements récents, et surtout celles des événements qui ont produit sur nous une forte impression, indique en quelque sorte le sens dans lequel sa théorie doit être complétée. Puisque ces images reparaissent dans le rêve de préférence à toutes les autres, c'est qu'elles ne sont pas évoquées uniquement par les lois de ressemblance et de contiguïté; c'est que les images récentes sont à tout moment sur le point d'apparaître à la conscience; c'est qu'elles sont des matériaux toujours prêts pour le

1. Foucault. *La Psychophysique*, p. 124, et surtout p. 132 et suiv. (Paris, F. Alcan.)

travail de construction du rêve. D'ailleurs c'est cette tendance propre des images récentes, et de certaines autres images aussi, à reparaître spontanément à la conscience qui explique que l'on trouve dans le rêve complexe, à côté de tableaux perceptifs, d'illusions, des tableaux purement imaginatifs, et que certains rêves ne comprennent rien de plus que des tableaux imaginatifs.

Faut-il supposer maintenant que ces images apparaissent à la conscience d'une façon brusque au moment du réveil, venant on ne sait d'où, n'ayant pas d'histoire, n'ayant pas vécu pendant le sommeil? Je ne le pense pas. Mais, pour justifier l'affirmation d'une vie des images pendant le sommeil, il faut maintenant montrer qu'il existe, d'une façon générale, une vie mentale pendant le sommeil.

§ 2. — Existence d'une vie mentale pendant le sommeil.

Sans contester la valeur de l'argument métaphysique de Descartes, que l'âme pense toujours parce qu'elle est de nature pensante, ou de l'argument métaphysique de Leibnitz, que la conscience claire ne peut venir que de la conscience obscure, parce que le principe de continuité s'oppose à ce qu'elle vienne de l'inconscience absolue, on peut montrer par des raisons expérimentales la persistance de la vie psychique pendant le sommeil.

D'abord le dormeur répond aux excitations par des mouvements adaptés. « Si, disait Setschénoff, tandis « qu'un homme est profondément endormi, vous pro- « menez une plume sur son visage, une légère excita- « tion n'amènera que la contraction des muscles de la

« face; un chatouillement plus fort pourra déterminer « aussi un mouvement réflexe dans le bras[1]. » Et Setschénoff montre comment le mouvement a pour but de faire disparaître une sensation gênante. « Si on lui « chatouille (à l'homme endormi) légèrement l'épi- « derme du visage, on provoque toujours chez lui la « contraction des muscles qui se trouvent sous l'endroit « excité. Quand ce mouvement ne suffit pas pour « écarter la cause irritante, le dormeur gratte avec sa « main la place où l'irritation s'est produite » (p. 47). De même, quand nous avons froid en dormant, nous nous enfonçons sous les couvertures, et quand nous avons trop chaud, nous les rejetons. Tous ces mouvements sont accomplis dans le but visible de faire cesser une sensation gênante, et ils sont coordonnés à peu près avec autant de sûreté qu'ils le seraient pendant la veille.

Même le simple fait qu'une excitation un peu forte provoque le réveil prouve que des sensations se produisent pendant le sommeil. Sans doute, le seuil d'excitation se trouve alors considérablement relevé, la sensibilité définie par le seuil d'excitation est beaucoup moindre pendant le sommeil que pendant la veille, mais il n'en reste pas moins vrai que c'est pendant le sommeil que la sensation finit par arriver à la conscience.

De même les émotions se produisent pendant le sommeil et se manifestent par des soupirs, des gestes, des cris, des paroles. C'est là un fait banal, et je l'ai souvent observé sur mes enfants, surtout pendant leur

1. Setschénoff. *Études psychologiques*, p. 23. Trad. du russe, 1884.

très jeune âge. Quand on regarde un enfant d'un an ou deux qui dort dans son berceau, il n'est pas rare de le voir sourire, ou même rire bruyamment, ou bien au contraire ébaucher le mouvement des lèvres qui précède le cri d'inquiétude ou de souffrance. Tous ces signes d'émotion me paraissent prouver l'existence de sensations ou d'images émotives pendant le sommeil. D'ailleurs il arrive quelquefois que le cri n'est pas simplement ébauché, mais proféré d'une façon distincte. L'enfant s'éveille alors, et, soit spontanément, soit sur interrogation, décrit l'objet imaginaire de sa frayeur. C'est le cauchemar [1].

Les mêmes faits peuvent aussi être observés sur les adultes, quoique, à ce qu'il semble, plus rarement. Cependant je peux citer quelques faits qui montrent d'une façon nette qu'une émotion peut se développer pendant le sommeil [2] et se manifester par la même expression que pendant la veille.

OBSERVATION XXII

10 *mai* 1898. — Je me réveille brusquement vers cinq heures, en riant : la sensation musculaire du rire subsiste assez forte. Je rêve que je suis dans un endroit mal déterminé, sur une route, au pied d'un talus élevé. Un de mes frères est monté sur le talus pour faire je ne sais quoi. Il y a aussi un chien noir avec nous, mais je ne sais plus quel est son rôle. Tout à coup mon frère tombe à la renverse et dégringole le long du talus. C'est ce qui me fait rire, et c'est le rire qui me réveille.

1. Voir sur cette question la thèse de médecine de Debacker. *Des hallucinations et terreurs nocturnes chez les enfants et les adolescents,* Paris, 1881.
2. Voir en outre plus loin, ch. VIII.

OBSERVATION XXIII

17 *octobre* 1900. — Je m'éveille à 4 h. 30, en proie à un cauchemar abominable, et que je ne peux raconter : j'éprouve une souffrance horrible, et il est bien certain que le cauchemar s'est développé pendant le sommeil. Au moment où, assis sur le lit, je m'aperçois que ma terrible vision était imaginaire, j'entends ma femme pousser des soupirs à côté de moi. Je devine qu'elle est, elle aussi, sous une impression pénible, et je la réveille. Elle faisait, en effet, un rêve triste, expliquant suffisamment ses soupirs. Ce développement d'une émotion pénible pendant le sommeil tient à ce que nous avions le soir écrit ensemble une lettre à une personne de la famille qui venait de perdre son mari. Les images funèbres et la conversation attristée nous avaient préparés tous deux à des rêves pénibles.

Enfin, l'observation subjective révèle presque toujours, quand elle est bien conduite, la présence d'un rêve, simple ou complexe, dans l'esprit, lorsque le sommeil prend fin d'une façon quelconque. Ce fait aussi me paraît prouver que le rêve n'est pas un événement exceptionnel qui se produirait de temps à autre dans le passage du sommeil à la veille, mais est un fait constant du sommeil.

Plusieurs psychologues, il est vrai, supposent que la vie mentale n'existe que pendant le sommeil léger ou la somnolence, état transitoire entre le sommeil plein et la veille, et qu'elle est entièrement suspendue pendant le sommeil profond : le sommeil profond serait un sommeil sans rêves. Cette opinion a été soutenue récemment par le docteur Surbled[1]. Leibnitz parle

1. Dr Surbled. *Le rêve*, 2e éd., 1898.

aussi du profond sommeil comme d'un « sommeil sans aucun songe[1] », mais cela ne l'empêche pas d'affirmer qu'il subsiste des perceptions pendant ce sommeil profond : seulement, ce sont des perceptions dont on ne se souvient pas, et le songe est constitué pour lui par les perceptions du sommeil dont on garde le souvenir. On ne doit donc, en aucune façon, le ranger parmi ceux qui soutiennent que la vie mentale fait défaut dans le plein sommeil et n'existe, en dehors de la veille, que pendant la somnolence.

Je crois que cette opinion est fausse, pour la raison générale que le rêve s'oublie très facilement et que le fait de ne se souvenir d'aucun rêve ne prouve jamais qu'on n'a pas rêvé. Mais il est impossible de montrer par des raisons expérimentales décisives que des représentations occupent l'esprit même pendant le plus profond sommeil. On peut toujours, en effet, soutenir que, si des sensations, des émotions, des images, se révèlent pendant le sommeil par des gestes, des soupirs ou des paroles, tous ces faits appartiennent au sommeil léger. Même si l'on prouvait que, en provoquant le réveil aux différentes heures de la nuit, par conséquent pendant le sommeil profond aussi bien que pendant le sommeil léger, on observe des rêves, il serait toujours possible de dire que le réveil s'est produit graduellement, qu'il y a eu entre le sommeil profond et le réveil une courte période de sommeil léger et que c'est pendant cette courte période que le rêve s'est formé. Cependant l'hypothèse apparaîtrait alors comme particulièrement arbitraire et plus improbable. C'est pourquoi j'ai fait sur moi-même quelques séries d'expé-

1. Leibnitz. *Monadologie*, p. 20.

riences en provoquant le réveil avec le réveille-matin aux différentes heures de la nuit.

OBSERVATION XXIV

Nuit du 1er *au* 2 *juin* 1900. — Je me couche à 10 heures du soir, après avoir mis l'aiguille du réveille-matin à 11 heures. Je prends la résolution ferme de me lever dès que je l'entendrai sonner et d'aller l'arrêter. — A 11 heures, sonnerie ; je me lève, je pousse le cran d'arrêt et je vais m'asseoir à ma table encore tout endormi ; je finis par me réveiller, mais il s'est passé du temps, et je ne parviens pas à retrouver mon rêve. J'ai l'impression cependant d'avoir eu l'esprit occupé de quelque chose, mais je ne puis retrouver de quoi. Je mets l'aiguille à minuit, je remonte la sonnerie, et je vais me recoucher. — Minuit. En entendant la sonnerie, j'ai l'illusion de n'avoir pas dormi, je crois d'abord qu'il n'est que 11 heures, et je ne change d'opinion qu'en voyant l'aiguille marquer minuit. Je ne parviens pas à reconstituer mon rêve : j'ai pourtant la persuasion d'avoir eu l'esprit occupé de quelque chose, que le bruit du réveille-matin a interrompu, mais je ne retrouve rien. — A 1 heure, à 2 heures, à 3 heures, à 4 heures, même résultat : je ne peux pas retrouver le rêve qui a dû occuper l'esprit, j'y renonce pour cette nuit. Cependant, à 3 heures, le bruit de la sonnerie a troublé une série d'images, dans laquelle je suis sûr qu'il y avait une conversation.

Après-midi du 2 *juin*. — Fatigué par les interruptions de sommeil de la nuit précédente, je me couche à 2 heures pour faire la sieste. Je mets le réveille-matin à 2 h. 30. — Réveillé brusquement à 2 h. 30, j'arrête la sonnerie et je fais mon examen de conscience : j'ai le souvenir d'une conversation, mais je ne sais plus avec qui, ni sur quoi. Je mets le réveille-matin à 3 heures et je me recouche. — A 3 heures, je n'ai pas pu me rendormir ; je rêvasse, et je note l'extrême vivacité des images. — A 3 h. 30, je me suis cette fois bien rendormi, mais le résultat de l'expérience est le même que pendant la nuit : un souvenir tellement confus qu'il équi-

vaut à l'oubli de ce qui occupait l'esprit et que je ne peux rien noter.

Soir du 2 juin, 11 heures.— Le rêve obtenu à ce moment, quoique vague, ne l'est pas autant que ceux de la nuit précédente. Je raconte (à qui? peut-être à ma femme) que, à la suite d'une conversation (avec je ne sais plus qui, je viens d'oublier les deux ou trois détails qui me restaient dans l'esprit, en écrivant ce qui précède)... — Je renonce à pousser plus loin l'expérience, et je m'endors avec l'intention de me reposer toute la nuit, mais je ne sais au juste comment la chose s'est faite, le réveille-matin sonne de nouveau à minuit. Après ce réveil imprévu, je note un rêve complexe composé de quatre tableaux.

OBSERVATION XXV

Dans une autre circonstance, pour éviter la difficulté d'observation créée par le bruit excessif du réveille-matin et par l'obligation d'arrêter la sonnerie, je l'ai monté de façon qu'il ne sonnât que pendant un petit nombre de secondes: j'obtenais une sonnerie de neuf à dix secondes en le remontant à quatre crans. Mais j'ai rencontré une autre difficulté : c'est que, craignant de ne pas être réveillé par la sonnerie, comme il m'est souvent arrivé, je ne m'endormais pas facilement. — Nuit du 1er au 2 novembre 1900. Couché à 10 heures, sonnerie à 11 heures : je ne dors pas encore. Sonnerie à minuit : même résultat négatif. Sonnerie à 2 heures du matin : cette fois, je me réveille d'un bon sommeil, mais j'ai beau chercher, je ne parviens pas à trouver un rêve dans mon esprit. Sonnerie à 3 heures : je réve que j'assiste à la vente d'un cheval, peu de détails. Sonnerie à 4 heures : j'étais réveillé d'avance.

Ces deux séries d'expériences sont plutôt favorables à l'hypothèse de la continuité de la pensée pendant le sommeil, même profond : en effet, à presque toutes les heures, j'ai pu avoir la certitude que j'avais rêvé; et à des heures très différentes, à minuit, à 3 heures du

matin, j'ai pu noter des rêves ou des fragments de rêve. Elles montrent encore que, lorsqu'on est fatigué par le manque de sommeil et réveillé par un bruit prolongé d'un sommeil qu'il y a lieu de croire profond, on ne parvient pas aisément à retrouver ses rêves : ce sont là des conditions défavorables au souvenir des rêves, comme Weygandt l'a remarqué au cours de ses observations[1]; c'est peut-être parce que Leibnitz l'avait observé aussi qu'il parle du sommeil profond comme d'un sommeil sans aucun songe. Comment faut-il comprendre ce fait? Est ce que le rêve, dans le sommeil profond, aurait une vivacité moindre que dans le sommeil moyen ou le sommeil léger? Peut être, quoique cette idée de la vivacité des images ait grand besoin d'être éclaircie. Peut-être aussi que, dans le sommeil profond, les images sont moins organisées que dans le sommeil léger, ou que les tableaux sont plus nombreux et qu'il en résulte une confusion que l'attention la plus consciencieuse ne parvient pas à dissiper. Il y a là un problème difficile, mais qui vaudrait la peine d'être soumis à la recherche. En tout cas, la conviction d'avoir eu des images dans l'esprit au moment où le réveil s'est produit ne doit pas être illusoire, même lorsque l'on ne parvient pas à retrouver ces images.

Je conclus de ces expériences qu'il est possible de noter des rêves à toutes les heures de la nuit et à tous les degrés de profondeur du sommeil, et je considère ce fait comme contraire à l'hypothèse d'après laquelle il n'y aurait de rêve que dans le sommeil léger. En effet, si l'on apprécie la fréquence du rêve sans recourir

1. *Entstehung der Träume*, p. 21.

à une observation méthodique, d'après l'expérience courante et les vagues souvenirs spontanés que l'on conserve du sommeil, le rêve apparaît à beaucoup d'hommes comme un fait relativement rare. C'est ainsi que, parmi les personnes (normales) qui répondirent au questionnaire de Heerwagen[1], 153 sur 406 déclarèrent ne rêver que rarement ou très rarement, et 15 jamais ou presque jamais. Une enquête analogue de Sante de Sanctis[2] a donné des résultats semblables : sur 165 hommes, 83 rêvent rarement et 15 ne rêvent jamais ou ne peuvent raconter leurs rêves; il est vrai que la proportion des femmes qui rêvent rarement est moindre (7 sur 55), mais celle des femmes qui ne rêvent jamais est la même (5 sur 55). — Si, au contraire, on observe ses rêves avec quelque attention, le matin au moment du réveil ordinaire, on trouve presque toujours un rêve ou un fragment de rêve dans son esprit, ou au moins on a la certitude d'avoir rêvé. Le rêve paraît donc beaucoup plus fréquent lorsqu'on prend la peine de l'observer. Si enfin, comme je l'ai fait pendant quelques nuits, on s'observe aux différents moments du sommeil, on saisit presque toujours quelque rêve ou trace de rêve. Ainsi, plus l'observation devient attentive et minutieuse, plus on voit se rétrécir la portion du sommeil où l'on ne saisit pas de rêve : il est donc légitime de supposer que, s'il reste encore des moments du sommeil où l'on ne parvient pas à saisir un rêve, c'est que l'observation a été mal faite ou qu'il est devenu pratiquement impossible d'éviter les défaillances de la mémoire. — Si maintenant

1. Heerwagen. Statistische Untersuchungen über Träume und Schlaf, *Philos. Studien.*, V, p. 88, 1888.
2. Sante de Sanctis, *I Sogni*, p. 135, 1899.

on veut soutenir que le rêve naît tout entier dans la période du réveil, ou dans la période de somnolence par laquelle on passe pour sortir du sommeil profond, je dois reconnaître qu'il n'est pas absolument impossible qu'il en soit ainsi : mais la non-impossibilité d'un fait ne suffit pas pour créer même une présomption en faveur de ce fait.

§ 3. — Succession autonome ou simultanéité?

Les tableaux élémentaires du rêve complexe sont très peu liés dans les rêves de notation immédiate, et il y a lieu, d'après l'évolution logique du rêve, de regarder cette absence de liaison comme tout à fait complète au début du réveil. Or, cette absence de liaison a déjà été constatée par beaucoup de psychologues; on pourrait même dire que tous ceux qui se sont occupés du rêve l'ont remarquée, car c'est ce qu'ils désignent d'ordinaire quand ils parlent de l'incohérence des rêves. Tout récemment, Bernard Leroy et J. Tobolowska[1] en ont fait le point de départ d'une théorie sur la nature du rêve. « On doit admettre, disent-ils, qu'un grand nombre « d'épisodes du rêve sont formés de successions de « tableaux sans aucun lien apparent » (p. 573-574). Mais ils ne voient là rien de plus qu'une « succession autonome » de représentations (p. 577).

Cependant, il faut bien qu'il y ait une cause à cette succession de représentations; cette apparition d'images que les lois de l'association ne peuvent expliquer n'est pourtant pas un fait de génération spontanée ou de

1. Sur le mécanisme intellectuel du rêve, *Revue philosophique*, 1901, I, p. 570.

création *ex nihilo*. Aussi Bernard Leroy et Tobolowska admettent-ils, sans insister, que le fait est dû à des causes physiologiques : « Les causes de l'apparition de « ces tableaux pourraient sans doute être mieux « éclaircies si l'on cherchait du côté des explications « physiologiques » (p. 574). — En attendant que l'on ait trouvé ces explications physiologiques, il est légitime d'envisager la question par le côté psychologique, qui est plus aisément abordable.

On ne peut pas obtenir une preuve directe de la simultanéité des tableaux parce que l'on ne peut pas faire, au moment même où commence le réveil, l'acte d'observation subjective qui constaterait cette simultanéité : la conscience attentive de l'observateur ne saisit qu'une représentation à la fois, puisque l'attention a précisément pour but et pour effet de réaliser l'unité de conscience. Mais, à défaut de preuve directe, on peut poser l'hypothèse de la simultanéité et voir si les faits, en la confirmant suffisamment, en fournissent une preuve indirecte.

Supposons donc que les tableaux non liés du rêve complexe appartiennent à des séries différentes et simultanées de représentations, à des séries autonomes dont chacune se développe séparément, sans subir l'influence des séries voisines et sans être coordonnée avec elles autrement que par une simultanéité fortuite. Cette hypothèse est confirmée par plusieurs genres de faits que je vais expliquer.

1. *Les tableaux non organisés sont pris pour des rêves distincts.* — L'attention rétrospective au moyen de laquelle on saisit le rêve se porte d'abord sur une des séries de représentations, puis sur l'autre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il soit impossible d'aller plus loin.

Ainsi se forme un ordre subjectif de succession des tableaux. Si les tableaux se lient difficilement, s'il est tout à fait impossible de les prendre pour les actes successifs d'un même drame, l'observateur va voir dans ces tableaux des rêves distincts, et il les attribuera à des moments différents du sommeil, plus ou moins éloignés du réveil, bien qu'ils ne puissent dater que des derniers instants qui ont précédé le réveil. Cette illusion se produira principalement chez des observateurs jeunes et peu exercés. On leur a recommandé de faire leur observation subjective aussi attentivement que possible et immédiatement après le réveil. Ils suivent consciencieusement la recommandation, mais, là où l'organisation des tableaux ne se fait pas et où la simultanéité objective des événements est impossible, ils s'imaginent qu'ils ont eu plusieurs rêves distincts, et ils les regardent comme successifs. En voici quelques exemples.

OBSERVATION XXVI

Notes de mon élève F. J. — Dans la nuit, ou plutôt ce matin vers 5 h. 1/2 ou 5 h. 3/4, j'ai eu deux rêves.

Premier rêve. — Je me trouvais tout à coup dans une des cours de l'école de C..., où mes parents furent instituteurs pendant seize ans, et où j'ai passé toute mon enfance. J'étais avec ma mère. Nous traversions cette cour pour aller à la mairie. Nous gravîmes l'escalier. Mais, arrivé à ce moment, mon rêve change sous le rapport du lieu. Je me trouve tout à coup à V... (où mes parents sont instituteurs depuis leur départ de C...), sur le chemin qui mène à la gare. Ce devait être un dimanche. Je me promenais avec ma mère, et elle me parlait de mes études. Mon père, qui me faisait la classe jusque-là, avait été obligé de prendre sa retraite ou un congé, et, pour que je puisse continuer mes études, ma mère me proposait d'aller prendre pension chez

l'instituteur de C... J'acceptais, heureux de retourner à C... Puis, d'un saut brusque, à la route qui mène de V... à la gare de V..., se substitue la rue qui passe devant la caserne du 13ᵉ à Nevers. J'étais toujours avec ma mère, et, sur le pont du chemin de fer voisin de la caserne, je rencontrai D... (un ancien camarade devenu surveillant d'internat), qui conduisait un groupe d'élèves du lycée. Je fus surpris d'avoir mon âge actuel et d'être encore élève d'école primaire. Mon rêve s'arrête là; néanmoins, je ne fus pas réveillé, et le second rêve intervient à ce moment.

Deuxième rêve. — J'étais au lycée, au dortoir; je m'habillais pour aller en promenade, et j'attendais que le tambour roulât pour descendre. Je me mis à une fenêtre, et j'aperçus dans la cour du deuxième quartier M. le proviseur se promenant avec un homme en blouse et en chapeau mou qui ressemblait beaucoup à un de mes anciens professeurs de français. Ce dernier avait un tambour pendu au cou, et ce déguisement paraissait très amusant à ces deux messieurs, car ils riaient. Puis, étant descendu avec mes camarades, j'assistai à l'audition d'un roulement de tambour, donné par le professeur, comme je n'en ai jamais entendu. C'était sublime, et le professeur paraissait content de lui. Puis, ayant fini, toujours en blouse et en chapeau mou, le tambour battant ses genoux, et accompagné du proviseur, il allait mettre son tambour à l'endroit où on le met d'ordinaire. Réveil spontané à 5 h. 50.

Pour expliquer cette observation, je dois dire que J..., interne à cette époque au lycée de Nevers, ne pouvait rédiger son rêve au dortoir immédiatement après le réveil. Il se contentait à ce moment de prendre des notes rapides au crayon, et il en faisait la rédaction à l'étude, un peu plus tard. L'heure de son réveil, antérieure de dix minutes au roulement du lever, explique qu'il ait fixé hypothétiquement la date réelle du rêve à 5 h. 1/2 ou 5 h. 3/4. Cependant, je crois que si le rêve eût été aussi ancien, il n'en eût pas gardé le souvenir :

l'attention rétrospective au moyen de laquelle on saisit le rêve ne peut pas remonter en arrière au delà d'un très petit nombre de minutes, dans les cas les plus favorables. Dans ces conditions, J... a dû avoir toutes ses images de rêve dans l'esprit très peu de temps avant le réveil. Il croit qu'il y a eu une succession des événements imaginaires; pourtant, l'enchaînement ne lui paraissant pas satisfaisant entre le tableau du lycée et le reste, il conclut que c'est là un autre rêve. Ainsi, ce tableau a pris rang après le premier rêve au point de vue de l'enchaînement subjectif, mais n'a pas été coordonné avec le reste au point de vue de l'enchaînement objectif. Si ce tableau s'est développé dans l'esprit parallèlement au premier rêve et en même temps que le premier rêve, on comprend très bien ce résultat : les deux rêves ont été saisis par l'attention l'un après l'autre, et dans un ordre que je ne peux pas déterminer sûrement, mais le manque de liaison, c'est-à-dire au fond l'indépendance primitive des séries, et l'incompatibilité des deux rêves, a fait que les événements n'ont pas été enchaînés. — Le premier rêve vaut la peine d'être analysé de son côté. Il est aisé de voir qu'il contient trois tableaux : J..., enfant, se trouve avec sa mère à C...; enfant encore, il se trouve à V..., toujours avec sa mère; enfin, il est sur le pont du chemin de fer à Nevers, encore avec sa mère, mais maintenant jeune homme. Ces trois tableaux ont dû avoir une certaine indépendance pendant le sommeil et s'organiser inconsciemment pendant le réveil. L'étonnement qu'éprouve l'observateur d'être enfant, élève d'école primaire, et jeune homme terminant ses études au lycée, n'est pas un sentiment de vrai sommeil : c'est une émotion d'ordre intellectuel, provoquée par la discordance lo-

gique qui existe entre ce tableau et les deux précédents, c'est le résultat d'une mise en ordre et, par conséquent, la preuve que la mise en ordre a été faite, quoique d'une façon choquante. D'ailleurs, ce même groupe de trois tableaux fournit un argument spécial en faveur de la simultanéité : c'est la persistance de l'un des tableaux dans tout le cours du rêve. En effet, l'observateur se voit, dans les trois tableaux, avec sa mère : la présence de la mère s'explique aisément dans les deux premiers tableaux, elle ne s'explique plus aussi bien dans le troisième, et pour cette raison je pense qu'il y a là une persistance du premier tableau qui provient de ce que le troisième est apparu d'une façon indépendante et qu'il appartient par conséquent à une autre série autonome. Le manque de cohérence locale contribue à fortifier cette interprétation.

Voici deux autres observations de notation immédiate, faites par une jeune fille d'une quinzaine d'années qui a cru, elle aussi, avoir deux rêves chaque fois :

OBSERVATION XXVII

Premier rêve. — Je retrouvais ma serviette que j'avais perdue la veille, et j'allais en étude pour le dire à Anna H... ; j'arrive en étude, mangeant, la bouche pleine de chocolat, et je crie à ma camarade : « Vous savez, Anna, j'ai retrouvé ma serviette. » Toute l'étude se met à rire et la maîtresse me dit que ce n'est pas poli de parler quand on mange.

Deuxième rêve. — Je passais dans la rue Mathieu (à Mâcon), avec deux camarades. L'une d'elles me demande si j'avais mangé des nids d'hirondelle. Elle était invitée à un dîner où on devait en manger, et elle voulait savoir si c'était bon. Pour me moquer d'elle, je lui répondais que c'était très bon, et que je les aimais tant que je mangeais ceux que les hirondelles faisaient sur les toits du lycée.

OBSERVATION XXVIII

Premier rêve. — J'étais dans une vieille église où il y avait un reposoir comme pour le Jeudi saint. Près de ce reposoir il y avait de grands cercueils de pierre, qu'on m'avait chargée de mesurer afin de faire faire des cercueils de bois pour y mettre les corps des gens qui étaient dans des cercueils de pierre.

Deuxième rêve. — On me montrait une grande et belle maison et on me disait : « Dans cette maison, il n'habite que des gens riches, car les loyers sont chers, ils sont de 400 francs. » Pourtant, aux fenêtres de la maison il y avait des loques étendues, et des femmes à l'air pauvre qui regardaient dans la rue.

Une note explicative permet de voir que le premier rêve de cette dernière observation est un rêve double organisé :

J'ai dû faire ce rêve à cause d'un article de journal que j'avais lu hier soir avant de me coucher. On venait de faire des fouilles à Paris, au Panthéon, pour s'assurer si Voltaire et Jean-Jacques Rousseau y étaient enterrés. On disait avoir retrouvé leurs cercueils, et on faisait dans le journal la description de l'état de leurs cadavres.

Cette note explique la deuxième partie du premier rêve, mais la première partie a une origine indépendante : l'observation a été faite pendant les vacances de Pâques, à Mâcon, où l'on a coutume de faire des reposoirs dans les églises le Jeudi saint, et l'observatrice avait fait sa visite aux églises. Le premier rêve est donc organisé, mais le tableau de la maison aux loyers chers ne pouvait guère se lier avec les deux premiers tableaux ; c'est pourquoi il a paru former un autre rêve.

Voici encore une observation du même genre notée immédiatement après le réveil par un de mes anciens élèves. Il a cru qu'il avait eu quatre rêves, mais, tandis que les trois premiers lui paraissaient s'être succédé dans l'ordre qu'il indique, il ne sait plus à quel moment fixer le quatrième :

OBSERVATION XXIX

Notes de P. B. — Je me souviens assez distinctement de quatre rêves qui eurent lieu, je crois, à un certain temps les uns des autres et dans un même sommeil.

1. J'étais dans la maison de mon grand-père. La disposition des appartements n'était plus la même et, tout autour de l'habitation, il y avait d'immenses cours où jouaient des enfants. Là, je vis un ami plus jeune que moi, et je lui demandais pourquoi il ne venait plus causer avec moi. Il me promit que, sa partie achevée, il viendrait un moment. Je l'attendis, mais en vain, et, quand je voulus aller le chercher à son jeu, je ne trouvai plus personne.

2. J'ignore comment je fis pour passer au second rêve. J'étais dans le collège des Oblats, mais là aussi tout était transformé, tout était beaucoup plus vaste Je me souviens assez vaguement de ce que j'y vis. Je me rappelle seulement que je ne vis que figures inconnues parmi les professeurs, et un seul élève vint me parler quelques instants.

3. Le troisième rêve est celui qui m'a le plus frappé. Un de mes amis se trouvait au sommet d'une grande échelle appuyée sur le bord d'un toit, occupé à chercher un petit écrou qu'il avait, disait-il, perdu dans le chêneau. Je le priai de descendre pour chercher à mon tour. Comme je ne le trouvais pas davantage, mon ami monta de nouveau sur l'échelle où j'étais perché. A ce moment l'échelle, trop faible pour un tel poids, vacilla. Nous prîmes une sorte de vertige, et je me souviens que, m'appuyant fortement contre l'échelle, je tenais mon ami d'un bras contre ma poitrine.

4. J'eus aussi un quatrième rêve qui succédait peut-être

même aux trois autres, mais il est déjà presque effacé de ma mémoire. Je me trouvais dans un faubourg de Lyon, où je rencontrais un curé qui ne put s'empêcher de me manifester son contentement. Il venait de quitter un poste où il avait beaucoup à faire pour venir dans un petit faubourg peu populeux et il me montra sa chapelle qui se dressait sur une élévation. Je la vois encore très distinctement.

En réalité, la distinction des deux premiers tableaux n'est pas parfaite, car les vastes cours où jouent des enfants ressemblent beaucoup à celles d'un établissement scolaire. Je suppose donc que la transformation de la maison du grand-père est due à l'influence du second tableau et que c'est là un fait du réveil. Le rêve total comprend cependant quatre tableaux qui ont dû être tout à fait indépendants au début du réveil. C'est parce que les tableaux ne se lient pas, ou se lient très mal, que l'observateur y voit quatre rêves distincts et qu'il les attribue à des moments différents de la nuit. — Il faut noter aussi dans cette observation, l'incertitude qui existe relativement à l'ordre du quatrième tableau par rapport aux autres.

A la rigueur, le fait que l'observateur jeune s'imagine souvent qu'il a fait plusieurs rêves successifs pourrait s'expliquer dans l'hypothèse de la succession : on prendrait alors les déclarations de l'observateur au pied de la lettre et l'on dirait qu'il se souvient fidèlement d'avoir eu plusieurs rêves successifs. L'absence de liaison entre ces rêves successifs apparaîtrait alors comme une caractéristique du rêve. C'est à ce point de vue que se sont placés Bernard Leroy et J. Tobolowska. Mais l'absence de liaison, l'autonomie de la succession, est alors un fait mystérieux. Ce fait se comprend au contraire dans l'hypothèse de la simul-

tanéité : cette hypothèse est, à ma connaissance, la seule qui puisse l'expliquer. C'est pourquoi je le considère comme une première raison de fait d'admettre la simultanéité.

2. *Incapacité d'attribuer aux événements un ordre certain de succession.* — Voici un deuxième fait qui s'explique très bien dans l'hypothèse de la simultanéité et qu'il serait bien difficile d'expliquer dans l'hypothèse de la succession : c'est que l'observateur est fréquemment incapable de dire avec quelque sûreté dans quel ordre se sont succédé les événements du rêve. D'ailleurs, cette incertitude ne peut guère se rencontrer que dans les rêves de notation immédiate, parce que, dans les rêves de notation différée, la coordination spontanée des événements a tout le temps de s'effectuer. Si on la trouve aussi dans des rêves de notation différée, ce sera, je pense, à la condition que l'observateur ait remarqué dès le commencement du réveil son propre embarras au sujet de l'ordre des événements.

Cette incertitude peut être constatée dans plusieurs des rêves de notation immédiate que j'ai cités au chapitre précédent. Dans l'observation I (p. 36), j'ai noté que plusieurs séries d'images passaient dans mon esprit, mais l'ordre des événements imaginaires n'est pas déterminé. L'attention rétrospective a saisi les tableaux dans l'ordre où ils sont numérotés (visite chez un instituteur avec l'inspecteur primaire, pluie et marche hâtive vers le lycée, marche au soleil au milieu des boutiques), mais aucun ordre objectif n'est attribué aux événements.

De même dans l'observation II (p. 38), le tableau de la classe est celui qui a frappé mon esprit le premier, mais il y a indétermination sur la question de savoir

si cette scène imaginaire s'est passée avant ou après les scènes du jardin.

Dans l'observation III (p. 40), il y a moins d'indétermination quant à l'ordre des événements, puisque la deuxième scène commence ainsi : « A un autre moment... » Mais il subsiste encore quelque incertitude sur l'ordre dans lequel les événements se sont succédé. et c'est cette incertitude qui est exprimée ainsi : « On dirait un peu avant, mais je ne peux pas retrouver l'enchaînement des événements, et je ne sais même s'il a existé. » Quoique les mots : « A un autre moment » nient expressément la simultanéité, on peut n'e voir là qu'une illusion consécutive au sommeil, car la scène macabre du premier tableau, vaguement localisée dans un hôtel, est trop incompatible avec la deuxième scène (voyage dans le Métropolitain) pour que l'esprit en train de se réveiller, retrouvant l'usage au moins partiel de ses facultés logiques et sa connaissance ordinaire du monde extérieur, ait pu admettre la simultanéité des deux scènes. Je pense donc que les remarques qui, dans la notation de ce rêve, concernent l'ordre des événements expriment les résultats du travail logique par lequel l'esprit, pour se rendre compte de ce qui s'est passé, s'efforce, sans y parvenir complètement, de ranger les scènes dans un ordre objectif de succession.

Au contraire, lorsque le travail d'organisation logique est beaucoup plus avancé, comme dans les observations IV (p. 41), V (p. 44) et VI (p. 46), il n'existe pas de pareilles incertitudes au sujet de l'ordre objectif des scènes : les scènes peuvent être médiocrement liées, des intermédiaires peuvent paraître effacés, ou plutôt ces intermédiaires n'ont pas existé,

mais il n'existe pas d'hésitation sur la succession des événements.

Je pourrais montrer que le défaut d'ordre objectif, ou l'incertitude relativement à l'ordre objectif, se rencontre aussi dans la plupart des rêves de notation immédiate que j'ai rapportés dans le précédent chapitre : je me borne à signaler comme instructives à ce point de vue les observations VIII, X et XI. En ce qui concerne l'observation VIII (p. 51), je n'ai pas voulu soulever, en la rapportant, la question de la simultanéité, et j'ai admis provisoirement que les expressions « en même temps, au même moment », employées dans la première période du réveil, pouvaient ne désigner qu'une simultanéité approximative; mais maintenant, étant données les autres raisons qui appuient l'hypothèse de la simultanéité, je crois qu'on doit prendre ces expressions dans le sens littéral, comme signifiant que l'observatrice s'est rendu compte au premier moment que les différents tableaux avaient occupé son esprit simultanément; puis, la période du réveil se prolongeant, le travail ordinaire s'est accompli et les tableaux se sont organisés tant bien que mal au point de vue de la succession. Si l'on ne veut pas admettre cette interprétation fondée sur un fait unique, tout au moins faudra-t-il reconnaître que les expressions employées dans ce cas au début du réveil indiquent qu'il a existé d'abord une grande incertitude au sujet de l'ordre objectif des événements.

L'incertitude relative à l'ordre des événements, ou à l'ordre des rêves, est rare chez les jeunes observateurs. Je n'en trouve qu'un exemple bien net[1] dans les

1. Il y en a un exemple aussi dans l'observation XXIX, au sujet

observations de mes élèves, et c'est précisément celui qui s'est montré le meilleur observateur qui me le fournit : c'est un des derniers rêves qu'il m'ait notés.

OBSERVATION XXX

Notes de G.B... — Beaucoup d'idées vagues. Idée que mes parents vont partir en voyage. Image où je me vois remontant la rue de Rambuteau (à Mâcon) pendant la nuit. Le tout très indécis.

Deux rêves plus nets, apparus à peu près simultanément. Je place le premier des deux, celui qui m'est peut-être apparu à l'esprit un peu avant l'autre ; c'est celui dont j'ai pu le plus tôt rassembler les images. Mais l'autre, pendant ce travail, existait déjà confus, et peut-être aurais-je pu aussi bien commencer par le deuxième rêve.

Le premier rêve est une scène qui se passe au lycée, dans la classe de dessin. Le deuxième se passe dans le jardin ; un chien court sur le boulevard, le long du jardin ; G. B... le siffle, le chien court en zigzag et vient finalement sur le mur.

Voici encore une observation de mon élève F. J..., à laquelle une circonstance particulière donne une valeur exceptionnelle. L'observateur a cru qu'il avait eu plusieurs rêves, il leur a attribué un ordre déterminé de succession, mais, en recopiant ses notes, il a modifié cet ordre.

OBSERVATION XXXI

Premier rêve. Je me trouvais avec mes parents, l'adjoint de mon père et d'autres personnes sur la route de V... à C... Nous rencontrons sur le bord du chemin un homme que je

du tableau 4, mais c'est simplement un doute qui est exprimé au sujet du rang occupé par ce tableau dans le rêve.

connais, occupé à élaguer une haie d'acacias. J'échange avec lui quelques paroles. Puis, coupant court à la conversation, nous montons une route bordée de chaque côté par un petit bois. Tout à coup, nous sommes transportés dans un marécage avec des herbes assez hautes. Des gamins étaient avec nous. Le marécage entourait un étang dans lequel on voyait de gros poissons se débattre. Ces poissons étaient pris par des hameçons et nous apercevions les cordes qui les retenaient. Nous nous mîmes à l'œuvre pour les pêcher. Mais tous ceux que nous ramenions étaient mangés à moitié et commençaient à sentir. Nous les jetions au fur et à mesure. Mon rêve se termine là. Je ne fus pas réveillé.

Deuxième rêve. Brusquement me voilà transporté à Château-Chinon, en face d'une des écoles primaires de la ville. Je devais être avec ma grand'mère. Je ne sais ce que nous attendions. Tout à coup j'aperçois la bonne de mon cousin, qui portait ma petite cousine dans ses bras et se dirigeait de notre côté. J'appelai ma petite cousine, qui a deux ans ; elle m'entendit et m'appela à son tour à plusieurs reprises. Je la pris dans mes bras et je l'embrassai. Puis je voulus la faire marcher. Elle faisait tout son possible pour se tenir en équilibre sur le sol, mais n'y parvenait pas. Il me semble qu'elle a failli tomber et se faire mal, car je l'ai retenue par la ceinture. A partir de ce moment, mon rêve est embrouillé et je ne reconnais plus rien. (Ici les notes de l'observateur sont embrouillées; il a écrit d'abord : « toujours pas de réveil », puis barré cette mention et a écrit qu'il s'est « réveillé à moitié ».)

Troisième rêve. Je me trouve toujours à Château-Chinon, dans la maison d'un autre cousin. (Description détaillée de la maison.) Nous étions toute une bande, assis, et nous causions. Parmi nous se trouvait un capitaine de recrutement, qui m'intéressait beaucoup. A ce point du rêve, je suis réveillé par le bruit que fait en toussant un de mes camarades.

L'observateur prit des notes rapides au crayon en se réveillant, et il les recopia en arrivant à l'étude, y ajoutant quelques détails dont il avait gardé le sou-

venir. Mais il avait fait cette copie au crayon, rapidement et sans me la destiner : il avait l'intention de faire plus tard, quand il en aurait le temps, une copie définitive. Un terrible deuil, tout à fait imprévu, l'obligea dans la journée à quitter le lycée. Il me remit alors toutes ses notes. Or, en comparant le brouillon primitif avec la copie au crayon, j'y ai constaté une différence importante : l'ordre des tableaux n'est plus le même, le deuxième rêve et le troisième sont intervertis. Je les donne d'après la copie faite en étude : sur le brouillon incomplet écrit tout de suite après le réveil, c'est le deuxième rêve qui est inscrit le dernier, probablement parce qu'il est revenu à la mémoire le dernier. Mais l'observateur a jugé, une fois réveillé, que ce rêve avait dû être antérieur au troisième tableau. Quant à la raison de cette opinion, on la devine : le troisième rêve est interrompu par la brusquerie du réveil, un raisonnement inconscient (ou peut-être même conscient, je n'ai pu vérifier) le fait apparaître comme ayant dû précéder immédiatement le réveil, tandis que le deuxième rêve, qui finit d'une façon confuse, est rejeté en arrière. En tout cas, cette observation montre comment on rejette dans le passé du sommeil les tableaux de rêve que l'on ne peut pas, d'après les habitudes de la veille, attribuer au moment même du réveil. Elle montre aussi combien il y a d'incertitude dans la fixation de l'ordre des événements et combien il y a de place dans cette opération pour des illusions.

Il arrive quelquefois, rarement d'ailleurs, que l'indétermination chronologique des événements est absolue. On ne sait pas du tout dans quel ordre les événements ont paru se ranger, ni même dans quel

ordre les tableaux ont été saisis par l'attention. Je trouve deux cas de ce genre dans mes observations personnelles.

OBSERVATION XXXII

Pêche et jeu. Très grande confusion. — M. B... est mêlé à l'affaire; il dit quelques mots, je ne sais plus quoi. Au jeu, je gagne, mais je ne sais pas de quel jeu il s'agit. Enfin il s'agit de pêche d'une façon encore plus indéterminée que du reste.

Mes notes expliquent que ce rêve doit être composé de trois tableaux. L'avant-veille, j'ai causé avec M. B..., chose assez rare; la veille on m'a parlé de lui, une dame m'a dit qu'elle lui avait demandé de me recommander sa fille pour un examen : M. B... m'a donc occupé l'esprit deux fois en deux jours, et l'on comprend par là que je l'entende parler dans mon rêve. La veille, j'ai joué au croquet et j'ai gagné; mais si mon rêve est indéterminé au point de vue de l'espèce de jeu auquel je prends part, c'est peut-être que j'ai vu aussi mes enfants s'amuser avec un vieux jeu de cartes. Enfin, la veille encore, en passant près de la Saône, j'ai vu des pêcheurs à la ligne. Je suppose donc que mon rêve comprenait trois séries de représentations qui, au moment du réveil, ont été saisies d'une manière incomplète et confuse, sans aucune mise en ordre, ni chronologique, ni autre.

Une incertitude analogue relativement à l'ordre des événements se trouve dans le rêve suivant :

OBSERVATION XXXIII

1er *juin* 1900. — Pluralité d'images confuses sans qu'il soit possible de fixer un rêve formant un tableau bien net. Divers souvenirs de rêves antérieurs, notamment celui-ci : un tableau de paysage d'hiver, du givre pend aux branches des arbres qui n'ont pas de feuilles, je me suis demandé cependant si la vigne n'est pas gelée. (Il a fait hier soir relativement froid.) Un autre tableau, sans que je puisse dire s'il est antérieur ou postérieur au précédent, je sais seulement qu'il n'est pas le dernier qui ait occupé l'esprit : j'installe ma fille dans une salle d'étude, et j'ai l'impression que c'est à Sainte-Barbe et qu'elle va être interne; son pupitre est placé sur une table et je détache une longue ficelle dont elle l'a entouré.

3. *Interruption d'un ou plusieurs tableaux dans les rêves de notation immédiate.* — S'il est vrai qu'il existe dans l'esprit, pendant le sommeil, plusieurs séries simultanées de représentations, il doit arriver fréquemment qu'une de ces séries soit interrompue par le réveil et que l'attention saisisse un ou deux tableaux dont le développement est coupé d'une façon brusque, tandis que d'autres tableaux se développent jusqu'à leur terme naturel, qui a pu coïncider avec le réveil ou se produire un peu auparavant. Des interruptions de ce genre ont été fréquemment observées, mais celles qui se produisent dans des rêves simples, quoique se comprenant très bien dans l'hypothèse de la simultanéité, ne sont naturellement pas capables de la prouver. Mais on en trouve aussi dans des rêves complexes.

Dans l'observation I du chapitre précédent, le réveil a été provoqué par un appel; les trois séries peuvent être considérées comme interrompues. Il est impossible

de deviner ce qui serait arrivé si le réveil s'était produit une ou deux minutes plus tard. Mais on peut supposer que la discussion de l'inspecteur primaire avec l'instituteur aurait eu un terme, par exemple la sortie de la classe. Dans les deux autres tableaux, je marche en hâte, mais je n'arrive nulle part. En un mot l'évolution de la pensée du rêve est arrêtée.

De même, dans l'observation II, on peut trouver que le premier tableau (admonestation à un élève) est inachevé : la classe devrait se continuer, ou bien la scène devrait se terminer par la sortie de la classe.

On trouverait des interruptions du même genre dans la plupart des observations de notation immédiate que j'ai rapportées précédemment. Il est inutile de reprendre ces observations. Je préfère en citer quelques autres dans lesquelles on saisit la cause de l'interruption.

OBSERVATION XXXIV

Notes de mon élève G. L... — Après des événements qui expliquent ce qui suit, L..., insulté par un jeune homme qu'il connaît, le gifle. L'autre fait le geste de riposter. L... fait un mouvement en arrière pour éviter le coup, et ce mouvement le réveille. Les notes ajoutent : j'ai encore rêvé que je faisais de la chimie; cela tient probablement à ce que j'ai passé mon étude hier soir à en faire.

Ainsi, deux séries de représentations ont dû exister simultanément : l'une, toute calme, reproduit l'occupation de la veille; l'autre, d'un caractère tout différent, est nettement coupée par le réveil.

OBSERVATION XXXV

Notes de mon élève L. F... — Je me trouve, je ne sais par quel moyen, transporté à Besançon, près des bains du Pont-Ciseau (qui sont à Nevers), et je suis égaré. Je vois des jardins déserts, avec des billards, mais je n'y entre pas. Je suis dans un immense couloir dont je ne vois pas la fin. J'arrive au bout dans un salon où une femme m'adresse de vifs reproches. Je ne sais pas au juste ce qu'elle me dit, mais je crois comprendre qu'elle me demande pourquoi j'arrive chez elle puisqu'elle m'a montré le chemin tout à l'heure. Puis, sans transition aucune, je suis transporté dans une rue de Besançon que je reconnais très bien avec tous ses magasins. J'arrive sur la place du Marché, près de la maison de ma tante et j'entre chez elle. Je fumais un immense cigare. Chez ma tante, je trouve mon père, causant avec mon cousin. Ils ne me disent pas bonjour et, pour toute parole de bienvenue, mon cousin dit : « Voilà le surveillant d'internat. » Je passe dans une autre pièce et je trouve ma mère en train de faire la cuisine, une cuisine bizarre avec des ingrédients qu'elle m'a nommés et dont j'ai oublié le nom. Ma mère me dit : « Tu n'aimeras pas ce que je fais là, aussi je... » La sonnerie du réveille-matin vient interrompre le rêve. J'avais reconnu la salle à manger et la cuisine dans tous leurs détails.

Ce rêve comprend deux tableaux. Dans le premier, F... est égaré aux environs des bains du Pont-Ciseau; il arrive dans un salon d'où on le chasse avec des reproches; on peut considérer ce tableau comme achevé. Quant au deuxième tableau qui forme le reste du rêve, il est interrompu brusquement. Je pense que les deux tableaux ont dû occuper l'esprit simultanément; l'un a eu le temps de s'achever pendant le sommeil, assez près du réveil pour que le souvenir pût en être conservé; l'autre a été coupé par le réveil. Une

raison de plus de regarder les deux tableaux comme simultanés est que le premier tableau, quoique localisé nettement à Nevers, est fixé aussi à Besançon; cela ne peut se comprendre que comme une confusion produite par l'influence du second tableau.

Il faut remarquer dans ces rêves que, en même temps qu'un tableau est interrompu, il n'est pas rare que l'on en trouve un autre dont le développement est achevé; il y a un dénouement. Cette existence, dans un même rêve complexe, de tableaux achevés et de tableaux interrompus, se comprend facilement dans l'hypothèse de la simultanéité; elle est à peu près inintelligible dans l'hypothèse de la succession autonome des tableaux.

4. *Rêves complexes à tableaux récurrents ou persistants.* — Le rêve dans lequel Delbœuf sauve la vie à deux lézards, puis, interrompu par un ami qui lui lance un caillou, va l'enfermer dans une armoire, et revient ensuite à ses lézards, fournit un bel exemple de rêve à tableau récurrent. Si l'on admet l'hypothèse de la simultanéité, ce fait s'explique facilement : le rêveur, au moment de son réveil, a cherché à se rendre compte de son rêve, et l'un des tableaux s'est intercalé dans le développement de l'autre parce que c'est de cette façon que le moi de la veille pouvait le plus commodément organiser l'ensemble de ses représentations. Dans l'hypothèse de la succession autonome, il faudrait admettre que le tableau des lézards s'est interrompu, qu'il a été remplacé par le tableau intercalaire pour une cause physiologique inconnue, puis que, pour une cause également inconnue, le tableau des lézards a reparu et a recommencé à se développer à partir du point où il avait été interrompu.

L'observation XXVI, donnée plus haut (p. 101), présente aussi un exemple de tableau persistant; j'ai signalé le fait en passant quand j'ai analysé ce rêve.

Ces rêves à tableaux récurrents ne sont pas rares. En voici un exemple tiré d'une longue observation personnelle que je résume ici à cause de son étendue :

OBSERVATION XXXVI

Première scène. — Je travaille dans mon jardin. Arrive un cousin, E. B... Je me promène avec lui dans le jardin, puis je désire avoir mon sécateur, et je rentre à la maison pour le prendre.

Deuxième scène. — La maison où je suis entré est maintenant celle de mes parents. Ici beaucoup de détails qui sont inutiles. Je cherche le sécateur dans le tiroir où je l'ai rangé. Puis nous sortons pour aller au jardin, et je présente E. B... à mon père. Le rêve se continue par une promenade dans le jardin de mon père.

La présence d'E. B... dans la première scène s'expliquait bien. Elle ne s'explique plus dans la deuxième, et pourtant le personnage reparaît. Le fait ne me paraît intelligible que si l'on admet que, pendant que la deuxième scène se développait, la première persistait au moins partiellement et continuait à se développer de son côté de façon à finir par pénétrer dans la deuxième.

Voici un rêve d'un de mes anciens élèves (G. D.) dans lequel on voit aussi un événement qui se répète et se trouve mêlé à deux tableaux différents :

OBSERVATION XXXVII

Je me trouvais dans la rue d'un village, avec le vague souvenir que je venais de descendre d'une montagne, ayant

pour compagnons mon père, ma mère, ma sœur et deux autres personnes. Ma petite sœur était fatiguée : je la pris sur mes épaules. Au bout de quelques pas, un de mes souliers se détacha et mon pied faillit en sortir. Je me baissais alors, lorsque je reconnus un soulier verni que j'avais porté pendant les vacances. Je le rattachai. Lacune. Quelques maisons plus loin, mon soulier se détache de nouveau. Pendant que je suis baissé pour le rattacher, j'entends des enfants crier non loin de moi. Ils regardent dans un chemin creux qui aboutit à la route. Je lève la tête et je vois déboucher un cheval qu'un charretier mène par la bride : ce cheval s'était blessé, et des viscères pendaient de l'abdomen. Je me demandai comment il pouvait encore traîner le char de pierres auquel il était attelé. Je me réveille.

Voici un rêve de même genre, noté par un autre de mes anciens élèves (Ch.), dans lequel le tableau qui reparaît est un peu plus complexe et suit un certain développement :

OBSERVATION XXXVIII

Après m'être réveillé à 5 heures moins le quart, je me rendors, et voici ce que je rêve au moment du lever, un quart d'heure plus tard :

Nous sommes couchés au. dortoir. Il est 5 heures, et pourtant le tambour ne roule pas. Le répétiteur fait sa toilette, et l'on entend le robinet du lavabo. Trois ou quatre de mes voisins frappent sur le bord de leur lit pour éveiller l'attention du répétiteur. « Il est temps de se lever, me dit P..., car je veux travailler. » B... et moi, nous nous levons à demi sur notre lit, et les invitons à nous laisser tranquilles. — Alors, je ne sais comment, on entend au dehors l'orage. La grêle frappe avec fracas contre les volets qui sont fermés. Je vois les éclairs qui illuminent par instants le dortoir, et, de frayeur, je m'enfonce sous mes couvertures. Le censeur entre soudain et nous dit qu'il ne faut pas nous lever avant que l'orage soit passé. « Vous ne pourriez pas aller en étude,

nous dit-il, vous seriez trop mouillés. Quant à moi, j'ai une peau de chamois pour sortir. » — Ici il y a un changement de tableau complet. Il continue à faire de l'orage, mais, au lieu d'être couché, je me trouve à la gare avec mes camarades. Je suis debout sur une chaise, me tenant d'une main à une machine. Je mets l'autre main devant mes yeux pour ne pas voir les éclairs qui m'effrayent. A l'instant, un de mes camarades (B...) me dit de descendre parce que la machine va avancer à cause de l'orage. Il me raconte une histoire dont je ne me souviens pas en détail, mais qui peut se résumer ainsi : un homme, il y a quelques jours, s'est fait accrocher par la machine et a été entraîné par elle; on a retrouvé son corps après le passage du train. Tout à coup, le censeur nous appelle. Je descends de la chaise, et il nous dit qu'il faut aller un peu plus loin à cause de l'orage. Nous voyons alors le ciel se découvrir d'un côté : les étoiles apparaissent, tandis que des nuages noirs sont rejetés du côté opposé. L'orage continue. Mais à ce moment-là il est 5 heures, et je suis réveillé par le tambour.

Ce rêve comprend trois tableaux : 1° désaccord et discussion avec les camarades qui veulent se lever avant l'heure ; 2° l'orage, et l'apparition du censeur qui retarde l'heure du lever; 3° la scène de la gare. L'indépendance primitive de ces trois scènes est d'autant moins douteuse qu'elle est expliquée par les notes additionnelles suivantes :

1° J'attribue l'orage à une conversation de la veille avec B... et quelques-uns de mes camarades. Il avait fait très chaud toute la journée, et le soir le ciel était nuageux. L'un de nous avait dit qu'il pourrait y avoir un orage.

2° L'histoire racontée est le souvenir d'un accident qui est arrivé à une personne que je connaissais.

3° La dispute avec les camarades est un souvenir d'une discussion que j'ai eue avec eux il y a quelque temps : ils voulaient se lever à 4 heures, et d'autres, dont je faisais partie, ne le voulaient pas.

Le rêve a été noté immédiatement, mais par un élève qui n'a pas fait beaucoup d'observations de ce genre, ce qui explique que l'ensemble est organisé : il ne s'y trouve qu'une incohérence véritable, c'est que l'on passe du lycée à la gare sans transition. Mais le deuxième tableau, celui de l'orage, se continue pendant que le troisième se développe, les deux tableaux sont fondus l'un avec l'autre, le censeur même se retrouve à la gare et donne des ordres aux élèves; le deuxième tableau se continue encore après que l'observateur a quitté la machine. Il n'est pas possible de ne pas admettre que le tableau de la gare est venu en quelque sorte à la traverse du tableau de l'orage pour s'y incorporer, et que par suite ces deux tableaux, et sans doute aussi le premier, ont occupé l'esprit simultanément dans les instants antérieurs au début du réveil.

5. *Rêves contradictoires.* — Lorsque deux tableaux appartenant à un même rêve sont saisis par l'esprit qui se réveille, ils ont coutume d'apparaître comme successifs, quoiqu'il arrive assez souvent que l'observateur soit embarrassé pour leur attribuer un ordre déterminé. Quelquefois cependant ils paraissent présenter des événements simultanés, et ces événements sont alors mêlés d'une si étrange façon que l'on peut donner à ces rêves le nom de rêves contradictoires.

Charma rapporte deux rêves de ce genre : « Dans la nuit du 15 au 16 octobre 1849, dit-il, je recevais une pelote sur laquelle s'alignaient cinq ou six rangées d'épingles. Cette pelote était une lettre par laquelle un grand personnage me recommandait un aspirant au baccalauréat; j'en lisais couramment le contenu et la signature, quoiqu'il n'y eût aucune analogie entre ce

que j'avais sous les yeux et les caractères de nos alphabets[1]. »

« M. Alphonse Le Flaguais, dit-il ailleurs, me contait, ces jours derniers, qu'une jeune personne de sa connaissance, transformée en prédicateur dans un rêve, débitait du haut de la chaire évangélique un sermon qui se composait de pelotes de laine qu'elle agençait et combinait de diverses manières : c'était comme une tapisserie de morale religieuse qu'elle présentait à ses auditeurs[2] ».

Je ne prétends pas expliquer complètement ces faits singuliers, car je n'en ai pas trouvé dans mes observations personnelles qui fussent exactement du même genre. Pourtant on distingue bien deux tableaux dans le premier rêve. Charma reçoit, ou peut-être simplement regarde, une pelote garnie d'épingles, et d'autre part il reçoit et lit une lettre qui lui recommande un candidat au baccalauréat. Admettons que les deux tableaux aient été simultanés, ils auraient pu s'organiser sans contradiction ; il suffisait par exemple que le rêveur, tout en lisant la lettre, crût avoir dans son champ visuel la pelote d'épingles. Il aurait donc pu noter son rêve à peu près ainsi : je lisais une lettre, etc., et j'avais en même temps sous les yeux une pelote d'épingles. Ce qui demeure bizarre, c'est l'identification de la lettre et de la pelote d'épingles. Je ne vois qu'un moyen de l'expliquer : c'est d'admettre que la conscience de l'unité du moi, qui reparaît naturellement après le sommeil, a entraîné la croyance à l'identité des objets. Ce serait un fait rare, mais non inintelligible. En tout cas, le

1. Charma. Du sommeil. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1851, p. 423.
2. *Ibid.*, p. 470.

fait est entièrement inexplicable si l'on admet que les deux tableaux aient été donnés en succession. C'est pourquoi j'en tire un argument en faveur de la simultanéité. L'autre rêve rapporté par Charma donne lieu aux mêmes réflexions.

L'étrangeté de cette contradiction paraît moins obscure si l'on considère d'autres rêves du même genre dans lesquels la contradiction est poussée moins loin et peut se comprendre plus aisément.

« Je me rappelle, dit Maury, que, dans mon enfance, m'étant assoupi par un effet de la forte chaleur, je rêvai qu'on m'avait placé la tête sur une enclume et qu'on me la martelait à coups redoublés. J'entendais, en rêve, très distinctement le bruit des lourds marteaux; mais, par un effet singulier, au lieu d'être brisée, ma tête se fondait en eau; on eût dit qu'elle était faite de cire molle. Je m'éveille, je me sens la figure inondée de sueur, transpiration qui n'était due qu'à la haute température. Mais ce qui était plus remarquable, j'entends, dans une cour voisine, habitée par un maréchal, le bruit très réel de marteaux. Nul doute que ce ne fût ce son que mes oreilles avaient transmis à mon esprit endormi. Il y avait là une sensation réelle, associée à un fait imaginaire, le martellement de ma pauvre tête, que je sentais aussi très réellement se fondre en eau[1]. »

Ce rêve peut être analysé facilement. Il est, chose rare, composé de deux tableaux perceptifs : Maury rêve que sa tête se fond en eau (ce tableau a pour origine la sensation de la sueur qui lui coule sur la tête); il rêve aussi qu'on lui frappe la tête à coups de mar-

1. Maury. *Le sommeil et les rêves*, 4e éd., p. 153.

teau (c'est la sensation du bruit des marteaux, faussement interprétée en ce que le rêveur croit recevoir les coups de marteau). Les deux tableaux sont unis dans le souvenir du rêve, parce que les deux faits imaginaires sont rattachés l'un à l'autre par un lien de causalité : les coups de marteau paraissent être la cause qui produit la liquéfaction de la tête. Cette cause qui prolonge son action, cet effet qui se prolonge aussi sous l'action de la cause, ce sont deux faits qui n'ont pas sans doute commencé au même moment, mais qui se développent, ou qui persistent, simultanément. Cette simultanéité objective ne peut guère se comprendre que si l'on admet la simultanéité subjective des tableaux.

On peut aussi regarder comme contradictoires les rêves dans lequel on se voit simultanément jeune et vieux. Parmi les rêves que j'ai cités plus haut, l'observation XXVI (p. 101) présente un cas où ce genre de contradiction apparaît : le rêveur s'est vu d'abord enfant, élève de l'école primaire, puis brusquement jeune homme, finissant ses études au lycée ; il fut, dit-il, surpris d'avoir son âge actuel et d'être encore élève d'école primaire. La contradiction n'est pas complète, car ce n'est pas à un même moment que le rêveur se croit enfant et jeune homme, mais à deux moments rapprochés : cela suffit pour expliquer sa surprise, mais non pour prouver directement que les deux tableaux se sont développés en même temps.

En revanche, il est des cas dans lesquels la contradiction est manifeste : les tableaux se sont organisés de telle façon que le rêveur se voit à la fois jeune et vieux et il s'en étonne. C'est ce que l'on voit dans le rêve suivant de Serguéyeff :

« Aveugle depuis nombre d'années et me trouvant à la campagne aux environs de Genève, je me vois en rêve à Pétersbourg, au Palais d'Hiver, dans un salon qui m'était fort bien connu. Il y avait soirée comme au temps de ma jeunesse; l'empereur Alexandre II s'entretenait avec moi sur un ton des plus enjoués. Tout à coup, ses traits prennent une expression sérieuse, et il me dit : « J'espère que maintenant vous « allez retourner à votre régiment ». Bientôt après, je suis en voiture de voyage. Je change de chevaux aux relais de poste, j'arrive au lieu du cantonnement, descends de voiture, serre la main à quelques camarades qui se trouvaient sur la place d'armes, et me dirige vers la maison que j'habitais. Mais à l'instant même je rencontre le colonel et me trouve contraint de me présenter à lui comme j'étais, c'est-à-dire en petite tenue. Je m'excuse et j'ajoute que mon retour au régiment est motivé par un ordre de l'empereur : « C'est bien, me dit-il, vous pouvez reprendre votre service dès demain. — Mais, colonel, laissez-moi vous faire observer que je n'ai pas encore eu le temps de me procurer un cheval. — Qu'à cela ne tienne. Je vous prêterai des chevaux de mon écurie, et de la sorte vous aurez le loisir d'en acheter un qui puisse vous convenir. — Merci, colonel. Je dois cependant vous informer de cet autre inconvénient qu'une santé fort chancelante ne me permettra guère de remplir mes devoirs avec l'exactitude voulue. — Cela non plus n'est pas un empêchement, car le médecin constatera chaque fois votre état de maladie, et vous serez par là même exempté de service. » Alors, mais alors seulement, c'est-à-dire en tout dernier lieu, je fais part au colonel d'un obstacle radical, et lui rappelle qu'étant aveugle,

je suis absolument incapable de commander un escadron. La suite du rêve est sans rapport avec ce qui précède; il continue par des incidents dont je n'ai gardé qu'un pâle souvenir et qui d'ailleurs m'offrent aucun intérêt. »

Ainsi, l'on voit dans ce rêve un tableau qui se développe longuement et qui représente une suite possible d'événements se rapportant à la jeunesse de l'observateur; puis intervient un tableau nouveau : l'observateur songe qu'il est aveugle et âgé, et il est frappé par l'impossibilité de faire son service d'officier; le deuxième tableau vient donc se mêler au premier, et cela sans que le premier ait cessé, c'est-à-dire que, pendant un moment au moins, les deux tableaux ont occupé l'esprit simultanément. — En l'absence de tout renseignement sur les conditions dans lesquelles l'observation a été recueillie, on ne peut savoir si la combinaison des deux tableaux s'est effectuée après le sommeil. Cela n'est pas impossible, quoiqu'il soit possible aussi qu'elle ait eu lieu avant le réveil. Mais la question n'est pas là pour le moment : ce rêve nous présente deux tableaux incompatibles, contradictoires, et dans des conditions telles que l'on reconnaît qu'ils se sont développés parallèlement.

Un éminent professeur de la Sorbonne m'a raconté qu'il lui est arrivé souvent — c'est pour lui un rêve typique — de rêver à la fois qu'il se trouvait jeune homme, candidat à un examen, éprouvant les inquiétudes ordinaires du candidat, et en même temps examinateur. Ce sont là des rêves contradictoires, qui ne s'expliquent que si l'on admet la simultanéité de deux tableaux, dont l'un représente un tableau de la jeunesse et l'autre un tableau de l'âge mûr.

L'existence de deux séries simultanées d'images pendant le sommeil est aussi mise en lumière par les rêves dans lesquels nous croyons parler à des personnes que nous savons mortes.

Haveloch Ellis[1] rapporte plusieurs observations de ce genre. J'en reproduis une :

« Je rêvai, dit-il, que je voyais un ami qui est mort, le directeur d'un journal de psychologie, vivant et bien portant, chez lui, avec deux psychologues étrangers que je connaissais aussi, et qui apparemment lui avaient succédé dans la direction du journal, car je voyais leurs noms sur la couverture d'un numéro que j'avais dans les mains. J'étais surpris que, quoique vivant et bien portant, il eût cessé de diriger le journal. La théorie par laquelle je m'expliquais sa présence d'une façon satisfaisante était que, quoiqu'il eût été si près de la mort que son état paraissait désespéré, il n'était pas réellement mort; sa mort avait été prématurément annoncée. L'idée jaillit cependant dans ma conscience que j'avais lu dans les journaux des articles nécrologiques au sujet de mon ami, mais cette réminiscence me suggéra simplement la réflexion que quelqu'un s'était rendu coupable d'une grave indiscrétion. »

Les raisonnements qui se trouvent dans ce rêve ne peuvent appartenir qu'à la période du réveil. Autrement dit, c'est là un rêve de sommeil très léger, une sorte d'hallucination hypnagogique continuée et mêlée d'actes de réflexion. Cependant, on peut y distinguer deux séries de représentations : d'une part, l'obser-

1. On dreaming of the dead, *Psychological Review*, II (1895), p. 458-462.

vateur croit son ami vivant, et il le voit chez lui avec les psychologues étrangers; d'autre part, il sait qu'il est mort, et cette connaissance se manifeste par l'image visuelle des noms nouveaux sur la couverture du journal. Il existe donc dans l'esprit deux séries, ou, comme dit Havelock Ellis, deux courants d'images, « l'un représentant l'ami comme vivant, l'autre le représentant comme mort ».

Je n'ai dans mes observations personnelles qu'un rêve où apparaisse une personne morte. C'est d'ailleurs un rêve de sommeil léger, dans lequel cependant il n'y a pas de raisonnement pour résoudre la contradiction, mais un fort sentiment de surprise, et la proximité de la veille se manifeste par l'apparition du doute. En fin de compte cependant, de même que dans les observations d'Havelock Ellis, c'est la série la plus ancienne qui finit par triompher, c'est-à-dire que le mort finit par paraître vivant.

OBSERVATION XXXIX

En entrant dans la maison de mes parents, j'ai éprouvé une très grande surprise, et une très forte émotion, en voyant, assis sur une chaise, mon père (mort depuis près de six mois). Je me suis dit : « Il n'est donc pas mort », et mon émotion se mêlait de joie et de surprise. Je me croyais dupe d'une hallucination, et je m'attendais à ce que, après avoir détourné la tête, je visse la chaise vide. Ma perception visuelle était très nette. D'autres personnes aussi étaient là. C'était un tableau que j'ai vu cent fois, et je n'osais parler à personne de mon père, par crainte d'être dupe d'une hallucination. Au moment où je vais sortir, mon père se lève et sort avec moi pour aller au jardin, et nous causons.

Ainsi, à la fin du rêve, la surprise a disparu, l'hallu-

cination est redevenue complète : il n'a donc existé qu'une période de doute, pendant laquelle les deux courants opposés ont existé simultanément.

En fin de compte, les faits que je viens de citer ne s'expliqueraient que très difficilement dans l'hypothèse de la succession des tableaux : ils s'expliquent au contraire facilement dans l'hypothèse de la simultanéité et, par conséquent, donnent à cette hypothèse une probabilité que l'on peut considérer pratiquement comme une certitude. Toutefois, je dois maintenant indiquer quelques réserves.

D'abord, je ne prétends pas qu'il existe toujours, au moment où commence le réveil, une pluralité de séries simultanées dont le réveil viendrait interrompre le développement. Il est un cas, en effet, dans lequel le rêve est toujours simple : c'est celui où une vive émotion accompagne les images et réalise, dans le sommeil même, l'unité de la conscience, un état analogue à celui de l'attention spontanée. J'aurai plus loin[1] l'occasion de citer des rêves de ce genre et d'en expliquer la formation. — Il arrive même que ces rêves émotionnels sont complexes, et que les tableaux dont ils se composent sont unis ensemble, organisés, pendant le sommeil même, et c'est ce qui permet d'expliquer que les souvenirs de la veille soient fréquemment déformés dans le rêve. Autrement dit, l'organisation des tableaux ne s'effectue pas seulement pendant le réveil, elle s'effectue aussi pendant le sommeil. Mais elle a, dans ces deux circonstances, un caractère différent : pendant le réveil, elle est de nature

1. Ch. VIII, *L'organisation émotionnelle des séries*.

logique, c'est le besoin de comprendre les faits du rêve conformément aux lois de la raison et du monde réel qui détermine la construction; pendant le sommeil, elle tient à d'autres causes, et elle est principalement déterminée par les sentiments, par les émotions et par la force de développement spontané des images et des sensations[1]. D'où un critérium qui permet de distinguer, dans un souvenir de rêve, ce qui appartient au réveil et ce qui appartient au sommeil : toute opération proprement logique appartient au réveil, toute combinaison ou modification d'images dans laquelle on reconnaît l'influence déterminante d'un sentiment, d'une émotion ou de la force de développement spontané des représentations, appartient au sommeil.

Il est vrai que l'application de ce critérium soulève une question passablement embarrassante. Il arrive fréquemment que le rêveur, soit à la suite d'une émotion de surprise, soit par un simple effet de cette curiosité qui ne s'éteint pas, même dans le sommeil, cherche l'explication d'un fait et la trouve, bonne ou mauvaise, quelquefois très saugrenue : voilà donc une opération logique qui se produit dans le rêve même. — Je crois, d'après quelques observations, que les opérations de ce genre ne se produisent que dans les états de somnolence voisins de la veille, dans des états semblables à l'état de réveil, mais qui peuvent se prolonger plus longtemps que le réveil ordinaire et qui peuvent même être suivis d'un temps de sommeil nouveau : il existe alors une combinaison de phénomènes du sommeil (apparition spontanée d'images hallucinatoires) et de phénomènes de la veille

1. Voir les ch. v, vi, vii et viii ci-après.

(raisonnements explicatifs plus ou moins rigoureux, d'autant plus rigoureux que le réveil est plus proche, d'autant plus saugrenus que le sommeil est plus réel). — Mais il résulte de là que le critérium que je viens d'indiquer est d'une application pratiquement difficile, souvent impossible, dans les rêves bien organisés : on ne peut l'appliquer avec succès qu'aux rêves peu organisés, dans lesquels les tableaux ne font que commencer à se lier.

En second lieu, je ne prétends pas que les tableaux que l'on peut discerner dans un rêve complexe, même dans un rêve logiquement organisé après le sommeil, aient toujours et nécessairement occupé l'esprit au début du réveil tous en même temps. Il peut arriver que le réveil soit lent, et que, dans cette période intermédiaire entre le sommeil et la veille, où les facultés logiques sont seulement en voie de restauration, des hallucinations se prolongent, puis s'achèvent, et que d'autres prennent la place des premières. En général, il ne me paraît guère possible, lorsqu'un état de somnolence se prolonge au delà d'un temps très court, dont je ne peux pas fixer la durée exacte, de dire avec certitude si les tableaux ont été successifs ou simultanés. La simultanéité ne me paraît bien certaine que lorsque le réveil a été brusque et qu'il a suivi un sommeil assez profond.

Ainsi on peut se représenter la vie mentale du sommeil comme constituée par une pluralité de séries autonomes de représentations où dominent les images. La durée du développement de ces séries me semble d'ailleurs être très variable. Il est des images obsédantes qui nous poursuivent en quelque sorte pendant le sommeil. Il en est d'autres qui apparaissent dans

l'esprit et l'occupent pendant peu de temps : tel est le cas pour les rêves perceptifs qui ont leur origine dans une excitation subite qui produit le réveil ; tel est le cas encore pour les rêves imaginatifs dans lesquels on voit une image provoquer une émotion vive qui entraîne le réveil. — Quant au nombre de ces séries simultanées, il est impossible de l'indiquer. En fait, l'observation la plus attentive n'en saisit jamais plus de trois ou quatre chez moi, une demi-douzaine peut-être chez quelques autres. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas un plus grand nombre : je suppose plutôt que les images vivent dans les profondeurs de l'esprit et qu'elles apparaissent tour à tour en quelque sorte à la surface de la conscience, suivant des lois qui ne sont pas totalement inconnues. Enfin, dans certains cas, une émotion un peu vive peut unir plusieurs de ces séries et réaliser l'unité mentale pendant le sommeil, puis entraîner le réveil.

§ 4. — Nature de la conscience pendant le sommeil.

Il subsiste une vie mentale pendant le sommeil, et cette vie mentale est composée d'une pluralité de séries simultanées de représentations. Mais il reste maintenant une difficulté : comment peut-il exister ainsi une vie mentale dont on ne s'aperçoit pas, ou comment des phénomènes dont on ne s'aperçoit pas peuvent-ils être des phénomènes psychiques? Cette difficulté est d'autant plus grave qu'elle constitue l'unique raison pour laquelle bien des psychologues, jugeant contradictoire cette notion de phénomènes psy-

chiques inaperçus ou inconscients, soutiennent que l'inconscient est de nature purement physiologique, et s'attachent à expliquer physiologiquement les mouvements, les gestes, et même les cris et les paroles dans lesquels on verrait pendant la veille la manifestation d'événements psychiques.

Leibnitz a résolu cette difficulté depuis longtemps par la distinction de la perception et de l'aperception. Conformément à cette distinction, la différence entre les petites perceptions et les aperceptions, entre les représentations du sommeil et les représentations conscientes de la veille, est une différence dans le degré de clarté et de distinction des représentations. Or, la clarté, et aussi la distinction des représentations, sont susceptibles de degrés ; je ne reviens pas sur ce point, que j'ai traité ailleurs [1]. Par suite on comprend aisément que des perceptions ou des images, plus distinctes pendant la veille, deviennent moins distinctes pendant le sommeil, car la distinction des représentations dépend certainement de l'attention, et il n'est pas douteux que l'attention se relâche pendant le sommeil, si même elle ne disparaît entièrement. — On comprend même que la différence de distinction entre les représentations de la veille et celles du sommeil donne lieu aux différences que l'on remarque dans la mémoire : tandis que nous nous souvenons pendant un certain temps, et souvent pendant longtemps, des perceptions de la veille, nous avons coutume d'oublier les images du sommeil, à tel point que M. V. Egger a pu dire, presque sans exagération, que l'oubli à mesure est la loi du rêve ; nous les oublions en tout cas plus aisé-

1. Foucault. *La psychophysique*, p. 278.

ment que celles de la veille, et c'est même une des causes qui rendent difficile l'observation des rêves. Le fait s'expliquerait conformément à cette loi générale de la mémoire, que nous gardons mieux le souvenir des représentations les plus distinctes. — Au reste, c'est ce que Leibnitz dit presque littéralement : « Je consens « que le nom général de Monades et d'Entéléchies « suffise aux substances simples qui n'ont que cela « (perception et appétit dans le sens général), et qu'on « appelle *Ames* seulement celles dont la perception est « plus distincte et accompagnée de mémoire. » Et il ajoute bientôt après que, « lorsque nous tombons en « défaillance ou quand nous sommes accablés d'un « profond sommeil sans aucun songe... l'âme ne diffère « point sensiblement d'une simple Monade[1]. » Le sommeil sans aucun songe ne signifie pas ici le sommeil sans perceptions, et le songe est constitué pour Leibnitz par les perceptions du sommeil qui sont assez distinctes pour que l'on en conserve le souvenir.

Il me semble que l'on peut conserver cette théorie de Leibnitz, mais en la modifiant sur un point important. Leibnitz voit de la continuité partout : mais quand une perception qui n'était pas aperçue devient une aperception, il y a là quelque chose de nouveau. C'est sans doute la même perception qui se développe, qui atteint un degré plus élevé de distinction, mais dans ce développement elle passe par un point critique : elle entre, comme dit Wundt, dans le champ de regard de la conscience ; on peut exprimer le même fait autrement en disant qu'elle devient objet d'attention, ou encore que, de la simple conscience, elle passe à la

1. Leibnitz. *Monadologie*, 19 et 20.

conscience réfléchie, ou, dans le langage de M. Pierre Janet, qu'elle est saisie par la perception personnelle, ou qu'elle est attribuée au moi.

La différence qui existe entre la pensée du sommeil et la pensée consciente de la veille n'est donc pas une simple différence de degré. La pensée consciente de la veille contient quelque chose de plus que la pensée du sommeil, à savoir cette attribution au moi, qui provient de l'attention ou de l'effort mental. Par suite on peut dire que le sommeil est, au point de vue psychologique, un état de distraction profonde ou d'inattention totale.

Maintenant, sans insister outre mesure sur la ressemblance du rêve et des maladies mentales, on ne peut pas ne pas remarquer que cet affaiblissement de l'attention est aussi le fait dans lequel M. Pierre Janet a vu la caractéristique essentielle de l'hystérie.

Il y aurait donc une certaine ressemblance entre l'état mental du dormeur et l'état mental de l'hystérique éveillé. Et cette ressemblance conduit à supposer que les séries subconscientes qui se développent simultanément dans l'esprit de l'homme endormi sont la forme normale de la personne seconde et de la personne troisième de l'hystérique. Sans doute les séries subconscientes du sommeil ne durent que peu de temps, on n'a pas coutume de les voir reparaître avec une suite de souvenirs qui leur constitueraient une vie personnelle, elles n'ont pas de caractère tranché, elles n'ont pas de nom : bref, ce sont d'ordinaire des personnalités infiniment pauvres et simples. Pourtant, on trouverait peut-être qu'il existe des souvenirs de rêve à rêve, et que par suite certaines personnalités naissantes du sommeil peuvent acquérir quelque stabilité. Peut-être aussi faudrait-il attribuer à une stabilité

exceptionnelle du même genre les rêves où le dormeur personnalise, ou, comme dit Delbœuf, altruise une partie de ses représentations en attribuant à une autre personne un travail mental qui s'est fait en lui[1]. Mais en général, chez l'homme normal, ces personnalités subconscientes restent éphémères.

On rencontre d'ailleurs aussi des séries subconscientes qui se développent pendant la veille, tantôt coordonnées, tantôt isolées et indépendantes. En même temps que je réfléchis ici sur la nature de la conscience et que je m'efforce d'élucider mes idées, des images verbales surgissent et s'enchaînent pour les exprimer et, pendant que ma main exécute les mouvements graphiques nécessaires, je prononce mentalement les mots, comme si l'appareil d'articulation les dictait à l'appareil graphique; de plus, je les lis à mesure que je les écris, et je rectifie à l'occasion une négligence d'écriture ou de langue. Or, effectuer des mouvements d'articulation et des mouvements graphiques, sentir qu'on les effectue, localiser ces sensations, les unes dans les organes vocaux, les autres dans les doigts, percevoir par la vue les traits de l'écriture sur le papier, et en même temps suivre une pensée abstraite, analyser des idées ou faire un mouvement, cela constitue une pluralité d'événements psychiques qui parfois se succèdent rapidement, mais parfois aussi sont simultanés; il existe là un travail complexe qui comprend une pluralité de séries psychiques se déroulant simultanément, quoique parfois avec des interruptions. D'ailleurs, ces quatre ou cinq séries simultanées sont coordonnées entre elles;

1. Voir sur ce point Delbœuf, *Le sommeil et les rêves*, p. 24 et suiv.; et, pour le rêve de Van Goens, Spitta, *Die Schlaf- und Traumzustände*, p. 316.

il existe, pourrait-on dire, une série maîtresse, la série proprement intellectuelle, par rapport à laquelle sont subordonnées les autres, les séries d'images, de perceptions et de mouvements. — Mais, en même temps, il existe dans ma conscience d'autres séries qui se développent pendant un temps plus ou moins long : j'entends le bruit désagréable d'une mauvaise musique à une centaine de mètres, et, à certains moments, un bruit de pas dans la pièce voisine; tout en écrivant, je vois, d'une façon distraite, la table sur laquelle est placé mon papier; si, cessant un instant d'écrire, je relève la tête, je vois en face de moi le papier qui tapisse le mur; et, pendant ce temps, j'éprouve de vagues sensations organiques qui pourraient être précises ou même douloureuses. Ainsi, en même temps que la série intellectuelle sur laquelle je concentre mon attention se déroule dans ma conscience avec les séries qui lui sont subordonnées, d'autres séries indépendantes se développent de leur côté, et, pour peu que mon attention se relâche ou que j'éprouve quelque inquiétude, des séries d'images étrangères viendront se joindre aux séries de perceptions. D'une façon générale, il existe pendant la veille, et même pendant la veille attentive, une pluralité de séries psychiques simultanées.

Maintenant, la plupart de ces séries sont constituées de phénomènes subconscients, et ces phénomènes ne deviennent proprement conscients, ne sont aperçus, que si je fais acte d'observation subjective, ou si quelque excitation un peu forte m'impose une sensation gênante, ou si quelque image émotive triomphe de ma distraction. En un mot, au point de vue de la conscience, elles se comportent comme les séries du sommeil, avec

cette différence qu'elles s'élèvent plus souvent au-dessus du seuil de la conscience. Si donc je cesse complètement de faire attention à ce que je pense ou à ce que je fais, je dormirai, et toutes ces séries secondaires continueront à se développer suivant les lois de la pensée automatique, et, lorsque la conscience attentive sera rétablie, au réveil, j'en saisirai quelques lambeaux auxquels je donnerai le nom de rêve.

Mais, si j'ai une rêverie familière pendant la veille, ou un rêve familier pendant le sommeil, si quelqu'une de ces séries subconscientes devient stable, si elle s'enrichit et se développe outre mesure, elle pourra finir par envahir la personnalité normale de la veille. Ainsi la désagrégation mentale provisoire du sommeil nous présente la forme affaiblie de la désagrégation morbide, c'est-à-dire que, une fois de plus, nous trouvons dans un fait normal la forme atténuée d'un fait morbide.

CHAPITRE IV

LA CONSTRUCTION DU RÊVE APRÈS LE SOMMEIL

Dans le chapitre II, je me suis borné à déterminer le sens général dans lequel les représentations du rêve évoluent pendant le réveil. Puis dans le chapitre III, prenant pour guide la loi d'évolution logique, et cherchant dans les faits des informations complémentaires, je me suis attaché à déterminer la physionomie générale que présente la conscience, ou plutôt la subconscience, au début du réveil et par suite pendant le sommeil : le résultat de cette recherche est que, dans les circonstances ordinaires, c'est-à-dire en dehors des cas où, sous l'influence d'une émotion vive, l'unité de la conscience se réalise spontanément pendant le sommeil et provoque le réveil, il existe dans l'esprit une pluralité de séries représentatives qui se développent d'une manière autonome. Donc, au moment où commence le réveil, l'esprit saisit, dans un acte de mémoire immédiate, une pluralité de tableaux séparés, et, essayant de se rendre compte de ce qui l'occupait à la fin du sommeil, il traite ces groupes de représentations comme s'il s'agissait de représentations de la

veille, c'est-à-dire qu'il s'applique spontanément à les organiser suivant les règles de la logique et les lois du monde réel, bref, à en faire un drame, qui se rapproche le plus possible des drames de la veille.

Or, au moment où l'esprit essaie ainsi de se rendre compte de ce qu'il faisait, il accomplit un acte d'observation subjective. Par suite, la loi générale de l'attention doit s'appliquer à ce travail, c'est-à-dire que le moi, retrouvant son unité, ne saisit plus maintenant qu'une image ou un tableau à la fois ; les tableaux qui se déroulaient simultanément pendant le sommeil sont donc saisis en succession par l'attention rétrospective. — De quelles causes dépend cet ordre subjectif des tableaux, et suivant quelles lois se détermine-t-il ? C'est ce que je ne recherche pas pour le moment, car les questions qui se posent ici sont assez délicates par elles-mêmes pour qu'il y ait avantage à ne pas les compliquer. Mais quelles que soient les causes qui déterminent l'ordre d'apparition des tableaux à la conscience en train de se réveiller, on comprend que le moi se trouve maintenant en présence d'un problème général qui peut se poser ainsi : qu'est-ce que je faisais donc tout à l'heure, ou plutôt qu'est-ce que je croyais faire? Les souvenirs immédiats des représentations du rêve fournissent les matériaux dont la réponse va être faite; ils indiquent les événements qui se sont passés. Mais le problème n'est pas par là entièrement résolu : il faut savoir aussi dans quel ordre les événements ont paru se passer, dans quels lieux ils ont paru se produire, comment ils se sont enchaînés les uns aux autres au point de vue de la causalité, de la finalité, etc. C'est seulement lorsque les représentations du rêve seront coordonnées ensemble à ces différents

points de vue que l'on pourra considérer le rêve comme logiquement organisé. En fait, l'organisation logique du rêve a coutume d'être très imparfaite, surtout en ce qui concerne la coordination des événements suivant les catégories supérieures. Mais il n'y a pas lieu de s'en étonner, car pendant la veille aussi, en présence du monde réel, nos efforts pour deviner les relations de cause à effet, ou de moyen à fin, ne réussissent que rarement et d'une façon très incomplète : l'esprit qui veille comprend mal le monde réel, l'esprit qui se réveille comprend plus mal encore le monde imaginaire qui lui a paru exister pendant le sommeil, et pourtant il fait pour comprendre ce monde imaginaire un effort instinctif qui se déploie suivant des règles. Je vais essayer maintenant de dégager, autant que le permettent mes observations, quelques-unes des règles suivies par cette logique du rêve.

§ 1. — Le tableau de premier plan.

Un fait domine toute cette construction : c'est que, la plupart du temps, le rêve complexe comprend un tableau qui frappe fortement l'attention avant tous les autres, qui apparaît comme de premier ordre ou de premier plan.

A dire vrai, ce tableau de premier plan n'apparaît pas toujours : quelquefois le rêveur qui se réveille saisit des images extrêmement confuses, et il ne sait absolument pas quel ordre il doit attribuer aux événements, ni dans quel ordre il les saisit. Tel est le cas dans les observations XXXII (p. 114) et XXXIII (p. 115) que j'ai rapportées précédemment. Ces faits peuvent

tenir à plusieurs causes, telles que l'insuffisance du souvenir qui ne retient que des lambeaux informes, la rapidité de la notation qui empêche tout travail d'organisation de s'effectuer, une lenteur exceptionnelle dans la construction, etc. La rareté des faits et des observations de ce genre ne me permet pas d'émettre une hypothèse un peu solide : je n'insiste donc pas sur ce point.

Mais, dans la plupart des rêves complexes, le tableau de premier plan se détache nettement sur le reste du rêve, et les observateurs le signalent spontanément. C'est pourquoi, dans bon nombre d'observations, on trouve des réflexions de ce genre : « Une des séries d'images est nettement prédominante, le tableau le plus clair est celui-ci, etc. » L'observateur, même lorsqu'il s'applique à saisir son rêve immédiatement, ne remarque pas toujours ce fait, parce qu'il n'en voit ordinairement pas l'intérêt ; mais pour moi, depuis que j'en ai compris la portée, je l'ai presque toujours remarqué.

De là découlent d'importantes conséquences au point de vue de la construction du rêve.

D'abord, ce tableau de premier plan apparaît comme ayant eu plus de réalité que les autres tableaux. Il est aisé de comprendre pourquoi : c'est qu'il est saisi par l'esprit dès le début du réveil, par suite à un moment où les facultés critiques ne font que commencer à se rétablir, et où l'illusion doit être plus facile et plus forte ; de plus, nous avons de ce tableau un souvenir plus récent que des autres, et par suite les représentations dont il se compose n'ont pas encore eu le temps de s'obscurcir, elles gardent la vivacité d'une perception immédiatement passée. Aussi, il arrive quelque-

fois que l'observateur, même après qu'il a reconnu le caractère illusoire des autres tableaux, continue à croire que le premier tableau représente des événements réels. Tel est le cas pour le premier tableau de l'observation XI, que j'ai résumé plus haut :

Le rêve de beaucoup le plus net est celui-ci. Mes parents ont du monde en soirée. Je suis monté me coucher, mais en bas, à la salle à manger, j'entends fort bien le bruit de leur conversation qui m'arrive. — Ce rêve a une clarté extraordinaire, à tel point que, au premier moment, j'inscris mes autres rêves, sans penser à inscrire celui-ci, persuadé qu'il est une réalité. Au bout de quelques minutes seulement, il me revient en tant que rêve.

Une autre preuve de la force avec laquelle le tableau de premier plan s'impose à l'esprit au moment du réveil est fournie par les rêves émotionnels : même après que l'illusion s'est dissipée, que l'erreur proprement dite est reconnue, l'émotion persiste et elle conserve son expression physique. Je me souviens d'avoir été réveillé par un rêve de ce genre, en 1891, et je ne commençai à pleurer qu'après avoir reconnu que c'était un rêve.

Voici un autre rêve dans lequel la persistance de l'émotion après le réveil n'est pas moins visible :

OBSERVATION XL

Réveil à 5 h. 30 par un cauchemar que je note immédiatement. Après quelques événements préparatoires, mon petit garçon, poursuivi par une fillette, fuit, court de toutes ses forces, et, arrivé à une levée derrière laquelle se trouve une pièce d'eau profonde, l'escalade et disparaît dans la mare. J'ai l'impression qu'il n'a pas vu l'eau.

Je m'approche, je regarde pour voir s'il reparaît à la sur-

face, je ne vois rien. Je suis dans une mortelle inquiétude, car je sais que l'eau est profonde. Je saute à l'eau, avec l'espoir de retrouver et de retirer l'enfant; quoique l'eau soit profonde, j'espère cependant que je n'en aurai pas par-dessus la tête. Mais je suis très surpris de voir que je ne parviens pas à descendre dans l'eau : mes jambes s'y enfoncent jusqu'à mi-cuisses, mais je ne peux toucher le fond. Je m'éveille à ce moment. Je ne pleure pas, mais je pousse des soupirs que je ne parviens pas à retenir : une minute ou deux après avoir reconnu que j'avais un cauchemar, mes soupirs continuent malgré moi.

Ce rêve est simple, comme tous les cauchemars dans lesquels l'émotion est vive. Mais ce tableau de cauchemar se comporte comme le tableau de premier plan d'un rêve complexe : il est même probable, pour le dire en passant, que c'est la persistance anormale de l'émotion qui détermine la simplicité du rêve en empêchant l'attention d'atteindre d'autres tableaux. En tout cas, la persistance de l'émotion montre avec quelle force le tableau de premier plan s'impose à l'esprit; même après que l'erreur est reconnue, le tableau subsiste par son côté émotionnel.

Ainsi le tableau de premier plan doit apparaître à l'esprit qui se réveille comme formant la donnée la plus certaine du rêve, comme en étant la partie maîtresse. Il joue par suite un rôle directeur dans la construction du rêve.

§ 2. — Localisation dans le temps.

J'ai déjà signalé, dans le chapitre précédent, l'incertitude où se trouve quelquefois l'observateur relativement à l'ordre des événements, il ne sait pas si telle scène est antérieure à telle autre, ou bien encore il

change d'opinion à ce sujet, il modifie le récit de son rêve, il lui semble que telle scène doit être déplacée et mise avant telle autre. Les récits de rêves dans lesquels on rencontre de pareilles variations ou corrections sont particulièrement instructifs pour montrer comment s'effectue la localisation des tableaux dans le temps.

J'ai déjà cité deux observations de ce genre qui fournissent des renseignements à ce point de vue : ce sont les observations VIII et XXXI.

Dans l'observation VIII (p. 51), ma femme, réveillée brusquement, rêvait que Cécile avait la fièvre typhoïde. C'est ce tableau qui revient le premier à l'esprit. Dans le tableau qui reparaît le deuxième, elle se trouvait à Paris, chez Gabrielle L..., qui faisait cuire des poires. Enfin, dans le troisième tableau, elle se trouvait avec une dame qui tenait à la main un livre de lecture à l'usage des enfants et lui donnait des explications au sujet de la méthode suivie dans ce livre. Tel est l'ordre subjectif dans lequel les tableaux ont été saisis par la conscience au réveil. Mais, une fois le réveil complet, quand je demande des explications sur l'ordre des événements, j'obtiens cette réponse : « Je crois que Cécile ayant la fièvre typhoïde, c'est le dernier rêve, et que c'est chez Gabrielle L... que se trouvait la personne qui m'a montré le livre. »

L'ordre objectif attribué aux événements est donc différent de l'ordre subjectif dans lequel les tableaux ont été saisis. On pourrait croire que l'esprit, par analogie avec la marche qu'il suit ordinairement pendant la veille quand il rappelle ses souvenirs, passe de l'état actuel au souvenir le plus récent, puis au souvenir immédiatement antérieur, et ainsi de suite, re-

montant en arrière la chaîne des événements passés, et que par suite l'ordre objectif doit toujours être inverse de l'ordre subjectif. En règle générale, je crois que l'esprit tend à procéder de cette façon dans la détermination de l'ordre objectif : ses habitudes de la veille tendent à lui imposer cette manière de procéder. Mais cette tendance n'est pas seule à agir dans la construction du rêve : elle est subordonnée au besoin plus puissant d'organisation logique ; l'ordre objectif est inverse de l'ordre subjectif à la condition que l'ordre objectif ainsi établi soit passablement conforme à notre connaissance du monde réel ; si une modification dans l'ordre objectif doit faire de l'ensemble une série plus satisfaisante, cette modification se produit. — C'est ce que l'on voit dans la mise en ordre des tableaux de cette observation VIII. La scène qui est placée la dernière objectivement est la scène de la fièvre typhoïde. Ce point acquis, comment ranger les deux autres événements? La scène de cuisine peut-elle précéder immédiatement celle de la fièvre typhoïde? Il était difficile qu'il en fût ainsi, car les matériaux du rêve ne fournissent aucune transition. Est-ce donc la scène du livre qui a précédé celle de la fièvre typhoïde? La transition fait encore défaut. Sans doute une transition aurait pu être découverte, inventée, si le travail d'organisation s'était prolongé plus longtemps. Mais, en raison de la notation immédiate, toute invention de ce genre a été rendue impossible, ou du moins difficile. La scène de cuisine et la scène du livre sont donc antérieures à la scène de la fièvre typhoïde, sans que l'on sache comment le passage a pu se faire des scènes antérieures à la dernière scène ; il y a ici une lacune qui ne se comble pas, une incohérence qui persiste. —

Mais comment classer au point de vue chronologique la scène de cuisine et la scène du livre? Il est possible que, pendant qu'une jeune fille s'occupe de cuisine, une jeune mère de famille ait à la main un livre de lecture à l'usage des enfants, et qu'une conversation s'engage sur la meilleure méthode à suivre pour apprendre à lire aux enfants : cet enchaînement des événements n'a rien de choquant, il est suffisamment logique pour être accepté. Au contraire, l'ordre qui consisterait à passer de la scène du livre à la scène de cuisine est moins satisfaisant, il n'aurait pu être accepté qu'en faisant naître une impression d'étrangeté sur la succession des événements ou en laissant une lacune de plus entre les deux scènes. Mais dans ce dernier cas il n'aurait plus existé qu'une succession incohérente. Le fait que, à la fin de la notation, la scène du livre paraît avoir succédé à la scène de cuisine et s'y être rattachée ne peut donc s'expliquer que par l'effort logique, qui a donné aux deux scènes l'ordre le plus capable d'en faire une suite d'événements vraisemblables.

Dans l'observation XXXI (p. 111) de mon élève J..., rien n'indique d'une façon précise dans quel ordre les tableaux ont été saisis, et l'on ne pourrait faire à ce sujet que des hypothèses peu solides. Mais l'interversion de deux tableaux, que l'observateur a faite en recopiant ses notes, est visiblement due au besoin d'organisation logique. La scène où se trouve le capitaine de recrutement est interrompue par le réveil brusque : pour l'esprit qui classe spontanément les tableaux dans un ordre de succession, cette interruption signifie que les événements dont le développement est ainsi arrêté ont précédé immédiatement le réveil. La scène où se

trouve la petite fille à la marche hésitante est par suite rejetée en arrière.

Voici deux autres observations dans lesquelles les observateurs (deux de mes anciens élèves) ont distingué avec soin l'ordre subjectif et l'ordre objectif en ce qui concerne la place du tableau principal par rapport aux autres.

OBSERVATION XLI

Rêve de Ch. M. — Rêve de sommeil léger. Le réveil a été provoqué par des coups frappés à la porte, mais l'observateur, qui avait donné ordre de le réveiller de la sorte pour noter son rêve après réveil brusque, s'est éveillé spontanément un peu avant l'heure, puis s'est rendormi; c'est dans ce dernier sommeil qu'il a été réveillé brusquement. Je reproduis ses notes, avec sa division en tableaux.

1. Une gare, des gens regardent je ne sais quoi, un monsieur se distingue du groupe un peu confus, c'est un voyageur. Pendant qu'il regarde, le train, qui est tout à côté, part. Le monsieur s'en aperçoit, et dit simplement : « Tant pis. » Un compartiment de seconde classe est particulièrement encombré : toute une famille, avec ses bagages, Le voyageur qui a manqué le train demande combien de temps il lui faudra attendre : « Douze à quatorze heures », lui est-il répondu. Il s'en ira à pied. Mais les sentiers, nous sommes en pays montagneux, sont très raides, un camarade y a fait les manœuvres, et, durant ces manœuvres, il a établi des sentiers; quelques soldats, nous rapporte-t-il, très fatigués, marchaient tout en dormant.

2. Nous montons une route en lacets, il fait un peu nuit déjà. Nous sommes quinze ou vingt Des frères passent avec leurs élèves, nous les conspuons. Un gamin passe, conduisant à la corde un chevreuil blessé qui gambade en entendant notre bruit.

3. Un camarade, C..., me serre contre lui et ne veut pas me lâcher. J'ai à la main trois cannes, dont une seule m'appartient. Nous sommes à un tournant de chemin. Je

frappe C... avec mes cannes : la lutte est longue, il se contente de me serrer contre lui, enfin il me lâche. Deux des cannes sont cassées; la troisième, intacte, est au milieu du fossé. En la ramassant, je me salis de boue. Je me lave la main en m'appuyant sur la canne, que j'enfonce dans l'eau et qui peu à peu pénètre dans la vase, ainsi que mon bras, qui entre avec la même lenteur. Une épine me pique le bras, je la retire.

4. Mes camarades sont loin, je marche seul dans une clairière que je reconnais pour l'avoir vue dans un livre illustré. Je m'étonne du scrupule de l'artiste, qui est venu dans cet endroit pour dessiner la clairière. De droite arrivent des aboiements, devant moi le bruit de gens en marche. De côté, je vois de la bruyère fleurie, d'un rose plus vif que la bruyère réelle. Je cueille une fleur qui ressemble à la bruyère, mais qui est plus grosse et se groupe en masses compactes. Je mets à ma bouche le brin que j'ai cueilli. il s'en dégage alors seulement une odeur agréable. Je crains que la plante ne soit vénéneuse, et je la jette. Une bâche est étendue à terre et dépasse un peu le milieu du chemin. Je sens une forte piqûre au mollet, que j'ai nu : il y a sur la peau de petits points noirs, réunis en deux masses distinctes assez rapprochées et entourées de places rouges ; j'y porte la main.

5. Dans ma chambre. Deux de mes camarades, D... et E... Une valise à terre, au pied du lit ; elle est de cuir jaune et a la forme d'une caisse pour chapeau haut de forme. E... prend cette valise pour partir chez lui : c'est ma valise. Ce n'est plus la mienne, c'est celle de D...

Après que les cinq tableaux ont été notés reparaît le tableau suivant :

6. Je ramasse des graines de pavot dans un jardin très mal entretenu, sali de toutes sortes de débris, planté de choux très hauts, souvent pourris. Au fond, en face de moi, une cheminée, où il y a beaucoup de suie, et d'où la suie s'est envolée, saupoudrant tout dans le jardin. Une jeune fille et son chat ; le chat, excité par sa maîtresse, se préci-

pite sur moi et me mord à la cheville. Je saute dans un fossé plein d'eau très claire sur un fond d'herbe verte. Le fossé est en contre-bas du jardin. Je plonge le chat dans l'eau, il lâche prise. J'ai une morsure au pied : elle est nette comme l'entaille que ferait un ciseau à bois. Assis sur le bord du fossé, je plonge le pied dans l'eau : pas de sensation de température, je la vois fraîche cependant. En allongeant la jambe, ma veste trempe dans l'eau : je retire ma jambe.

Comme le sommeil auquel se rapporte ce rêve ne pouvait pas être très profond, puisque c'était un sommeil du matin succédant à un réveil peu éloigné, je ne pense pas que les six tableaux qui viennent d'être rapportés aient occupé l'esprit simultanément. D'ailleurs, quelques-uns de ces tableaux sont eux-mêmes complexes, et l'on voit en outre une sensation de piqûre ou de démangeaison donner naissance à trois tableaux perceptifs (piqûre d'une épine au bras, piqûre au mollet, morsure au pied), et il n'est guère possible qu'il y ait eu simultanéité dans l'apparition de ces sensations et des images qui s'y sont ajoutées. Toutefois, l'indépendance visible d'une partie des scènes indique qu'il y a eu une simultanéité partielle. — Mais ce qui fait l'intérêt du rêve au point de vue de la construction chronologique, c'est que les tableaux ont été saisis en trois fois : « Le tableau n° 5, dit l'observateur, est celui qui a été noté le premier, mais, après en avoir écrit les premiers mots seulement, d'autres tableaux, 1, 2, 3, 4, se sont immédiatement présentés à mon esprit. Tous ces tableaux ont été notés immédiatement après le réveil. » Enfin le tableau 6 est apparu après tous les autres, et même quelques minutes après. Or, au point de vue chronologique, le tableau 5, tableau de premier plan, est placé le dernier dans l'ordre objectif. Puis le groupe

des tableaux 1, 2, 3 et 4 est placé avant, sans qu'il y ait aucune transition de ce groupe au tableau 5. Enfin le tableau 6 n'a pas de localisation chronologique.

Cette observation montre donc que le tableau de premier plan détermine la mise en succession de l'ensemble des tableaux, en ce sens que, si rien ne s'y oppose, il occupe la première portion du temps qui se trouve vacante, c'est-à-dire celle qui précède immédiatement le réveil. Le groupe des tableaux 1 à 4 est rejeté en arrière sans qu'il soit possible de voir de quoi dépend la mise en succession des événements de ce groupe : peut-être reproduit-elle l'ordre dans lequel les images se sont succédé, mais rien ne le garantit.

OBSERVATION XLII

Rêve de P. C..., à l'époque élève externe de philosophie au lycée de Mâcon. Notation immédiate. 5 juillet 1900.

1. Je sors de chez moi avec D... et un autre. Au moment où j'ouvre la porte, M. X... (maître répétiteur au lycée) est derrière. Il me fait de vifs reproches parce que je l'ai heurté. Je ne réponds rien; mais en descendant l'escalier, D... et l'autre font des réflexions sur M. X..., et D... emploie, à son adresse, une expression peu académique.

2. Nous sommes en récréation, assis sur les marches du réfectoire. M. R... (un professeur qui n'enseigne pas les langues, mais est connu pour son indulgence) vient chercher des élèves pour leur faire subir une interrogation sur les langues. Il demande : « Il n'y a personne d'inscrit pour l'allemand ? » Personne. Mais je suis à côté ; il dit : « Oh, heureusement, il y a encore ce bon Monsieur C... » Je le suis. Des élèves crient à B... que c'est son tour. A ce moment, ce n'est plus M. R..., mais M. B..., qui ramène des élèves du tir, et m'appelle pour tirer. Il a rapporté la carabine Martini,

et un camarade me dit : « Regarde donc son fusil : le canon est un gros rectangle de bois blanc. »

3. Ch... est en train de travailler, à ma droite. Il est en colère contre M. X... (le même que plus haut), qui appelle des élèves pour des interrogations. M. X... l'appelle. Il se fâche et dit : « J'irai bien au tableau, mais, si je suis refusé, vous en êtes responsable. » (On est à la veille des examens.)

L'auteur de l'observation ajoute : « Je n'ai pas noté ces tableaux dans l'ordre ci-dessus, mais dans l'ordre 3, 1, 2. C'est ensuite, immédiatement après, qu'il m'a semblé que le 3 avait été le dernier rêvé, et, comme tel, le premier présent à ma mémoire. » — Cette note est instructive, puisqu'elle montre que l'observateur, ayant saisi en premier lieu le tableau 3 et l'ayant inscrit d'abord en premier lieu conformément à l'ordre subjectif, conclut que l'événement de ce tableau doit s'être produit le dernier et lui attribue la dernière place dans la rédaction définitive de son rêve, dans celle qui lui paraît reproduire le plus fidèlement l'ordre des événements imaginaires. La même note montre aussi le caractère logique de l'opération, puisque l'on voit qu'il s'agit d'un véritable raisonnement, d'un raisonnement conscient fondé sur cette loi psychologique que, parmi les événements passés, ceux dont nous nous souvenons le plus aisément sont les plus récents. On comprend par là que le même raisonnement doit être fait bien souvent sans être remarqué et signalé par les observateurs, ou que la coordination chronologique des événements du rêve se réalise en vertu d'une simple habitude mentale comme si le raisonnement existait. — L'auteur de l'observation n'a d'ailleurs pas songé à toutes ces conséquences que je tire de ses notes, vieilles de quatre ans; c'est par un souci heureux d'exactitude qu'il a signalé

sa correction apportée à la coordination des tableaux. Il s'est occupé presque exclusivement, dans le commentaire de son rêve, d'expliquer l'origine des images, mais cela ne présente pas d'intérêt pour le moment.

Il est rare que les observateurs distinguent ainsi spontanément l'ordre subjectif et l'ordre objectif des tableaux, et il ne serait peut-être pas sans danger d'attirer sur cette distinction l'attention de jeunes observateurs, car on risquerait d'obtenir des déclarations altérées par une complaisance inconsciente. Ce danger ne vicie certainement pas les deux observations que je viens de rapporter, car elles ont été rédigées à une époque où je n'avais pas encore établi pour moi-même la distinction dont il s'agit; les observations VIII et XXXI sont aussi à l'abri du même danger.

Dans les récits de rêves qui ne contiennent pas d'indications sur la différence de l'ordre subjectif avec l'ordre objectif, on peut essayer, avec des chances de succès, de deviner quel a été le tableau principal et de comprendre comment ce tableau a déterminé la coordination de l'ensemble. Mais cette méthode est généralement périlleuse, car il n'est pas toujours possible de savoir si l'observateur reproduit les tableaux dans l'ordre où il les a saisis, ou s'il s'efforce de retrouver l'enchaînement apparent des événements imaginaires : il peut même arriver qu'il indique en premier lieu le tableau principal, et que les autres tableaux soient mis en succession objective, et je crois que cette combinaison de l'ordre subjectif et de l'ordre objectif n'est pas rare.

Aussi, pour contrôler le résultat des observations que je viens d'analyser, j'ai fait quelques observations nouvelles, dans lesquelles je me suis efforcé de noter

séparément l'ordre subjectif dans lequel j'ai saisi les tableaux et l'ordre objectif suivant lequel ils tendaient à se coordonner.

OBSERVATION XLIII

24 *août* 1904. Rêve noté après le réveil spontané, du matin; mais j'avais pris la veille la résolution de faire une observation au réveil. Le rêve est composé de trois tableaux, qui se présentent dans l'ordre subjectif suivant.

1. Je lis un livre, au bas duquel se trouve cette note imprimée en petits caractères : « Artélémis novella. Il faut toujours sous-entendre que c'est l'opinion du personnage qui est exprimée. » Le personnage qui parlait exprimait une opinion très paradoxale.

2. Conversation dans un jardin avec des personnes peu connues, comme des voisins récents de campagne. Des dames et des enfants. Rafraîchissements sur une table. Je m'asseois sur un banc près d'une dame que je connais depuis quelques jours. Le banc est incliné en avant, je suis dans une position incommode, à peu près comme je me suis trouvé quelques jours auparavant dans le tramway d'Enghien.

3. Deux parties liées formant une suite. J'entre, en ami, dans une maison habitée par une dame âgée et ses deux filles. Les jeunes filles ne sont pas jolies, mais ont des figures sympathiques. En arrivant, j'assiste malgré moi à une scène inattendue. Mon ancien collègue X... est assis près des trois personnes, et la mère l'invite à dire laquelle de ses deux filles il demande en mariage. Hésitation, embarras. Il finit par désigner « celle qui est née à Paris ». J'ignorais que l'une des jeunes filles fût née à Paris et l'autre ailleurs. Mais je vois en ce moment l'une des jeunes filles devenir très pâle, tandis que l'autre est rouge de plaisir et incline la tête pour cacher sa joie. — Je sors, ou plutôt je traverse la grande pièce où se passe cette scène, et j'arrive au jardin de la maison, un grand jardin qui n'a rien de commun avec celui du tableau précédent. J'ai l'intention de

rendre régulier un massif en demi-cercle appuyé à un mur. Il reste à bêcher toute une bande de terre voisine de la bordure : on y trouve des pommes de terre. Je donne quelques coups de bêche, mais, quoique la terre ne soit pas argileuse, le travail se fait mal, car une pluie très forte est tombée dans la nuit précédente et le sol est partout battu et boueux. La jeune fille pâle vient au jardin : je vois qu'elle fait contre mauvaise fortune bon cœur. Elle s'en va plus loin dans le jardin, en suivant une allée qui tourne au coin du massif où je travaille. Bientôt arrivent la mère et la sœur : j'en conclus que mon collègue est parti.

J'ai noté en même temps l'ordre objectif que me paraissaient présenter ces événements imaginaires. A ce point de vue objectif, le tableau I était le dernier; la date du tableau II était incertaine, mais le tableau III apparaissait nettement comme le plus ancien, de sorte que le tableau II ne pouvait occuper que l'espace de temps intermédiaire. L'ordre objectif est donc inverse de l'ordre subjectif. Les tableaux ne sont pas liés ensemble : ils sont seulement coordonnés dans le temps comme occupant des dates différentes, mais sans qu'il existe de transition de l'un à l'autre. Cette absence de liaison s'explique suffisamment par les conditions de l'observation. — Mais le tableau III, qui a été saisi après les autres par l'attention rétrospective, est composé à son tour de trois autres tableaux qui ont dû s'organiser pendant que je notais les deux premiers. La scène bizarre à laquelle j'assiste dans ce tableau est le souvenir, d'ailleurs modifié, d'un récit qui me fut fait dans une lettre par un camarade il y a plus de quinze ans; or, environ deux mois avant le rêve, j'avais retrouvé et relu cette lettre en cherchant une autre lettre égarée. Les images relatives au jardinage se rapportaient à un projet de tracer un jardin pendant le

mois de septembre suivant, et l'image de la terre détrempée par la pluie provenait de ce que, pendant la nuit même à la fin de laquelle j'ai noté ce rêve, j'avais été réveillé par le bruit de la pluie. Je suppose donc qu'à la fin du sommeil, la scène de la demande en mariage, celle du jardinage et celle de la pluie se développaient d'une manière indépendante et qu'elles se sont organisées pendant que je notais les deux premiers tableaux. Quant à ces deux tableaux, ils sont probablement simples l'un et l'autre. Le tableau II est le souvenir modifié d'une excursion récente hors de Paris. Les mots bizarres du début du tableau I reproduisent sans doute des souvenirs récents : j'avais eu l'occasion de parcourir des livres espagnols, et j'avais été surpris, n'ayant jamais appris l'espagnol, de comprendre des phrases entières.

Ainsi l'ordre subjectif tend bien à déterminer l'ordre objectif, en ce sens que le tableau qui est saisi le premier est considéré comme représentant des événements qui se sont passés immédiatement avant le réveil; le tableau qui est saisi le deuxième est localisé dans l'espace de temps précédent, et ainsi de suite. Mais l'influence de cette loi se trouve compliquée par une autre loi qui vient à la traverse et que l'on peut formuler ainsi : les tableaux, quel que soit leur ordre subjectif, reçoivent l'ordre objectif qui est le plus propre à en faire un ensemble cohérent. C'est par suite de cette dernière loi qu'un tableau manifestement interrompu est toujours placé en dernier lieu. En vertu de la même loi un tableau principal peut être encadré entre les autres tableaux s'il se trouve que la coordination est par là mieux assurée.

§ 3. — L'illusion de la durée.

L'étude de la construction du rêve au point de vue chronologique m'amène à dire quelques mots de l'illusion qui se produit fréquemment au sujet de la durée du rêve. C'est un des points de la psychologie du rêve qui ont été le plus fréquemment étudiés, et c'est une des rares questions que l'on peut regarder comme à peu près résolues.

D'abord il faut faire une distinction qui a été souvent négligée : il faut distinguer la durée pendant laquelle les représentations du rêve ont occupé l'esprit, et la durée que l'esprit qui se rend compte de son rêve attribue aux événements, c'est-à-dire la durée psychologique ou réelle et la durée objective ou apparente.

Les représentations apparaissent-elles et disparaissent-elles pendant le rêve avec une rapidité plus grande que pendant la veille? Rien n'autorise à répondre à cette question par l'affirmative ou, comme dit M. Clavière[1], « rien ne nous force à admettre une rapidité foudroyante et quasi mystérieuse de la pensée dans le rêve ».

La question de savoir quelle est la vitesse de la pensée dans le rêve reste ouverte, mais l'observation faite par M. Clavière, au moyen de son réveille-matin à sonnerie répétée, porte à croire que les images du rêve ne se succèdent pas plus vite que celles de la veille.

1. Clavière, *La rapidité de la pensée dans le rêve*, Revue philos., 1897, I, p. 509.

En revanche, il est incontestable que le rêveur a souvent l'impression que les événements de son rêve ont paru durer des heures, des jours ou même davantage, alors que les images de ces événements se sont succédé dans l'esprit en quelques secondes ou quelques minutes. C'est une illusion, et elle me paraît clairement expliquée par cette remarque que l'esprit attribue aux événements de son rêve la même durée qu'ils auraient eue s'ils avaient été réels et s'étaient passés pendant la veille. « Le rêveur, dit V. Egger, est comme un homme d'imagination intempérante et de jugement faible qui, parcourant un récit illustré, croirait vivre ce qu'il lit et voit. La durée apparente n'est pas pour lui en raison directe du nombre des images qui se succèdent à sa conscience, mais en raison du temps qui s'écoulerait réellement si les images étaient des sensations réelles séparées par les intervalles d'espace et de temps qu'exigent les lois du monde réel. Le rêve de Mac-Nish est typique : son double voyage aux Indes et en Egypte lui a paru durer au moins une année; la civilisation ayant fait des progrès depuis cet auteur, on fait aujourd'hui le tour du monde en quatre-vingts jours ou moins encore; mais ce tour du monde en quatre-vingts jours, il me suffira de quelques minutes pour l'imaginer, soit éveillé, soit endormi; éveillé, je saurai que je le réduis à sa plus simple expression, que je le condense; je ne mets entre les images qui le résument que le temps réel qui les sépare dans ma conscience; en rêve, je suis dupe des mêmes images; je suppose donc entre elles le temps qui, dans le voyage réel, les aurait séparées; une illusion entraîne l'autre; je ne puis croire les images réelles sans les croire séparées par les inter-

valles de temps légaux que leur réalité suppose[1] ».

J'ajoute cependant que la complexité des rêves et l'enchaînement des scènes primitivement distinctes en un drame continu contribuent principalement à produire l'illusion dont il s'agit. Le rêve de Mac-Nish le montre déjà d'une façon très nette. « Dernièrement, dit-il, en rêve, je faisais un voyage aux Grandes Indes, je m'arrêtais quelques jours à Calcutta; je revenais en Angleterre, je m'embarquais pour l'Egypte où j'allais visiter les cataractes du Nil, le Grand Caire, les Pyramides, et, pour couronner le tout, j'avais l'honneur d'une entrevue avec Méhémet-Ali, Cléopâtre et Alexandre le Grand. Tout cela était l'affaire d'une nuit, probablement d'une heure ou même de quelques minutes; et cependant ces événements me semblaient avoir occupé au moins douze grands mois[2]. » Quoique les scènes de ce rêve soient appelées les unes par les autres suivant la simple association de contiguïté, on voit que la durée attribuée aux événements est déterminée par l'appréciation du temps qui aurait été nécessaire pour effectuer les deux voyages, c'est-à-dire pour que les images successives pussent être des perceptions.

Dans l'observation XII que j'ai rapportée plus haut (p. 60), se trouve une remarque qui montre l'influence exercée par l'enchaînement des tableaux sur l'appréciation de la durée. La première scène se passe pendant le jour, et, au moment où commence la troisième, la nuit est venue et les becs de gaz sont allumés.

1. Egger, *La durée apparente du rêve*, Revue philos., 1895, I, p. 52.

2. Mac-Nish, *Philosophy of Sleep*, p. 71. Ce rêve n'est pas contenu dans la première édition (1830) du livre de Mac-Nish. Je le cite d'après Charma, *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1851, p. 420.

Aussi l'observateur ajoute : « Ce rêve avait donc duré plusieurs heures. » En réalité, ce rêve avait duré plusieurs heures comme le rêve de Mac-Nish avait duré une année, c'est-à-dire que les événements n'auraient pu être réels qu'à la condition d'avoir cette durée qui leur est attribuée après coup.

L'illusion de la durée est donc partiellement rétrospective; elle est rétrospective dans la mesure où elle provient de l'enchaînement des tableaux qui se fait après le sommeil. La preuve en est que, si l'on recueille l'observation par le procédé de la notation immédiate, et si l'on fixe le rêve assez rapidement pour que les tableaux ne s'enchaînent pas, cette impression d'une longue durée n'existe pas. Même si le rêve est partiellement organisé, comme dans l'observation VI (p. 46) où des scènes se passent dans des villes différentes, mais sans que le passage d'une ville à l'autre soit expliqué par un voyage, l'impression de longue durée n'existe pas. A plus forte raison elle n'existe pas lorsque les tableaux n'ont pas même reçu un commencement d'enchaînement.

Mais l'illusion de longue durée peut exister dans le rêve même, pendant le sommeil, et il peut en subsister un souvenir. C'est ce qui arrive, comme M. Egger l'a fait remarquer encore, lorsque quelque sentiment d'angoisse fait paraître le temps long : de cette façon s'explique le rêve de La Valette cité par Taine[1]. — Il n'est même pas nécessaire que le dormeur éprouve un sentiment d'angoisse; l'ennui causé par l'attente peut produire la même illusion. C'est ainsi que dans l'observation XVIII (p. 73), Mme B... rêve

1. Taine, *L'intelligence*, I, p. 400.

qu'elle est abandonnée par son cocher et qu'elle reste seule dans la voiture arrêtée « pendant environ deux heures ». Mais il en est presque de même pendant la veille; les minutes d'angoisse nous semblent durer des heures et l'attente allonge considérablement le temps. Tout au plus peut-on admettre que le dormeur, manquant des moyens par lesquels l'homme éveillé peut rectifier ses illusions, est encore plus porté à s'exagérer la durée de l'ennui[1].

Cette illusion de la durée que l'on rencontre dans les observations de rêves et qui provient pour une partie de la construction consécutive au sommeil, et pour une autre partie des conditions dans lesquelles se développe la pensée du sommeil, explique le fait que, après le réveil, nous localisons nos souvenirs de rêves dans les différentes parties de la nuit, soit dans les dernières minutes du sommeil quand le rêve est simple, soit plus loin dans le passé quand le rêve est complexe, mais toujours de façon à ce que le rêve se termine par le réveil; c'est ainsi que l'on croit que le rêve a commencé quelques minutes avant le réveil ou un quart d'heure avant, ou une heure, suivant la complexité et le nombre des événements et suivant la durée dont ils auraient besoin pour se produire s'ils étaient réels; c'est ainsi que l'on croit même avoir rêvé toute la nuit.

1. Voir, sur toute cette question de l'illusion de la durée, J. Tobolowska, *Étude sur les illusions du temps dans les rêves de sommeil normal,* thèse de médecine, Paris, 1900.

§ 4. — Autres opérations de construction.

La mise en ordre objectif des tableaux du rêve est sans contredit l'opération la plus importante de la construction consécutive au sommeil : elle donne déjà au rêve la physionomie d'un drame, et parfois même les tableaux se suivent assez naturellement pour que l'esprit peu exigeant du rêveur qui se réveille se trouve satisfait. Mais le plus souvent l'enchaînement chronologique des événements fait apparaître des difficultés ou des impossibilités au point de vue de la localisation, de la succession causale, etc. Alors, de deux choses l'une : ou le travail de construction s'arrête, et le rêveur constate l'étrangeté et l'incohérence de son rêve; ou le travail se continue, et d'autres opérations s'accomplissent.

Dans les observations déjà citées, on trouve des indications au sujet de ces opérations complémentaires. Par exemple, on voit comment s'effectue la localisation spatiale dans l'observation XIII (p. 61). Le premier tableau représente le commencement d'un voyage à Dijon; le second tableau commence ainsi : « A Dijon probablement... » La scène du second tableau, une conversation sur une place, se trouve fixée à Dijon par une sorte de raisonnement inconscient, en tout cas par un raisonnement qui n'a pas été signalé par l'observateur. C'est visiblement le premier tableau qui détermine la localisation du second, et la réserve exprimée par le mot « probablement » fournit la preuve qu'il s'agit là d'une opération logique destinée à relier les deux tableaux et par suite consécutive au sommeil. — Le premier tableau détermine aussi la localisation du

troisième. Mais j'ai déjà donné sur ce point, en commentant ce rêve, les explications nécessaires. Je me borne à faire remarquer maintenant que la localisation des deux derniers tableaux a pour but d'unifier le rêve autant que possible au point de vue local.

A propos de l'observation XXVIII (p. 105), j'ai déjà signalé la dualité du premier tableau. On voit facilement comment la première partie de ce tableau détermine le lieu attribué à la deuxième partie. L'observatrice visite une église où se trouve un reposoir comme pour le Jeudi saint : cette partie du rêve reproduit un souvenir récent. « Près de ce reposoir il y avait de grands cercueils de pierre qu'on m'avait chargée de mesurer, etc. » Cette seconde partie reproduit, avec modifications, le souvenir d'une lecture de la veille. Les deux scènes élémentaires s'unissent, la seconde (dont le lieu réel était le Panthéon) s'unit à la première et se trouve localisée dans une église visitée récemment.

J'ai montré aussi, à propos de l'observation V (p. 43), comment, en rêvant que je vais à un rendez-vous à la Sorbonne, ce tableau détermine la localisation dans la Sorbonne d'une scène qui reproduit le souvenir d'un événement ayant eu lieu à Bordeaux, et transforme le vestibule de la Sorbonne en une salle de conférences publiques.

D'autres observations encore, parmi celles que j'ai rapportées jusqu'à présent, fournissent des indications sur la manière dont s'effectue la localisation. Il est inutile de pousser plus loin cet examen, car la preuve me semble faite que : 1° la détermination des lieux, quand elle se fait, a pour but d'unifier le rêve complexe; 2° un des tableaux étant accepté par l'esprit

comme constituant une partie des événements du rêve, les autres tableaux tendent à occuper, soit le même lieu, soit un lieu conforme aux événements du tableau directeur.

Parmi les autres opérations de construction, je peux signaler encore les additions, les suppressions et les substitutions. Dans un rêve ordinaire, on peut deviner parfois des additions qui se sont effectuées après le sommeil en vue de relier les tableaux. Mais ce sont les rêves de notation répétée qui donnent sur ce point les indications les plus précises. Ce sont d'ailleurs les seuls qui permettent d'étudier les substitutions et les suppressions.

Dans l'observation XVIII (p. 73), la première notation commence ainsi : « Je rêve que je suis dans une voiture, conduite par un cocher, sur une route; il fait clair. Tout à coup le cocher s'en va, et me laisse. Comme je sens mes bottines qui me blessent, je les retire. » Après une longue station, la personne qui a fait le rêve s'impatiente, descend de voiture, et, nu-pieds, va à la recherche du cocher, qu'elle trouve attablé dans une guinguette. Elle lui fait des reproches, puis retourne à la voiture, et voit le cheval, dételé, qui broute dans un pré. Avant de remonter en voiture, elle cherche un endroit, pour satisfaire un besoin. Ce passage s'est résumé dans la seconde notation, et voici ce qu'il est devenu : « J'étais en voiture, sur une route. Mon mari, je crois, conduisait. A un moment donné, je me suis arrêtée pour un petit besoin. Mon mari, je crois, a dételé le cheval. »

La comparaison de ces deux récits montre un échantillon des diverses modifications que je viens de distinguer.

D'abord, on peut remarquer dans la deuxième notation une substitution importante : ce n'est plus un cocher qui conduit la voiture, c'est le mari. Cette substitution a pour but de rendre le fait plus conforme aux habitudes de la veille, car M. B... avait ordinairement un cheval et une voiture et se piquait d'être un habile conducteur. D'ailleurs cette substitution peut se faire d'autant plus facilement que le mari figure dans la seconde partie du rêve.

Comme conséquence de la suppression du cocher, toute la partie du rêve qui se rattache au cocher disparaît dans la seconde notation : son départ brusque et inexpliqué, la station prolongée dans la voiture, et ce qui s'y rapporte, la recherche du cocher, la guinguette, les reproches, tous ces détails sont oubliés. Or, il faut remarquer que cet oubli n'est pas un fait fortuit : toutes ces images tombent de la mémoire parce qu'elles ne sont pas utiles pour unifier le rêve et qu'elles sont même embarrassantes. En effet, le sujet du rêve tel qu'il se présente dans la seconde notation est le suivant : Mme B... fait une promenade en voiture, et la promenade est interrompue par un besoin à satisfaire. Les différentes images relatives au cocher cadrent mal avec les représentations centrales : c'est pourquoi elles sont rejetées, par une sorte de choix instinctif et inconscient, comme des matériaux inutiles ou gênants.

Enfin, si bref que soit devenu le récit dans la seconde notation, il contient cependant deux additions importantes. Au lieu que le cocher s'en aille sans que ce départ soit expliqué, c'est maintenant Mme B... qui fait arrêter la voiture parce qu'elle a un besoin à satisfaire. De plus, au lieu de retrouver le cheval dételé sans qu'on voie comment et par qui il l'a été, elle raconte

maintenant que c'est son mari qui a dételé le cheval : toutefois, il subsiste quelque incertitude sur ce point, une réserve est faite indiquant que cette explication paraît douteuse. — En tout cas, on voit que ces deux additions ont pour but d'expliquer des faits qui restaient obscurs, c'est-à-dire d'établir une coordination logique qui n'existait pas.

La seconde partie du rêve contient des modifications du même genre, parmi lesquelles il y a lieu de signaler deux additions : au lieu de trouver immédiatement une grande pièce sale et sentant mauvais, Mme B... voit maintenant une femme en bonnet blanc, elle lui demande les cabinets, la femme lui montre une porte, bref, tout devient maintenant plus précis et plus semblable à ce qu'aurait pu être la scène, dans la réalité. De plus, l'inscription « Bureau » se trouve maintenant sur une porte vitrée, et ce détail contribue à donner plus de précision à l'ensemble.

Dans les observations XIX (p. 75), XX (p. 77) et XXI (p. 79), on voit de même des différences entre la première et la deuxième notation, et elles ont toutes pour but de corriger le premier récit par l'addition d'un détail explicatif, ou de le compléter pour rendre les faits plus semblables à la réalité, ou de substituer (obs. XX) un cas familier à un autre qui ne l'était pas ; et les détails qui sont oubliés sont aussi ceux qui étaient inutiles.

Ainsi la construction du rêve a coutume de rester inachevée. Mais l'analyse qui vient d'en être faite suffit à nous montrer dans quel sens et par quelles opérations elle s'effectue. On peut même deviner approximativement ce que certains rêves deviendraient si cette construction était poussée jusqu'au bout. Par

exemple, il me semble que, si le rêve de l'observation VIII (p. 51) avait évolué jusqu'à son terme naturel, il se serait présenté à peu près sous la forme suivante :

« Je me trouvais à Paris, chez Gabrielle L..., qui faisait cuire des poires. Nous causions. Mme V... est arrivée ensuite : elle nous a montré le livre dans lequel sa fille apprenait à lire. Enfin, je suis rentrée à la maison, pour soigner Cécile qui avait la fièvre typhoïde. »

De même, le rêve de l'observation XIII (p. 61) aurait pu prendre à peu près cette forme :

« J'allais à Dijon. A la gare, j'ai rencontré le facteur, qui m'a remis deux lettres, dont l'une contenait deux photographies. La gare était très encombrée, et j'ai vu partir plusieurs trains avant de trouver place dans un train allant à Dijon. Arrivé à Dijon, j'ai rencontré deux jeunes gens, dont l'un m'était connu. Nons avons causé sur une grande place mal éclairée. »

Il aurait suffi, pour que ces deux rêves prissent cette forme ou une forme analogue, de quelques opérations supplémentaires, semblables en tout point à celles dont la réalité a été établie.

Conclusion

L'analyse qui précède nous explique maintenant ce caractère si commun des rêves qu'on appelle l'incohérence. Le monde des rêves est ordinairement incohérent, c'est-à-dire que les choses paraissent s'y passer contrairement aux lois du monde réel et de la raison. Par exemple, il y a incohérence au point de vue du temps si l'on se trouve d'abord enfant, puis brusque-

ment adulte, ou inversement. Il y a incohérence au point de vue de l'espace si l'on se trouve à un moment à Paris, l'instant d'après à Marseille, etc. D'une façon générale, il y a incohérence toutes les fois que l'enchaînement des événements imaginaires est tel qu'il ne pourrait pas se produire dans le monde réel.

Or, si l'on considère, dans les rêves de notation immédiate, les tableaux en les prenant un à un, on voit que les événements imaginaires s'y développent sans incohérence. On y trouve bien, il est vrai, des bizarreries, des conceptions saugrenues; mais, s'il est difficile que tous les événements de ces tableaux se réalisent, cela n'est pourtant pas impossible. D'ailleurs, j'aurai plus tard (ch. v) l'occasion d'expliquer que ces bizarreries ont leur source dans quelque désir. Il est exagéré de dire que le désir ne connaît rien d'impossible, mais il est vrai qu'il s'attache à beaucoup de fins pratiquement inaccessibles. De là les détails étranges que l'on rencontre assez souvent dans l'intérieur même d'un tableau de rêve. D'autres étrangetés peuvent se présenter aussi dans un tableau organisé pendant le sommeil sous l'influence de la force de développement spontané des images (ch. vi).

Le rêve ne peut donc être proprement incohérent qu'à la condition d'être complexe. S'il comprend une pluralité de tableaux séparés, s'il est formé par la rencontre de plusieurs séries indépendantes qui s'organisent tant bien que mal postérieurement au sommeil, le rêve doit être incohérent toutes les fois que l'arrangement des scènes qui le composent n'est pas achevé. Et comme il est rare que cet arrangement soit achevé, comme l'observation et la notation du rêve ont coutume d'interrompre le travail d'organisation, on com-

prend que les rêves complexes soient toujours incohérents. Il peut arriver que, par un hasard exceptionnel, les tableaux composants s'enchaînent naturellement à la façon des événements de la veille. Mais la plupart du temps les tableaux sont difficilement compatibles, et, même si la construction n'était pas interrompue, ils ne parviendraient pas à former un drame suivi. Supposons que l'on prenne au hasard trois ou quatre paragraphes dans des livres différents et qu'on les mette en succession en vue de former un ensemble : même si l'on ajoute quelques détails pour les relier, ou si l'on en supprime quelques autres, on n'obtiendra presque jamais une suite logiquement satisfaisante. Il en est de même pour le rêve complexe. L'esprit qui dort écrit plusieurs livres à la fois, mais sans savoir ce qu'il fait. Lorsqu'il se réveille, il lit ce qu'il a écrit, mais il lit la dernière page de chacun de ces livres. S'imaginant qu'il a dû écrire quelque chose de raisonnable, il cherche à comprendre ces pages en les assemblant, parfois même il essaie des assemblages différents, ou bien il fait quelques corrections, mais il renonce bientôt à ce travail de coordination et il détourne son attention de ce qu'il appelle la folie des rêves.

CHAPITRE V

LES SENTIMENTS DANS LE RÊVE

La vie mentale du sommeil est constituée par une pluralité de séries phénoménales qui se déroulent séparément les unes des autres. Dès lors le problème relatif à cette vie mentale se pose avec plus de précision qu'au début de cette recherche : il s'agit maintenant de savoir quelles sont les forces qui agissent dans ces séries et en déterminent le développement ; il s'agit aussi de savoir si les diverses séries simultanées peuvent se fondre les unes dans les autres, et se coordonner en des ensembles plus complexes. En fait, ces deux questions sont liées l'une à l'autre, car le développement d'une série ne peut se faire que par l'appel d'images qui existent dans la subconscience, c'est-à-dire appartiennent à d'autres séries : mais on peut cependant séparer les deux questions pour les étudier, c'est-à-dire isoler d'un côté les forces directrices et organisatrices pour voir comment elles se comportent dans le déroulement des séries principales que l'observation saisit au réveil, et envisager d'un autre côté les opérations par lesquelles se combinent les diverses

séries. C'est ce que je vais essayer de faire maintenant, et, comme il s'agit ici d'une recherche qui n'a guère été entreprise jusqu'à présent d'une façon méthodique, et que le problème est extrêmement compliqué, je vais me borner à dégager quelques-unes des forces qui dirigent le développement des séries et quelques-unes des opérations par lesquelles ces séries se combinent. Les forces dont je vais étudier l'action dans le rêve sont les tendances, notamment le désir et la crainte (ch. v), et la force propre de développement qui appartient aux images (ch. vi). Parmi les opérations de combinaison, j'étudierai la combinaison des sensations et des images dans le rêve perceptif (ch. vii) et la réunion de plusieurs séries en une seule sous l'influence d'une émotion (ch. viii).

§ 1. — Le désir.

Freud a écrit sur le rêve un livre d'un grand intérêt[1], dont l'idée directrice est que tout rêve est la réalisation d'un vœu (*Wunscherfüllung*). Sans insister pour le moment sur ce que cette théorie a de paradoxal, je dois dire qu'un bon nombre de rêves nous montrent dans le désir une force puissante capable d'organiser les images et de déformer les souvenirs en vue d'obtenir satisfaction.

La façon la plus simple dont le désir puisse agir dans le rêve consiste à créer, au moyen des images dont l'esprit dispose, un tableau qui montre le désir réalisé. En voici quelques exemples :

1. *Diè Traumdeutung.*

OBSERVATION XLIV

De P. C. — Je suis chez moi. Ma mère me montre un bulletin très bon, qu'elle vient de recevoir, et m'en fait compliment. Je le prends : à la première ligne, il y a un *très bien*. C'est tout ce que je vois. Ma mère me dit que l'on espère que je serai reçu.

Ce rêve est daté du 12 juin : il précède donc de quelques semaines seulement les examens du baccalauréat. Cela suffit à l'expliquer. En voici un autre du même genre :

OBSERVATION XLV

De P. C. — Je suis privé de sortie. Ceux qui ne sont pas punis vont en rangs vers la porte, passant devant M. le Censeur. Je me suis faufilé dans leurs rangs, et il ne me voit pas. Je cause, en suivant les rangs, avec V..., qui sort légalement, et, une fois dehors, je me moque d'une façon fort peu respectueuse de M. le Censeur.

Une note additionnelle donne l'explication de ce rêve. « Ce rêve a été provoqué par une privation de sortie que j'ai eue pour ce matin. Toutefois, l'idée de m'enfuir ne m'était pas venue, et la fuite n'est d'ailleurs pas possible. » Mais l'idée qui n'était pas venue pendant la veille est venue pendant le sommeil et a déterminé le rêve, c'est-à-dire que le désir de sortir s'est réalisé dans la subconscience, par un moyen d'ailleurs fort simple.

Une simple curiosité peut donner naissance à un tableau de rêve dans lequel elle est satisfaite. Une année, deux élèves de ma classe avaient, jusqu'à la composition finale, des chances à peu près égales d'obtenir le

prix ; quelques jours après la compositien finale, leurs camarades m'en demandèrent le résultat, qui a coutume d'être tenu secret jusqu'à la distribution : je refusai de commettre l'indiscrétion, malgré la vive curiosité qui se manifestait. Le lendemain, l'un de ceux qui ne pouvaient prétendre au prix faisait un rêve dans lequel se trouvait le tableau suivant :

OBSERVATION XLVI

De J. B. — ... J'aperçois dans le chœur de la chapelle une estrade sur laquelle ont pris place un grand nombre de dames de la ville. C'est la distribution des prix. Le proviseur lit le palmarès. « Philosophie : prix, B... d. » B... d se lève et va chercher son prix. Il est couronné par Mme X..., qui tient son ombrelle ouverte. Puis il revient à sa place, rapportant un énorme volume, et je le félicite de son succès.

Le cadre particulier dans lequel la curiosité du rêveur s'est trouvée satisfaite est formé par des images récentes. Mais, à part cette complication, qui ne dépend pas du désir de curiosité, ce tableau de rêve présente une réalisation très simple du désir.

Voici maintenant des observations dans lesquelles on voit le désir se réaliser d'une façon plus complexe, en faisant naître l'idée de moyens appropriés.

OBSERVATION XLVII

De J. D. — Je tiens mon chapeau à la main, et je me parle : je me dis que je ferais bien de le briser, pour que ma mère m'en achète un nouveau qui soit à la mode. Je joins l'action à la parole, et je m'asseois sur mon chapeau. J'ignore où cela se passe.

Une note donne l'explication du rêve : « J'ai acheté un chapeau de paille il y a quelques jours, et j'ai regretté ensuite de n'en avoir pas pris un à la dernière mode. » Ce rêve est déjà un peu plus compliqué que les précédents, car le désir a rencontré un obstacle et a trouvé un moyen de le tourner. Le désir d'avoir un chapeau à la dernière mode aurait pu se réaliser simplement par un achat conforme à ce désir. Mais le rêveur s'est fait, sans en garder aucun souvenir et sans même s'en être aperçu, cette objection : « Ma mère n'y consentira pas, puisque j'ai un chapeau neuf. » L'obstacle sera levé si le chapeau est mis hors d'état de servir : de là résulte le moyen employé. Il faut remarquer d'ailleurs que, dans ce rêve, la réalisation du désir n'est pas complète : elle s'arrête à la découverte d'un moyen qui aura pour effet ultérieur la satisfaction du désir.

Voici maintenant des rêves dans lesquels on voit le désir suggérer des moyens plus compliqués et plus détournés.

OBSERVATION XLVIII

De G. — Je rêvais que, la fin des vacances de Pâques étant arrivée, je devais rentrer au lycée. Il était 5 h. 35 ; le train part à 5 h. 45 : je soutenais envers et contre tous que j'avais encore 56 minutes pour me rendre à la gare, et que par conséquent j'avais le temps. Inutile de dire que j'ai manqué le train. En revenant de la gare, j'ai vu que l'on vendangeait de tous côtés, et j'étais content d'avoir manqué le train pour pouvoir manger des raisins.

Le désir de prolonger les vacances a inventé ici un moyen assez simple de se satisfaire. Combien d'élèves en se dirigeant à la gare pour rentrer au lycée, n'ont-

ils pas eu cette idée : « Si je pouvais manquer le train ! » Mais ce n'est guère qu'en rêve que ce vœu se réalise. En outre, en même temps que ce vœu de mon élève s'est réalisé, il a songé aux vendanges, qui ont coutume de se faire à la fin de septembre, et il est facile de comprendre que ce n'est pas une simple association qui a déterminé cette complication du rêve, mais bien le désir de rendre aussi agréable que possible cette prolongation inespérée de vacances.

Dans l'observation XLII (p. 152), de P. C., le rêveur est préoccupé de son examen prochain du baccalauréat (le rêve est du 5 juillet), et cette préoccupation se traduit par un tableau d'interrogation. Mais le rêveur ne s'imagine pas qu'il va répondre brillamment, il songe plutôt à subir son examen devant un juge aussi indulgent que possible, et c'est pour cette raison qu'il choisit M. R..., quoique M. R... n'ait jamais été professeur d'allemand. Ainsi l'imagination constructive arrange l'avenir en conformité avec le désir de réussir à l'examen, et cet arrangement, qui pourrait être imaginé dans l'état de veille, mais avec le regret qu'il ne pût être réel, se réalise dans le rêve.

L'observation XXVI (p. 101) présente aussi, dans le premier tableau, une invention de moyen détourné pour satisfaire un désir. F. J. serait heureux de retourner à C..., son pays natal, où il a beaucoup d'amis. Il rêve que son père a été obligé de prendre sa retraite, ou un congé, et que, pour qu'il puisse continuer ses études, sa mère lui propose d'aller prendre pension chez l'instituteur de C... Il accepte avec empressement.

OBSERVATION XLIX

De P. C. — L'auteur de cette observation songe un jour qu'il doit dessiner sur son cahier, le lendemain, des figures d'histoire naturelle, et s'inquiète parce qu'il aura peu de temps. Dans la nuit suivante il fait un rêve dont voici le premier tableau :

« Je sors de la classe de M. X..., qui m'a mis à la porte. J'en suis très content, parce que j'aurai le temps de faire mes figures d'histoire naturelle. »

Le désir est en quelque sorte aux aguets pour saisir les occasions par lesquelles il pourra se réaliser. C'est ce qu'on voit nettement dans l'observation XIV (p. 64). F. J. n'a pris que sur le tard le goût et l'habitude du travail : aussi ses études n'ont pas été très brillantes. Or, l'élève qui réussit mal conserve cependant un désir, au moins obscur, et une espérance, au moins vague, de succès scolaires. Et ce désir et cette espérance s'attachent à tout ce qui pourrait leur donner une chance de réalisation. C'est pourquoi F. J. rêve qu'il est maintenant l'élève d'un nouveau professeur, qu'il n'a fait qu'apercevoir dans la cour du lycée, et avec ce nouveau professeur il fait une bonne composition, pour laquelle il est classé premier.

J'ajoute enfin à cette série d'observations relatives à l'influence du désir sur la construction du rêve un tableau d'un rêve personnel qui montre comment le désir utilise des images récentes et appelle même des images plus anciennes pour arriver à se réaliser.

OBSERVATION L

Je me trouve au cercle de Nevers. Après quelques faits qu'il est inutile de rapporter, je passe dans une pièce où il n'y a personne. C'est la bibliothèque, mais une bibliothèque bizarrement arrangée. Les livres, peu nombreux, sont sur des rayons ayant la forme de coffres à bois allongés, et placés à côté d'une petite cheminée prussienne, dans laquelle brûle un peu de feu. Je ne m'étonne pas de cette disposition, car je sais que le bibliothécaire du cercle est mon collègue M. M..., et je comprends qu'il a dû adopter cette disposition afin d'avoir sous la main à la fois du bois pour entretenir le feu, et des livres. Je m'installe dans un fauteuil, afin de profiter des livres et du feu. Le feu se ranime, et je me penche à gauche vers les livres afin d'en choisir un... — Mes souvenirs s'arrêtent là sur ce point. Je n'ai pas, en notant le rêve tout de suite après le réveil, l'impression que mon examen de la bibliothèque se soit trouvé interrompu par le réveil, et je n'ai pas le souvenir d'avoir lu le titre d'un seul livre : je sais seulement qu'il se trouvait là des livres brochés à 3 fr. 50, dont le dos était fatigué.

L'origine de ce tableau de rêve est dans une conversation que j'ai eue la veille avec mon collègue M. M... et qui portait sur les bibliothèques organisées dans les classes. Pourtant le souvenir de cette conversation ne forme pas toute la matière du rêve : il se trouve lié à une scène localisée au cercle qui ne se rapporte pas à la conversation de la veille. Mais, quelques mois auparavant, j'ai entendu M. M... parler du cercle de Nevers, qu'il a fréquenté autrefois avec quelque assiduité. Cette conversation ancienne forme un deuxième élément de mon rêve. Enfin M. M... n'est pas bibliothécaire du cercle, qui n'a pas peut-être même de bibliothécaire, mais il est membre de la commission

d'achats de la bibliothèque de la ville, et il pourrait en devenir le bibliothécaire, comme l'a été il y a quelques années un autre professeur du lycée.

Tels sont les matériaux du rêve. Quant à la force organisatrice, elle réside dans la tendance qui m'a porté à arranger les images en vue d'un avantage personnel. L'image de la conversation de la veille étant présente à mon esprit pendant le sommeil, il s'est posé, dans la subconscience, un problème pratique qui aurait pu se formuler ainsi : comment pourrais-je profiter des bibliothèques dont m'a parlé M. M...? Et c'est pour résoudre ce problème que le souvenir de la veille s'est déformé, que des souvenirs anciens ont été évoqués, modifiés et combinés à leur tour pour être utilisés,

Les observations qui précèdent suffisent pour montrer que le désir agit sur le cours et sur la combinaison des images dans la vie subconsciente du sommeil, et qu'il agit de façon à construire, au moyen des représentations disponibles, des tableaux imaginaires dans lesquels il se réalise. Mais on peut se demander maintenant si tous les désirs sont capables de jouer ce rôle dans la pensée subconsciente. Nos désirs, en effet, peuvent être classés en plusieurs groupes : les uns sont acceptés comme raisonnables et nous faisons des efforts pour les réaliser, mais la réalisation en est ajournée ou rendue impossible par les circonstances ; les autres sont repoussés par notre raison, nous les blâmons et nous essayons de les refouler, mais ils reparaissent néanmoins avec une force variable.

Il n'y a pas lieu de parler des désirs qui se réalisent aisément, car ceux-là perdent leur caractère propre de

désirs : ils sont à peine sentis comme désirs pour la raison qu'ils sont satisfaits dès qu'ils sont formés. C'est pourquoi c'est dans la maladie qu'on désire la santé, c'est dans la pauvreté qu'on désire la richesse, et, d'une façon générale, le désir n'a quelque vivacité qu'à la condition de rencontrer des obstacles. Mais ces obstacles peuvent être de deux sortes : ils peuvent provenir, soit de circonstances indépendantes de notre volonté, soit de notre volonté même.

En fait, ces deux sortes de désirs me paraissent également propres à organiser les images et à construire des tableaux de rèves. En ce qui concerne les désirs acceptés par la volonté, je ne citerai pas d'observations nouvelles : j'ai cependant dans ma collection des faits qui montrent que des désirs profonds, que je considère comme légitimes et pour la réalisation desquels j'ai fait beaucoup d'efforts stériles, trouvent dans le rêve une satisfaction imaginaire, obtenue par des moyens directs ou par des moyens détournés. On comprendra sans peine que je ne les cite pas. Je me borne à faire remarquer que ceux de mes élèves qui rêvent de succès scolaires ne sont pas ceux qui sont le plus accoutumés à en remporter. Un élève brillant ne rêve pas qu'il a fait un bon devoir, qu'il est premier en composition, etc. C'est quand on meurt de faim que l'on rêve d'une table abondamment servie, et quand on souffre de la soif que l'on rêve de boissons délicieuses. Les désirs qui se réalisent en rêve sont ceux qui ne peuvent pas se réaliser autrement : la joie du rêve est la joie de ceux qui n'en ont pas d'autre.

Quant aux désirs que nous repoussons pendant la veille pour des raisons morales, ils prennent pendant le sommeil leur revanche de cette défaite. Comme le

dit Delbœuf, « A certaines heures de la journée, le plus juste des hommes commettra sans remords les plus abominables forfaits : il deviendra voleur, assassin, incestueux, parjure[1]. » Par suite, nous ne sommes pas responsables de nos rêves[2].

Il est facile de comprendre pourquoi des désirs que nous repoussons pendant la veille reparaissent pendant le sommeil. C'est que les facultés morales supérieures sont suspendues, comme les facultés proprement intellectuelles; l'esprit endormi ne critique pas plus les actions que les croyances. De là résulte que le champ dans lequel s'exerce notre activité imaginaire du sommeil est beaucoup plus large que pendant la veille; toutes les forces mentales et morales que la raison maîtrise pendant la veille sont déchaînées dans le sommeil.

Cette action du désir sur la formation du rêve explique aussi que les tableaux de rêve contiennent souvent, sinon des incohérences à proprement parler, du moins des inventions étranges et saugrenues. Il est exagéré de dire que le désir ne connaît rien d'impossible, mais il méconnaît souvent les lois de la réalité.

Enfin le désir explique aussi un fait que l'on a souvent signalé dans le rêve : la multiplication. Il s'en rencontre un exemple dans le rêve de l'asplenium de Delbœuf. Au moment où il retrouve les deux lézards qu'il a sauvés du froid, il est étonné de voir avec eux deux autres lézards qui se disputent les débris d'asple-

1. Delbœuf. *Le sommeil et les rêves*, p. 2.
2. Voir sur ce point Spitta, *Die Schlaf- und Traumzustände*, 2e éd., p. 181, 186.

nium. Et il ajoute : « Combien mon étonnement redoubla à la vue d'un cinquième lézard en route pour se joindre aux autres! Plus loin, un sixième prenait la même direction. Et, jetant les yeux tout autour de moi sur la campagne, nous sommes maintenant à la campagne, je vis qu'elle était couverte de lézards qui, tous, étaient attirés vers ce même centre d'attraction. Du bout de l'horizon partait une longue procession de ces reptiles, ayant l'air d'accomplir un pèlerinage; et c'était un spectacle charmant de voir les mouvements ondulatoires de leurs queues[1]. » La cause de cette multiplication me paraît résider dans le désir. Delbœuf a soin d'expliquer qu'il collectionnait toutes sortes d'animaux, notamment des lézards, et il montre dans son rêve toute la tendresse qu'il éprouvait pour les lézards. Or, le désir et, notamment, le désir du collectionneur, est insatiable, surtout quand il n'a qu'une satisfaction imaginaire; par suite, il multiplie les objets par lesquels il se satisfait. — C'est de la même façon que, dans les rêves déterminés par la soif, le rêveur s'imagine boire une grande quantité de verres de vin ou d'eau[2]. Les rêves de ce genre sont assez fréquents pour constituer un type, le *rêve multipliant*, comme l'appelle M. V. Egger[3].

Pour appuyer l'explication que je propose de ce fait, je vais citer une dernière observation qui en présente un cas très net et qui confirme par ailleurs l'analyse précédente du rôle rempli par le désir dans la formation du rêve.

1. *Le sommeil et les rêves*, p. 109.
2. Weygandt (*Beiträge zur Psychologie des Traumes*, Phil. Stud., XX, p. 480) cite un rêve personnel de ce genre.
3. *Le sommeil, la certitude et la mémoire*, Critique phil., p. 329.

OBSERVATION LI

J'ai coutume de chasser pendant le mois de septembre dans le département de l'Eure-et-Loir. Or, en 1903, l'ouverture de la chasse fut fixée au 6 septembre, c'est-à-dire à une date relativement tardive. Dès le commencement d'août, les journaux avaient annoncé cette date comme probable, et j'avais prévu, avec déplaisir, que je ne pourrais guère chasser que pendant trois semaines. Sur ces entrefaites, j'eus le rêve suivant :

Nous sommes arrivés à la semaine qui précède l'ouverture de la chasse. Je me promène dans un pré, le long d'un champ où j'ai souvent chassé, mais je ne chasse pas ; je n'ai qu'un bâton à la main. Du champ s'envole une troupe de perdreaux gris, et un jeune homme (figure peu nette, mais je sais que c'est le domestique de ma mère) tire un coup de fusil sur les perdreaux. Un peu après, je vois deux perdreaux s'abaisser, puis tomber. Je cours les ramasser. Mais, avant d'arriver au milieu du champ où je les ai vus s'abattre, j'en vois d'autres qui sont tombés près d'un pommier, dans des touffes de ray-grass. J'en ramasse quatre, puis d'autres plus loin... Je dis au jeune homme que la troupe est maintenant bien diminuée et qu'il ne faudra plus en tuer, même après l'ouverture. En effet, il a ramassé de son côté plusieurs perdreaux, et j'en porte maintenant un grand nombre, des gris, des rouges, des palombes grises, des oiseaux blancs à œil rouge ressemblant à des pigeons ou à des tourterelles, et même un canard sauvage[1].

Ainsi mon désir de chasser, contrarié par les circonstances, s'est transformé en un désir de braconner qui a d'ailleurs été refoulé même dans le rêve. Il s'est réalisé cependant d'une façon détournée par la substi-

1. Cf. la chasse de saint Julien l'Hospitalier dans Flaubert (*Trois contes*, p. 110 et suiv.).

tution du jeune domestique; ainsi je ne suis que témoin et un peu complice du braconnage, puisque j'y assiste avec sympathie et que je ramasse le gibier. Et le désir est satisfait au delà de tout ce que je pouvais espérer, puisque, à la suite d'un seul coup de fusil, j'ai ramassé une quantité invraisemblable de gibier. Il faut remarquer aussi le curieux sophisme moral de la pensée subconsciente, par lequel le désir de chasser, aux prises avec le respect de la loi ou la peur du gendarme, trouve un moyen détourné de se satisfaire à demi et construit dans ce but un système d'événements imaginaires.

§ 2. — La crainte.

Le désir positif, et principalement le désir refoulé par les circonstances ou par l'effort de la volonté, appelle des images récentes et, au besoin, des images anciennes, les modifie et les groupe de façon à construire un système de faits imaginaires par le moyen desquels il est ou sera réalisé; il existe ainsi des rêves ou des tableaux de rêves, organisés par une finalité subconsciente et dont on peut dire avec Freud qu'ils présentent la réalisation d'un vœu. Mais l'action organisatrice des tendances s'exerce bien souvent aussi dans un autre sens : le rêve ne réalise pas seulement ce que nous souhaitons, mais aussi ce que nous craignons. La peur est organisatrice de rêves, autant ou plus que le désir positif.

Il arrive souvent que l'événement redouté se réalise purement et simplement dans le rêve. Voici quelques observations qui le montrent :

OBSERVATION LII

Rêve de X... — Mon père entre dans la salle à manger où toute la ville est réunie, jette d'un geste désespéré trois pièces de vingt francs sur la table en disant : « C'est tout 'argent qui reste à la maison. » Les pièces jetées brusquement roulent sur la table.

Explication. — La veille, j'avais vu mon père donner trois pièces de vingt francs à ma mère. Une pièce maladroitement posée avait roulé sur la table.

Le sentiment qui détermine la formation de ce rêve est double : crainte de la gêne, crainte que la gêne de la famille soit connue. Et cette double crainte se réalise ; les trois pièces de vingt francs constituent dans le rêve tout l'avoir de la famille, et ce détail s'est ajouté au souvenir pour le modifier et a entraîné comme conséquence le geste désespéré du père ; de plus la gêne est connue, « toute la ville » assiste à cette scène pénible.

OBSERVATION LIII

De G. B... — Il pleuvait, je me promenais dans une forêt qui paraissait être un bois de chênes. Je tenais par la main mon frère qui était malade. C'était le soir. Nous arrivons, à travers des ronces mouillées, à un torrent. Un petit pont en pierres cimentées le traversait. De l'autre côté était une sorte d'hospice tenu par des religieuses. Je sonne à la porte. Une femme vient nous ouvrir ; nous entrons, et sans que nous demandions rien, elle nous introduit dans une grande chambre éclairée faiblement et où était un lit très large. Ici, quelques images très vagues... et je me représente assis auprès du lit où mon frère est couché. Il dort à moitié, mais il est toujours malade, il

respire avec peine; je le surveille. La suite est sans intérêt.

Explication. — Il y a quelques jours, en nous promenant, mon frère et moi, nous avons gravi au pas de course une montée assez longue et assez rapide, si bien qu'une fois au bout il était essoufflé et j'ai eu peur de l'avoir trop fait courir, car il est sujet à des crises d'asthme.

En laissant de côté le cadre dans lequel se développe ce tableau, on voit qu'il présente la réalisation d'une crainte conçue antérieurement au sommeil. G. B... a eu peur d'avoir trop fait courir son frère, et voilà que, dans le rêve, son frère est malade, puis couché, et respire avec peine; la crainte s'est réalisée sous la forme précise qu'elle avait prise, d'une façon peut-être inaperçue, dans l'esprit de l'observateur.

OBSERVATION LIV

De J. D. — Je rêve que mon camarade, qui doit venir me chercher pour partir à la pêche, monte l'escalier de la maison. Il entre dans ma chambre et me dit : « Tu n'es pas encore prêt! » Je me réveille spontanément : il est trois heures moins le quart.

Explication. — Je m'étais couché la veille avec la ferme intention de me réveiller à trois heures du matin pour faire l'ouverture de la pêche, et je songeais à ne pas faire trop attendre le camarade qui devait venir me chercher.

Ainsi la crainte de n'être pas réveillé à l'heure fixée s'est réalisée dans le rêve, alors qu'elle ne se réalisait pas dans la réalité. Cette observation fournit d'ailleurs un curieux exemple de réveil à heure fixe. Le moi du dormeur paraît s'être divisé en deux : l'un mesure le temps pendant que l'autre se repose, et le premier, quand le moment est venu, vient mettre un terme au

repos du deuxième et pour cela s'extériorise dans la personne du camarade attendu[1].

OBSERVATION LV

De L. D... — Nous étions en classe de philosophie, non dans la salle ordinaire, mais dans une autre plus vaste. Le concierge apporte les listes de Tableau d'Honneur, et le professeur lit les noms, très, très lentement. J'écoute avec inquiétude, soulevé un peu et appuyé sur la table, comme j'ai coutume de faire en classe de physique, parce que le professeur est très loin, à l'autre bout de la classe... Les noms des internes viennent d'abord, puis ceux des externes dans l'ordre alphabétique. Depuis très longtemps j'entends nommer : B...t, B...e, Ch..., D... (l'observateur). Mais j'ai mal entendu la fin de la liste. Ni Ch... ni moi n'avons le Tableau d'Honneur. Ch... s'étonne. Le professeur lui répond qu'il ne le mérite pas, et ajoute : « Quant à D..., il ne pouvait s'attendre à l'avoir. » Je pleure, je me lamente, je supplie le professeur. Mais il reste inébranlable, et je me réveille.

Ce rêve s'est produit le 29 octobre, c'est à peu près à la date où l'on a coutume de fixer la liste des élèves inscrits au Tableau d'Honneur. Cette date explique la préoccupation du rêveur. Mais la crainte qui se réalise dans le rêve était aussi peu justifiée que possible : L. D... était le meilleur élève de la classe, sa conduite était aussi irréprochable que son travail. Si donc la crainte de n'être pas inscrit au Tableau d'Honneur avait pu lui traverser l'esprit pendant la veille, cette crainte avait dû être bien légère, et cependant elle s'est réalisée dans le rêve.

1. Cf. Un réveil du même genre dans P. Janet, *Névroses et idées fixes*, p. 419 (Paris, F. Alcan).

Ce fait tend à montrer que le moi endormi est plus accessible à la peur que le moi éveillé, c'est-à-dire que la peur grandit pendant le sommeil, qu'elle exagère le danger d'une façon démesurée. Les faits qui le prouvent sont très nombreux. Je me bornerai à en citer quelques-uns.

Ce développement de la peur pendant le sommeil est particulièrement frappant et fréquent chez les enfants, et il l'est en dehors de toute influence morbide.

OBSERVATION LVI

18 *octobre* 1900. — Mon petit garçon, âgé à ce moment de six ans à peine, se réveille au milieu de la nuit en poussant des cris. Interrogé, il dit qu'un lion veut le manger. Je le rassure, il demeure inquiet pendant cinq minutes. Je continue à lui parler, et finalement il se rendort.

Ce rêve a son origine dans un fait du jour précédent. Le soir, en revenant de classe, l'enfant passa devant une maison où l'on entendait aboyer des chiens. Une fillette qui l'accompagnait lui dit que ces chiens pourraient le manger, et qu'il y avait peut-être des loups avec eux. On devine comment, dans le cours de la nuit, la peur provoquée par cette parole a pu reparaître avec le souvenir de la scène à laquelle elle se rattachait : mais la peur n'a plus présenté à l'esprit de l'enfant la simple possibilité d'être mangé, cette possibilité s'est réalisée. Et le développement de la peur apparaît dans la substitution du lion aux chiens et aux loups ; comme si les images de la veille n'étaient pas assez terrifiantes par elles-mêmes, elles sont remplacées par une image plus ancienne, mais aussi plus effrayante, car l'enfant avait vu des lions pendant les vacances précédentes.

OBSERVATION LVII

Un matin, vers cinq heures, ma fille Cécile, âgée à ce moment d'une dizaine d'années, couchée dans une chambre voisine de la nôtre, nous réveille en poussant des cris : « Maman, maman, il y a une grosse bête dans ma chambre. » Nous comprenons qu'il s'agit d'un cauchemar, nous adressons quelques paroles à la fillette pour la rassurer, et bientôt tout le monde se rendort. A huit heures, en déjeunant, Cécile me raconte spontanément son rêve :

« Je rêvais qu'il était à peu près minuit ou une heure du matin, qu'une grosse lampe était placée sur un meuble à peu de distance, que Marcel (son jeune frère) était venu près de moi, que je m'assis sur mon lit et me mis à faire du crochet. Marcel me dit : « Tu es bête, de faire du crochet à cette heure-ci, il est une heure du matin. Tu ferais bien mieux de dormir. » Je ne l'écoutais pas, lorsque vient un grand bruit, et un ours, entré par la fenêtre, se dresse brusquement au pied de mon lit. Ses pattes ne font que venir à la partie supérieure du pied du lit. Il était brun. J'ai eu grand'peur. Je ne voyais plus Marcel, comme si, en voyant l'ours, il s'était enfui sans que je m'en aperçoive. Je voulais appeler maman, mais j'avais quelque chose qui me gênait dans la gorge, et je ne pouvais pas appeler. Enfin j'ai pu appeler et je me suis réveillée. »

L'explication de ce rêve, au moins du cauchemar causé par la présence de l'ours, est donnée par ce renseignement supplémentaire :

Hier j'ai regardé les *Biographies des Hommes illustres* (par Blanchet, 20e édition) de mon frère, et j'ai vu à la page 7 une figure qui représente des hommes des temps primitifs attaqués dans une caverne par un ours, et se défendant avec des haches de silex.

Or, dans la partie du rêve qui précède l'arrivée de

l'ours, il ne se trouve rien qui ait pu amener cette image par association. C'est donc un souvenir du jour précédent qui reparaît spontanément à l'esprit pendant le sommeil et y provoqué un sentiment de peur. Je ne sais si ma fille avait eu peur de l'ours en regardant le livre, mais elle n'avait pu avoir à ce moment qu'une peur insignifiante et sans doute inconsciente. En réalité, quoique cette peur ait pu commencer pendant la veille, y exister à titre de germe, c'est pendant le sommeil qu'elle s'est développée de façon à provoquer le cauchemar et les cris ; nous voyons donc dans ce rêve l'éclosion et la croissance rapide d'une peur qui atteint le degré le plus élevé.

Voici un autre rêve de ma fille dans lequel plusieurs images récentes sont assemblées de façon à former un tableau terrifiant :

OBSERVATION LVIII

J'étais dans un village dont j'ignorais le nom. Dans ce village il y avait plusieurs asiles pour les fous et les folles. Je traversais une place très vaste, quand je vis trois femmes, dont deux me regardaient avec des yeux féroces; la troisième me regardait aussi avec des yeux féroces et tout ronds, et je voyais ses doigts crochus. Elle se jeta sur moi; je ne pouvais me débattre, car, avec ses doigts crochus, elle me faisait beaucoup de mal. Elle m'entraîna dans une rue qui débouchait sur la place, puis dans une autre rue. Enfin nous arrivâmes sur une autre place où était un asile pour les folles. Alors la femme ouvrit une porte et cria très fort à une sœur de charité qui était là : « Voilà votre victime! » A ce moment, je me suis réveillée par les cris de ma petite sœur.

Ce rêve a été formé de plusieurs souvenirs récents :

une lecture entendue en classe où il était question de fous; une conversation du jour précédent avec des camarades, où il était parlé de sœurs de charité; un récit fait la veille par une camarade d'une histoire d'hôpital et d'un événement effrayant, qui d'ailleurs ne se retrouve pas dans le rêve, mais a dû contribuer à faire naître la peur. Toutes ces images sont déformées et combinées dans le rêve par un travail qu'il n'est pas facile d'analyser complètement; mais on voit que la force organisatrice est une peur, la peur qu'éprouve la dormeuse d'être enfermée dans un asile d'aliénés et maltraitée par de méchantes femmes; on voit aussi comment ce sont les souvenirs récents qui font naître la peur pendant le sommeil, et comment la peur se développe ensuite spontanément.

Voici maintenant un fait analogue, plus compliqué cependant, fourni par un de mes élèves :

OBSERVATION LIX

De L. G... — Je rêve que nous montons à 8 h. 1/2 nous coucher, conduits par le surveillant d'internat (un ancien camarade de l'observateur). En arrivant à mon lit, je sens qu'un endroit du matelas est très chaud. Cette place chaude est à peine grande comme une pièce de 5 francs. Subitement, il en sort de la fumée, et en quelques minutes tout mon lit est en feu. Le veilleur vient à passer, et, sans dire un mot, il va chercher les pompiers. Pendant ce temps, le lit brûlait toujours, et il atteignit même les vêtements que je portais. J'appelai au secours : je dis à mes camarades de prendre l'arrosoir qui reste constamment sous le lavabo et de mouiller un drap pour m'en envelopper; pendant qu'ils mouillaient le drap, je montai sur le lavabo pour me mettre sous les robinets. Puis je me vis debout devant mon lit, parlant tranquillement avec le surveillant d'internat; je

n'avais aucune blessure, et je ne pensais même plus que je venais d'être brûlé. Soudain un coup de clairon retentit dans la cour, une échelle apparaît à la fenêtre, et plusieurs pompiers pénètrent dans le dortoir. Mais le feu était éteint, et les pompiers durent repartir aussitôt. Puis subitement je sortis du dortoir avec un camarade. Nous nous trouvions au Stand, et, dans une maison où nous sommes entrés, la maîtresse du logis me dit qu'on avait mis le feu à mon lit par malveillance, que c'était un coup monté contre moi. Elle nous cita un autre incendie allumé également par malveillance. Là-dessus, j'eus peur; je songeais qu'on allait recommencer les nuits suivantes, et je cherchais le moyen de me prémunir contre ces actes de malveillance quand je me réveillai.

Explication. — Quatre jours auparavant il y avait eu un feu de cheminée à quelques centaines de mètres de la caserne. On alla prévenir les soldats, qui accoururent avec les pompes; mais, quand ils arrivèrent, le feu était éteint. J'étais présent à la scène.

Ce rêve appartient à un type dont j'aurai à parler plus loin, et qui est caractérisé par la répétition d'une scène avec des variations[1]. Ici, le souvenir de l'incendie sert de motif à trois scènes : le rêveur en danger, les pompiers arrivés trop tard, l'explication de l'incendie. Mais dans les trois scènes domine un même sentiment : la peur de l'incendie, provoquée par le souvenir d'un événement récent. Dans les trois scènes aussi, le souvenir est notablement déformé ; dans la deuxième, où il est le plus fidèle, il y a du moins cette particularité que les pompiers viennent au secours du rêveur et de ses camarades, c'est-à-dire que la peur vague causée par le spectacle d'un incendie s'est précisée et est devenue la peur d'un danger personnel ; c'est encore une

1. Chap. VI, § 4.

peur personnelle qui domine la troisième scène, mais le danger apparaît maintenant comme une menace pour l'avenir.

L'observation XIX (p. 75) montre encore le développement d'une peur légère en cauchemar. Mlle B. J... aime aérer longuement les chambres à coucher de l'appartement qu'elle habite avec ses parents. Comme les fenêtres de ces chambres donnent sur la rue, au rez-de-chaussée, son père exprime un jour l'opinion qu'un voleur pourrait, par une fenêtre ouverte, pénétrer dans l'appartement. La nuit suivante, Mlle B. J... rêve qu'en effet un voleur est entré dans une des chambres, et ainsi se forme un cauchemar.

Dans mes observations, je trouve aussi des exemples de cette réalisation de la peur dans le rêve.

OBSERVATION LX

A une époque déjà éloignée, le proviseur du lycée où j'enseignais était passablement exigeant pour le service, ce qui ne m'empêchait pas d'avoir beaucoup d'estime pour lui. Or, à cette époque je rêve un matin que je suis élève en classe. On va bientôt réciter les leçons; j'essaie de repasser, ou plutôt d'apprendre la mienne, sans y réussir, je n'ai jamais eu la mémoire aussi rebelle, je ne comprends même pas ce que je lis, à peine puis-je remarquer quelques rimes. Ce sont des vers, et ma leçon commence à la deuxième ligne de la page droite d'un grand livre plat, à couverture verte, très semblable à un livre d'images qui fait maintenant la joie de ma fille. Et je suis très inquiet, à cause de la sévérité bien connue du professeur, M. X... (mon proviseur).

Ainsi l'inquiétude vague que me causait mon proviseur pendant la veille s'est accrue pendant le sommeil,

et la crainte d'être pris en faute s'est réalisée dans le rêve, puisque je ne savais pas ma leçon et que je ne pouvais pas l'apprendre.

OBSERVATION LXI

Je n'ai jamais eu à me plaindre de la conduite de mes élèves, mais il m'est arrivé de rêver que mon autorité sur eux était ruinée. Une année, je donnais une heure d'enseignement par semaine à deux classes réunies d'élèves jeunes (de 3e), et par conséquent d'âge turbulent ; ils étaient d'ailleurs si nombreux que je n'en connaissais qu'un petit nombre. Un mercredi de cette année, souffrant d'une indisposition qui m'avait obligé à suspendre mon service les deux jours précédents, j'ai fait ma leçon aux élèves de philosophie avec fatigue, et, à deux ou trois reprises, il m'est arrivé de faire des lapsus, que j'ai d'ailleurs aussitôt corrigés. Cependant je me suis aperçu que deux de mes élèves, en entendant un de ces lapsus (un mot pour un autre), ont souri légèrement. Quoique me rendant bien compte que ce sourire n'exprimait pas un sentiment gravement irrespectueux, j'ai éprouvé une impression désagréable. Dans la journée du lendemain jeudi, je me suis souvenu plusieurs fois de ce petit fait, et chaque fois j'ai éprouvé la même impression désagréable, plutôt renforcée.

La nuit suivante, j'ai rêvé que j'étais en classe, non pas avec mes élèves de philosophie, qui ne sont qu'au nombre de 12, mais avec ceux de troisième, qui sont au nombre de 35 environ. Les élèves me demandaient de leur faire une lecture, ce que je fais souvent, mais à la fin de la classe. Je résistais, je voulais interroger ou faire la leçon (je ne me souviens pas au juste), mais je ne parvenais pas à imposer ma volonté ; autrement dit, mon autorité était perdue, je faisais d'inutiles efforts pour la reconquérir, et la classe était bruyante. Pendant que ma résistance se prolongeait, toujours vaine, sans que je pusse obtenir le silence, entre le proviseur. Je suis désolé qu'il soit témoin de ce spectacle, d'autant qu'il s'est déjà écoulé vingt minutes depuis le com-

mencement de la classe et que je n'ai fait encore aucun travail utile. Le proviseur essaie, sans plus de succès que moi, de rétablir l'ordre. A ce moment, je m'aperçois que plusieurs élèves fument et que la classe se remplit de fumée. Je nomme et je note rapidement les élèves aux lèvres de qui j'ai vu des cigarettes, et je me propose de les faire punir avec sévérité. Mais voilà que le nombre des cigarettes allumées s'accroît, et, en un instant, tous les élèves fument. Mon autorité est définitivement ruinée, etc.

Voilà donc une crainte qui existait chez moi d'une façon très vague et que je n'avais jamais eu besoin de prendre au sérieux. Elle acquiert quelque précision à l'occasion d'un événement insignifiant, et, à partir de là, elle fait son chemin d'une façon subconsciente : c'est de cette façon que le souvenir du mercredi me revient à l'esprit le jeudi, avec l'impression désagréable renforcée. Et enfin, dans le sommeil, la vague inquiétude devient une peur réalisée : les élèves sont d'abord indociles, puis bruyants, et finalement c'est une révolte qui éclate, et dans les conditions les plus déplorables, puisque le hasard, ou plutôt ma crainte, amène le proviseur dans la classe au moment où le désordre est à son comble, et que l'autorité du proviseur sombre avec la mienne.

Ce développement de la peur se rencontre aussi dans l'état hypnagogique, comme le montre cette observation d'un de mes élèves :

OBSERVATION LXII

De G. B... — Au milieu de la nuit, je me suis à moitié réveillé, et j'ai entendu la pluie, chassée par le vent, qui fouettait mes vitres. Alors, rêvant à demi, je me suis imaginé que l'eau pénétrait dans ma chambre par les joints de

la fenétre et courait avec un bruit de cascade sur le plancher d'un bout de la chambre à l'autre. Je l'entendais nettement, et j'avais peur que l'eau monte jusqu'à moi. J'ai même cru la voir, sous un jour indécis comme une clarté de lune : elle était boueuse et roulait des graviers.

La crainte peut exister sous forme de sentiment altruiste aussi bien que sous forme de sentiment personnel. J'ai déjà cité un fait qui montre une crainte altruiste déterminant un tableau de rêve. Dans l'observation VIII (p. 51), ma femme rêve que Cécile a la fièvre typhoïde : c'est une crainte maternelle qui modifie un souvenir par substitution de personne, car à ce moment il y avait un cas de fièvre typhoïde dans la rue que nous habitons. Voici quelques autres exemples montrant la réalisation d'une crainte altruiste :

OBSERVATION LXIII

Marguerite (notre plusjeune enfant) a mal à la gorge, un peu d'angine probablement grippale. Sa mère rêve que le médecin, appelé pour voir l'enfant, déclare qu'elle a la diphtérie. Il ajoute, en indiquant une potion : « On va toujours lui faire prendre ça, nous verrons demain. »

OBSERVATION LXIV

Ma femme rêve que je suis à l'hôpital, souffrant d'une plaie à la jambe à la suite d'une chute, etc.

A ce moment la nièce d'un de nos voisins, une petite fille, souffrait depuis quelque temps d'une plaie dangereuse à une jambe. Il y a donc une simple substitution de personne, avec addition de l'hôpital.

OBSERVATION LXV

Il s'agit de guillotine. Je suis sur une place, avec un grand nombre de personnes, que je vois confusément. On guillotine une femme et un enfant. L'enfant est tout à fait jeune, un bébé. Le bourreau le déshabille afin de dégager le cou. Je trouve à ce moment que l'enfant ressemble beaucoup à mon petit garçon (alors âgé de dix-huit mois) : je crois même que c'est lui. Je souffre horriblement de ce spectacle, mais je ne peux faire un mouvement. Enfin le bourreau coupe le cou de l'enfant avec de grands ciseaux.

Explication. « J'ai lu il y a quelques jours dans Victor Hugo (*Le Pape*, en voyant une nourrice) l'histoire du juge qui attend, pour faire exécuter une femme, qu'elle ait accouché. Les ciseaux que je vois aux mains du bourreau ressemblent beaucoup à de grands ciseaux qui sont pendus dans la cuisine. »

Je ne crois pas que la théorie de Freud, suivant laquelle tout rêve est la réalisation d'un souhait, puisse rendre compte des faits que je viens de citer; mais je crois plutôt que la peur agit comme force organisatrice dans le rêve, au même titre que le désir positif.

Nous avons vu plus haut que le désir positif est inventif, qu'il suggère des moyens grâce auxquels il est immédiatement réalisé ou bien grâce auxquels sa réalisation future est du moins préparée. Ainsi cette rumination mentale que constitue le rêve est utile : elle fournit à l'esprit des moyens, d'une valeur très variable d'ailleurs, pour atteindre les fins auxquelles il tend. Je vais montrer maintenant que la peur agit de la même manière, qu'elle suggère aussi des moyens d'action, à savoir, les moyens par lesquels le danger prévu et redouté pourra être écarté.

OBSERVATION LXVI

De P. B... — Tous les élèves du lycée se trouvaient réunis dans un grand corridor, et chacun de nous devait faire une conférence. J'avais une frayeur très grande de voir arriver mon tour, mais il ne vint pas.

Je cite ce rêve comme exemple du procédé le plus simple qui permette d'éviter un événement désagréable : c'est le procédé qui consiste à attendre, en se disant que l'événement ne se produira peut-être pas. Ce procédé est d'un usage très fréquent, et il réussit quelquefois.

OBSERVATION LXVII

De Mlle M. P... — J'arrivais au lycée de jeunes filles un mercredi matin, et j'avais oublié d'étudier ma leçon sur la géographie coloniale de la France. Alors, avant le cours, je demandais à mes camarades de me dire de quoi il s'agissait dans la leçon, mais aucune ne voulait me répondre, et j'étais en colère contre elles.

Ainsi Mlle M. P... avait peur de ne pas savoir sa leçon, et le moyen qu'elle trouvait pour pouvoir répondre au moins à quelques questions était de demander des renseignements à ses camarades, mais le moyen ne réussissait pas.

OBSERVATION LXVIII

De E. G. — J'étais dans un grand bois du Charollais avec mon père et mon frère, et nous étions occupés à fabriquer un parc pour des moutons. En ce moment arrive un loup : était-ce un loup ou un sanglier? Je ne saurais le dire,

il tenait de l'un et de l'autre. Il arrache un linge que mon père tenait à la main, et s'enfuit. Une personne qui se trouvait là se met à le poursuivre. Je les suis avec un bâton. Ils étaient dans un sentier encaissé; je monte sur le talus. Le loup me suit. Je grimpe sur un arbre avec B.., qui se trouvait là par hasard. Je donnais au loup des coups de bâton sur la tête, mais cela ne semblait pas beaucoup le gêner. Arrive un domestique du lycée armé d'un couteau. Le loup disparut alors, etc.

On voit ici l'invention d'une suite de moyens, la fuite, l'ascension de l'arbre, le bâton, le secours apporté par un homme armé d'un couteau. Le dernier moyen réussit enfin, alors que les autres ont échoué.

OBSERVATION LXIX

De P. C... (à l'époque du rêve, étudiant à Dijon). — Je suis logé au lycée de Mâcon. J'y ai une chambre et un grenier. Au fond du grenier, sous un auvent de cheminée comme il y en a dans les salles de physique, se trouve un objet indéfinissable, en bois tapissé de papier. Sur la paroi de cet objet, j'ai collé un grand nombre de petites maisons que j'ai construites, en papier, et je me donne le plaisir de les incendier. Au milieu de l'opération, un élève vient en courant me chercher pour aller dans la cour. J'y vais. Puis je reviens en courant. J'ai peur que le feu se soit étendu pendant mon absence. Justement, il s'est étendu. De grandes flammes léchaient le plancher, et on les voyait à travers les fentes des planches, vieilles et pourries. J'ai pris peur, et je suis parti, fermant à clef. J'arrive dans un restaurant, ma clef à la main. Je raconte mon aventure à des convives, assis à la première table près de la porte, dont les vitres sont dépolies à hauteur d'homme. Faut-il retourner et avertir? Si l'incendie se déclarait pendant l'étude! « Mais non, me dit-on, laissez donc. » On me demande ensuite : « Qui surveille l'étude? — C'est D... — Eh bien, je vous garantis

que, si l'incendie se déclare, il sauvera ses élèves. D'ailleurs, ils sortent à 8 h. 1/2. — Oui, mais supposez que l'incendie se déclare à 9 h. 1/2, quand les internes seront couchés, juste au dessus! » On arrive à me persuader de ne pas me déranger. Je m'assieds et je mange.

Je suis dans mon lit, dans ma chambre de Dijon. J'ai mis le garde-feu devant la cheminée, et je suis couché, regardant la flamme. Au lieu de s'éteindre, elle grandit; au lieu de passer par la cheminée, elle passe dans la chambre, d'abord en longs filets de fumée blanche, où luisent çà et là des flammes bleues; puis, peu à peu, c'est la flamme rouge qui s'allonge à partir des bûches. Je voudrais me lever, je ne peux pas, et je me dis : « C'est l'asphyxie. » Et je pense aux lycéens qui dorment sous l'incendie, etc.

Origine du rêve. « Un de mes amis a failli s'asphyxier il y a quelques jours. Hier soir on a sonné au feu dans ma rue. »

C'est encore un rêve à répétition formé de deux scènes ayant le même motif. La deuxième scène présente simplement le développement de la peur : le dormeur s'est substitué spontanément à son ami qui a failli s'asphyxier, et il s'asphyxie à son tour en rêve. La première scène montre une recherche spontanée de moyens : d'abord, ayant causé un incendie, le rêveur s'enfuit; mais il songe ensuite au danger qui peut résulter de l'incendie pour les élèves du lycée, et la recherche des moyens de parer à ce danger devient la recherche des moyens d'échapper à la responsabilité : par un sophisme moral comme le rêve n'est pas seul à en fournir des exemples, il se rassure, et se persuade que les choses ne tourneront pas au tragique, en imaginant qu'un sauveteur est tout prêt pour le cas où le danger deviendrait grave, et que d'ailleurs il n'y aura peut-être pas besoin de sauveteur. Il faut remarquer aussi l'extériorisation de ces considérations rassu-

rantes; ce n'est pas le dormeur lui-même qui essaie de justifier sa négligence et son inertie, il attribue cette justification à ses camarades de restaurant.

Cette recherche des moyens sous l'influence de la peur apparaît aussi dans les rêves d'enfants, comme le montrent les rêves suivants de ma fille Cécile :

OBSERVATION LXX

Peur des voleurs. « Nous étions un soir dans le cabinet de travail de papa. Nous entendons du bruit dans la pièce du rez-de-chaussée qui est au-dessous. Papa va voir ce qui se passe, et trouve une femme en train de fouiller les meubles. Il lui attache les mains et les pieds avec des ficelles, prie un voisin d'aller chercher les gendarmes, et revient auprès de nous. »

Cette confiance dans la protection paternelle est toute naturelle chez un enfant. Mais, si cette protection fait défaut, la peur inspire d'autres moyens de défense.

OBSERVATION LXXI

Un matin, ma fille, à ce moment âgée de huit ans, me raconte un rêve qu'elle vient de faire.

« Nous rentrions par la rue des Epinoches, accompagnés par M. F... Près d'une maison, nous avons rencontré un loup marron, qui avait une longue langue noire. Il courait après moi. Tu ne me défendais pas. Alors, je l'ai frappé à coups de parapluie, et je me suis trouvée avoir à la main un poignard, avec lequel je l'ai tué. »

Quelquefois les moyens suggérés par la peur sont un peu plus compliqués.

OBSERVATION LXXII

Ma fille avait à cette époque près de dix ans, et un jour il fut décidé que le lendemain elle et son frère reviendraient de classe avec une personne de bonne volonté qui les accompagnerait jusqu'à une petite distance de la maison, et qu'ils feraient seuls le reste du trajet. La nuit suivante, ma fille fit ce rêve :

« J'ai rêvé que c'étaient deux messieurs à cheveux rouges, et M. C... (un professeur) qui devaient nous reconduire jusqu'au bas de la rue de l'École-Normale. Mais, au lieu de nous conduire au bas de cette rue, ils nous laissèrent dans une rue dont j'ignore le nom et qui débouche sur la route de Paris, en dehors de Nevers. La nuit venait, et nous étions seuls, mon frère et moi, dans cette rue. Il arriva un homme à mauvaise figure qui nous dit : « Venez avec moi, je serai votre protecteur. — Mais je ne peux pas, répondis-je, car j'ai encore mes parents et j'espère les retrouver. » L'homme, sans me répondre, nous emporta. Je frémissais à la pensée de ne plus voir mes parents et Marguerite. Par bonheur, il me demanda mon adresse, et je lui donnai le nom d'une rue opposée à la rue Louis-Vicat (où nous demeurons). Alors il passa par la rue Louis-Vicat, croyant que je lui avais dit la vérité. En arrivant devant notre maison, je me mis à crier de toutes mes forces et à tirer la sonnette. L'homme, craignant qu'on ne descende et qu'on ne le mène en prison, s'enfuit, etc. »

Les moyens trouvés dans les rêves que je viens de citer sont d'une grande simplicité, on pourrait même dire d'une grande pauvreté. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : l'imagination puissante est le génie, et les inventions géniales sont rares. Ce qui fait, à mes yeux, l'intérêt des inventions pauvres que je viens de rapporter, c'est qu'elles nous font assister à la naissance du travail imaginatif. Elles montrent comment,

d'une façon subconsciente, un désir ou une peur suggèrent des moyens d'action. L'invention pratique dont il s'agit ici, et sans doute toute invention, toute synthèse imaginative, ne s'explique donc pas seulement par les lois de l'association : parmi les images qui peuvent être appelées à la conscience et combinées ensemble pour constituer une représentation nouvelle, il s'opère une sélection; celles qui sont choisies sont celles qui répondent aux besoins du moment, et ces besoins jouent ainsi le rôle de forces organisatrices.

J'ai signalé en parlant du désir ce fait que l'on voit souvent se réaliser dans le rêve des désirs qui, dans l'état de veille, sont refoulés par les circonstances ou bien réduits à l'impuissance par la volonté. Cela ne veut pas dire que les désirs du rêve sont toujours opposés à ceux de la veille, ni que les désirs de la veille ne peuvent point agir dans le rêve, mais seulement que la sphère de nos désirs s'élargit démesurément dans le rêve : il n'est guère de désir si obscur, si fugitif, si refoulé qu'il soit, qui ne soit capable de reparaître dans le rêve et d'y ménager des événements par lesquels il se réalise. Et, comme les désirs refoulés par les circonstances ou par la volonté sont innombrables, on comprend que ce soient ceux-là qui agissent le plus fréquemment dans le rêve. — Il en est de même pour la peur. Il est des craintes qui sont légitimes, normales, parce qu'elles se rapportent à des dangers réels : nous nous efforçons, pendant la veille, d'envisager ces dangers de sang-froid pour chercher les moyens de les écarter, ou pour nous préparer à prendre une attitude convenable lorsque les événements fâcheux qui nous menacent se seront réalisés. Ce sont les craintes rai-

sonnables. Mais il est aussi beaucoup de craintes déraisonnables, qui se rapportent à un péril qui ne nous menace pas sérieusement, ou qui est sans gravité, ou qui n'est à redouter à aucun de ces deux points de vue. Le seul examen des observations que j'ai données plus haut montre que les deux sortes de craintes peuvent se réaliser dans le rêve, mais que les craintes déraisonnables sont de beaucoup les plus nombreuses. La peur se comporte à ce point de vue comme le désir.

La cause générale de cette place prépondérante occupée dans le rêve par les désirs refoulés et les craintes déraisonnables me paraît résider dans la suspension, ou l'affaiblissement des pouvoirs de contrôle et de direction pendant le sommeil : toutes les forces que la raison de l'homme éveillé repousse dans la subconscience reparaissent lorsque l'action des facultés critiques est supprimée. Et il n'est pas étonnant que ces forces se présentent dans le rêve sous une multitude de formes déraisonnables : il n'y a qu'une façon d'être bien en équilibre au point de vue intellectuel et moral, il y a cent façons de se tromper ou de mal agir.

CHAPITRE VI

LE DÉVELOPPEMENT SPONTANÉ DES IMAGES

Les perceptions du temps de veille laissent après elles des images qui reparaissent pendant le sommeil, tout aussi bien que dans la veille ultérieure. Lorsqu'elles reparaissent dans la veille, soit comme images non reconnues, soit comme images reconnues ou souvenirs, on peut s'apercevoir qu'elles ont souvent, et peut-être toujours, subi des déformations[1]. Mais ces déformations ont coutume d'être assez légères pour qu'on ne les remarque pas. Il se produit pendant le sommeil des modifications beaucoup plus considérables, si bien que, en comparant les images et les scènes du rêve avec les images et les scènes de la veille d'où elles proviennent, on remarque ces modifications. — On a pu voir déjà, notamment dans le précédent chapitre, que ces modifications sont dues pour une part à l'action des sentiments. Mais je crois que les sentiments, quoique jouant dans ce travail un rôle

1. Voir Philippe, *L'image mentale*; Stern, *Zur Psychologie der Aussage*, 1902; Wreschner, même titre, Archiv für die gesamte Psychologie, I, p. 148, 1903.

de première importance, ne sont pas les seules forces qui transforment, groupent ou dissocient les images pendant le sommeil : je crois que l'on peut voir dans toute image de la veille, ou dans tout groupe d'images reproduisant un état de conscience de la veille, une force capable de se développer en vertu d'une spontanéité propre et de former en se développant une de ces séries dont l'esprit saisit au réveil un lambeau plus ou moins étendu.

L'étude du développement spontané des images présente des difficultés, car cette force propre des images mêle son action à celle des sentiments d'une façon si constante qu'il n'est pas aisé de séparer les deux genres de faits.

Mais, en étendant la recherche à d'autres opérations qui concernent la vie des images pendant le sommeil, je me suis convaincu que cette force de développement spontané est réelle et qu'on peut en saisir et en décrire les effets.

§ 1. — Quelles images reparaissent dans le rêve?

On trouve dans le rêve un bon nombre d'images qui reproduisent des perceptions ou des groupes de perceptions récentes. L'expérience de n'importe quel homme fournit déjà sur ce point des indications que l'on pourrait trouver décisives. Mais il existe aussi des renseignements plus précis sur la question. M. Mourly-Vold, professeur à l'université de Christiania, a fait des expériences sur les images visuelles récentes dans le rêve [1]. Il se proposait d'étudier les transformations

1. *Einige Experimente über Gesichtsbilder im Traum*, Zeitschrift

que subissent ces images. Mais, à part l'intérêt que présentent ses expériences à ce point de vue, elles sont particulièrement décisives sur la place qu'occupent les images récentes dans le rêve. Les personnes qui faisaient ces expériences regardaient, avant de s'endormir, pendant deux, cinq ou dix minutes, un objet qui leur avait été envoyé ou remis dans une « boîte à surprise ». M. Mourly-Vold a bien voulu me donner quelques informations sur la proportion des rêves relatifs aux objets perçus :

« 1. Petit chien noir, sur fond blanc. 19 sujets : 4 sans rêves ou avec des rêves oubliés; 12-13 avec des rêves relatifs au stimulus.

« 2. Petite fleur jaune-blanche, sur fond noir. 16 sujets : 2 sans rêves, 12 relatifs au stimulus.

« Peut-être les nombres des cas positifs sont-ils ici un peu plus élevés que d'ordinaire. »

En tout cas, on voit que les *images récentes* forment un premier groupe parmi les images du rêve.

Un deuxième groupe est formé par des images qui sont anciennes, mais qui, depuis le jour où elles ont été acquises, ont été si souvent employées par l'esprit qu'on ne peut pas leur assigner de date. De ce nombre sont notamment les images des personnes et des objets que nous voyons tous les jours, et les images verbales, auditives et motrices, de notre langue maternelle. Ce sont là des *images familières*, ou *usuelles*.

C'est une question de savoir si le rêve contient aussi des *images anciennes*. J'entends par là des images véritablement anciennes, c'est-à-dire des images qui

für Psychologie und Physiologie der Sinnesorgane, XIII, p. 66-74, 1897.

ont été acquises par l'esprit depuis un grand nombre d'années et qui n'ont plus été, depuis cette époque, saisies par la conscience. On ne peut pas considérer comme images véritablement anciennes celles qui datent de notre enfance, mais ont été rappelées à l'esprit fréquemment depuis cette époque lointaine, et ont pris ainsi, dans la conscience dont elles ont été les objets, une force nouvelle qui les dispose à reparaître : les souvenirs familiers de notre enfance ne sont pas des images anciennes, ce sont des images usuelles. — Pilcz[1], puis Vaschide[2] ont soutenu que, plus le sommeil est profond, plus le rêve nous reporte à des époques éloignées. Cela est possible, mais ne suffit pas pour établir que les images anciennes sont fréquentes dans les rêves. Maury rapporte quelques observations qui montrent que les images oubliées de l'enfance peuvent revenir dans le rêve[3]. De même le rêve de l'*Asplenium* de Delbœuf comprend une et peut-être deux images datant d'un bon nombre d'années[4]. Ce sont là des faits intéressants, à coup sûr, mais ils sont exceptionnels, et l'on est peut-être trop porté à les généraliser. Ils prouvent seulement que les images anciennes peuvent exister dans le rêve, mais qu'elles y sont rares.

De tout cela il résulte que, toutes choses égales d'ailleurs, les images qui ont le plus de chances de

1. Pilcz. *Quelques contributions à la psychologie du sommeil chez les sains d'esprit et chez les aliénés*, Annales médico-psychologiques, IX, p. 66-75, 1899.
2. Vaschide. *Recherches expérimentales sur les rêves*, Comptes rendus de l'Académie des sciences, 17 juillet 1899, CXXIX, p. 183-186.
3. A. Maury. *Le sommeil et les rêves*, 4e éd., p. 92, 143.
4. Delbœuf. *Le sommeil et les rêves*, p. 111 et suiv.

reparaître dans les rêves sont les images les plus récentes. La loi de l'oubli graduel formulée par Taine[1], s'applique à la pensée du sommeil aussi bien qu'à celle de la veille. Autrement dit, les perceptions laissent après elles des images qui tendent à reparaître avec une force qui décroît à mesure que la date de la perception s'éloigne, et cela est vrai pour le rêve aussi bien que pour la pensée de l'homme éveillé. Voilà une première loi.

Il en est une deuxième dont le domaine d'application est aussi général, c'est-à-dire s'étend à la veille aussi bien qu'au sommeil. C'est que les perceptions qui nous ont émus d'une façon un peu vive, c'est-à-dire qui ont été accompagnées d'un plaisir ou d'une douleur nettement sentis, tendent à reparaître avec plus de force que les perceptions indifférentes. Autrement dit, les images émotives sont plus fortes que les images non émotives.

Les insomnies causées par le souvenir d'un événement qui a produit une forte émotion, fournissent sur ce point une preuve décisive.

OBSERVATION LXXIII

M. B... m'a raconté qu'un jour il fut appelé brusquement pour servir d'auxiliaire à trois médecins dans une opération très grave, une laparotomie, que devait subir un de ses voisins et amis. Les médecins jugeaient le patient trop faible

1. « Tous les jours nous perdons quelques-uns de nos souvenirs, les trois quarts de ceux de la veille, puis d'autres parmi les survivants de la semaine précédente, puis d'autres parmi les survivants de l'autre mois, en sorte que bientôt un mois, une année ne se trouvent plus représentés dans notre mémoire que par quelques images saillantes, etc. » Taine, *De l'Intelligence*, 4e éd., I, p. 146.

pour le chloroformer complètement, et M. B... dut lui maintenir les jambes immobiles pendant l'opération. Il en reçut une impression très pénible et très vive. Pendant une vingtaine de nuits, l'image de l'opération lui revint d'une manière obsédante. Il eut le sommeil troublé au point de ne pouvoir presque pas dormir. « Je voyais, dit-il, le corps posé sur une table, le ventre ouvert, et les médecins comme au moment de l'opération. » Il en résultait un réveil brusque, douloureux, quelquefois avec des cris, non par suite d'une peur, mais par un sentiment tout différent, très pénible d'ailleurs. Après le réveil, l'image restait dans l'esprit, non plus hallucinatoire, mais encore extrêmement vive. Parfois, M. B... se levait, ouvrait la fenêtre, y restait une demi-heure, fumait une cigarette, puis retournait se coucher et essayait de dormir, mais inutilement : à peine commençait-il à s'assoupir, que la même vision le réveillait. L'image revenait aussi quelquefois dans la journée, mais elle était alors moins vive. La nuit, au contraire, elle avait une vivacité et une netteté telles, qu'au moment où le récit me fut fait, il était impossible de les retrouver, même avec un effort. Le tableau imaginatif était toujours le même, et il présentait un souvenir exact de l'événement. Enfin, l'obsession cessa un jour de se produire, sans autre cause connue que l'action du temps. Plus tard, M. B... ayant appris de son fils que j'avais l'intention d'aller lui demander le récit de cette obsession, eut encore deux ou trois fois son sommeil interrompu de la même manière, et les images eurent la même vivacité. Mais, après qu'il m'eut réellement fait le récit, le fait ne se reproduisit pas.

OBSERVATION LXXIV

Un jour, ma fille Marguerite, âgée d'un an environ, en faisant dans une cour voisine du jardin ses premiers pas encore incertains, sous la surveillance trop peu attentive de la bonne, tomba sur le bord d'un pot de fleurs et eut la peau du front coupée au-dessus du sourcil gauche. Sa mère, assise à peu de distance, entendit le bruit causé par le choc

du front sur le pot de fleurs, et, en voyant la blessure qui saignait abondamment, eut une grosse émotion. Dans la nuit suivante, l'image de l'accident lui revint à l'esprit, plus auditive que visuelle. Voici le récit que j'en ai noté :

« Je suis restée agitée pendant une bonne heure : au moment où j'allais m'endormir, j'entendais le bruit de la tête heurtant le pot de fleurs, et je me réveillais brusquement. Cela s'est produit trois ou quatre fois avant onze heures. De onze heures à deux heures du matin, j'ai mal dormi, je crois m'être réveillée à minuit. Je me suis réveillée à deux heures, et j'ai eu la même hallucination : j'entendais la petite tomber sur le pot de fleurs. La petite s'est réveillée à deux heures vingt, a tété, puis redormi. Je n'ai pu me rendormir avant quatre heures, et j'ai eu dans cette période un grand nombre de fois la même hallucination : je m'assoupissais, puis je voyais et surtout j'entendais la petite tomber, et je me réveillais complètement avec un sentiment d'angoisse, pour m'assoupir de nouveau ensuite et recommencer. »

OBSERVATION LXXV

G..., très bon élève, dont la conduite et le travail sont d'ordinaire irréprochables, a négligé, un jour de départ en petites vacances, de saluer un maître. Le jour de la rentrée, il est appelé chez le proviseur et reçoit une semonce. La nuit suivante, il fait un rêve à ce sujet :

« J'étais couché, M. le proviseur m'a fait lever avant le roulement et m'a appelé dans le couloir. Il m'a entretenu de mon impolitesse, mais il ne m'a pas donné de punition. M. le censeur est arrivé et lui a soufflé à l'oreille que le plus sûr moyen de me rendre poli était de m'infliger une consigne, etc. »

Cette persistance avec laquelle des images émotives s'imposent à l'esprit, pendant la veille, pendant la période d'assoupissement (l'état hypnagogique), et pendant le sommeil, permet d'énoncer une deuxième loi

de la réapparition des images, applicable à la veille comme au sommeil : les images reparaissent d'autant plus aisément qu'elles proviennent de perceptions plus émotives.

Mais ces deux lois ne suffisent pas à expliquer la réapparition des images pendant le sommeil. Lorsque, venant de noter un rêve, je cherche l'origine des images principales, il est rare, pour peu que le rêve soit compliqué, c'est-à-dire relativement complet, que je ne trouve pas un ou plusieurs événements récents auxquels il se rapporte, qu'il fait revivre d'une manière fidèle, ou, plus souvent, avec des déformations et des combinaisons; et ces faits récents sont, en général, du jour qui précède le sommeil : mais, si deux ou trois faits du jour qui précède reparaissent ainsi dans le rêve, il en est beaucoup d'autres qui ne reparaissent pas. De même il est beaucoup de perceptions émotives dont on chercherait en vain la trace dans les rêves de la nuit suivante. Il m'est arrivé de noter à la fin de la journée quelque événement saillant, accompagné par suite d'une émotion passablement vive, afin de voir si les rêves de la nuit, ou du lendemain matin, s'y rapporteraient : très souvent, les rêves ne s'y rapportent pas. — Il ne suit pas de là que les deux premières lois sont fausses, mais seulement qu'elles ne sont pas seules à régir le fait en question, que d'autres lois contribuent à le déterminer, c'est-à-dire que l'apparition d'une image dans le sommeil, comme d'ailleurs dans l'état de veille, résulte d'un entre-croisement de causes multiples.

Sans rechercher toutes les causes qui agissent dans l'état de veille, on peut remarquer cependant que, parmi ces causes, se trouve au premier rang l'attention volontaire : l'esprit éveillé, qui s'occupe d'un travail

actif, maintient dans l'esprit, par un effort volontaire, les images et les idées qui se rapportent à son travail, et il écarte ou repousse les autres : les images récentes, et même les images émotives, sollicitent en vain son attention; l'esprit les dédaigne et ne fait bon accueil qu'à celles qu'il peut employer dans un but utile. Mais, pendant le sommeil, un pareil choix n'existe plus, la faculté critique cesse de s'exercer, et toutes les images envahissent l'esprit et se poussent vers l'aperception : lorsque le réveil se produit, l'observateur saisit des images qui pendant la veille seraient restées inaperçues, maintenues par l'effet de l'attention volontaire en dessous du seuil de la conscience.

Il serait à désirer que l'on pût vérifier cette vue théorique par l'analyse d'un certain nombre d'observations : on distinguerait, parmi les images contenues dans ces observations, celles qui proviennent de perceptions attentives et celles qui proviennent de perceptions inattentives ou peu attentives. L'hypothèse serait vérifiée si l'on trouvait que les premières sont peu nombreuses en comparaison des secondes. Mais cette analyse n'est point facile à faire, car il est difficile d'apprécier, pour la plupart des perceptions auxquelles se rapportent les images du rêve, si ces perceptions ont été attentives ou ne l'ont pas été.

Toutefois l'hypothèse que j'examine en ce moment est confirmée par ce fait que les événements du rêve sont le plus souvent insignifiants. A part quelques rares exceptions, mes rêves et ceux de mes élèves présentent, comme on a pu le remarquer, de menus faits qui, dans la vie réelle, ne provoqueraient pas un grand travail de l'esprit, c'est-à-dire qui se succéderaient sans attirer l'attention. La trivialité des images

ordinaires du rêve a été signalée aussi par plusieurs auteurs, notamment par Nelson[1].

L'hypothèse est confirmée aussi par ce fait qu'il se trouve dans le rêve quelques images qui proviennent d'une perception récente et que cependant l'on ne reconnaît pas du tout ou que l'on reconnaît à peine. Ces perceptions ne peuvent avoir été que des perceptions très inattentives.

OBSERVATION LXXVI

Ma femme me raconte un matin qu'elle a rêvé qu'un de mes collègues était nommé professeur à Saint-Amand-les-Eaux. Elle le rencontrait ensuite lui-même et apprenait qu'il était nommé, non pas à Saint-Amand-les-Eaux, mais à Clermont-Ferrand. En me racontant ce rêve, elle se demande comment elle a pu songer à Saint-Amand-les-Eaux; elle ne sait pas où est cette ville, ni même si elle existe, ni à plus forte raison s'il s'y trouve un lycée ou un collège. Mais je me souviens que, quatre jours auparavant, je lui ai raconté qu'un autre de mes collègues avait été nommé, du lycée où il était professeur, au collège de Saint-Amand-les-Eaux. Ma femme a pu se rappeler alors que je lui avais parlé de ce déplacement, mais elle n'a pu se souvenir que je lui avais parlé de Saint-Amand-les-Eaux. Voilà donc un nom de ville entendu d'une façon distraite, que la mémoire ne retrouve pas pendant la veille et qui reparaît cependant dans un rêve.

OBSERVATION LXXVII

De M. T... — Il y a un mois, je passais à bicyclette à Fourchambault, et je remarquai vaguement à droite une

1. J. Nelson, *A Study of Dreams*, American Journal of Psychology, I, p. 380, 1888.

église. Mais, comme je n'y avais guère fait attention, peu de jours après j'avais complètement oublié ce que j'avais vu. Je fis alors un rêve dans lequel il me semblait traverser une seconde fois Fourchambault à bicyclette; je passais par la même rue et je vis la même église, avec le même aspect. Après ce rêve, chaque fois qu'on me parlait de Fourchambault, je me le représentais par la même rue et la même église, tout en étant persuadé que cette vision n'était que celle d'un rêve, sans aucune existence. Jeudi dernier, je suis retourné à Fourchambault et j'ai été très surpris de voir que ce qui m'était apparu en rêve existait réellement[1].

Dans l'observation III (deuxième scène, p. 40), je rêve qu'une ligne nouvelle du Métropolitain est ouverte qui va de la place Clichy ou de l'avenue de Clichy à la rue de Soisson (*sic*). J'ai eu depuis l'explication partielle de cette scène. Il m'arrive très souvent, dans mes séjours à Paris, de monter sur l'impériale de Batignolles-Clichy-Odéon et d'y monter ou d'en descendre soit à la place Clichy, soit à l'avenue de Clichy. Récemment, je remarquai que, à un point du trajet, l'omnibus croisait un tramway de la ligne *Saint-Denis-Pont-de-Soissons-Opéra*; les deux voitures restèrent arrêtées l'une près de l'autre pendant un moment et, en regardant d'une façon distraite la pancarte du tramway, je remarquai que les caractères des mots *Saint-Denis-Pont-de-Soissons-Opéra* étaient les mêmes que ceux que j'avais lus dans mon rêve comme indiquant le trajet d'une ligne du Métropolitain. C'était là l'origine de la « rue de Soisson » de mon rêve. Mais pourquoi cette faute d'orthographe? Je ne le sais pas au juste, mais je suppose que la perception

1. Voir deux faits semblables dans D'Hervey Saint-Denys, *Les rêves et les moyens de les diriger*, p. 26-33.

distraite qui est revenue dans mon rêve avait pu ne pas saisir la dernière lettre du mot, soit que la peinture ait été grattée ou rendue peu distincte par le temps, soit qu'elle me fût cachée par quelque objet.

De pareils faits sont analogues à ceux que j'ai signalés plus haut en ce qui concerne le désir et surtout la peur : le contenu de l'esprit est plus étendu dans le sommeil que dans la veille. De même que des tendances non acceptées par le moi éveillé se manifestent comme des forces agissantes dans le moi endormi, de même des représentations qui sont refoulées chez le moi éveillé, parce que l'attention et les forces mentales sont appliquées ailleurs, arrivent dans le rêve à un niveau suffisamment élevé pour être saisies au réveil et même pour laisser des souvenirs qui survivent après le réveil.

De là se dégage, au moins comme hypothèse très vraisemblable, cette troisième loi de l'apparition des images qui est spéciale au sommeil : parmi les représentations qui ont occupé l'esprit pendant la veille, celles qui ont le plus de chances de reparaître en rêve sont celles sur lesquelles l'attention s'est le moins portée pendant la veille.

C'est, à peu de chose près, la loi formulée par M. Delage[1]. Toutefois, entre la loi de M. Delage et celle que je propose ici, il y a quelques différences.

D'abord M. Delage énonce ainsi sa première « règle générale » : « Les idées qui ont obsédé l'esprit pendant la veille ne reviennent pas en rêve ». Si l'on prend cette formule au pied de la lettre, elle est fausse. Les

1. *Essai sur la théorie du rêve*, Revue scientifique, XLVIII, p. 40-48, juillet 1891.

images qui nous obsèdent pendant la veille sont de deux sortes : celles qui se rapportent aux objets de nos craintes et de nos désirs, et celles qui sont émotives. Les images émotives reparaissent dans le sommeil en raison même de leur caractère émotif, comme elles reparaissent pendant la veille malgré les efforts que nous faisons pour les chasser : l'émotion qui les accompagne leur donne une puissance exceptionnelle de vie. Il en est de même pour les images des objets que nous désirons ou que nous craignons, avec cette complication que les désirs repoussés et les craintes dédaignées pendant la veille agissent aussi bien que les tendances normales et raisonnables; les images des objets désirés et redoutés nous obsèdent pendant la veille et nous obsèdent aussi bien pendant le sommeil. Mais il faut distinguer des images obsédantes de la veille les images qui, pendant la veille, nous occupent l'esprit avec notre assentiment, c'est-à-dire celles qui occupent la conscience, non en vertu de leur spontanéité propre, mais en vertu d'un effort de notre volonté. Et le relâchement, pendant le sommeil, de l'attention volontaire et l'affaiblissement de toutes les fonctions qui dépendent de la volonté, permettent de comprendre que les représentations sur lesquelles l'effort de la volonté s'est porté pendant la veille cèdent le plus souvent la place aux autres une fois que nous sommes endormis. — Au reste, les faits sur lesquels s'appuie M. Delage montrent bien que les images qui ne reparaissent pas pendant le sommeil sont celles auxquelles s'est appliqué, pendant la veille, l'effort attentif : « A l'occasion de certains anniversaires doux ou tristes, dit M. J..., après avoir toute la journée concentré ma pensée sur une personne ou sur un fait, il m'est arrivé, *afin d'y rêver la*

nuit, de m'y absorber d'une façon encore plus intense durant la soirée. Je n'y ai jamais réussi. » Et M. Delage ajoute : « Un autre de mes amis cherche tous les soirs, pour vérifier ma théorie, à se susciter des rêves en pensant avec intensité à un sujet donné et n'y est jamais parvenu. J'ai fait la même tentative avec aussi peu de succès. » (*Art. cit.*, p. 41.) Il s'agit bien ici d'attention volontaire et non pas d'obsession spontanée.

D'autre part, pour comprendre que les images de perceptions inattentives reparaissent dans le rêve plus souvent que les images de perceptions attentives, il ne me paraît pas nécessaire de supposer que les unes et les autres possèdent une énergie que les premières ont dépensée, que les autres n'ont pas dépensée pendant la veille. Cette hypothèse a le défaut de ne pas rendre compte de tous les faits, puisque M. Delage reconnaît qu'il y a des exceptions : « Lorsque je m'applique, dit-il, à la solution d'un problème de mathématiques, je m'y absorbe avec une intensité que ma raison ne peut modérer. Si le problème est supérieur à mon instruction en ces matières, je m'acharne en vain à sa solution. Je le quitte pour un autre travail, mais mon esprit se dérobe, et je me retrouve traçant des figures et posant des équations au lieu de continuer la description commencée de quelque organisme animal. Assez souvent alors, il m'arrive d'en rêver. » (*Ibid.*, p. 44). Pour moi, depuis que je travaille à cet ouvrage sur le rêve, il m'est arrivé plusieurs fois de rêver sur le rêve[1]. Je citerai dans le chapitre VIII une observation (CXIII) qui contient un tableau relatif au rêve. « Évidemment, dit M. Delage, pour expliquer qu'il rêve de mathéma-

1. Cf. les rêves scientifiques cités par Beaunis (*Contribution à la psychologie du rêve*, Am. J. of Ps., XIV. 1903).

tiques après s'être efforcé de résoudre un problème, l'énergie était restée trop forte, malgré la grosse dépense qui en avait été faite. » Mais c'est là une complication nouvelle de l'hypothèse relative à l'énergie des représentations. D'ailleurs, cette hypothèse n'est pas nécessaire. Les faits montrent que les images sur lesquelles s'est portée l'attention pendant la veille ne perdent pas par là toute possibilité de reparaître pendant le sommeil. Si elles reparaissent rarement, ce n'est donc pas que leurs chances de réapparition soient supprimées, c'est qu'elles sont seulement diminuées parce que ces images doivent soutenir la concurrence avec les images qui n'ont pas occupé l'esprit pendant la veille ou ne l'ont occupé que d'une façon fugitive. Or, quoiqu'il ne soit guère possible de compter les images des deux genres, il est certain cependant que les images qui n'ont point retenu l'attention sont beaucoup plus nombreuses que les autres : la méditation et la réflexion de la veille, même chez l'homme dont l'esprit est le plus actif, ne portent que sur un petit nombre d'objets et n'emploient qu'un petit nombre d'images. Le sommeil, la suspension du travail intellectuel, supprime le privilège qui maintenait pendant des heures consécutives ces images dans l'esprit. De là résulte qu'elles se retrouvent si rarement dans les rêves.

Quant aux observations de Maury, Delbœuf, Pilcz, Vaschide et quelques autres[1], sur les images anciennes qui reparaissent dans le rêve, elles me paraissent seulement présenter la forme extrême du fait que je viens d'établir. Ce sont des images que le moi éveillé ne

1. Voir encore sur ce sujet Freud, *Die Traumdeutung*, p. 128 et suiv..

connaît guère ou ne connaît plus du tout, sur lesquelles l'attention de la veille ne s'est pas portée depuis longtemps : elles peuvent, à la faveur de certaines circonstances, par exemple sous l'action de certaines tendances, reparaître à l'improviste. Mais leur extrême rareté montre qu'elles ne tendent pas à reparaître avec une grande force. Toutefois, je ne saurais dire l'influence exercée à ce point de vue par la profondeur du sommeil.

On peut encore énoncer une quatrième loi de la réapparition des images dans le sommeil, que je formulerai ainsi : les images provenant de perceptions anciennes qui ont été appelées à la conscience pendant la veille acquièrent par là une force nouvelle, et comme un rajeunissement, qui les prépare à reparaître pendant le sommeil. Il est inutile de citer des observations pour l'établir. Tout le monde sait qu'il suffit d'une conversation sur quelque événement ancien pour provoquer dans la nuit suivante un rêve qui se rapporte à cet événement. Les images qui reparaissent ainsi peuvent être appelées des *images d'images*, puisqu'elles reproduisent directement des images récentes, et seulement d'une manière indirecte des perceptions anciennes.

Et maintenant, ces lois de la réapparition des images que je viens de passer en revue relient les images du rêve avec les états antérieurs (perceptions et images), qu'elles reproduisent. D'autres forces agissent pendant le sommeil pour donner la prépondérance à certaines images. Parmi ces forces, se trouve au premier rang celle des tendances. Mais, même en dehors de l'action des tendances, les images peuvent encore se diviser en deux groupes : les images maîtresses et les images subordonnées. Les images maîtresses sont

celles qui, dans la concurrence vitale, réussissent, non seulement à survivre et à reparaître, mais en outre se subordonnent d'autres images pour en faire les instruments de leur développement. C'est ce développement des images maîtresses que je vais étudier maintenant.

§ 2. — Comment l'image devient hallucinatoire.

Les images de toute espèce qui reviennent à l'esprit pendant la veille, au moyen desquelles nous revivons le passé et anticipons l'avenir, sont accompagnées (sauf dans les cas morbides) d'une sorte de jugement par lequel nous attribuons ces représentations au passé ou à l'avenir, par lequel, en tout cas, nous nions que leur objet soit présent. Ce n'est pas, à proprement parler, un jugement, c'est-à-dire une affirmation réfléchie reposant sur des raisons logiques, c'est seulement un analogue irréfléchi ou automatique du jugement, et l'on peut l'appeler une croyance automatique. Si donc je me représente en ce moment la gare de la ville que j'habite, je sais sans réflexion, je crois d'une façon automatique, que je ne suis pas devant cette gare. Dans le rêve, il en est tout autrement : l'image est accompagnée d'une croyance affirmant que l'objet est présent, elle forme avec cette croyance un tout concret, elle est l'hallucination. La transformation de l'image en hallucination est le premier stade de l'évolution des images pendant le sommeil.

Le passage de l'image à l'hallucination est constitué par l'apparition de la croyance à la présence de l'objet. Or, cette apparition de la croyance n'est pas susceptible de degrés : c'est un fait nouveau, qui n'existait pas à un certain moment, et qui existe au moment

d'après. Cependant, malgré cette discontinuité dans l'évolution de l'image, on peut saisir quelquefois, dans les images qui occupent l'esprit lorsque le sommeil va commencer, la préparation de la croyance hallucinatoire. L'image devient alors plus vive, plus saisissante qu'elle n'est pendant la veille, elle ressemble davantage à une perception. C'est ce qu'on voit dans les observations suivantes.

OBSERVATION LXXVIII

Une après-midi de la fin de mai, je m'étends sur un lit pour faire la sieste. Avant de m'endormir, somnolant, je m'imagine que j'arrache des pommes de terre (j'ai fait ce travail dans la matinée pour la première fois de l'année). Je ne suis pas dupe des images au point qu'elles soient hallucinatoires, je sais que je suis couché sur un lit, mais les images ont une extrême netteté : je sens la terre et les pommes de terre comme avec les doigts, je les vois comme avec les yeux.

OBSERVATION LXXIX

Une après-midi de juin, au cours d'une série d'observations méthodiques faites avec le réveille-matin, je n'ai pas pu me rendormir au moment où la sonnerie se fait entendre. Je suis en train de rêvasser à mes pêchers, et je me demande si les pêches seront mûres avant les vacances : j'espère qu'elles le seront sur les pêchers en plein vent, et je m'imagine tâtant et cueillant les beaux fruits, j'en sens le velouté comme si je les touchais véritablement. Ils sont relativement petits, car la récolte est trop abondante.

Il m'est arrivé aussi d'avoir des images visuelles présentant le même caractère semi-hallucinatoire. Après avoir joué aux échecs, j'avais, au moment de m'endormir, l'échiquier devant les yeux et, devinant

la menace de l'adversaire, j'essayais des combinaisons pour déjouer ses coups. Mon image de l'échiquier avait alors une netteté qu'elle n'a jamais eue dans l'état de pleine veille.

De pareils faits ne sont pas rares[1], et on peut saisir quelquefois le fait inverse au moment du réveil. J'ai déjà cité quelques observations dans lesquelles on voit que les images du rêve persistent avec une vivacité particulière après le réveil, c'est à dire après qu'on en a reconnu le caractère mensonger. Voici une autre observation dans laquelle on voit, après le réveil, l'image reparaître comme hallucination lucide.

OBSERVATION LXXX

F. C... rêve qu'il se promène dans un pays montagneux lorsqu'il est réveillé par un bruit extérieur. « J'ouvris les yeux et les refermai sous l'action de la lumière qui remplissait ma chambre. Je revis alors nettement le paysage du rêve. Je refermai exprès les yeux à plusieurs reprises, et je revis quatre ou cinq fois le paysage, mais l'image allait en s'affaiblissant et en se dégradant. Frappé par la bizarrerie de cette réapparition, je notai ce rêve immédiatement. »

Que l'image devienne complètement hallucinatoire et qu'elle soit suivie d'un instant de réveil, elle constitue l'hallucination hypnagogique de Maury[2]. Au reste, il semble que l'on doive distinguer, dans les faits cités par Maury, deux genres d'hallucinations. Dans les unes, l'observateur saisit un état de conscience tout à fait semblable à une perception, mais se rend compte

1. Voir Taine, *De l'intelligence*, I, p. 97 et suiv.
2. Maury, *Le sommeil et les rêves*, ch. IV.

immédiatement que ce n'est pas une perception : ce sont là des hallucinations lucides. Dans les autres, il est dupe, au moins un moment, de sa fausse perception : ce sont là de véritables hallucinations.

C'est une hallucination du premier genre que décrit Maury dans ce passage : « Je lisais à haute voix le *Voyage dans la Russie méridionale*, de Hommaire de Hell. A peine avais-je fini un alinéa, que je fermais les yeux instinctivement. Dans un de ces courts instants de somnolence, je vis hypnagogiquement, mais avec la rapidité de l'éclair, l'image d'un homme vêtu d'une robe brune et coiffé d'un capuchon comme un moine des tableaux de Zurbaran. Cette image me rappela aussitôt que j'avais fermé les yeux et cessé de lire ; je rouvris subitement les paupières, et je repris le cours de ma lecture. L'interruption fut de si courte durée que la personne à laquelle je lisais ne s'en aperçut pas[1]. » La plupart des hallucinations hypnagogiques de Maury sont de ce genre. « Les hallucinations hypnagogiques, dit-il, constituent les éléments formateurs du rêve. Il y a toutefois cette différence que, dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil, l'esprit garde encore pleine conscience de soi, il ne croit pas à la réalité des images ou des sensations fantastiques; il se sent, il se possède, bien que l'étrangeté des hallucinations puisse parfois le troubler ou l'effrayer[2] ».

On trouve un peu plus loin des exemples d'hallucination plus complète. « Un jour, me trouvant sur l'impériale d'une diligence qui me conduisait à Strasbourg, fatigué d'une nuit passée en voiture, je m'assoupissais

1. P. 61.
2. P. 66.

vers l'heure de midi. Je me sentais la tête lourde et brûlante. Bientôt des voix, qui parlaient allemand, frappent mon oreille; cependant j'étais encore loin de l'Alsace; il n'y avait aucun Allemand autour de moi. Je secoue mon engourdissement pour y retomber peu après; les voix reprennent, mais c'était alors un mélange de mots hollandais et allemands. Le fait est que j'éprouvais un tintement d'oreilles, et ce bruit incommode était transformé par ma mémoire, alors pleine de mots allemands et hollandais, en une suite de phrases composées dans les deux idiomes[1]. » Ce n'est plus ici une simple image ayant la vivacité d'une perception et produisant l'apparence d'une perception sans croyance à la présence de l'objet. C'est une hallucination : Maury entendait des voix. Il résiste d'abord à l'hallucination, en se disant qu'il est encore loin de l'Alsace, et il secoue son engourdissement, mais pour y retomber, car « les voix reprennent ».

Ainsi on peut distinguer, dans l'évolution de l'image qui devient hallucinatoire, des étapes successives : l'image devient d'abord plus vive que pendant la veille; puis elle ressemble à une perception, mais l'esprit sait encore que ce n'est qu'une image; puis la résistance à l'hallucination s'affaiblit et enfin cesse, il croit alors que son image est une perception.

Il serait très intéressant de déterminer les conditions physiologiques et psychologiques de ces différentes étapes. Les minutieuses recherches qui se font aujourd'hui sur la physiologie des organes des sens jetteront sans doute de la lumière sur le premier côté du problème. L'observation patiente des états hypnagogiques

1. P. 95.

et des états morbides fournira sans doute la solution en ce qui concerne les conditions psychologiques. Il n'existe actuellement que de menues indications, trop peu significatives. Il semble bien que la grande différence interne entre l'image et la perception est que l'image est une perception incomplète, et que par suite la perception qui devient image perd une partie de ses éléments, et que l'image qui devient hallucination reconquiert ces éléments perdus. Quoi qu'il en soit sur ce point, l'image obtient dans le sommeil l'adhésion sans réserve de l'esprit, et elle se formule alors dans une croyance toute semblable à celle qui accompagne la perception, ou comme on dit encore, dans un jugement existentiel.

§ 3. — Les conséquences de l'hallucination.

La croyance à la valeur objective de l'image pendant le sommeil équivaut à un jugement. Cette croyance, ou ce jugement, pourrait s'énoncer dans une proposition, et en fait doit s'énoncer souvent, peut-être toujours, au moins dans le langage intérieur, et quelquefois dans le langage extérieur, puisqu'il n'est pas rare que le dormeur parle tout haut [1]. Mais il y a plus : cette proposition qui exprime la présence d'un objet indique aussi que le dormeur se trouve dans une certaine relation à l'égard de l'objet. Il est spectateur d'une scène, ou bien il y est acteur; bref, il se trouve dans

1. Il est même à remarquer que ce sont surtout les enfants qui rêvent tout haut, de même que leurs images verbales s'extériorisent pendant la veille beaucoup plus souvent que celles des adultes : leurs habitudes de la veille se conservent donc à ce point de vue pendant le sommeil.

une situation déterminée, et il n'est pas possible, puisque la situation imaginaire est fermement regardée comme réelle, qu'elle ne déroule pas la suite de ses conséquences. Ce déroulement des conséquences peut se faire de plusieurs manières :

Si la situation met en jeu quelque sentiment un peu vif de désir ou de crainte, le désir ou la crainte se réalise, des moyens sont trouvés pour assurer ou préparer la réalisation du désir ou pour échapper au danger qui fait l'objet de la crainte, comme je l'ai expliqué dans le chapitre v ci-dessus;

Si la situation provoque quelque émotion un peu vive, agréable ou pénible, l'émotion devient une force organisatrice qui provoque fréquemment le réveil, et qui unifie tant bien que mal les séries coexistantes à ce moment; c'est ce que j'étudierai dans un chapitre à la suite (VIII);

Si enfin la situation ne met pas en jeu un sentiment assez fort pour prendre la direction du mouvement mental, ou si elle ne produit pas d'émotion assez vive pour entraîner immédiatement le réveil, elle développe simplement ses conséquences en entraînant après elle une série plus ou moins longue d'événements nouveaux. C'est là ce qui constitue proprement le développement de l'état hallucinatoire, le développement spontané de l'image par l'appel d'autres images.

Souvent l'image se développe en appelant d'autres images, de manière que l'ensemble forme une scène prolongée dont les divers événements se suivent aussi naturellement que s'il s'agissait d'une scène de la vie réelle.

OBSERVATION LXXXI

De Mlle M. P... — J'ai rêvé que j'allais au dessin, et, pour y aller, il fallait traverser un grand jardin où il y avait des pêches et des raisins bien mûrs. Anna X... et moi, nous laissons monter les autres au dessin et nous prenons chacune des grappes de raisin et des pêches pour les manger pendant le cours. Nous nous cachons dans un coin de la classe, et nous commençons à manger nos raisins et nos pêches. Mais, après un moment, une élève qui était sortie rentre en courant et dit : « Voilà Madame la directrice qui monte ! » Anna X... me dit : « Et nos pêches? Il faut les cacher. » Mais nos poches étaient trop petites. Alors je prends les fruits qui restaient, et je les jette par la fenêtre.

On voit comment la première image (l'observatrice rêve qu'elle traverse un jardin pour aller au dessin) entraîne la suivante, puis comment chacun des événements détermine à son tour le suivant.

OBSERVATION LXXXII

De G. B... — Je suis chez moi, au jardin, avec B... Je regarde le ciel, et je vois venir de très loin cinq ou six grands oiseaux, grisâtres, éclairés par le soleil. Ils ont des découpures sur les ailes et une tache noire au milieu. Je les prends pour des éperviers. Ils tournent en rond, planent, et une sorte de nuage brunâtre les suit. Bientôt je reconnais que ce ne sont pas des éperviers, mais plutôt des buses. B... prétend que non. Enfin, en regardant très attentivement, je m'aperçois que chaque oiseau a deux longues pattes grêles qu'il laisse traîner dans l'air derrière lui, et un long cou qu'il tend en avant, d'où je conclus que ce sont des cigognes. Un instant après, je remarque encore que ce que je prenais pour un nuage n'est autre chose qu'une multitude de ces oiseaux. Ils approchent et viennent s'abattre

sur un toit en face de notre maison. Il y en a une vingtaine, et je les regarde longtemps, du jardin d'abord, puis de la fenêtre de ma chambre.

Explication. — Une personne venant de Belfort m'a dit avoir vu une cigogne perchée sur l'église de Belfort, ce qui est très rare.

OBSERVATION LXXXIII

De F. C... — Je rêvais que j'étais dans un bois, seul, avec un grand chien blanc à taches jaunes qui appartient à l'un de mes oncles. Le temps était sombre. Je débouchais du bois, et un paysage que je connaissais se déroula devant mes yeux : c'était la vallée du petit village d'A..., sur la ligne d'Arvant à Béziers, où je suis resté huit jours pendant les vacances dernières. Seulement le paysage que je me représentais n'était pas tout à fait exact. Ainsi la route de Marvejols à Saint-Flour, au lieu de passer dans la vallée, escaladait les montagnes et semblait monter jusque dans les nuages. Je rencontrai un brave Auvergnat, à qui je demandai la route d'un village voisin. Il m'indiqua un chemin de traverse où je m'engageai. D'énormes blocs de pierre noirâtre se trouvaient sur cette route. Je les contournais, mais brusquement le chemin cessa : il était coupé par un profond ravin. Peu désireux de risquer une chute, je me retournai brusquement, et me réveillai.

Il y a dans cette observation quelques détails qui ne s'expliquent pas par le simple développement de la première image, notamment la route qui a changé sa direction ordinaire, escalade les montagnes et se perd dans les nuages. Cette modification du souvenir provient sans doute de ce que l'image d'un paysage de montagne a pu se déformer en raison d'une vague émotion de peur. La trace de cette émotion de peur se retrouve aussi dans le profond ravin, dont la vue détermine la retraite du promeneur, et son réveil. De plus,

l'image du chien, au début, n'est pas expliquée. Toutefois, on comprend suffisamment l'enchaînement des événements : promenade dans un bois, aboutissement à une vallée connue, rencontre de l'Auvergnat, etc.

Voici encore un tableau de rêve qui présente une succession analogue d'images dont chacune est appelée par la précédente :

OBSERVATION LXXXIV

Je suis momentanément cocher d'un tramway à chevaux. Mon tramway a déraillé : j'ai l'impression que c'est par suite d'un acte de malveillance. Avec l'aide de plusieurs personnes, je le replace sur les rails, puis sur une plate-forme tournante, et ainsi nous lui donnons de nouveau la direction qu'il doit avoir.

Parfois un souvenir de la veille se reproduit d'abord d'une manière fidèle, puis entraîne une autre image qui développe la première.

OBSERVATION LXXXV

De C. M... — Je suis dans un atelier de forgeron. Le plafond est noirci par la fumée. Le forgeron est occupé à réparer une pédale de bicyclette. Pendant ce temps, je rabote une immense barre de fer, et je fais voler des copeaux de fer de plusieurs mètres de longueur. Ces copeaux sortent du rabot tout brillants, s'enroulent gracieusement et tombent à mes pieds.

Explication. — La veille, je suis allé chez un forgeron avec un de mes camarades, qui faisait réparer quelque chose à sa bicyclette.

Ainsi le rêveur, simple spectateur du travail de

forge dans la réalité, rêve qu'il travaille lui-même dans l'atelier du forgeron; l'image s'est développée dans un sens bien net, elle a entraîné le rêveur à l'action. Le développement dans le sens d'un intérêt pratique se voit aussi dans l'observation suivante :

OBSERVATION LXXXVI

De E. P... — Mon père, étant rentré de voyage à 2 heures du matin, m'a dit que la pluie tombe. Je me rendors, et j'ai le rêve suivant :

« Je viens de regarder l'heure, et, comme il est 7 h. 1/2, je me dispose à partir pour le lycée. Mais, avant de sortir, je fais remarquer à mes parents que, la pluie ne cessant de tomber, il est malsain de porter des souliers, et que je désirerais des sabots. J'ai dit cela d'un ton assez vif, puis je suis sorti. Après un moment, je m'aperçois qu'il est 8 h. 1/2, et non pas 7 h. 1/2, et que je me suis trompé en regardant ma montre. J'étais donc en retard d'une demi-heure pour entrer au lycée. Réflexion faite, je me dis : « C'est une matinée de « perdue... Je ne puis entrer au lycée à cette heure. » Je changeai donc de direction. »

Le développement de la première image (le rêveur partant en classe par un temps de pluie) est compliqué par la crainte d'être en retard, crainte qui se réalise, comme il arrive souvent ; mais, une fois la crainte réalisée, il en résulte la conclusion naturelle, qu'il vaut mieux ne pas aller en classe que d'y arriver avec une demi-heure de retard.

Voici deux autres observations dans lesquelles le développement de l'image est encore compliqué par des sentiments, mais où pourtant il me semble qu'il y a place aussi pour une force spontanée de la première image.

OBSERVATION LXXXVII

Il y a quelques années, cinq ou six semaines après le commencement de l'année scolaire, un de mes élèves, que je désignerai par X..., eut l'idée d'abandonner ses études et de devenir immédiatement clerc de notaire. Comme le succès final de ses études n'était pas douteux, ainsi que la suite le prouva quand il se fut décidé à revenir au lycée, ses camarades se montrèrent surpris d'un pareil coup de tête. D'ailleurs ils ne le connurent pas très bien, et ce fut seulement un bruit qui circula parmi eux, car l'absence de X... ne se prolongea pas. Sur ces entrefaites, l'un d'eux eut un rêve, dans lequel, après une scène qui avait lieu en classe, se trouvait le passage suivant :

« Pendant que je causais avec le professeur, les internes ont disparu. Je sors le dernier de la classe avec X... En longeant le trottoir pour regagner l'étude, il me montre, en riant beaucoup, une lettre de B... le dissuadant d'être clerc de notaire. Je regarde d'abord la signature, qui occupe, avec le paraphe, une page entière. Puis je commence la lettre. Elle débute par ces mots : « O malheureux... » C'est tout ce que j'en ai lu, et j'en suis encore là quand nous arrivons au haut de l'escalier, devant le cabinet de M. le Proviseur, etc. »

Ainsi le souvenir d'une conversation peu précise s'est développé en un tableau de rêve. Ce souvenir a provoqué l'idée qu'un camarade pourrait essayer de dissuader X... de son projet déraisonnable, que B... se chargeait de ce soin, qu'il écrivait à X... une lettre emphatique, et que X... à son tour, rentré au lycée, montrait cette lettre à l'auteur de l'observation. Il y a là tout un enchaînement d'événements imaginaires que le premier terme commande et dont chacun est la conséquence, non pas nécessaire, mais possible et

même vraisemblable, du terme précédent. Sans doute, on pourrait dire que, dans cette suite d'images, chacune est appelée par l'image précédente en vertu des lois de l'association, et je ne veux point soutenir que l'association de contiguïté n'est pour rien dans cet enchaînement d'images. Mais elle ne suffit pas à l'expliquer, il y a dans l'apparition des images un choix inconscient, une finalité. Même le but auquel tend le développement du souvenir est très clair : il s'agit de faire que X... rentre au lycée, et le mouvement des images va jusqu'à son terme naturel. Il existe des sentiments dans ce rêve : sentiment de camaraderie à l'égard de X..., sentiment railleur à l'égard de B..., à qui est attribuée une lettre emphatique, sentiment de curiosité en partie satisfaite au sujet du contenu de la lettre. Mais ces forces ne me paraissent pas assez coordonnées pour expliquer tout le travail mental qui s'est effectué.

OBSERVATION LXXXVIII

De M. T... — « Je croyais assister aux assises où siégeait mon père. On jugeait un homme qui avait assassiné ses parents. La salle était très vaste et pleine de monde. On écoutait avec attention le réquisitoire du procureur, qui termina en demandant la condamnation de l'accusé à la peine de mort. Soudain, à côté de moi, j'entendis un cri d'horreur : je me retournai, et j'aperçus l'accusé, que les dernières paroles du procureur avaient rendu fou. Sa face se contracta nerveusement, ses yeux roulèrent dans leurs orbites : il avait l'air d'un épileptique. A ce spectacle, tout le monde s'enfuit, moi comme les autres. Tout à coup je me sentis saisi par les épaules : je me retournai et aperçus l'horrible vision qui me tirait en arrière. Je voulus crier, mais impossible de proférer une seule parole. Un frisson d'angoisse me secoua tout entier, et je m'éveillai. »

L'origine de ce rêve est dans ce fait que M. T..., le jour précédent, avait lu dans un journal le compte rendu d'une session d'assises. De plus, comme fils de magistrat, il a entendu souvent parler de la cour d'assises, et a assisté récemment à une audience. En tout cas, c'est la lecture faite la veille qui fournit le point de départ du rêve. Les souvenirs de la lecture prennent naturellement, comme il arrive toujours dans le rêve, le caractère hallucinatoire : le rêveur assiste donc à l'audience. Voilà la situation qui va maintenant se développer : le procureur requiert la peine de mort, l'accusé devient fou, il se trouve à côté du rêveur, le public s'enfuit, le rêveur aussi, le fou le saisit par les épaules, et le réveil se produit. La peur contribue à déterminer cet enchaînement d'images, mais elle ne commence à agir qu'au moment où le rêveur s'imagine que le fou est à côté de lui : l'image précédente (l'accusé devenu fou) a été appelée par la situation antérieure (le procureur requérant la peine de mort) comme en étant la suite naturelle; et le réquisitoire du procureur est aussi la suite naturelle de la situation précédente. L'image laissée dans l'esprit par la lecture du jour précédent s'est donc développée d'abord d'une façon spontanée.

Dans les observations qui précèdent, on peut remarquer que les images appelées pour former la suite de la première image sont des images récentes, ou, le plus souvent, des images usuelles. Les images usuelles sont d'une façon constante à notre disposition, et elles sont appelées pour satisfaire à tous les besoins théoriques ou pratiques : autrement dit, elles sont complètement subordonnées à l'image initiale, qui joue à leur égard le rôle d'image maîtresse ou directrice. Mais parfois

aussi, le développement d'une image est compliqué et jusqu'à un certain point interrompu par l'apparition d'une image qui ne se laisse point subordonner aussi complètement.

OBSERVATION LXXXIX

De J. M... — Nous sommes, mes parents, ma sœur et moi, à une petite gare peu éloignée de Saint-Germain-des-Fossés. Nous allons prendre le train. Nous sommes en retard. Nous disons rapidement au revoir au domestique qui nous a amenés dans un grand break et nous entrons dans la gare. Je me précipite pour prendre les billets juste au moment où l'on va fermer le guichet. Le train est annoncé. Il faut vite faire enregistrer les bagages. Pour comble de malheur, on ne voit pas un employé : il n'y a là qu'un pauvre homme coiffé d'une casquette galonnée, qui me dit qu'il est épicier, et qu'il remplace le personnel de la gare en cas d'absence. Je l'aide à transporter les bagages, à les peser ; je colle moi-même les étiquettes sur les colis. A ce moment le train entre en gare et je m'aperçois que nous avons oublié les cannes et les parapluies : je vais les chercher en toute hâte dans la voiture, qui n'est pas encore partie. Alors je vois à côté de moi un personnage que je n'ai pas encore aperçu : c'est un homme de trente ans, grand, blond, aux longs cheveux rejetés en arrière, pincé dans une redingote serrée à la taille, vêtu à la mode de 1830 ; c'est Alfred de Musset. Je ne suis pas étonné de le trouver là, et je lui parle comme si je le connaissais depuis longtemps. Ensemble nous entrons dans la gare, puis nous allons sur le quai rejoindre mes parents et nous montons dans le train. Je remarque alors que le quai de la gare est celui de Nevers...

Explication. — « L'avant-veille, j'avais accompagné mon père à la gare, et j'avais passé devant pour prendre les billets ; mon père étant un peu en retard, nous avions été passablement bousculés pour faire enregistrer les bagages. Je n'ai pas pu comprendre d'où venait l'idée de l'oubli des parapluies. Je comprends bien la présence d'Alfred de Mus-

set : le soir, avant de m'endormir, je m'étais proposé de relire *Il ne faut jurer de rien*, et, en songeant à cette comédie, je m'étais rappelé un portrait que j'avais vu du poète, et où il était représenté comme il l'est dans mon rêve. »

La première image (arrivée à la gare en retard) reproduit donc, avec quelques modifications inexpliquées, comme le changement de cadre, un souvenir de l'avant-veille. Elle se développe en appelant des images usuelles : on va fermer le guichet, le train est annoncé, pas d'employés, un épicier en casquette galonnée fait le service, le rêveur transporte les bagages, il colle les étiquettes, le train entre en gare, les parapluies sont oubliés, on va les chercher dans la voiture. Tous ces événements se suivent d'une façon très naturelle, et il ne reste plus qu'à aller prendre le train pour faire le voyage. C'est dans ce sens que les images devraient être appelées maintenant. Mais la série est interrompue par une image du jour précédent (une image d'image) qui vient se mettre à la traverse et qui commence à se développer à son tour. On comprend aisément que cette image ne pouvait guère, comme les images usuelles, être coordonnée d'une façon satisfaisante avec les images précédentes. Elle appartient à une autre série, elle s'est conservée pendant que les précédentes se succédaient, elle ne s'est pas modifiée, et elle est venue se mêler à l'autre série avec laquelle elle se développe maintenant : le poète et le rêveur parlent ensemble, ils entrent dans la gare, passent sur le quai et vont rejoindre les autres personnes. Mais la première image n'a pas encore épuisé complètement sa force de développement, et elle entraîne avec elle la deuxième, quoique la subordination de celle-ci ne soit pas parfaite.

OBSERVATION XC

Je rêve que je suis en voyage et que je descends, accompagné d'un de mes collègues de Nevers, un chemin que j'ai suivi bien souvent autrefois pour aller à la maison que j'habitais à Mâcon. C'est le matin. J'arrive à la maison. Je sonne. Une jeune bonne vient m'ouvrir. Je lui expose que j'ai habité la maison et que je désire, sinon la visiter, du moins faire le tour du jardin. On m'y autorise immédiatement.

Jusqu'ici, c'est simplement une image qui se développe, mais il faut remarquer que je suis au début accompagné d'un de mes collègues de Nevers : cette image appartient à une autre série que la série principale; les deux séries se sont rencontrées, et l'image de mon collègue a été incorporée à la série principale, sans autre raison apparente que sa présence dans l'esprit à ce moment. Le rêve continue, mais il est maintenant dirigé par une crainte, qui se réalise :

« Je constate que le jardin, auquel je donnais autrefois beaucoup de soins, est très négligé. Sur un mur exposé à l'est, des pêchers en espalier ont grandi démesurément par défaut de taille : au-dessus des fils de fer, des branches de 3 à 4 mètres s'allongent en désordre et retombent au-dessus d'une pelouse; ces branches sont couvertes de feuilles, mais on n'y voit pas de fruits; les branches inférieures des pêchers n'ont que quelques feuilles jaunâtres et des rameaux desséchés. Plus loin, le mur qui séparait mon jardin du mur voisin est démoli, mais d'une façon incomplète : des pans de mur restent debout au milieu des pierres et des décombres. La maison qui existait dans le jardin voisin a été démolie : on a arraché les pierres des fondations, et l'emplacement de la maison est occupé par un large trou carré au bord duquel se trouvent des monceaux de terre

piétinée. Dans mon ancien jardin, des massifs de fleurs et d'arbustes ont été détruits, et je vois à la place des carrés de poireaux mal plantés et envahis par des herbes à demi desséchées. Un homme de petite taille, trapu, se trouve là; je comprends que c'est le nouveau propriétaire, qu'il a acheté les deux maisons, qu'il a démoli la maison voisine et le mur de séparation, et qu'il laisse le tout dans un grand désordre. »

Ma crainte que le jardin fût mal entretenu après mon départ s'est donc réalisée dans le rêve, mais elle s'est réalisée au moyen de deux sortes d'images : les unes sont des images usuelles, les autres sont des images récentes, c'est-à-dire des images qui tendaient à occuper l'esprit à ce moment et à s'y développer spontanément. Notamment les plants de poireaux reproduisaient assez exactement un coin du jardin que j'ai abandonné à mes enfants à Nevers, avec permission d'y planter et d'y arracher tout ce qu'ils voudraient; le trou qui occupe l'emplacement de la maison se rattache à ce que j'ai vu récemment des fondations établies pour une construction; et enfin le nouveau propriétaire trapu ressemble à un homme que je rencontre fréquemment, roulant une brouette vers un jardin qu'il cultive dans mon quartier. Voilà donc trois images récentes qui viennent spontanément fournir des matériaux au tableau par lequel se réalise la crainte.

Cette apparition, au cours d'un tableau de rêve, d'images particulièrement vivaces qui s'imposent ainsi à l'esprit et modifient parfois d'une étrange façon le développement d'une tendance ou d'une image maîtresse, est très fréquente dans le rêve et montre qu'il existe pendant le sommeil, en outre des séries princi-

pales, des séries secondaires qui s'entremêlent avec les séries principales toutes les fois que l'occasion s'en présente. En voici encore un exemple :

OBSERVATION XCI

Le matin d'un jour où mes élèves faisaient leurs compositions de baccalauréat, je me réveille en rêvant que l'un d'eux, Bl..., m'apporte la liste des sujets qui ont été proposés aux candidats. L'un des sujets porte sur les diverses théories de la liberté morale. Je ne me rappelle pas exactement les termes dans lesquels il est posé, mais je remarque que sur la feuille imprimée, l'énoncé occupe une ligne et une courte fraction de la ligne suivante. Les deux autres sujets concernent aussi des questions de morale, mais ils sont plus étroits et plus difficiles à traiter et je ne parviens pas à me les rappeler. Au lieu que les textes soient écrits à la main par l'élève, ils sont imprimés dans les mêmes caractères fins qu'un recueil de sujets dont je me suis servi pour faire la revision du cours et exercer mes élèves à bâtir rapidement le plan d'une dissertation : les sujets sont numérotés comme ils le sont sur le recueil et le sujet relatif à liberté morale porte le numéro 123. D'après les détails que me donne Bl..., je comprends qu'il a choisi le numéro 123 et qu'il a dû le traiter passablement; mais son camarade B..., le meilleur de la classe, a dû choisir un sujet plus difficile et peut-être s'est-il fourvoyé; du moins les indications vagues et les réticences de Bl... me le font craindre.

L'image initiale de ce rêve vient de ce que Bl..., le jour précédent, m'avait demandé l'autorisation de venir me montrer son brouillon après la composition. Le développement de cette image forme tout le rêve. Mais l'une des images secondaires, la seule qui ne soit pas une image usuelle, est constituée par les caractères d'impression des sujets et par le numérotage qui s'y

ajoute. C'est une image récente. Elle est d'ailleurs infidèle en ce que, dans le recueil, le numéro 123 ne s'applique pas à une question relative à la liberté; elle est fidèle seulement en ce qui concerne le format du recueil et les caractères d'impression. Comme dans les observations précédentes, c'est une image qui s'est imposée à l'esprit comme élément du tableau.

Cette intrusion des images secondaires dans le développement des images principales y crée un commencement d'incohérence, et cette incohérence n'est pas due à l'arrangement imparfait des tableaux qui se fait dans la période du réveil, elle est propre à la pensée du sommeil. D'ailleurs elle est d'ordinaire légère et à peine sensible, comme on le voit dans les observations que je viens de citer; elle est seulement frappante dans l'observation LXXXIX, où l'on voit Alfred de Musset apparaître dans une gare en 1904. Quelquefois cependant, elle est plus marquée et véritablement choquante, comme on le voit dans le tableau suivant :

OBSERVATION XCII

De P. B... — Je me retrouve en train de visiter une fabrique de porcelaine à Limoges avec ma mère et une autre dame, Mme X... Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que les vases sont fabriqués par des ouvrières qui les cousent, et les plats sont cousus aussi sur les bords.

La visite d'une fabrique de porcelaine à Limoges est un souvenir vieux de quelques mois. Quant à la particularité que les vases sont cousus, elle vient de ce que Mme X... est couturière à Limoges; et l'auteur de l'observation ajoute : « Justement j'ai reconnu parmi les ouvrières de la fabrique une ouvrière de Mme X... »

— Il n'est pas facile de dire quelle est ici l'image maîtresse; mais on voit que les deux images, la fabrique de porcelaine et l'atelier des couturières, se sont unies l'une à l'autre de façon à produire un tableau étrange. Je pense qu'il faut attribuer à la même cause, à savoir à l'entre-croisement de deux séries antérieurement indépendantes, quelques détails incohérents qui se rencontrent parfois dans l'intérieur des tableaux de rêves, par exemple ce fait que, dans l'observation XV (p. 64), le lapin se met à *broder* du bois avec ses dents.

Quelquefois enfin, au cours du développement d'une image, une interruption véritable se produit, la série secondaire qui apparaît refoule là série principale et en prend la place.

OBSERVATION XCIII

De F. B... — Je rêve que nous sommes allés faire un match de football à Auxerre. Je me trouve dans une cour. Je demande où est le terrain de jeux. On me montre une cour qui n'est autre que celle du lycée où l'on a marqué les limites du terrain avec la pointe d'un couteau. Je me fâche et je déclare vivement à R..., le capitaine, qui passe devant moi : « Vous jouerez si voulez, moi, je ne jouerai pas. Le terrain n'a pas la longueur voulue, et il est beaucoup trop dur; quand nous serons trente là-dedans, nous allons nous assommer. » R... sourit d'un air énigmatique et passe dans la cour d'honneur. Furieux, j'enlève mes habits de joueur et je remets les autres. Finalement je me trouve en pantalon ordinaire et je n'ai plus de maillot. R... m'appelle pour me décider à jouer. Il pleut, j'ai les épaules nues, j'ai froid.

Ce groupe final d'images (il pleut, etc.) me paraît appartenir à une série nouvelle qui a probablement

son commencement dans une sensation tactile de froid.

Voici enfin une observation où l'on voit la série nouvelle prendre un peu plus d'ampleur :

OBSERVATION XCIV

De J. B... — Je suis chez mes parents, au début des vacances du carnaval. Je pars avec mon père pour la gare, à pied. Quoi faire ? Il me semble que c'était pour nous promener. En chemin, nous rencontrons plusieurs personnes que je connais. Près de la gare, ces personnes nous quittent. Mon père et moi, nous continuons à marcher. La route est boueuse ; je me vois encore relevant les jambes de mon pantalon. Nous sommes dans la salle d'attente. Mais ce n'est plus une salle d'attente ; il y a maintenant un billard. Des joueurs inconnus. L'un d'eux se met à jouer avec plusieurs queues à la fois.

Cette invasion de la série des représentations qui occupe l'esprit à un moment donné par une image sortie des profondeurs obscures de l'inconscient se produit aussi pendant la veille. Si, après une séance de travail, on suspend l'effort intellectuel et la concentration de la pensée, le moment est tout à fait favorable à une apparition spontanée de représentations qui vont se développer de la même façon que pendant le sommeil ; tantôt une perception, que l'esprit occupé ailleurs ne remarquait pas, va former le point de départ d'une série d'images ; tantôt une image apparaît brusquement, s'empare pour un temps de la conscience inattentive et développe la suite de ses conséquences. Et ce sont des images récentes ou des images émotives qui reparaissent le plus fréquemment de cette manière spontanée. Par exemple, j'ai remarqué qu'en octobre, après la rentrée des classes, lorsque j'inter-

romps une séance de travail, les images qui reviennent de la sorte à mon esprit se rapportent de préférence à quelque petit fait des vacances récemment terminées.

Cette apparition spontanée des images peut même se produire pendant le travail intellectuel lorsque commence la fatigue. C'est ainsi, je pense, que se produisent les lapsus d'écriture ou de parole.

L'association des images, surtout l'association de contiguïté, joue certainement un rôle important dans tout le développement des images de rêve. Mais je n'ai pas besoin de faire remarquer que les lois de l'association, comme toujours d'ailleurs, n'expliquent que d'une façon très incomplète l'apparition des images usuelles et des autres images secondaires. La succession des images ne se fait pas au hasard, elle suit un ordre, elle tend à des fins. Tantôt la direction des associations est déterminée par un souci inconscient de conformer les événements imaginaires aux lois de la vie réelle, et ainsi le rêve constitue une contemplation des événements possibles, dont il nous présente le développement à partir de quelques faits de la vie réelle. Tantôt la direction des associations est déterminée dans un sens plus nettement pratique, elle a pour but de suggérer des moyens pour faire face aux situations dans lesquelles on peut se trouver pendant la veille. En tout cas, cette vie du rêve est une préparation à la vie réelle, en même temps qu'un reflet de la vie réelle, de ses habitudes et de ses exigences. Il est vrai que les inventions du rêve, soit qu'elles proviennent de l'action des sentiments, soit qu'elles proviennent du développement spontané des images, ont coutume d'être bien pauvres. La raison me semble en

être que la faculté critique est absente pendant le sommeil et que, par suite, l'esprit du rêveur accepte tout ce qui se présente à lui : ses inventions sont les produits bruts de l'imagination. Et néanmoins, même dans la fabrication de ces produits bruts, se manifeste une sorte de raison inconsciente[1].

§ 4. — Les rêves a répétition.

Avant d'abandonner cette question du développement spontané des images, je veux encore en signaler un trait caractéristique. Les inventions que fait l'esprit endormi, lorsque ses images déroulent la suite de leurs conséquences possibles, sont des essais destinés en fin de compte à être appliqués à la vie réelle si le moi réveillé vient à le juger utile. Dans ces conditions il est tout naturel que l'esprit, à partir d'une situation donnée, envisage plusieurs séries d'événements possibles, plusieurs issues à la situation, et qu'il se prépare à faire face de tous côtés. Il doit résulter de là des variations sur un même thème, c'est-à-dire des tableaux différents ayant pour centre une même image principale. Ce sont les rêves à répétition.

J'en ai déjà signalé deux dans le précédent chapitre. L'auteur de l'observation LIX (p. 191), ayant assisté à un incendie qui a été éteint avant l'arrivée des pompiers, rêve d'abord que l'on a mis le feu à son lit, que ses vêtements s'enflamment et qu'il trouve le m oyen d'éteindre le feu, puis que l'on est allé chercher les pompiers pour éteindre l'incendie, et qu'ils arrivent

1. Voir Ribot, *Logique des sentiments* (Paris, F. Alcan); Delacroix, *Sur la structure logique du rêve*, Revue de métaphysique, 1904, p. 921-934.

trop tard, puis qu'on lui explique que cet incendie est dû à la malveillance. — Si ce fait était unique, il ne serait pas décisif pour prouver l'existence des rêves à répétition. Mais l'observation LXIX (p. 199) est plus nette : l'observateur se voit successivement auteur à demi volontaire d'un incendie, puis victime d'un autre incendie qui s'allume chez lui. — Voici d'autres faits dans lesquels la répétition est très nette :

OBSERVATION XCV

De G. B... — C'est le jour du concours général en philosophie. Toute la classe de philosophie est admise à concourir, et l'on nous réunit dans une salle qui m'est inconnue et qui est si petite que nous avons peine à nous y tenir : elle est carrée, et a environ deux mètres de côté. Un professeur doit nous surveiller. Il cause avec M. le censeur, et se met en colère, trouvant que la salle est trop petite et sent le renfermé. On nous donne le sujet. Avant que nous nous mettions au travail, le professeur qui nous surveille va saluer le censeur et le proviseur, qui sont dans un couloir à quelques pas de là. Mais il s'y prend d'une étrange façon : il se met à genoux devant eux, très lentement, avec des mouvements de hanches, de torse et de bras, comme en font les équilibristes qui, dans les cirques, marchent sur un fil de fer. Une fois à genoux, il s'incline profondément, puis se relève et revient vers nous, toujours avec les mêmes mouvements, et avec une démarche souple et élastique. — Mais soudain la scène change, et nous voilà tous transportés dans une vaste salle des Archives. Toujours le concours général. Mais cette fois-ci, le professeur (un autre) nous dicte un thème allemand. Au fond de la salle, j'aperçois un ancien élève du lycée, je l'appelle, et nous commençons à causer. Je ne comprends plus rien au texte du thème allemand ; nous causons aussi fort que dans la rue, et le pro- [illegible] de temps en temps, me regarde par-dessus ses lu-

Le motif dont ce rêve donne deux développements est que la veille on a fait connaître aux élèves la date du concours général. Le premier développement s'explique parce que le rêveur a rencontré la veille le professeur qui fait la surveillance : c'était un homme grand et mince, marchant à grandes enjambées, et il est possible que ce soit là l'origine des singuliers mouvements qu'il exécute dans le rêve. Le deuxième développement présente aussi une image de la veille, qui persiste avec une fidélité très grande tout en se liant à d'autres images : l'auteur de l'observation avait eu classe avec le second professeur, et, pendant la classe, le bruit d'une lourde voiture qui passait dans la rue l'avait, à un moment, empêché de comprendre ce qu'il disait.

OBSERVATION XCVI

De P... B... — J'étais en automobile, et je traversais une ligne de chemin de fer à un passage à niveau. Au même moment, un train arrive. Mon automobile passe par-dessus la barriére opposée (qui était fermée), et je suis sauvé. Puis, je ne sais par suite de quelles circonstances, je me trouve au même passage à niveau, et un train arrive encore sur moi. Cette fois, je suis renversé sur les rails, et je me rappelle très bien la sensation douloureuse causée par les roues qui passaient sur ma poitrine. Mais ce n'était qu'une pesée, mes os n'étaient pas brisés, et même, en gonflant ma poitrine, je soulevais le wagon. On me délivre au moyen d'un cric : je n'avais aucun mal. A ce moment je rêve m'être réveillé. J'étais au dortoir, à la place que j'occupais l'année dernière. Après ce réveil imaginaire, je cause de mon rêve avec un camarade (L...), et il me dit que l'année précédente un chariot lui a passé sur la poitrine et qu'il a ressenti les mêmes souffrances que moi. La suite ne se rapporte pas au même sujet.

Voilà donc un rêve dans lequel une même image, liée peut-être à une sensation organique, donne naissance à trois tableaux successifs, se développe dans trois directions différentes.

OBSERVATION XCVII

Un jour, j'aidai mon père à retirer du fond d'un puits un seau et une chaîne, et je passai plusieurs heures à ce travail, jusqu'à la chute du jour. Quoique le travail fût absolument sans danger, j'eus pendant la nuit un rêve obsédant. Je rêvais que je devais descendre au fond du puits pour retirer le seau et la chaîne. Je rêvai même à plusieurs reprises que je descendais dans le puits, et que je m'étais dans ce but attaché au corps, non pas une solide chaîne de fer, mais seulement une corde, et même la corde était faible et usée, de sorte que j'étais persuadé qu'elle allait se rompre et que je serais précipité dans le puits. Pendant toute la nuit, je fus assailli par ces images ; elles se modifiaient parfois un peu, mais me présentaient toujours une situation dangereuse. Je me réveillai un grand nombre de fois dans la nuit : je me rendais alors compte que j'avais eu un cauchemar, mais j'y retombais bientôt après. Un an après, ayant raconté ce rêve à quelqu'un, je fus de nouveau réveillé dans la nuit par les mêmes images.

Je n'ai noté ce fait pour la première fois qu'au bout d'une quinzaine de mois, parce que je n'en avais pas vu d'abord la signification psychologique. Je ne peux donc pas dire au juste comment l'image maîtresse s'est développée à ses diverses apparitions. Mais ma notation montre cependant qu'elle s'est modifiée de plusieurs façons, et surtout que son développement s'est répété un bon nombre de fois.

Si l'on rapproche de ces observations ce fait bien connu que les hallucinations morbides ont d'ordinaire

un caractère obsédant, c'est-à-dire qu'elles reparaissent à des intervalles rapprochés, ne laissant aux malades que de courts instants de répit, on est porté à conclure que les images se développent par mouvements ondulatoires, que chaque image déroule ses conséquences jusqu'à un terme naturel, puis qu'elle recommence, soit de la même façon, soit d'une façon différente, et ainsi de suite jusqu'à ce que sa puissance de vie soit assez diminuée pour qu'elle soit à son tour refoulée dans les profondeurs de l'inconscient[1]. En tout cas, même si le phénomène n'a pas cette généralité, le mouvement ondulatoire ou rythmique est un des modes de développement des images.

1. Cf. P. Janet, *Névroses et idées fixes* (Paris, F. Alcan).

CHAPITRE VII

LE RÊVE PERCEPTIF

L'interruption produite dans le développement spontané d'une image par l'intrusion d'une image appartenant à une série étrangère, ou d'une suite d'images constituant une série étrangère, nous montre comment deux séries coexistantes peuvent dans certains cas s'unir pour former une série nouvelle, plus complexe et souvent moins bien organisée que chacune des séries antérieures. Les seules forces qui soient en jeu dans cette opération sont les forces de développement de chacune des deux séries : chacune de ces forces tend à agir pour son propre compte, chacune des images initiales tend à dérouler la suite de ses conséquences, de sorte que deux forces semblables entrent en conflit à un certain moment, à la façon de deux êtres vivants qui se livreraient une bataille pour la suprématie. Tantôt l'une des deux subjugue l'autre et se la subordonne d'une manière complète : c'est ainsi que les images devenues usuelles, mais qui ne l'ont pas toujours été, se plient en quelque sorte sans résistance aux exigences des images maîtresses. Tantôt la subor-

dination est imparfaite, et l'image qui s'introduit dans le développement d'une image maîtresse conserve, dans le système nouveau de représentations qui se forme alors, comme une attitude d'indépendance : ainsi qu'on a pu le voir dans les dernières observations du précédent chapitre, le tableau n'est plus alors aussi parfaitement organisé ou unifié. En tout cas, nous avons là un premier exemple de la façon dont les séries simultanées de représentations qui occupent l'esprit pendant le sommeil peuvent se pénétrer réciproquement et s'unir en des séries plus complexes. Le rêve perceptif fournit un nouvel exemple de cette communication des séries : mais ici c'est une sensation qui joue le rôle de représentation initiale, qui s'unit à des images subconscientes et se développe dans un sens que ces images contribuent à déterminer.

Je vais montrer que le rêve perceptif se forme de la même manière que la perception. J'ai exposé ailleurs[1] une théorie générale de la construction de la perception, pour montrer la différence qui existe entre une sensation et une perception. J'ai expliqué que la sensation, lorsqu'elle reçoit son développement normal, évoque d'abord une image qui lui est semblable (l'image constitutive), se fond avec cette image en une représentation unique, et évoque ensuite des images additionnelles. Les mêmes opérations se retrouvent dans la construction du rêve perceptif, et l'analyse du rêve perceptif éclaire à son tour l'analyse de la perception et la confirme en faisant voir que les deux opérations s'effectuent suivant les mêmes lois générales. La même thèse a été soutenue par M. Bergson : « La naissance

1. *La psychophysique*, 2e partie, ch. I, p. 124 et suiv.

du rêve, dit-il, n'a rien de mystérieux. Elle ressemble à la naissance de toutes nos perceptions. Le mécanisme du rêve est le même, dans ses grandes lignes, que celui de la perception normale [1]. » J'ajoute cependant qu'il y a d'autres tableaux de rêve que les tableaux perceptifs, et que les images qui s'unissent à la sensation dans le rêve perceptif ne sont ni des images correctes, ni des images quelconques.

§ 1. — Rêves perceptifs auditifs.

Dans l'observation XII (p. 60), G. B... rêve qu'il monte en voiture, qu'il prend place sur le siège, qu'il demande au cocher de le laisser conduire, et le rêve se termine ainsi :

Au moment où j'arrangeais les rênes dans mes mains, tout en cherchant le fouet, que je ne pouvais pas trouver, le cheval partit au grand trop, la voiture fit un bruit bizarre comme si elle eût roulé sur des pavés. Ce bruit n'était autre que la sonnerie de mon réveille-matin.

Il est relativement facile de faire l'analyse de ce tableau. La sensation auditive a évoqué une image, avec laquelle elle s'est fondue pour constituer une perception. Mais, au lieu que l'image constitutive de la perception fût l'image familière du bruit du réveille-matin, ce rôle a été joué par l'image d'un bruit de voiture roulant sur des pavés. Or, une note de l'observateur explique l'origine de cette image : « La veille,

1. Bergson. *Le rêve*, Bulletin de l'Institut psychologique international, 1re année, p. 113, 1901.

et aussi deux ou trois jours auparavant, le bruit réel de charrettes passant dans la rue m'avait réveillé avant la sonnerie du réveille-matin. » Ainsi l'image était récente, et de plus elle répondait à une attente : par là nous comprenons qu'elle ait été unie à la sensation plutôt que l'image correcte.

Toutefois l'image correcte existait, elle aussi, dans l'esprit, et elle avait par suite des chances de reparaître, d'autant plus que la sonnerie pouvait être attendue aussi bien que le passage d'une charrette. En fait d'ailleurs, même en pareilles circonstances, la perception correcte est la règle, le rêve ou l'illusion est l'exception. Pour expliquer complètement la formation de ce rêve perceptif, il faut admettre que l'image auditive de la voiture roulant sur les pavés se trouvait à ce moment, par le jeu imaginatif du sommeil, plus facile à évoquer que l'image correcte, qu'elle était plus voisine du seuil de la conscience. Il serait téméraire d'affirmer que le tableau tout entier du retour en voiture se développait dans l'esprit du rêveur tel qu'il a été noté et que le bruit du réveille-matin s'est fait entendre juste au moment où la voiture se mettait en mouvement : ce serait là une coïncidence trop surprenante pour qu'on puisse l'admettre. Mais je pense plutôt que le bruit de la voiture faisait partie d'une série d'images notablement différentes, que cette série s'est rencontrée avec une représentation nouvelle (la sensation auditive) qui a pris la direction du mouvement et a organisé le tableau au moyen des images les plus faciles à évoquer et à saisir. Il y a donc eu une rencontre de deux séries de représentations : l'une avait pour événement principal le bruit imaginaire de la voiture, l'autre ne faisait que commencer, elle avait pour terme initial la sensa-

tion auditive. D'ailleurs, si la sensation auditive ne s'était pas présentée à un moment favorable pour appeler l'image principale et pour lui faire jouer le rôle d'image constitutive dans une perception illusoire, il est probable que l'image principale, quoique jouant le rôle d'image maîtresse dans une série subconsciente, n'aurait pas été saisie par l'esprit au moment du réveil. Autrement dit, je pense que l'esprit qui se réveille saisit ordinairement trois ou quatre lambeaux, plus ou moins étendus, des séries subconscientes, mais que, en dessous de ces séries subconscientes formant les couches supérieures, il en existe d'autres qui sont plus éloignées de l'aperception : si la sensation qui survient brusquement pendant le sommeil ne peut pas prendre place dans une des séries les plus voisines de l'aperception, elle appelle des images plus lointaines, elle attire à elle, des couches plus profondes de la subconscience, les représentations au moyen desquelles elle se constituera en un tableau semblable à une perception. Ainsi la rencontre de la série imaginative et de la série qui a pour terme initial la sensation n'est pas entièrement fortuite; elle résulte de deux forces qui sont : la force de développement spontané de l'image constitutive et la puissance d'appel, la puissance attractive, pourrait-on dire, de la sensation qui tend à se développer à son tour pour devenir une perception.

Je vais montrer maintenant comment cette analyse est confirmée par d'autres faits. Voici une observation dans laquelle on voit le rôle des images récentes :

OBSERVATION XCVIII

De P. C... — Je me réveille à quatre heures trois quarts ayant dans la tête ces mots : « Monsieur Préau ». Pour moi c'est un révolutionnaire, qui a un ami intime, un autre lui-même dont il ne se sépare jamais, avec lequel il accomplit tous les actes importants de sa vie politique.

Causes : J'ai lu hier de l'histoire de la Révolution. De plus ma mère m'a appelé « Pierrot ! » pour me réveiller.

On devine ce qui a dû se passer dans l'esprit du rêveur. Il rêvait aux événements révolutionnaires, soit comme acteur, soit peut-être simplement comme lecteur ; sa lecture de la veille revivait dans son esprit par quelques détails ; il songeait sans doute à quelqu'une des amitiés révolutionnaires. Brusquement cette série d'images est interrompue par l'appel : « Pierrot! » Il n'y a pas de révolutionnaire qui porte ce nom très pacifique : la sensation ne peut donc pas évoquer l'image correcte du mot « Pierrot », le développement de la sensation en une perception correcte est rendu impossible parce que cette perception correcte ne pourrait prendre place dans les images présentes. De là un nom forgé, qui aurait pu à la rigueur appartenir à quelque homme de la Révolution, et voilà que ce nom s'intercale dans la série imaginative, « Monsieur Préau » devient un personnage révolutionnaire, etc. Ainsi dans ce cas la série imaginative ne fournit même pas à la sensation une image constitutive, elle empêche seulement la sensation de s'unir à l'image constitutive correcte, mais elle fournit à la perception qui se forme un objet, un sens, et des images qui complètent et expliquent cette signification.

Parfois l'image constitutive est une image émotive et le tableau perceptif s'encadre dans une suite d'événements reliés ensemble par le développement d'une peur.

OBSERVATION XCIX

De J. D... — Je suis avec une dame, poussant une voiture d'enfant, dans une gare. C'est probablement la gare Perrache, à Lyon, car nous descendons un escalier qui passe sous les voies ferrées et remonte sur un autre quai. Nous arrivons dans le couloir souterrain, qui d'ailleurs est très bien éclairé, mais nous sommes les seuls voyageurs en cet endroit... A un tournant nous apercevons trois individus à figures sinistres et habillés de costumes à carreaux gris... Je ne sais ce que je leur dis. Tout à coup l'un d'eux braque sur moi un revolver. Je me retourne vers la dame : elle avait disparu avec la voiture. A sa place je trouve un de mes amis de Mâcon. Je ne m'étonne nullement de sa présence et le préviens seulement qu'il est dangereux d'aller plus loin. Je n'ai pas le temps d'achever ma phrase que plusieurs coups de revolver retentissent sous la voûte. Je me réveille et saute à terre. Je cours ouvrir ma fenêtre et je vois dans la cour ma mère qui prononce des paroles inintelligibles en ramassant un seau de fer : le seau était tombé en faisant beaucoup de bruit, à ce que ma mère me dit. C'est probablement ce bruit que j'ai pris pour les coups de revolver.

Note additionnelle.— « Je suis allé à Lyon il y a quelque temps et j'ai traversé le couloir en question, accompagné de plusieurs dames et messieurs. Nous y avons rencontré trois voyageurs habillés de vêtements à carreaux gris, dont nous nous sommes moqués et qui nous ont regardés avec un regard étrange. En me couchant, la veille, je songeais à un futur voyage à Lyon. »

On peut distinguer dans ce rêve, d'une façon passablement sûre, les images qui ont été évoquées par la sensation auditive et les images qui en sont indépen-

dantes. L'observateur songe, avant de s'endormir, à un futur voyage à Lyon; il rajeunit par là le souvenir du voyage précédent. Ce souvenir se développe pendant le sommeil. L'image de la dame poussant une voiture d'enfant vient probablement d'ailleurs, elle appartient peut-être à une autre série qui s'est liée par rencontre avec l'image représentant le passage dans la gare Perrache. L'image des trois voyageurs en carreaux gris reparaît naturellement et devient à partir de là l'image maîtresse : dans la réalité, les trois voyageurs s'étaient sans doute montrés surpris de l'impolitesse des jeunes gens, dans le rêve ils deviennent redoutables, ils ont des figures sinistres. Voilà les images indépendantes de la sensation, et l'on peut admettre que cette série d'images s'est développée jusque-là, soit au seuil de la conscience, soit dans quelque couche plus profonde, en tout cas sans subir l'influence de la sensation. Mais à ce moment le dormeur entend un grand bruit. Comment donc interpréter cette sensation brusque qui envahit maintenant l'esprit? Le moyen le plus naturel, surtout pour un dormeur effrayé, est sans doute de supposer qu'on lui tire des coups de revolver, c'est-à-dire que la sensation évoque l'image de coups de revolver et se fond avec cette image, ou que le bruit du seau de fer se traduit par le bruit des coups de revolver. Voilà l'image constitutive, et elle entraîne cette autre image ou croyance que l'un des hommes à figure sinistre a dû braquer son revolver sur le rêveur avant de tirer. Quant à l'image de l'ami de Mâcon, elle ne s'explique pas, elle n'est pas utile à l'interprétation de la sensation, elle doit donc appartenir à une autre série et elle a été incorporée au tableau parce qu'elle pouvait y prendre place aisément.

Fréquemment c'est une préoccupation, une attente, qui déterminent le sens dans lequel la sensation auditive est interprétée. C'est ce qui arrive dans l'observation XXXVIII (p. 120) que j'ai citée plus haut. L'observateur est réveillé par le tambour, et il rêve qu'un orage a éclaté, qu'il entend la grêle, qu'il voit les éclairs, etc. Or, il avait fait très chaud la veille, le ciel était nuageux le soir et un camarade avait dit qu'il pourrait y avoir un orage. Autrement dit des images auditives et visuelles de tonnerre, de grêle et d'éclairs étaient présentes dans l'esprit du dormeur et devaient devenir conscientes dès qu'une occasion leur en serait fournie : c'est le tambour qui fait naître cette occasion, la sensation auditive appelle l'image auditive de l'orage et se fond avec elle, et les images visuelles s'ajoutent à l'ensemble comme images additionnelles.

OBSERVATION C

De P. C... — Après d'autres tableaux se trouve celui-ci : « Je dois aller au cours d'un de mes professeurs. Je suis seul, et, contre une boutique fermée, j'écoute : j'entends que le cours est commencé. » Le bruit de voix que j'ai entendu et que j'ai pris pour le cours du professeur était la voix d'un marchand de journaux dans la rue.

Ainsi la sensation du bruit venant de la rue est interprétée comme produite par la voix du professeur : cette illusion de rêve est toute naturelle chez un jeune étudiant préoccupé de suivre ses cours avec assiduité. L'image de la voix du professeur était latente dans son esprit. Mais elle n'y existait pas seule : une autre série se développait en même temps, à laquelle appartient

l'image de la boutique. Cette image vient compliquer le tableau perceptif par rencontre.

Dans l'observation XXIV (p. 95) le réveille-matin m'ayant réveillé à l'improviste à minuit, j'eus un rêve en quatre tableaux, dont l'un est perceptif. Je rêve que j'entends sonner la sonnette de la maison et que, croyant que c'est la femme de ménage qui arrive, je descends en hâte pour lui ouvrir la porte. L'image au moyen de laquelle j'ai interprété cette sensation imprévue était une image d'attente, car j'avais coutume de dormir à cet époque jusqu'à l'heure où arrivait la femme de ménage. Le tableau perceptif s'est uni à d'autres tableaux qui formaient sans doute des fragments appartenant à des séries indépendantes.

Il suffit parfois que des images aient été rajeunies par une conversation de la veille pour qu'elles servent d'images constitutives au tableau perceptif.

OBSERVATION CI

Je me réveille un matin en rêvant que je chasse sur une colline couverte de bruyère et qui m'est très familière. J'ai déjà tiré de nombreux coups de fusil, je n'ai rien tué, je n'ai plus de cartouches, il ne m'en reste qu'une dans le canon gauche de mon fusil. Je ne vois pas de lièvres, mais des chats, et des animaux gris qui ressemblent à des lapins, mais passent avec une rapidité si grande qu'on les distingue à peine.

Les sensations auditives ont été produites par des coups de tonnerre, lesquels ont été interprétés comme des coups de fusil et ont appelé les images visuelles additionnelles parce que la veille j'avais parlé de chasse.

Il peut se faire enfin que le bruit soit perçu correctement, et que cette perception correcte se lie à des images hallucinatoires de façon à constituer un tableau de rêve qui est encore un tableau perceptif. C'est ce que l'on voit dans l'observation I, où je rêve qu'il pleut à torrents, que je suis en retard pour aller au lycée, que je me hâte de partir, que je cherche mon parapluie, etc. Il pleuvait en fait à ce moment, mais je me réveillais à une heure raisonnable, je n'étais pas en retard et j'étais encore dans mon lit. La perception correcte s'est donc intercalée dans une suite d'images familières dont elle a modifié la caractère.

D'une manière générale, il est difficile, et même à peu près impossible, de savoir si les images avec lesquelles la sensation s'unit pour constituer un tableau de rêve perceptif auraient pu être saisies par l'observation au cas où le réveil n'aurait pas été provoqué par la sensation auditive, c'est-à-dire si ces images se trouvaient à ce moment au seuil de la conscience ou si elles appartenaient à une couche plus profonde de la subconscience. Il n'est peut-être pas impossible de trouver un critérium pour faire cette distinction, mais je n'en possède pas. Quoi qu'il en soit sur ce point, il résulte des observations que je viens d'analyser que le rêve perceptif se constitue d'une manière tout à fait semblable à la perception, c'est-à-dire par la fusion de la sensation avec une image constitutive qui lui ressemble, sans pourtant lui ressembler assez pour que la perception soit correcte, — et par l'appel d'images additionnelles destinées à former un cadre à la perception généralement incorrecte, — enfin, que l'image constitutive et les images additionnelles existaient déjà dans l'esprit au moment où la sensation y est apparue

à son tour et qu'elles ont pu seulement être portées à un niveau plus élevé de la conscience par la sensation tendant à devenir perception.

§ 2. — Rêves visuels, tactiles, organiques.

Les rêves perceptifs auxquels on peut assigner avec certitude une origine visuelle sont rares : la raison de cette rareté, frappante surtout en comparaison de l'extrême fréquence des perceptions visuelles chez les hommes normaux pendant la veille, est bien simple : c'est que nous fermons les yeux pour dormir. Il en résulte que, pour qu'une sensation visuelle ayant une cause extérieure se produise pendant le sommeil, il faut que l'excitation soit très forte et il est bon qu'elle agisse d'une façon brusque.

Je n'en trouve dans ma collection qu'un exemple bien net, et encore je n'ai pas d'explication sur l'origine de l'image constitutive, mais seulement sur l'origine des images additionnelles.

OBSERVATION CII

De F. C... — Je me trouvais dans le hall d'une vaste gare, ressemblant vaguement à celle de Dijon. Chose étrange, j'étais seul : ni un voyageur, ni un train, ni une locomotive. La gare était violemment éclairée. La lumière semblait venir des vitraux du plafond. Je me mis à marcher le long des rails, et subitement je me trouvai dans la campagne. Quelques collines formaient l'horizon. La lumière était de plus en plus violente. Tout à coup, sur le sommet d'une colline, je vis se dresser un énorme canon. Le sommet de la colline lui servait d'affût. Il se mit à tourner alentour avec rapidité comme autour d'un pivot. Je le regardai ébahi et me réveillai.

J'avais oublié en me couchant de fermer les doubles rideaux de ma fenêtre, et le soleil arrivait à flots sur mon lit. Quelques jours auparavant, j'avais lu une lettre du Transvaal, où l'on disait que des canons de 155 possédés par les Boërs avaient fait merveille; j'avais lu aussi la description d'un canon de ce système.

L'image qui aurait pu servir à constituer une perception correcte était l'image de la chambre envahie par le soleil : l'image provoquée a été d'abord celle d'une vaste gare mal déterminée, puis celle d'un paysage non moins vague. La sensation se trouve engagée dans deux tableaux distincts, c'est-à-dire qu'elle a pris place dans deux séries imaginatives. De la première il reste peu de chose : le dormeur est seul dans la gare et il marche sur les rails; la sensation de lumière vive s'est ajoutée à ce tableau, et voilà que la gare est violemment éclairée. La deuxième série est plus riche et contient une image bizarre dont je ne cherche pas à rendre compte, mais une telle bizarrerie n'a rien qui doive surprendre dans un rêve : en tout cas la sensation de lumière vive s'ajoute aussi à ce tableau, et le paysage paraît éclairé par une lumière de plus en plus violente. Malgré l'absence d'indication sur l'origine de l'image constitutive, cette observation confirme sur tous les autres points les résultats obtenus par l'étude des rêves auditifs.

Les traités sur les rêves contiennent des observations, et même des expériences méthodiques sur le rôle des sensations visuelles (et autres) dans le rêve. On en trouve dans Maury [1], Tissié [2], Radestock [3], Wey-

1. *Le Sommeil et les rêves* 4e éd., p. 156 (une seule expérience au moyen d'une excitation visuelle).
2. *Les Rêves*, p. 10.
3. *Schlaf und Traum*, p. 110.

gandt[1]. Mais aucun de ces auteurs n'explique l'origine des images constitutives ou additionnelles. Weygandt seul donne des explications de ce genre, mais sur les rêves auditifs, et elles sont conformes à celles que j'ai indiquées précédemment; il n'en donne pas sur les rêves visuels. Malgré cette indigence d'informations, je ne crois pas que les rêves visuels se construisent autrement que les rêves auditifs.

A propos des rêves visuels, on signale comme une source inépuisable de rêves les sensations subjectives. Il est probable, en effet, que ces sensations peuvent évoquer des images et constituer avec elles des tableaux perceptifs. Mais l'interprétation des faits est ici très difficile parce que l'on manque de moyens pour discerner après le réveil l'origine véritable des représentations visuelles : dans quelle mesure sont-elles de pures images? dans quelle mesure sont-elles des sensations dues à une décomposition physiologique des matières sensibles de la rétine? On ne pourrait le dire avec quelque sûreté que si l'on pouvait connaître et constater les faits physiologiques qui conditionnent les images : peut-être alors serait-il possible de déterminer la part qui revient dans un rêve aux sensations subjectives. Tant que l'on ne pourra pas faire cette séparation, on sera réduit sur ce point à des hypothèses invérifiables[2].

Les rêves tactiles sont beaucoup plus fréquents que les rêves visuels, mais, à en juger par ma collection, ils sont moins fréquents que les rêves auditifs.

1. *Entstehung der Träume*, p. 44.
2. Cf. Delage, *La nature des images hypnagogiques et le rôle des lueurs entoptiques dans le rêve*, Bulletin de l'Institut général psychologique, 1903, p. 235-247.

OBSERVATION CIII

De J. C... — Je rêve que je suis à la chasse, et, m'étant sans doute un peu éveillé, je me dis : « Mais je suis dans « mon lit, je ne suis pas à la chasse. Pourtant je sens bien « mon fusil dans ma main. » Pour m'en rendre compte, je fis avec la main le tour de la crosse. Subitement il me vint cette pensée : je suis dans mon lit, mais j'ai en mains un fusil; c'est ma carabine Eurêka, qui est pendue au mur. Satisfait de cette explication, je posai la carabine le long du bois de lit. Quand je fus réveillé complètement, je vis que mon bras et ma main étaient posés sur le bois de lit, et c'est cette sensation qui avait provoqué mon rêve.

Le travail d'interprétation de la sensation, dans cet état de demi-réveil, n'est pas tout à fait automatique : il s'y mêle de la réflexion et du raisonnement. Cependant la sensation tactile du bois de lit évoque l'image tactile d'une crosse de fusil et constitue avec elle un tableau perceptif qui se complète par des images de chasse ; puis, ce tableau n'obtenant pas une adhésion sans réserve de l'esprit, parce que le sommeil n'est pas assez complet et que l'observateur se rend compte qu'il est dans son lit, une nouvelle image constitutive se substitue à la précédente et forme un nouveau tableau.

Les rêves d'eau ne se rapportent pas toujours au besoin d'uriner, comme l'a soutenu Scherner, mais ils peuvent provenir d'une sensation tactile causée par la sueur.

OBSERVATION CIV

De E. M.,.— Je résume cette observation pour en dégager seulement les tableaux perceptifs. Le dormeur rêve qu'il est sorti du lycée, un dimanche matin, qu'il se promène sur le bord de la Loire, avec sa jeune sœur, que, passant sur

une planche étroite, il entre dans un grand bateau amarré près du quai. « J'y étais à peine que le bateau se mit à fendre l'eau avec une vitesse effrayante en s'éloignant du bord... Je voulais m'élancer dans l'eau, qui était trouble comme un jour de crue, mais une force invincible me retenait immobile. Le bateau venait de pénétrer sous une des arches du pont du chemin de fer, mais cette arche se continuait en une sorte de grotte d'où s'échappait un violent mugissement. L'eau était agitée et noire. » Un peu plus loin, le dormeur se réveille et s'aperçoit qu'il est couvert de sueur. Il se rendort, et le rêve recommence. « Je n'étais plus dans un bateau couvert, mais sur une petite barque de pêche. Ma sœur était assise au bord du bateau... Des oiseaux de toutes sortes vinrent voltiger autour de nous : je remarquais surtout des martins-pêcheurs, des mouettes et des canards sauvages... Je pris mon fusil et tirai, mais je n'entendis pas la détonation. J'en fus fort surpris en voyant tomber une quantité d'oiseaux, mais aucun d'eux n'était mortellement atteint. Alors le chien (qui figurait dans une scène précédente) reparut. Je ne le vis pas se jeter à l'eau, mais sa tête apparut tout à coup à la surface, et il se mit à poursuivre un superbe canard. Dès qu'il était sur le point de l'atteindre, l'oiseau plongeait et allait sortir quelques mètres plus loin. Le chien essayait aussi de plonger, mais ne parvenait qu'à se mettre la tête dans l'eau. Ma sœur s'amusait de regarder cette poursuite : pour mieux voir, elle s'était agenouillée au bord de la barque et se penchait en avant. Le canard, toujours poursuivi, était venu se réfugier au bord de la barque. Ma sœur voulut le saisir, mais fût entraînée et je perçus un bruit ressemblant à celui d'un corps qui tombe à l'eau... Je me jetai à l'eau la tête la première. Cette eau était tiède et je m'y trouvais très bien : je nageais sans fatigue et respirais sans avaler d'eau. Je sentis la robe de ma sœur, je la saisis et me mis à nager vigoureusement. Il me sembla que je nageais longtemps. Tout à coup je me trouvai au bord de l'Allier, assis sur la berge, tout mouillé. Ma sœur aussi était mouillée, mais ne paraissait nullement fatiguée de son séjour sous l'eau et riait aux éclats. Il faisait grand jour, etc. »

Au début du rêve, la sensation de l'eau qui coule sur le corps n'évoque que des images visuelles, de sorte que les tableaux perceptifs ne sont pas encore constitués, mais l'image tactile est déjà sur le point d'apparaître : le rêveur voulait s'élancer dans l'eau. Dans la seconde partie du rêve, après le premier réveil, ce sont d'abord des images visuelles, mais l'image tactile finit par apparaître à son tour : le dormeur se jette à l'eau, il la trouve tiède et agréable, il nage sans fatigue, il nage longtemps, il se retrouve assis au bord de l'Allier, tout mouillé. Quant aux images qui encadrent ces images évoquées par la sensation, elles s'expliquent presque toutes. E. M... retrouve chaque dimanche matin sa sœur, et il leur arrive souvent de se promener ensemble au bord de la Loire. Il avait projeté pour le dimanche précédent une partie de chasse au canard, en bateau; une circonstance empêcha le projet de se réaliser, mais il s'est réalisé dans le rêve, qui a eu lieu dans la nuit du lundi au mardi suivant. La scène où le chien et le canard plongent dans l'eau reproduit, avec un peu de modifications, un souvenir de trois semaines : « Mon chien avait pris une poule d'eau vivante et allait la déposer sur le bord du ruisseau quand elle lui échappa et plongea pour sortir de l'eau plus loin; le chien plongea à son tour sa tête dans l'eau à l'endroit où il avait vu le gibier entrer, et cela à plusieurs reprises. » La construction de ce rêve s'est donc bien effectuée de la même manière que celle des rêves auditifs.

Voici maintenant une observation dans laquelle c'est une sensation de froid, unie à une sensation musculaire, qui provoque la formation du tableau perceptif.

OBSERVATION CV

De M. T...— J'ai rêvé cette nuit que j'étais dans un endroit clos spécialement destiné à la natation. Dans un coin il y avait à peu près 10 centimètres d'eau, et plus loin il y en avait plus haut que moi. J'apprenais à nager, et cela me paraissait très facile. Je me souvenais d'avoir autrefois pris sans succès des leçons de natation. Je sentais des gouttes d'eau me ruisseler sur le visage.

Causes du rêve. — Il faisait froid dans ma chambre, et, lorsque je me suis réveillé, j'avais la figure gelée. Je me suis réveillé dans la position du nageur, les jambes pliées.

La sensation tactile du froid n'aurait sans doute pas suffi à appeler une image de bain et de natation, mais avec l'aide de la sensation musculaire, on comprend que cette évocation se soit faite : la position a agi comme par une suggestion.

OBSERVATION CVI

A une époque déjà éloignée, mon petit garçon eut pendant quelque temps la fantaisie de coucher dans notre lit le soir, pendant que nous restions à veiller dans une autre pièce. Vers dix heures, je l'enlevais tout endormi et le portais dans son lit. Un soir qu'il faisait froid, en l'enlevant je touchai sa peau de ma main gauche. La main était froide, l'enfant fit un mouvement de contrariété, et dit en geignant : « C'est mouillé. »

Cette parole suffit à prouver qu'il avait interprété la sensation causée par le contact de la main froide comme provenant du contact d'un objet mouillé, d'une éponge ou d'une serviette, ou de l'eau d'un bain. On sait assez qu'en hiver les enfants redoutent la toilette à l'eau

froide, et qu'ils en gardent par suite des images vives.

MM. Vaschide et Piéron[1] ont réuni un bon nombre d'observations qui montrent que le rêve peut constituer dans quelques cas un élément de diagnostic parce qu'il présente le développement en un tableau perceptif d'une sensation légère que l'on ne remarquait pas pendant la veille. Pour le dire en passant, ce fait qu'une sensation inaperçue pendant la veille peut donner naissance à un tableau perceptif fournit une nouvelle preuve de l'élargissement du moi pendant le sommeil. Il existe d'ailleurs un certain nombre d'observations dans lesquelles on le constate[2]. Je ne l'ai pas rencontré pour ma part d'une façon certaine. En tout cas, qu'une inflammation se produise dans un organe et s'accroisse pendant la nuit, il peut en résulter un rêve perceptif organique. Voici un fait de ce genre.

OBSERVATION CVII

De L. D... — Après diverses circonstances que je ne me rappelle plus, j'ai rêvé qu'il me fallait (entre 11 heures du soir et une heure du matin) aller en classe. Ma mère voulait me faire prendre une pèlerine. Mais, comme cette pèlerine était trop étroite, elle me la boutonnait elle-même au cou. J'étouffais, je lui criais de ne pas continuer à boutonner cette pèlerine qui m'étranglait. En vain. Bientôt je ne pus plus parler. Je me débattis encore pendant plusieurs mi-

1. *La Psychologie du rêve au point de vue médical*, 1902.

2. Voir, sur ce point, dans Vaschide et Piéron (*ouvrage cité*, p. 23 et suiv.), une collection étendue de rêves perceptifs organiques et des observations nouvelles, dans quelques-unes desquelles la sensation initiale ne paraît pas avoir été sentie pendant la veille (principalement p. 35-36). Voir aussi D'Hervey Saint-Denys, *Les Rêves et les moyens de les diriger*, p. 351 et suiv.

nutes, toujours inutilement. Enfin je parvins à respirer un peu, et je me réveillai : j'avais un fort mal de gorge.

La sensation de gêne dans la respiration et de douleur à la gorge a donc appelé un système d'images familières : l'interprétation de la sensation organique s'est faite de la même manière que celle des sensations auditives dans les rêves auditifs.

Voici un autre rêve dans lequel la sensation évocatrice est une sensation musculaire.

OBSERVATION CVIII

De R. G... — La scène se passait dans la cour d'honneur du lycée. J'étais amputé de la jambe gauche, mais ma jambe n'était pas dans un appareil, elle était simplement accolée avec le bout de cuisse qui me restait. J'entre dans la cour en m'appuyant sur N... (un camarade). Avec nous se trouvait Mme X... (autrefois institutrice au lycée). Dans la cour jouaient quelques enfants. Soudain N... se baisse brusquement, m'arrache ma jambe et l'emporte en courant dans la cour, riant et gesticulant. Je pousse alors cette exclamation : « En voilà un amusement! » Mme X... rit très fort en entendant cette réflexion. Mais voici que la scène change. J'ai retrouvé ma jambe, et, plein de colère, je m'élance sur N... que je terrasse et que je frappe avec violence. Je me souviens aussi que je lui tirais les cheveux. Naturellement il pousse de grands cris. Mme X... joignit ses cris aux siens, et leurs cris me réveillèrent.

Cause. — J'étais monté à cheval deux jours auparavant, j'avais beaucoup galopé, et, comme cela ne m'était pas arrivé depuis quatre mois, mon équipée m'avait fatigué les jambes, et j'avais des douleurs dans les articulations.

On comprend comment les sensations de gêne qui persistaient à la suite de la fatigue ont pu évoquer

l'image d'amputation, quoique cette image ne soit pas expliquée par elle-même. C'est, après tout, une image visuelle, et, surtout sous la forme vague qu'elle a dans le rêve, elle est suffisamment semblable à la sensation pour avoir pu être évoquée. Mais le tableau perceptif ainsi formé a pris place dans un système d'images qui devait occuper l'esprit à titre de série imaginative. Ce sont, en effet, des images d'enfance. R. G... et N. ont fait leurs débuts au lycée il y a une douzaine d'années avec Mme X... pour institutrice. On comprend par là que N... joue un tour à son camarade, que celui-ci se fâche, qu'il en résulte une bataille et des cris. Il est possible que les cris entendus par le dormeur forment un autre tableau perceptif, destiné à interpréter une sensation auditive. Mais l'observateur n'en a rien dit, et l'on peut être éveillé par des cris imaginaires aussi bien que par des cris réels.

Les expériences de Mourly-Vold sur les rêves tactiles et musculaires[1] fournissent une confirmation sur ce point, mais d'une manière incomplète parce que l'auteur n'indique pas l'origine des images qui se sont jointes aux sensations tactiles et musculaires. Les personnes qui ont fait les expériences mettaient avant de s'endormir un gant à une main, ou une ficelle ou un ruban autour du pied, de façon à réaliser une flexion plantaire. Parmi les résultats obtenus se trouvent ceux-ci : dans « l'expérience du gant, où le sens musculaire et le toucher sont également intéressés, ce qu'on rêve le plus ordinairement, c'est qu'on exécute (ou qu'on voit d'autres personnes exécuter) des actes qui dépendent

1. *Expériences sur les rêves*, Réimpression de la Revue de l'Hypnotisme, janvier 1896.

en même temps de ces différents sens; on rêve, par exemple, qu'on prend quelque chose en main, qu'on se donne la main, etc. » (p. 10). Dans les expériences où le pied se trouve courbé par la ficelle ou le ruban, on rêve d'un état statique (« par exemple celui qui dort a la plante d'un pied courbée...; il rêve qu'il est debout sur la pointe des pieds, peut-être regardant quelque chose »), ou, plus souvent, d'un état dynamique, d'un mouvement où le membre en question joue un rôle prépondérant : « par exemple, celui qui dort a, comme dans l'exemple précédent, la plante d'un pied courbée; il rêve qu'il danse, court, ou fait un autre mouvement, dans lequel a lieu une flexion plantaire » (p. 11).

Ainsi, rêves auditifs, rêves visuels, rêves tactiles, rêves organiques, tous les rêves perceptifs se construisent et s'expliquent de la même façon : une sensation se produit, elle tend à se développer en une perception complète et par suite à évoquer les images les plus propres à cet usage; mais les images qui en feraient une perception correcte ne sont généralement pas disponibles à ce moment où l'esprit endormi est rempli par des séries d'images en concurrence qui se poussent chacune pour son compte vers l'aperception; les images les plus voisines de l'aperception s'imposent à la sensation pour la compléter, et, par cette rencontre d'une série imaginative et d'une série perceptive commençante, se forme l'illusion du rêve.

§ 3. — La répétition dans les rêves perceptifs. Les rêves typiques.

Avant de laisser de côté les rêves perceptifs, je dois faire encore deux remarques, d'ailleurs liées l'une à l'autre, concernant la répétition dans les rêves perceptifs et les rêves que l'on a appelés typiques.

La sensation qui forme le point de départ du rêve perceptif peut provenir d'une excitation rapide et qui ne se renouvelle pas : c'est ce qui est arrivé pour plusieurs des rêves que j'ai rapportés plus haut. Mais, quelquefois aussi, et principalement lorsqu'il s'agit d'un rêve organique, l'excitation se prolonge et, par suite, la sensation se prolonge aussi : il doit en résulter une suite de tableaux perceptifs qui comprennent tous la même sensation, mais qui diffèrent par les images constitutives ou par les images additionnelles.

Dans l'observation XLI (p. 149), on a pu voir que le tableau IV contient un élément perceptif : « Je sens une forte piqûre au mollet, que j'ai nu : il y a sur la peau de petits points noirs réunis en deux masses distinctes assez rapprochées et entourées de places rouges; j'y porte la main. » On retrouve un détail semblable dans le tableau VI : « ..... le chat, excité par sa maîtresse, se précipite sur moi et me mord à la cheville. Je saute dans un fossé plein d'eau..... J'ai une morsure au pied : elle est nette comme l'entaille que ferait un ciseau à bois. » Si ce n'est pas exactement la même sensation qui a provoqué les deux tableaux, puisqu'il y a une différence de localisation, ce sont du moins des sensations très semblables : elles se sont encadrées dans des images différentes et ont ainsi formé des tableaux différents.

Voici maintenant une observation dans laquelle on voit une sensation persistante interprétée correctement ou à peu près, mais liée à des images additionnelles variables qui donnent naissance à des tableaux successifs.

OBSERVATION CIX

De L... — Je sortais de la caserne avec un sergent-major et un camarade; à peine étais-je dans la rue que je me sentis pris d'une crampe dans la jambe que je me suis cassée l'année dernière. Je priai mon camarade d'aller au lycée pour dire qu'on m'envoie un fiacre et un garçon pour rentrer..... Puis, mon rêve a été interrompu pendant quelques instants. Je me suis retrouvé dans le cercle des sous-officiers avec quelques sergents-majors. J'ai causé avec eux, puis, tout à coup, j'ai cru que j'étais en retard pour rentrer au lycée, et je me suis mis à courir. A la grille de la caserne, une nouvelle crampe m'a pris, et j'ai vu le répétiteur de la première étude et le garçon du premier dortoir qui m'attendaient avec une couverture. Nouvelle crampe : on m'a étendu sur la couverture, et je me suis réveillé.

A mon réveil, ma jambe qui a été cassée était étendue toute droite, et je sentais une crampe dans les doigts du pied. Il y a encore un fait qui peut expliquer une partie du rêve : hier soir, j'ai dîné avec un sergent-major, à la caserne; je me suis promené dans les bâtiments, et les sergents que j'ai revus en rêve étaient ceux avec qui j'avais fait une partie de cartes dans le cercle des sous officiers.

Les notes expliquent suffisamment la construction de ce rêve. Une image de la veille occupe d'abord l'esprit; puis, survient la sensation musculaire, qui est interprétée correctement, mais mal localisée; le tableau se développe alors avec ses conséquences naturelles (le camarade va chercher une voiture). Ici se

produit une interruption, qui tient peut-être à ce que le tableau précédent est arrivé à son terme; le moyen est trouvé pour sortir de la situation embarrassante. Mais la sensation persiste, et elle prend de nouveau place dans un tableau formé par des images du même groupe que celles du tableau précédent, mais les éléments du souvenir sont un peu plus anciens, c'est-à-dire que la sensation, dans ce travail qu'elle provoque pour devenir une perception, va chercher plus loin des images plus anciennes, et le deuxième tableau se développe à son tour, mais la direction du mouvement est donnée maintenant par la crainte d'être en retard. Enfin, la sensation envahit une troisième fois la série des images, sans que l'on puisse dire au juste si l'image de la couverture, sur laquelle le dormeur se voit étendu, forme la suite du deuxième tableau ou si elle a été évoquée par la troisième sensation.

Il arrive quelquefois que le réveil se produit trop tôt pour qu'un deuxième tableau se forme. C'est ce qu'on voit dans le fait suivant, où c'est la surprise causée par la persistance de la sensation qui détermine le réveil

OBSERVATION CX

De E. A... — Je presse le bouton d'une sonnette électrique, à la porte d'une maison qui m'est bien connue. Mais la sonnerie continue, même après que j'ai cessé de presser le bouton. Je m'en étonne et je me réveille. Mon réveille-matin est en train de sonner.

Le deuxième tableau n'existe ici qu'à l'état de germe : la persistance de la sensation auditive interrompt d'abord le développement du premier tableau,

car la porte devrait s'ouvrir, le dormeur devrait rêver qu'il entre dans la maison. Mais ces images sont écartées, parce que la sensation continue, d'où surprise et perception correcte. En réalité, c'est la surprise et la perception correcte qui forment le deuxième tableau.

Je reproduis enfin, comme exemple de rêve perceptif à répétition, une observation empruntée à d'Hervey-Saint-Denys, qui montre bien comment l'esprit, ainsi que le dit d'Hervey, « accommode la sensation aux images de son rêve », ou plutôt comment la rencontre de la sensation et des images et l'invasion répétée de la sensation dans la série des images détermine une suite de tableaux perceptifs :

« Une pièce de bois m'étant tombée sur l'épaule, j'avais usé d'un médicament qui contenait de la belladone, pour engourdir la douleur d'une forte contusion. Je fis d'abord plusieurs rêves interrompus, durant lesquels je crus me promener avec un lourd fusil sur l'épaule, supporter l'angle d'un grand tableau qu'on essayait d'accrocher, etc. Enfin, vers le matin, je rêvai ce qui suit :

« J'étais en voyage, j'arrivais je ne sais où. Je cherchais un gîte, *ayant une valise sur mon épaule*, et ne trouvant personne ni pour la prendre, ni pour m'indiquer une auberge. J'aperçois cependant une enseigne de cheval blanc, sur une maison d'assez bonne apparence ; mais la porte est si basse que je suis forcé, pour entrer, de me courber péniblement et de traverser une assez longue voûte ; dans cette position incommode, *plusieurs fois mon épaule se heurte au mur*. A l'intérieur de l'auberge, je suis reçu par une jeune servante, qui m'annonce que l'affluence des voyageurs est grande, et qu'il me faudra loger un peu haut. J'accepte par

avance la chambre qu'on pourra me donner, et, *replaçant ma valise sur mon épaule*, je me mets à suivre la jeune fille par des corridors et des escaliers sans fin.

Nous arrivons ainsi dans une salle haute comme une église, dont la muraille était recouverte de branches de fer disposées horizontalement les unes au-dessus des autres, de manière à servir tour à tour de poignées et de marchepieds. N'auriez-vous point confiance en moi et ne voulez-vous plus me suivre? me demanda mon guide en commençant à gravir cette échelle. Je vous suivrai jusqu'au bout du monde, lui répondis-je. Déjà je ne me souvenais plus de ma valise, ni de l'auberge, ni d'une chambre à occuper. Je me sentais comme envahi par je ne sais quelle exaltation croissante. Ce n'était plus une servante qui me montrait la route; c'était une sorte d'héroïne de roman. Je montais fort et léger. Comme nous touchions à la corniche, ma compagne *appuya fortement sa main sur mon épaule*, passa par une petite fenêtre en m'engageant à la suivre, etc.[1] ».

Les rêves typiques sont des rêves qui se produisent sous une forme à peu près identique chez beaucoup de personnes, presque chez tout le monde. Par exemple, on rêve que l'on monte un escalier avec beaucoup de fatigue, ou que l'on descend un escalier auquel manquent des marches, ou que l'on vole dans les airs, ou que l'on est menacé d'être écrasé contre un mur par un camion, ou que l'on se trouve en chemise ou tout nu dans la rue ou dans une société nombreuse. Je n'ai presque pas recueilli de rêves de ce genre, quoique je connaisse le rêve des escaliers par expérience personnelle : j'en citerai un exemple dans le chapitre suivant,

1. *Les Rêves et les moyens de les diriger*, p. 362.

mais je manque d'indications sûres pour l'interpréter autrement que d'une façon hypothétique.

Toutefois, il est très probable que ce sont là des rêves perceptifs. Quelques explications précises se trouvent chez Weygandt, qui ne laissent guère de doute à cet égard.

« Je rêvais, dit Weygandt[1], que je voulais faire l'ascension de la tour Eiffel, à Paris, et je montais à grande peine une marche après l'autre dans un grand et spacieux bâtiment. Je trouvais l'ascension de plus en plus pénible, mais je sentais aussi de plus en plus le besoin d'uriner. En cherchant un endroit approprié, je vins à passer par de grands salons contenant des curiosités, surtout de vieilles armes. Mon embarras grandit de plus en plus. Après le réveil, je me sens la poitrine oppressée et j'éprouve le besoin d'uriner; par la première sensation avait été causée l'image de l'ascension, la tour Eiffel céda la place en même temps que le désir antérieurement manifesté de voir Paris; les collections d'armes, etc., reposent sur le souvenir d'une visite faite peu de temps avant à l'arsenal et au Panopticum de Berlin. »

Deux sensations sont unies dans ce rêve, chacune donne naissance à un tableau perceptif, au moyen d'images qui s'expliquent par des événements antérieurs, c'est-à-dire que les deux tableaux perceptifs se construisent suivant la manière ordinaire. Mais il est une remarque qui me paraît importante : c'est que les deux sensations persistent pendant un certain temps. Quoiqu'il n'y ait pas ici de tableaux répétés aussi nettement distincts que dans les observations que j'ai

1. *Entstehung der Traüme*, p. 33.

citées plus haut, je crois que le rêve typique comporte toujours cette persistance de la sensation, qui est interprétée de la même manière ou à peu près, pendant tout le temps qu'elle dure. En un mot, le rêve typique est un rêve perceptif à répétition.

CHAPITRE VIII

L'ORGANISATION ÉMOTIONNELLE DES SÉRIES

Il est arrivé à tout le monde de se réveiller sous l'influence d'une émotion et de se rendre compte que l'émotion était la cause même du réveil. C'est ce qui se produit dans le cauchemar, où l'émotion est toujours pénible. Mais il est d'autres émotions qui peuvent produire le réveil, par exemple la surprise, et aussi, quoique plus rarement, le plaisir. Si l'on examine le contenu de l'esprit en de telles circonstances, on constate que quelquefois l'émotion se rapporte à un souvenir récent qui reparaît en hallucination (voir les observations LXXIII, p. 209, et LXXIV, p. 210), mais que plus souvent le souvenir est modifié par l'adjonction d'autres images. Autrement dit, l'émotion qui naît pendant le sommeil joue, à l'égard des séries de représentations qui occupent l'esprit, le rôle de force organisatrice, c'est-à-dire que les séries simultanées entrent en communication et s'unifient d'une façon plus ou moins parfaite sous l'influence de l'émotion.

L'idée d'émotion est demeurée passablement confuse dans la psychologie contemporaine. Tous les faits

que la psychologie des facultés rattachait à la sensibilité, le plaisir et la douleur, le désir et la crainte, les tendances, les passions, les états affectifs, etc., sont donnés simultanément à la conscience, font partie des mêmes états psychiques concrets. Ils sont unis d'ailleurs à des représentations et à des actions, de sorte que toutes les espèces de phénomènes psychiques sont saisies à la fois par la conscience. Lorsqu'on entreprend de les analyser et, tout d'abord, de séparer les différentes espèces, on isole aisément par l'abstraction les faits de connaissance d'une part et les actions d'autre part. Mais le reste est un ensemble confus qui résiste à l'analyse ; on a coutume d'en faire un troisième groupe, le groupe de la sensibilité ou des faits affectifs.

Quelques psychologues cependant ont divisé ce groupe en deux : ils distinguent d'une part les tendances, ou sentiments, ou inclinations, dont le type est le désir ou la crainte, et, d'autre part, les plaisirs et les douleurs auxquels ils donnent le nom d'émotions. La tendance peut se définir par l'action : elle est une action possible, une action virtuelle, une action suspendue, une action en puissance. Quant à l'émotion, si l'on prend pour types de ce phénomène le plaisir et la douleur, on peut la définir par son analogie avec la représentation : le plaisir est le signe d'un acte utile, d'un état favorable, la douleur est le signe d'un acte nuisible, d'un état défavorable. Par suite, l'émotion est, non pas un jugement ou une croyance, mais l'équivalent d'un jugement ou d'une croyance, c'est une sorte de jugement porté sur la valeur des actions ; mais c'est l'équivalent d'un jugement pratique et non pas d'un jugement théorique. Il en résulte que l'émotion, le plaisir ou la douleur, détermine une attitude

de l'être à l'égard des objets, une attitude conforme aux exigences de la situation, une attitude d'adaptation.

Par son analogie avec la représentation, l'émotion se distingue donc nettement de la tendance. Mais, par ses conséquences, elle met en jeu les tendances. C'est pourquoi l'observation ne saisit jamais une émotion sans qu'elle soit liée à quelque tendance, ni une tendance sans qu'elle soit liée à quelque émotion. De là, sans doute, est venue, chez les psychologues, l'habitude de confondre la tendance et l'émotion, de les identifier sous le nom de faits affectifs ou sous quelque dénomination équivalente. Mais ce sont deux faits de nature différente, ou plutôt ce sont deux parties, ou deux éléments différents, d'un même fait concret.

De là résulte que, dans les états concrets que l'on désigne sous les noms de peur, colère, surprise, indignation et que l'on appelle des noms communs d'émotions, affections, sentiments, il faut faire avec soin la distinction de la tendance et de l'émotion proprement dite.

D'ailleurs l'émotion proprement dite, quoique étant un fait élémentaire par rapport aux états affectifs concrets, n'est pourtant pas un fait simple, une simple caractéristique des représentations, comme l'admet par exemple Ebbinghaus[1]. Supposons que, dans un état concret de surprise, on ait séparé par analyse, non seulement les représentations et les actions, mais aussi les tendances, comme les désirs intellectuels (désir de comprendre quant à ses causes le fait qui cause la surprise, désir de percevoir le fait d'une façon plus

1. *Grundzüge der Psychologie*, I, p. 540 et suiv.

complète, désir de connaître les faits concomitants auxquels il se rattache, désir de connaître les conséquences auxquelles il tend, d'autres désirs encore peut-être), les désirs pratiques (inquiétude quant aux conséquences prochaines ou lointaines, sentiment de la responsabilité, désir d'utiliser l'événement présent), les sentiments altruistes et tous les désirs ou toutes les craintes qui peuvent exister dans la conscience d'une façon plus ou moins nette, le reste de cette analyse, la partie exclusivement émotionnelle de ce fait concret, ne sera pas encore quelque chose de simple, ne sera pas une pure tonalité agréable ou pénible. Dans le genre des émotions qui ne sont que des émotions, il y a encore des espèces. Wundt a essayé d'en distinguer les éléments dans sa théorie tri-dimensionnelle des émotions : plaisir-déplaisir, tension-relâchement, excitation-dépression[1]. Ce n'est pas le moment d'examiner la valeur de cette hypothèse, je me borne à la signaler en passant et comme une raison d admettre la complexité et le caractère qualitativement variable des émotions.

Dans le chapitre v ci-dessus, j'ai étudié le rôle que jouent le désir et la crainte dans le développement des séries imaginatives pendant le sommeil. Je vais envisager maintenant le rôle de l'émotion dans le rêve. Ce rôle me paraît être surtout de réunir en une seule série plusieurs séries de représentations du rêve et, par là, de provoquer le réveil.

La principale émotion que l'on trouve dans le rêve est la peur. Conformément à la distinction que je viens

1. *Grundriss der Psychologie*, p. 99 et suiv.; *Philosophische Studien*, XV, p. 163; *Physiologische Psychologie*, 5e éd., II, p. 284,

de faire, je n'envisage plus maintenant la peur-tendance, mais la peur-émotion. La peur-tendance est une force analogue au désir qui, comme le désir, se réalise spontanément pendant le sommeil et provoque une invention de moyens défensifs, tandis que le désir provoque une invention de moyens destinés à le satisfaire. La peur qui se manifeste ainsi comme force de développement dans une série d'images s'accompagne d'ailleurs d'une émotion pénible, de même que le désir satisfait s'accompagne d'une émotion agréable. Les observations que j'ai citées au chapitre v étaient propres à montrer la façon dont agit la peur-tendance; mais elles n'étaient généralement pas de nature à mettre en lumière l'action de la peur-émotion. C'est pourquoi je vais maintenant citer des observations nouvelles.

OBSERVATION CXI

De P. V...—J'étais dans le train qui va de Nevers à Chagny, et ce train roulait avec une vitesse vertigineuse : les arbres et les maisons qui bordent la ligne disparaissaient sans qu'on eût le temps de les voir. On avait brûlé les stations d'Imphy et de Béard, on aurait dit que le train ne pouvait plus s'arrêter. La Loire était débordée et coulait non loin de la ligne : ses eaux étaient sales et troubles. Soudain je ressentis un choc violent : le train avait déraillé et je me trouvais sous un monceau de décombres. Mon wagon se trouvait en tête du train. Je voyais le feu de la machine gagner le fourgon de tête et l'embraser. Je cherchais à dégager mes membres des décombres, mais je ne pouvais

Cf. Brahn, *Experimentelle Beiträge zur Gefühlslehre*, Phil. Stud., xviii, p. 127; Titchener, *Ein Versuch die Methode der paarweisen Vergleichung auf die verschiedenen Gefühlsrichtungen anzuwenden*, Phil. Stud., XX, p. 382.

faire aucun mouvement. J'appelais au secours, mais personne ne me répondait. Je voyais de petits ruisseaux de sang s'échapper des wagons. — Le tableau changea. La Loire était rentrée dans son lit, mais on voyait un limon boueux sur lequel étaient des milliers de poissons morts qui dégageaient une odeur infecte. Des corbeaux s'étaient abattus dessus et les mangeaient. Des quadrupèdes que je ne connaissais pas s'étaient approchés des corbeaux, mais les corbeaux ne s'envolaient pas. Le sang qui s'échappait des wagons avait formé un petit ruisseau qui s'écoulait sur le limon. Les quadrupèdes léchaient le sang et remuaient la queue en signe de satisfaction. Je criai pour les éloigner, mais ils n'en firent rien. Les débris de mon wagon s'étaient embrasés et le feu s'approchait rapidement de mon corps. Je redoublais d'efforts pour me dégager, mais je ne pouvais toujours faire aucun mouvement. Finalement le feu atteignit mes jambes et je me réveillai.

Les images de ce rêve appartiennent au moins à deux séries indépendantes. Première série : le train roule sur la ligne de Chagny, la vitesse est excessive, la Loire est débordée, le train déraille, le dormeur se trouve sous un monceau de décombres, le fourgon de tête s'embrase, le dormeur essaie en vain de fuir, il appelle inutilement au secours, il voit des ruisseaux de sang ; deuxième série : sur le limon laissé par la Loire se trouvent des poissons morts en train de pourrir, des corbeaux les dévorent, aux corbeaux se joignent des quadrupèdes. Maintenant les deux séries s'unissent : les quadrupèdes de la deuxième série lèchent le sang des ruisseaux de la première série, le dormeur crie pour les éloigner, l'incendie le menace de plus en plus, il redouble d'efforts pour se dégager, le feu atteint ses jambes, et il se réveille. — L'indépendance primitive des deux séries me paraît prouvée par les détails suivants : « Le tableau changea, la Loire était

rentrée dans son lit. » L'observateur, en racontant son rêve, et même en en prenant conscience, a senti un désaccord entre la première série et le tableau qui se localise maintenant sur les bords de la Loire après une crue, et, spontanément, il a ajouté cette explication : « La Loire était rentrée dans son lit. » Une telle addition ne peut être l'œuvre que de la pensée du réveil, et encore, malgré cette addition, le besoin logique n'est pas entièrement satisfait, et c'est ce que l'observateur exprime en disant que le tableau changea. Il est même possible que la localisation du tableau des poissons morts sur le bord de la Loire soit aussi une addition du réveil : on pourrait l'affirmer si ce tableau avait pour origine quelque perception antérieure d'une troupe de corbeaux dévorant une charogne, mais l'observateur n'a pas fait connaître, et n'a peut-être pas connu lui-même, l'origine de ce tableau. — Quant à l'union des deux séries en une seule, elle ne peut s'expliquer que par l'action exercée par l'émotion, à la fois de peur et de répugnance, que le dormeur éprouve en se voyant menacé par l'incendie et en voyant en même temps les quadrupèdes qui se joignent aux corbeaux. Si ces émotions étaient intellectualisées, elles se traduiraient en des jugements de ce genre : « Je suis en danger de mourir dans l'incendie, et ces mangeurs de charognes viendront dévorer mon corps. » On comprend que, dans un pareil état hallucinatoire, les forces mentales et physiques se concentrent, que le dormeur fasse de nouveaux efforts pour se dégager et que le réveil, c'est-à-dire la concentration aussi complète que possible de toutes les forces disponibles, finisse par se produire.

OBSERVATION CXII

De R... — Je vais aux courses de chevaux à Decize avec P.. J'y suis allé en chaussons, et un orage épouvantable éclate. Nous n'étions pas tout à fait arrivés à l'hippodrome, et nous nous réfugions sous un hangar où étaient déjà beaucoup de personnes. Tout à coup un éclair nous aveuglé, et nous voyons la foudre tomber comme une boule de feu sur les tribunes de l'hippodrome, qui ne s'enflamment pas, mais deviennent noires. Aussitôt nous voyons accourir de notre côté des gens qui nous disent que toutes les personnes qui étaient aux tribunes ont été tuées. Je m'enfuis avec P., et nous arrivons au pont suspendu sur la Loire. Il n'y a pas de parapet, et un cheval emballé, traînant son cavalier qui brûle encore, me fait tomber à la Loire ; j'en sors à la nage. A ce moment je me retrouve seul et je veux aller chez une dame chez qui je devais dîner. Je la rencontre en chemin qui venait au-devant de moi avec un parapluie. Nous arrivons devant sa maison, mais sur le trottoir opposé. Au moment où nous voulons traverser, un chariot débouche contenant des personnes mortes de l'incendie, et ce défilé continue pendant un temps considérable. Je me couche la face contre terre pour ne pas voir les chariots. Tout à coup je sens que l'on me soulève : sans doute on me croit mort et l'on veut me mettre dans un tombereau. Je pousse un cri d'effroi, et je m'éveille.

Voici les notes additionnelles de l'observateur : « Je ne vois aucune explication de l'orage, car, si je vais chaque année aux courses de Decize, jamais je n'y ai vu éclater d'orage. Le pont de la Loire était cette année en réparation, et l'on avait construit une passerelle qui n'était pas très solide. Après les courses, je me suis rendu chez la dame qui dans mon rêve m'accompagnait. »

On peut distinguer dans ce rêve quatre séries d'images :

Première série. — Le dormeur s'en va aux courses de Decize.

Deuxième série. — Il est sorti en chaussons, un orage éclate, fuite sous un hangar, éclair.

Ici les deux séries s'unissent : la foudre tombe sur les tribunes. L'unification est réalisée par l'émotion de la deuxième série, et voilà que le souvenir des courses, au lieu de se développer avec la suite naturelle d'événements qu'il comporte, prend une allure tragique : toutes les personnes qui étaient aux tribunes ont été tuées. Vive émotion, qui ne produit cependant pas le réveil. Le dormeur s'enfuit. — Je ne parle pas de l'image du camarade P. : elle peut appartenir indifféremment à la première série ou à la deuxième, ou même provenir d'une autre série. Je n'ai pas de renseignements qui permettent d'en établir l'origine.

Troisième série. — Le dormeur passe avec son camarade sur le pont suspendu sur la Loire ; il n'y a pas de parapet, le passage est dangereux. Nouvelle émotion, ou bien continuation de l'état émotionnel précédent avec des images nouvelles.

A ce moment la série complexe déjà formée auparavant reparaît et se subordonne ces nouvelles images, elle en dirige maintenant le développement, et le cheval qui traîne un cavalier brûlant encore se précipite sur le pont et pousse le dormeur à la Loire. Si dangereuse que soit la situation, l'émotion n'est pas encore assez forte pour provoquer le réveil. Le dormeur a d'ailleurs un moyen de salut, il sort de la Loire à la nage.

Quatrième série. — Il s'en va chez la dame qui l'a invité à dîner. Ici les séries sont passablement mêlées : à cause de la pluie récente, on vient au-devant de lui

avec un parapluie. On arrive ainsi devant la maison, il n'y a plus qu'à traverser la rue.

Mais la série émotionnelle reparaît une fois de plus et reprend son développement : on emporte les morts dans des charrettes, le dormeur effrayé se couche la face contre terre. Voilà qu'on le soulève, et, à l'idée d'être pris pour un mort et mis dans un tombereau avec les autres, il éprouve une émotion tellement forte qu'il pousse un cri et se réveille.

On voit par cette observation que la série émotionnelle tend toujours à se subordonner les autres. C'est pourquoi je considère l'émotion comme une force organisatrice qui, dans la concurrence des séries simultanées, assure la maîtrise à la série à laquelle elle appartient. On voit aussi que le mouvement ondulatoire, le rythme, que j'ai signalé comme caractérisant le développement spontané des images, et même le développement des séries sous l'influence de la tendance, se retrouve aussi dans le développement émotionnel : le tableau émotionnel se déroule, et se subordonne les images appartenant à une série voisine; puis, comme si l'action de l'émotion était épuisée, il se produit un arrêt, une série indifférente ou moins émotionnelle prend place dans l'esprit; mais bientôt la série émotionnelle reparaît et se subordonne ces nouvelles images, pour reculer encore et reparaître ensuite une fois de plus.

Voici une autre observation dans laquelle c'est encore une émotion de peur qui réalise l'unification des séries et qui provoque le réveil. Il s'y trouve aussi quelques faits qui confirment des hypothèses que j'ai exposées précédemment.

OBSERVATION CXIII

Je me couchai un soir vers 9 h. 1/2, souffrant d'une mauvaise disposition générale qui m'avait rendu incapable de travailler pendant toute la journée. J'eus un rêve émotionnel qui me réveilla à 11 h. 1/2. Au lieu de me lever pour l'écrire, ayant besoin de repos pour la classe du lendemain, je me contentai de le repasser longuement dans mon esprit afin de le rédiger de mémoire quand j'en aurais le temps. Je ne pus trouver le temps nécessaire que le surlendemain, mais j'avais dans l'intervalle repassé à plusieurs reprises la suite des tableaux.

Je suivais, vers 3 ou 4 heures du matin, une rue de Paris mal déterminée, et dont j'ignore le nom. Toutefois elle était bordée d'arbres, et, à un moment, j'ai vu qu'une rue s'en détachait à angle aigu et portait la pancarte : rue Alexandre-Dumas. Après avoir marché quelque temps sur le trottoir, sous les arbres, je commence à voir quelques figures louches ou étranges : je rencontre trois enfants portant des chapeaux à haute forme, en cuir bouilli, comme les cochers de fiacre, et de grandes houppelandes; ils mendient; je passe mon chemin. Puis une foule assez nombreuse d'ouvriers et d'employés apparaît dans la rue ; je me détourne et je la suis avec l'intention de rentrer. Bientôt je me trouve mêlé à la foule, et, marchant entre un jeune homme vêtu comme un employé et un facteur des postes en uniforme, je prends part à une conversation qui a commencé je ne sais comment. On parle du temps qu'il fait, et qui est un peu froid. Je n'ai pas de pardessus, j'ai relevé le col de ma veste et j'ai aux mains des gants de laine. Tout à coup le jeune homme est amené à dire dans la conversation : « C'est comme dans le rêve du duel de Descartes. » Vivement intéressé, je lui demande s'il peut m'indiquer avec précision le passage où Descartes raconte ce rêve. Il me répond affirmativement, et ajoute que Descartes a raconté aussi, avec des détails, un autre rêve. Il me promet des indications bibliographiques précises. Je cause ensuite seul avec le facteur. La rue tourne maintenant : à droite, on voit des mai-

sons qui surplombent, et j'aperçois à quelque distance, sur le côté droit, une rue qui monte; quoique je ne connaisse pas le quartier, je songe que je pourrai prendre cette rue pour rentrer; la plaque indicatrice porte : rue Léotard, ou Liotard; je ne peux pas lire exactement, parce que la plaque est écaillée à la place de la deuxième lettre. A gauche, on voit des toits de maisons au milieu d'arbres verts, le sol descend en pente rapide. La rue dans laquelle nous marchons coupe donc le flanc d'une colline. Je continue à marcher avec le facteur, et nous voyons à gauche un monument à forme de temple grec sur le fronton duquel est gravée en grandes lettres cette inscription : MINOYS; à gauche, en lettres plus petites, on lit : Journal du moi; l'inscription se prolonge sur la droite, mais je ne peux pas la lire. J'exprime ma surprise à mon compagnon, qui m'explique que le mot « Minoys » indique l'objet du journal, consacré au moi, et il me donne à ce sujet une étymologie grecque, qui me paraît très satisfaisante. Je suis cependant surpris d'avoir rencontré un facteur aussi bon helléniste, sans parler de l'employé de commerce qui connaît Descartes mieux que moi. Nous sommes sans doute à une autre époque, comme celle que décrit Anatole France dans ses *Dialogues sur la Pierre Blanche*. Mais, pendant ces intéressantes conversations, des malfaiteurs se sont approchés de nous. L'un d'eux passe rapidement entre moi et le mur à ma droite, et je l'entends dire à un autre individu : « Dis donc, la Terreur..... » Je n'entends pas la suite, mais je constate que nous sommes cernés par une bande d'Apaches. Ils nous forcent d'abord à danser une ronde avec eux. Dans le cercle, je vois en face de moi le jeune homme qui m'a donné des renseignements sur Descartes : il est très pâle et a les yeux grands ouverts de peur. J'ai peur aussi, et je me réveille.

Tout en repassant mon rêve pour le noter plus tard, je demeurais éveillé pour éviter de retomber dans le cauchemar, et je cherchais à retrouver les événements antérieurs à ceux que je viens de noter. J'ai retrouvé un tableau. Avant de sortir pour faire ma promenade imprudente, j'ai dû descendre et remonter plusieurs fois l'escalier de l'appartement, c'est-à-dire cinq étages. A l'un des étages, la descente

se faisait d'une singulière façon : on glissait assis sur une planche inclinée, de manière à arriver au palier inférieur. Pour remonter, je me servais d'une échelle appuyée sur les marches, et l'ouverture libre à la partie supérieure était si étroite que j'avais peine à passer. C'est plus tard que je suis descendu dans la rue.

Voici maintenant quels sont les matériaux au moyen desquels le rêve s'est constitué :

1° Une dizaine de jours avant le rêve, nous avons fait un séjour à Paris, et nous avons demeuré au cinquième étage.

2° Pendant ce séjour, nous avons assisté à un mariage, et nous sommes rentrés à une heure très avancée de la nuit, ou plutôt vers quatre heures du matin. La tournure fâcheuse que prend ma promenade vers la fin se rattache à la même origine : je suis revenu de la soirée en voiture, mais d'autres personnes préférèrent rentrer à pied, dans la fraîcheur d'un matin d'été, et je ne sais qui exprima l'opinion, peut-être en plaisantant, qu'elles pourraient faire de mauvaises rencontres.

3° La rue bordée d'arbres qui coupe le flanc d'une colline n'est pas sans analogie avec la rue Caulaincourt, que j'ai suivie à pied quelques mois avant le rêve.

4° J'avais rencontré dans plusieurs ouvrages sur le rêve cette indication, que Descartes, piqué par un moustique, ou par une puce, aurait rêvé qu'il se battait en duel, qu'il voyait son adversaire, ses témoins, et que finalement il recevait un coup d'épée. Je fis des recherches pour trouver ce récit, mais sans succès. Je rencontrai seulement ce passage : « Quelquefois, quand nous dormons, si nous sommes piqués par une

mouche, nous songeons qu'on nous donne un coup d'épée[1]. » Tout en supposant que ce court passage avait probablement donné naissance à la légende d'un rêve détaillé de Descartes, et que les auteurs qui rapportent ce prétendu rêve ont fait eux-mêmes, sans s'en apercevoir, la construction mentale qu'ils attribuent à Descartes, je cherchai de nouveau s'il ne se trouvait pas dans Descartes un récit de rêve plus détaillé. Peu de temps avant mon rêve, j'eus l'occasion d'interroger à ce sujet un professeur éminent de l'enseignement supérieur qui aurait certainement connu le récit de Descartes si ce récit avait existé : tout cela sans résultat positif.

5° J'ai lu récemment les *Dialogues sur la Pierre Blanche.*

Je ne sais d'où viennent les images de l'employé, du facteur des postes, de la rue Léotard ou Liotard et de la rue Alexandre-Dumas. Il existe bien une rue Alexandre-Dumas à Paris, partie dans le XIe, partie dans le XXe arrondissement : je crois n'y avoir jamais passé, si ce n'est peut-être à une époque très éloignée, il y a quinze ou vingt ans. Il n'existe à Paris ni rue Léotard ni rue Liotard. L'employé et le facteur de mon rêve ne ressemblent à personne que je connaisse. Il ne résulte pas de là que toutes ces images soient des constructions fantaisistes de l'imagination du rêve. Ce peuvent être des souvenirs oubliés, comme j'en ai cités quelques-uns au ch. VI (Ob. LXXVI et suiv., p. 214).

Quoique ce rêve soit un rêve de mémoire, je n'en attribue pas l'unification à un travail de construction consécutif au sommeil : au moment où je me suis

1. Descartes, *L'Homme*, IV, p. 423 (édition Cousin).

réveillé, je me suis rendu compte que l'unification était faite ; c'est pourquoi je l'attribue à l'émotion qui a provoqué le réveil. Voici comment je pense qu'il s'est construit.

Le malaise dont j'avais souffert dans la journée tenait à je ne sais quel trouble physiologique, de la digestion ou de la respiration, je n'ai pas pu savoir au juste, tellement le malaise était vague. En tout cas, je pense que c'est ce malaise qui a dû se traduire par le tableau des escaliers : c'est donc un rêve perceptif organique, et un rêve typique. La sensation obscure s'est constituée en tableau perceptif au moyen d'images récentes. Je suppose qu'il existait quelque difficulté respiratoire, et que c'est pour cette raison que je devais passer, à la partie supérieure de l'échelle, par une ouverture très étroite. Quant à l'image de la descente en glissade sur une planche, je ne sais si c'est un souvenir lointain d'enfance, comme Freud le suppose volontiers pour des images de ce genre : je crois plutôt que c'est une image visuelle récente qui s'est personnalisée. Il a pu m'arriver, sans doute, pendant mon enfance, de glisser assis sur une planche inclinée, mais j'ai vu bien souvent depuis de petits garçons user leurs culottes de la même façon. Cette image visuelle a dû me revenir à l'esprit au moment où je rêvais d'escaliers, et j'ai adopté ce même procédé de descente, par un développement spontané de l'image dans le sens de l'action personnelle. Quoi qu'il en soit de ces questions secondaires, le tableau perceptif a dû se développer dans mon esprit d'une façon indépendante.

Un autre tableau perceptif se trouve encadré dans le rêve : j'ai froid, et j'ai relevé le col de ma veste.

Les autres tableaux sont purement imaginatifs. La

promenade dans la rue à une heure très matinale, la rencontre des enfants qui mendient, puis la foule à laquelle je me trouve mêlé, la conversation à laquelle je prends part, la rue Alexandre-Dumas, puis plus loin la rue dont je ne peux lire exactement le nom, tout cela forme une série continue qui se développe spontanément. Il faut y noter toutefois la rencontre des enfants en chapeaux de cuir bouilli, qui mendient : c'est le premier germe de l'émotion de peur qui va reparaître plus loin et devenir beaucoup plus forte. A cette série d'images aussi se subordonne le tableau perceptif où je relève le col de ma veste. C'est une unification de séries qui est due à la force de développement des images et des sensations : la série qui a son point de départ dans la sensation de froid prend place dans la série imaginative, d'abord en fournissant un sujet de conversation avec des passants inconnus, ensuite en donnant lieu à la constatation que j'ai froid.

Mais la conversation change brusquement de sujet, et voilà que le jeune homme parle du rêve de Descartes. Ce tableau est la réalisation d'un désir, et le désir se réalise dans le rêve à un moment où j'y avais renoncé, considérant toute recherche nouvelle comme inutile. De plus le désir se réalise au moyen d'une multiplication : ce n'est pas seulement un rêve de Descartes que je vais connaître, ce sont deux rêves et des rêves détaillés, et je vais avoir enfin les indications bibliographiques que je ne pensais plus trouver. C'est là certainement un tableau indépendant, qui vient se jeter à la traverse du tableau imaginatif précédent, qui envahit ce tableau et qui prend pour un temps la première place dans l'esprit.

Le tableau de promenade reprend ensuite son cours

avec des détails qui se succèdent naturellement, mais ne présentent pas d'intérêt, même pour un dormeur. Une autre série apparaît alors, comme pour ranimer l'intérêt languissant. Je vois le temple grec avec l'inscription Minoys, et le facteur m'explique le sens du mot au moyen d'étymologies grecques. Le tableau se développe alors à partir de cette vision et de cette conversation, et les images qui apparaissent à ce moment ne sont ni des images visuelles, ni des images auditives : c'est le souvenir d'une lecture, mais d'une lecture dans laquelle les événements imaginaires apparaissent comme réels (nous sommes à l'époque décrite dans les *Dialogues sur la Pierre Blanche*).

Enfin, le dernier tableau est le tableau proprement émotionnel, celui auquel aboutit tout le développement du rêve, celui aussi qui donne leur place et leur rang à tous les autres tableaux. La vague crainte des mauvaises rencontres que j'avais entendu exprimer une dizaine de jours auparavant se réalise dans le rêve, et c'est moi qui suis en danger, avec les personnages des autres tableaux du rêve et dans un lieu déterminé par celui de ces tableaux qui servait déjà de cadre aux autres. C'est donc cette émotion finale, développement peut-être de l'émotion vague causée par les figures étranges du début, qui organise l'ensemble du rêve et coordonne toutes les séries.

Le réveil sous l'influence de la peur est fréquent; il se produit beaucoup moins fréquemment sous l'influence des autres émotions : joie, tristesse, surprise, etc. La raison doit en être que ces émotions ne sont pas aussi propres que la peur à provoquer la concentration des forces. Mais elles se présentent souvent dans le cours d'un rêve; ainsi l'étonnement

n'est pas rare, et de même la joie et la tristesse. Toutefois, pour que ces émotions provoquent le réveil, il faut qu'elles atteignent un degré auquel elles arrivent rarement, ou bien que le sommeil soit léger, qu'il ne soit guère qu'une somnolence.

Voici une observation dans laquelle le réveil a été provoqué par une émotion de joie, mais cette joie succédait à une peur, et il est aisé de voir qu'elle a dû être vive.

OBSERVATION CXIV

De E. M... — Il y a un peu plus de deux ans j'ai été atteint d'une pleurésie qui m'obligea à garder le lit pendant plus de trois semaines. Le médecin ne me laissa pas ignorer que je m'en ressentirais un peu toute ma vie et que, si je venais à avoir une seconde pleurésie, elle serait d'une extrême gravité. Dans la nuit du 12 au 13 décembre 1904, ayant senti absolument les mêmes symptômes qui avaient précédé ma pleurésie, je jugeai prudent de gagner l'infirmerie. Cette nuit (du 15 au 16), rassuré par le médecin, je revins coucher au dortoir et j'eus le rêve suivant :

« Je me trouvais au lit dans la chambre où je fus soigné il y a deux ans. Ma mère et mes deux sœurs se tenaient debout auprès de mon lit et pleuraient en silence, mon père ne pleurait pas, il se tenait appuyé sur le pied de mon lit et me regardait sans rien dire. Le médecin qui m'a soigné m'auscultait... » Finalement le dormeur rêve qu'on lui met un vésicatoire dans le dos et que le médecin revient au bout d'une heure. « Il passa sa main sur ma peau et me demanda si elle était froide. Je répondis que oui. Je sentis soudain une violente douleur dans les reins, une sorte de brûlure et j'entendis ma mére dire au médecin : « Vous lui avait fait mal, voyez comme il est pâle! ». Le médecin rit aux éclats et dit : « Mais c'est fini. Il est sauvé. Levez-vous », me dit-il. En effet, j'étais fort et solide sur les jambes, mais je sentais toujours une violente douleur dans les reins. Mes parents

m'embrassaient en pleurant, mais de joie cette fois. A ce moment je me réveillai. Mon cœur battait très fort, j'étais couvert de sueur et j'avais les joues humectées de larmes. Je ne ressentais plus aucune douleur dans les reins... C'est la joie de me trouver guéri qui m'avait réveillé. »

Cette joie qui provoque le réveil est la joie de quelqu'un qui s'est cru perdu et qui se voit sauvé. C'est donc une émotion très forte, et l'on comprend qu'elle provoque le réveil, à la façon des émotions fortes de peur. On peut remarquer encore que ce rêve, quoique étendu, est simple et bien suivi; il réunit et résume, en condensant un peu les événements, des souvenirs anciens qui se sont trouvés rajeunis par l'inquiétude des jours précédents. Mais l'émotion de joie a été précédée d'une émotion de peur qui n'a pas provoqué le réveil. L'action de ces deux émotions consécutives a unifié les images d'une façon tellement parfaite qu'elle a produit la simplicité du rêve.

Cette simplicité n'est pas rare dans les rêves émotionnels où domine une émotion forte; mais elle a pour condition la persistance de l'émotion pendant un temps assez long pour que le dormeur, au moment où il se réveille, ne puisse pas retrouver de souvenirs plus anciens. C'est ce qu'on voit aussi dans l'observation XL (p. 140). Au contraire, quand l'émotion apparaît brusquement, comme dans l'observation CXIII, ou quand elle devient très vive tout d'un coup, comme dans l'observation CXII, on peut retrouver des tableaux antérieurs et saisir sur le fait l'action organisatrice de l'émotion.

CONCLUSIONS

Les résultats principaux de ces recherches peuvent se résumer dans les propositions suivantes :

Le rêve, tel que le saisit l'observation, immédiate ou différée, est le résultat d'un double travail : un travail de construction logique, qui s'effectue principalement pendant la période du réveil, mais peut aussi se continuer ultérieurement; un travail d'arrangement automatique, qui s'effectue pendant le sommeil.

Ces deux travaux sont entièrement inaperçus pour l'esprit qui les accomplit; il arrive quelquefois que l'observateur, qui vient de saisir un rêve et essaie de rétablir les événements imaginaires dans un ordre objectif, se rend compte qu'il fait un raisonnement, mais il ne s'aperçoit pas que ce raisonnement a pour but une construction illusoire qui défigure les événements.

La construction logique, postérieure au sommeil, a pour but de faire, de l'ensemble des événements imaginaires ou illusoires du rêve, une suite d'événements

raisonnablement organisés et aussi semblables que possible à ceux que présente le monde réel.

Cette construction s'effectue principalement en conformité avec l'habitude qu'a la mémoire de remonter de l'état présent aux états antérieurs, de sorte que l'ordre objectif qui est attribué aux événements est inverse de l'ordre subjectif dans lequel ils sont saisis par la conscience pendant le réveil; mais cet ordre est modifié lorsque des modifications peuvent faire de l'ensemble un système mieux organisé.

La construction logique comprend encore d'autres opérations destinées à unifier le système des faits imaginaires : déterminations locales, additions, suppressions, substitutions.

La construction logique s'achève rarement, de sorte que l'effort instinctif des facultés rationnelles a précisément pour effet de produire l'incohérence.

Cet enchaînement des tableaux du rêve postérieurement au sommeil est la principale cause de l'illusion de la durée.

Pendant le sommeil, l'esprit est occupé par une pluralité de séries simultanées d'images auxquelles se mêlent aussi quelques sensations : l'esprit qui se réveille saisit ordinairement deux ou trois lambeaux de ces séries, les plus récents, et ce sont là les tableaux qui s'organisent ensuite en un drame; il en saisit peut-être quelquefois un plus grand nombre, cinq ou six, jamais davantage.

Ces séries simultanées forment probablement plusieurs couches différentes, dont les unes sont plus rapprochées, les autres plus éloignées de l'aperception : il n'est pas impossible que tout notre passé revive ainsi dans les profondeurs subconscientes de l'esprit.

Les images subconscientes qui subsistent ainsi pendant le sommeil ne demeurent pas à l'état de choses inertes : ce sont des forces vivantes, en conflit les unes avec les autres.

Celles qui ont le plus de chances de reparaître à la conscience par le moyen du rêve, et d'occuper dans la subconscience les couches supérieures, sont, toutes choses égales d'ailleurs : 1° les plus récentes; 2° les plus émotives; 3° celles qui proviennent de perceptions inattentives; 4° celles qui ont occupé récemment l'esprit à titre d'images.

Des images oubliées dans l'état de veille, des sensations inaperçues dans le même état, peuvent reparaître pendant le sommeil et prendre place dans les rêves.

Les sentiments de la veille tendent à se réaliser pendant le sommeil, les craintes plus encore que les désirs.

Les sentiments qui agissent pendant le sommeil sont surtout ceux qui ont été refoulés pendant la veille.

L'action des désirs, et en général des sentiments, pendant le sommeil, explique les rêves multipliants et aussi certaines bizarreries que l'on rencontre dans les tableaux de rêves et qui sont des incohérences secondaires, propres au sommeil.

Chaque image tend à se développer pour son compte et à se subordonner les autres images.

La subordination n'est pas toujours parfaite, et c'est là une source nouvelle de bizarreries ou d'incohérences secondaires.

Le développement des images se fait suivant un mouvement rythmique.

Le développement des sentiments et des images a

pour but de faire naître des inventions, de suggérer des moyens d'action.

Les sensations peuvent se développer aussi dans le rêve, et elles forment alors des tableaux perceptifs; la construction du tableau perceptif comprend les mêmes opérations que celle de la perception, mais la sensation se combine dans le rêve avec les images qu'elle trouve à sa disposition et qui s'imposent à elle, de telle sorte qu'il en résulte une illusion.

L'émotion qui apparaît brusquement pendant le sommeil unifie les séries voisines et provoque le réveil; l'émotion qui persiste sans produire le réveil donne lieu à un rêve simple.

Bien d'autres questions restent sans solution. La plus importante peut-être est celle qui concerne la profondeur du sommeil et l'influence qui peut en résulter sur le rêve. La définition de la profondeur du sommeil par la force de l'excitation nécessaire pour produire le réveil ne peut être qu'une définition provisoire : il faudrait tenir compte du sommeil partiel, car la même personne qui n'entend pas gronder le tonnerre pendant un orage pourra entendre son enfant qui fait un mouvement dans son berceau.

Je signalerai encore comme un fait inexpliqué, que j'ai souvent constaté, l'illusion de mémoire qui consiste en ce qu'on croit se souvenir d'un fait qui n'a pas existé, ou reconnaître une personne que l'on n'a jamais vue. — Il faudrait aussi revenir sur l'étude de la surprise dans le rêve, et sur l'absence de surprise dans des circonstances où l'on devrait être surpris.

Autrement dit, la vie du rêve, même en laissant de côté la partie physiologique, la partie pathologique et la

partie sociologique du problème, est un monde extrêmement compliqué. L'étude peut en être singulièrement féconde, car, parmi les causes des faits de conscience, doivent se trouver en première ligne les faits psychologiques inconscients, ou, ce qui revient au même pour moi, subconscients. Or, le monde subconscient s'est laissé pénétrer jusqu'à présent par deux côtés principaux : Pierre Janet l'a étudié dans l'hystérie et la psychasthénie, Flournoy dans le spiritisme. L'observation des rêves fournit un troisième moyen de pénétration.

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — 11019.



